TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 522

SAMEDI 13 FÉVRIER 1982

Pour son deuxième voyage en Afrique

Jean-Paul II consacrera cinq jours au Nigéria

LIRE PAGE 10 LE REPORTAGE D'HENRI FESQUET



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,50 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Rebondissement au Tchad

Le président Goukouni Oueddeï rejette le plan de paix de l'O.U.A.

Marche arrière

Quatre mois après l'arrivée à N'Djamena des premiers « casques bleus africains », M. Goukouni Oueddeï est sommé par l'Organisation de l'unité africaine de négocier avec le « rebelle » Hissène Habré, sous peine de perdre l'appui de la force interafricaine de paix. Les six chefs d'Etat réunis à Nairobi ont, en effet, demandé aux « parties concernées » de « se réconcilier » et leur ont fixé un calendrier plutôt serré puisque, dans un intervalle d'à peine plus de quatre mois, les Tchadiens sont invités à cesser les combats, à adopter une Constitution et à procéder à des élections. Quoi qu'il advienne, semble-t-il, les trois contingents nigérian, zaïrois et sénégalais de la force interafricaine seront rapatriés le 30 juin.

On peut comprendre l'impatience de l'organisation panafricaine à se retirer du Tchad : difficultés de trésorerie, risques d'incidents avec les factions tchadiennes, impossibilité pratique d'arbitrer un conflit vieux déjà de dix-sept ans. En bref, le risque d'un enlisement était trop grand et l'enjeu n'en valait sans doute pas la peine.

La décision de l'O.U.A. met fin à une fiction à laquelle, à vrai dire, personne ne croyait plus guère : M. Goukouni Oueddeï, ainsi désavoué et qui pourtant refuse de s'incliner, n'est plus que le chef de l'une des factions tchadiennes et, sans doute, pas la plus forte. L'O.U.A. prend acte du retournement de la situation sur le terrain en faveur de M. Hissène Habré, dont le mouvement politico - militaire semble, aujourd'hui, le plus puissant et le mieux organisé.

Mais si les négociations engagées depuis quelques semaines, notamment avec des émissaires de M. Habré, ont convaincu l'O.U.A. de faire marche arrière, il reste que l'avenir du Tchad demeure plein d'incertitudes. L'application d'un cessez-le-feu est concevable, à condition que chacun reste maître du territoire qu'il contrôle en ce moment. Mais la tenue d'élections, même sous le patronage de l'O.U.A., pourrait raviver les tensions entre factions et régions, quels que soient le type et les modalités du scrutin.

On peut imaginer que, cédant à l'insistance de leurs amis africains ou français, des ministres de N'Djamena vont tenter de ramener M. Goukouni Oueddeï à la raison. M. Hissène Habré, pour sa part, aurait déjà offert une caution à l'O.U.A., notamment en retirant ses troupes de Mangalmé, une sous-préfecture occupée le 25 janvier. Mais il sera difficile de triompher du climat de méfiance entre Tchadiens, surtout dans un pays où chaque homme dispose d'un fusil. Le rétablissement de la paix dépendra en grande partie de la capacité de M. Hissène Habré — l'homme fort du moment — à accepter un compromis suffisamment réaliste pour que les autres factions ne se sentent pas trop lésées.

Le président Goukouni Oueddeï a rejeté, jeudi 11 février, le « plan de paix » adopté à l'unanimité, quelques heures plus tôt, par le comité ad-hoc de l'Organisation de l'unité africaine sur le Tchad (nos dernières éditions du 12 février). Ce plan, voté en l'absence du président du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition), prévoit l'intervention d'un cessez-le-feu le 28 février, l'amorce de négociations entre le GUNT et M. Hissène Habré le 15 mars, et la tenue d'élections législatives et présidentielle entre le 1er mai et le 30 juin, date à laquelle la Force interafricaine de paix sera retirée du Tchad.

Un représentant des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, a qualifié la décision de l'OUA « d'énorme victoire pour le peuple tchadien ».

La résolution de l'Organisation panafricaine — adoptée par les présidents Moi (Kenya), Shagari (Nigeria), Touré (Guinée), Mobutu (Zaïre), Kaunda (Zambie) et Kolingba (Centrafrique) — constate implicitement l'échec de la politique menée jusque-là même si l'O.U.A. met en place un calendrier qui, théoriquement, devrait permettre au Tchad de retrouver la paix et de se doter d'institutions et d'un gouvernement.

Qu'il paraît loin le temps — en novembre, très exactement — où, après avoir obtenu des Libyens le repli de leurs troupes sur le Nord tchadien, M. Goukouni Oueddeï semblait fort d'une quadruple investiture. Celle de la France : il avait été reçu à l'Elysée et Paris lui fournissait armes et munitions. Celle de la conférence franco-africaine, auquel il avait participé en tant que chef d'Etat. Celle de l'O.U.A., qui l'avait admis comme l'interlocuteur tchadien le plus valable. Celle enfin, de son propre gouvernement, — le GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) — qui s'était prononcé, non sans difficulté, et à une faible majorité, en faveur du départ des Libyens.

Moins de quatre mois plus tard, que reste-t-il de cette « légitimité » ? Sur le terrain, les partisans de M. Hissène Habré ont prouvé qu'ils étaient les plus forts. Tenues, au départ, pour quantité négligeable, les Forces armées du Nord (FAN) ont été beaucoup plus gênées, dans leur avance, par la présence de garnisons interafricaines — avec lesquelees elles voulaient éviter tout incident — que par la résistance opposée par la coalition hétérogène de N'Djamena.

Rien ne dit, en outre, que M. Hissène Habré ne metrta pas à profit les deux semaines dvant l'intervention d'un cessez-le-feu pour consolider ses positions, notamment au nord de N'Djamena.

J.-C. POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

M. PIET DANKERT INVITÉ DU « GRAND JURY » DE R.T.L. - « LE MONDE »

M. Piet Dankert, président du Parlement européen, sera, le dimanche 11 février, l'invité de l'émission « Le grand jury » organisée par R.T.L.-« le Monde » et diffusée de 18 h 15 à 19 h 30. Il répondra aux questions des journalistes de la station de radio et du quotidien.

Les nationalisations

• Le conseil des ministres nommera les nouveaux dirigeants le 17 février
• Difficile négociation pour l'entrée de l'État dans Matra

Le Conseil constitutionnel a rejeté jeudi 11 février le recours déposé par l'opposition et a déclaré conforme à la Constitution la loi de nationalisation. La promulgation de cette loi au « Journal officiel » interviendra vraisemblablement samedi 13 février.

Les décrets d'application qui accompagnent la loi seront examinés mercredi 17 février par le conseil des ministres qui procédera également aux nominations des administrateurs généraux des cinq groupes industriels, des dix-huit banques et des deux compagnies financières concernés.

Après la remise en cause par des actionnaires des conditions financières de la prise de participation de 51 % de l'Etat dans la société Matra, l'éventualité d'une nationalisation à 100 % de l'entreprise, au cas où un compromis ne pourrait être trouvé rapidement, n'est pas à exclure.

Neuf mois après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, la première grande réforme de structure du septennat entre dans les faits. L'histoire retiendra que la loi de nationalisation qui a donné lieu à tant de débats, de contestations, de rebondissements, aura finalement été promulguée avant cette autre grande réforme qu'est la loi de décentralisation.

Avec le passage dans le giron de l'Etat de cinq groupes industriels (C.G.E., PUK, Saint-Gobain, Thomson-Brandt, Rhône-Poulenc), des compagnies financières de Suez et de Paribas et de dix-huit banques (vingt et un établissements financiers non cotés en Bourse devraient suivre le 1er juillet prochain), cette troisième grande vague de nationalisations de l'histoire de France, après 1936 et 1945, est de loin la plus importante.

L'Etat se trouve désormais à la tête d'un secteur public qui n'a pas d'équivalent dans le monde occidental. Il contrôle 75 % des crédits et des dépôts du système bancaire. Il règne sur 29 % du chiffre d'affaires de l'industrie, il exerce son influence directement ou indirectement sur quelque trois mille cinq cents entreprises. Il emploie près de 23 % des salariés de l'industrie.

Même s'il n'était pas vraiment inquiet sur l'issue de cette seconde délibération du Conseil constitutionnel, le gouvernement ne cachait pas jeudi soir sa satisfaction. Les neuf Sages lui apportent, a indiqué M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur privé, cette « base juridique » indispensable à son action.

J.-M. Q.

(Lire la suite page 24.)

Le « nouveau fédéralisme » de M. Reagan

(Lire page 3 l'article de ROBERT SOLE.)

Violences en Corse

• Un commando tue un légionnaire
• Une dizaine d'attentats

Un mort — un légionnaire — deux autres militaires sérieusement blessés, des explosions criminelles en plusieurs points de l'île, tel est le bilan des graves événements qui se sont produits en Corse dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 février. Le Front de libération nationale de la Corse (F.N.L.C.) a revendiqué ces attentats qui confirment que la « trêve » décidée en avril 1981 est close.

Ces événements coïncident avec la présence en Corse de trois ministres : Mme Edith Cresson, jeudi, MM. Charles Fiterman et Charles Hernu, vendredi. Ce dernier a présidé, vendredi matin, à Calvi, les obsèques des trente-six victimes — dont trente légionnaires — de l'accident du Nord-Atlas survenu le 3 février à Djibouti.

De notre correspondant

Bastia. — La trêve de la violence qui avait été décrétée en Corse, le 3 avril 1981, par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a été, de fait, rompue dans la nuit du jeudi 11 février. Une dizaine d'attentats ont été perpétrés, qui ont visé, en Haute-Corse, des équipements touristiques, et, en Corse-du-Sud, quatre nouvelles gendarmeries en construction. Plus grave est le mitraillage de légionnaires, qui a fait un mort, action à laquelle le Front n'avait jamais eu recours.

La première intervention d'un commando en cagoules a eu lieu au camp de repos de la Légion étrangère, à Sorbo-Ocagnano (Haute-Corse).

DOMINIQUE ANTONI.

(Lire la suite page 7.)

Trêve sanglante

La Corse s'est réveillée avec un goût de sang, elle qui pensait être sortie d'un mauvais rêve. « Ils sont fous, ça recommence », c'est la phrase de l'homme de la rue après les agressions à main armée commises, jeudi soir, contre trois militaires stationnés dans l'île et dont un y a laissé la vie.

En revendiquant ces attentats, le Front de libération nationale de la Corse a cru bon devoir ajouter qu'il ne s'agissait pas d'une « rupture de la trêve des attentats », mais d'un « avertissement ». Un avertissement prémédité puisque nul n'ignorait que trois ministres se trouveraient en Corse durant ces quarante-huit heures. Mais quelle est la revendication qui se rapporte à de tels actes ?

Depuis le 15 octobre, le F.L.N.C., au cours de plusieurs conférences de presse, avait dit et redit qu'il suspendait ses « actions militaires », laissant le changement se mettre en place, mais, dans le même temps, prévenait que ses grandes préoccupations demeuraient. Parmi elles : « l'évacuation des forces d'occupation, de répression et d'agression », dont la légion apparaît comme le symbole.

Le mouvement clandestin aura été encouragé dans cette pensée par les déclarations de certains candidats du parti socialiste qui n'avaient pas caché leur désir de voir les légionnaires quitter l'île dans des délais rapprochés. Au lieu de cela, le redéploiement actuel des hommes au képi blanc et les dispositions qui sont prises notamment à Bonifacio pour les accueillir marquent une volonté du gouvernement qui va dans le sens opposé. Il était tentant de le faire savoir alors même que plusieurs personnalités socialistes arrivaient simultanément du continent.

Ces représentants de l'« Etat colonial » pourront juger sur place de l'effet que cette soirée meurtrière a produit sur les Corses. Mais déjà des voix s'élèvent pour condamner ces « attentats provocateurs qui ne peuvent viser qu'à contrecarrer le processus de démocratisation.

Point de vue

Politique économique et dignité nationale

par MAURICE COUVE DE MURVILLE (*)

Décidément notre gouvernement a une conception bien à lui de la dignité nationale. Cette conception n'a pas changé d'un iota depuis juin dernier, époque à laquelle j'avais relevé dans ce journal ce qu'avaient de choquant, voire d'humiliant, les discussions menées avec le gouvernement de Washington pour essayer d'expliquer, c'est-à-dire de faire excuser, la participation au gouvernement de quatre ministres communistes.

Il s'agit cette fois des nationalisations, et ceux que l'on cherche à rassurer sont les hommes d'affaires étrangers, bien entendu d'abord ceux des Etats-Unis. Une réunion a été organisée dans un grand hôtel par le journal américain de Paris. Y ont participé pendant deux jours trois cents représentants de toutes sortes de sociétés étrangères — voire multinationales — en majorité américaines. Cette réunion devrait en réalité être appelée un spectacle, au sens propre du mot, un spectacle où le gouvernement français figurait sur la scène. Neuf de ses membres, et non les moindres, puisque le premier ministre était en tête, participaient à la représentation (tous socialistes bien entendu ; il avait été convenu que les communistes seraient exclus).

Je ne sais ce que les hôtes étrangers ont pensé de ce spectacle, en dehors du fait qu'il a coûté 6 000 francs à chacun d'entre eux, c'est-à-dire à chaque entreprise.

(*) Ancien premier ministre, député R.P.R. de Paris.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

RÉFORMES

Je pose quarante, je retiens trente-neuf. C'est légal. Il en reste une, supplémentaire, payée 50 % de mieux. J'en ajoute quatre pour le travail réel. Je retranche un avantage acquis qu'on me mégote mais j'ajoute une prime conquise de haute lutte. J'allonge d'une heure la durée des week-ends.

J'additionne l'augmentation des allocations familiales, le plafonnement de mon loyer à 80 % de l'accroissement de l'indice INSEE. A quatre semaines de congés, j'en ajoute une cinquième. Je prends le métro en première après 17 heures au prix de la seconde. Je prépare ma retraite à soixante ans au taux de 70 %. Je surveille les aléas du quotient familial, la hausse du brut et la baisse de l'or.

Et si mon pouvoir d'achat ne se maintient pas, j'achète un deuxième ordinateur.

BRUNO FRAPPAT.

« TOUT EMPIRE PÉRIRA », DE J.-B. DUROSELLE

Le relativisme en histoire

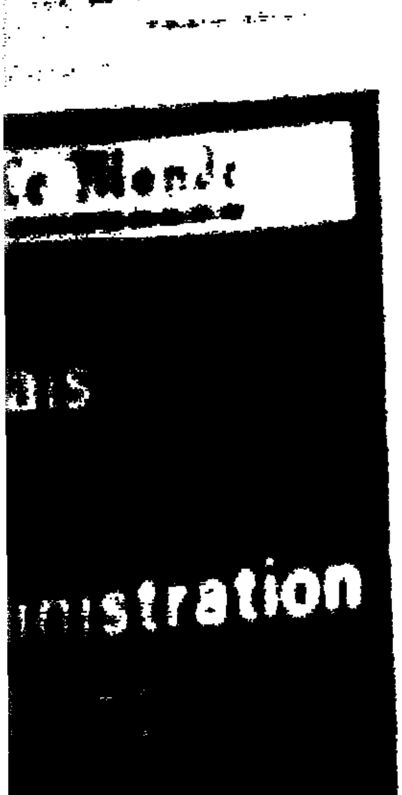
Si Jean-Baptiste Duroselle n'était pas la modestie incarnée, on serait un peu tenté de voir en lui l'Einstein de la recherche historique. Alors que tant de ses collègues prétendent formuler des explications toutes plus scientifiques et décisives les unes que les autres, et chercher dans les faits la preuve de ce qu'ils avancent, sa démarche est exactement à l'opposé. Résolument empiriste, c'est du patient et minutieux inventaire des faits qu'il s'efforce de tirer non pas certes une théorie, mais ce qu'il appelle prudemment une « vision théorique des relations internationales » dont le relativisme est la clé.

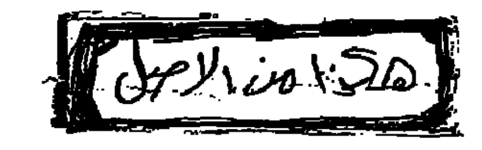
C'est ce qui fait qu'à l'inverse de tant d'ouvrages dont le début est étincelant, mais la suite laborieuse, *Tout empire périra* s'ouvre sur une sorte d'aveu d'humilité devant l'immensité et la difficulté du sujet avant de déboucher sur un tableau si criant de vérité de la réalité des rapports entre les peuples, que sa lecture devrait être rendue obligatoire pour quiconque prétend, à un titre ou à un autre, s'en occuper. Peut-être d'ailleurs Duroselle serait-il bien inspiré de s'atteler à une édition allégée de son livre qui est avant tout celui d'un universitaire parlant à d'autres universitaires ou politologues, pour s'adresser cette fois directement aux praticiens. Si tant est que l'expérience des uns puisse profiter aux autres, il rendrait, ce faisant, un signalé service à tous ceux, et ils sont nombreux, qui se trouvent amenés à faire leurs classes une fois en fonctions et les font non seulement à leurs dépens, ce qui n'est pas bien grave en soi, mais à ceux des peuples.

Tel qu'il se présente, avec ses tableaux, ses graphiques et ses emprunts occasionnels au langage mathématique, l'ouvrage témoigne d'une magnifique culture. C'est-à-dire non pas seulement de connaissances encyclopédiques mais d'une mise en relation constante du fait retenu à la réflexion profonde.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)





Le Monde

idées

HISTOIRE

Les ruines au milieu desquelles nous vivons sont là pour nous rappeler avec Gabriel Matzneff que tous les empires sont mortels. C'est le thème du livre de Jean-Baptiste Duroselle dans lequel il s'est attaché à présenter une « vision théorique », à vrai dire très pragmatique, des relations internationales. André Fontaine en rend compte. Mais l'histoire que l'homme écrit est-elle l'histoire ? Anne-Marie Hirsch nous montre comment un mythe, celui du retour de Barberousse, avait pu envahir l'esprit des enfants allemands. Jean-Claude Roberti s'étonne de la faible place faite par l'historiographie contemporaine de l'Europe aux sociétés orthodoxes.

Myopie ou complot ?

par J.-C. ROBERTI (*)

UNE célèbre émission télévisée (1) a posé, il y a quelques mois, la difficile question du pouvoir des scientifiques dans la société moderne. Il est évident que celui-ci est immense. Les hommes de science ou de savoir sont en mesure de faire croire à l'existence de phénomènes purement imaginaires, comme l'a plaisamment souligné P. Thuillier, et aussi, mais cela n'a pas été mis en évidence, de pratiquer un tri idéologique parmi différents phénomènes, laissant délibérément des pans entiers de la réalité hors du champ de la recherche et, par conséquent, de l'information. Je choisirai comme exemple d'une telle attitude, celui qui me touche le plus comme universitaire et comme chercheur : l'exclusion délibérée des sociétés orthodoxes de l'histoire européenne.

On sait qu'il a existé, entre le quatrième siècle et la fin de la dernière guerre mondiale, des sociétés ou des communautés culturelles importantes (bulgare, grecque, roumaine, russe, serbe, ukrainienne, etc.) qui se rattachaient au tronc oriental du christianisme dont l'Eglise de Rome s'est détachée officiellement en 1054, en réalité bien avant. Parmi ces différentes sociétés, les plus importantes furent sans conteste Byzance et la Russie. Il est intéressant de voir comment ces deux Etats sont traités dans quelques récents ouvrages d'histoire.

Dans la monumentale *Histoire générale de l'Europe*, parue en 1980 sous la direction de G. Livit et R. Mousnier (2), bien que *« l'intention des auteurs soit de s'adresser à tous les Européens et à tous les humains de bonne volonté »*, on ne trouve dans les trois énormes volumes qu'un seul chapitre traitant de la Russie, celui-ci étant consacré à la révolution de 1917 ! Quant à Byzance, sa brillante histoire ne lui vaut même pas un sous-chapitre. Bien évidemment, devant de tels oublis, l'explication qui vient tout de suite à l'esprit est que ces pays, ces Etats ne font pas partie de l'Europe.

Dans ce cas, quels critères précis déterminent l'appartenance d'un pays à ce continent ou à cette entité politico-culturelle ? Tout d'abord, on pourrait croire que l'existence de frontières orientales militerait pour un rattachement de Byzance et de la Russie à l'Orient. Toutefois, ce critère purement géographique risquerait en toute logique de poser la question de l'appartenance de la France à l'Europe du temps où elle était une grande puissance coloniale. Je crois plutôt que ce sont les invasions turque et mongole qui, aux yeux des Européens, ont rejeté Byzance et la Russie hors de l'Europe. On a nettement l'impression que les historiens modernes restent marqués par les peurs des hommes des quinzième et seizième siècles.

Des comportements irrationnels

Pourquoi, alors, ne pas parler de la principauté de Kiev (IXe-XIIIe siècles). Elle fut un des centres européens les plus ouverts et les plus dynamiques de cette époque. Des échanges incessants de marchandises, d'hommes et d'idées eurent lieu entre elle et l'Occident. Les princes et les rois de l'époque ne s'y trompaient pas qui mariaient leurs enfants à des princes ou des princesses de Kiev, comme ce fut le cas pour Henri Ier de France. Ses intérêts intellectuels et spirituels, son activité économique, ses réussites artistiques et littéraires firent de Kiev une capitale européenne où se mêlaient harmonieusement les influences orientales et occidentales, où les catholiques rencontraient les orthodoxes, car n'oublions pas qu'il existait un couvent dominicain aux abords de la ville. Or, de tout cela pas un mot.

(*) Agrégé de l'Université, maître assistant à l'université de Haute-Bretagne.

Dans un domaine voisin, celui de l'histoire de l'Eglise, la situation n'est pas meilleure. Si nous prenons l'exemple de l'*Histoire vécue du peuple chrétien* (3), nous constatons que l'apport de Byzance y est réduit aux icônes. Quant à l'Eglise russe, son histoire entre 988 et 1917 est résumée en quelques pages, tandis que sa situation actuelle est analysée en un long chapitre. Encore une fois, on a l'impression que c'est la révolution socialiste qui a fait entrer la Russie dans le concert des nations européennes. Bien évidemment, il n'est pas question de la Roumanie ou de la Serbie, tandis que de nombreux chapitres traitent de la Tchécoslovaquie et de la Pologne, qui n'ont pas le malheur d'être des pays orthodoxes.

Cette attitude qui rappelle les belles années du siècle dernier lorsque l'Eglise romaine, se considérant comme universelle, passait systématiquement sous silence toutes les confessions qui n'acceptaient pas sa tutelle, est particulièrement étrange au moment même où aussi bien la hiérarchie que les simples fidèles catholiques font assaut d'ouverture envers leurs frères séparés et que les derniers papes ont affirmé maintes fois l'apport fondamental de l'orthodoxie au dialogue œcuménique et à une meilleure compréhension de l'unicité de l'Eglise.

Je pourrais multiplier les exemples d'un tel ostracisme des historiens envers les sociétés orthodoxes, sans que le constat que j'ai dressé en soit sensiblement transformé. L'hypothèse d'un complot étant hautement improbable, il ne reste qu'une certaine myopie qui puisse expliquer de tels oublis. Une myopie qui ne serait que le résultat de conditionnements idéologiques anciens, et prouvant clairement que les sciences et les scientifiques sont souvent marqués par des comportements non rationnels.

(1) « Apostrophes » du 23-10-1981.
(2) P.U.F.
(3) Deux volumes. Privat, 1979.

Harrison Plaza

par GABRIEL MATZNEFF

CELUI qui, dès son adolescence, a aimé vagabonder parmi les ruines, et qui, à El Djem, à Delos ou à Rome, a médité sur la mort des empires, sait que le temps consume tout, et que l'histoire humaine est un sablier que Dieu lui-même n'a pas le pouvoir de retourner.

Il existe néanmoins une différence entre rêver sur les vestiges de Palmyre, cette perle de l'Orient mise à sac par l'empereur Aurélien au troisième siècle de notre ère, et assister personnellement à la destruction d'un haut lieu qui vous est cher et qui joue un rôle d'importance dans votre vie.

En quelques heures, dans la nuit du 10 au 11 janvier, le Harrison Plaza de Manille a été entièrement ravagé par le feu. De cette moderne cathédrale, de ce forum magique, il ne reste rien qu'une carcasse noircie, dérisoire. Les jours précédents, comme à l'accoutumée, nous avions passé de longues heures au Harrison et, en fin d'après-midi, ce dimanche qui devait être le dernier, mais nous ne le savions pas, nous étions encore assis à la terrasse du Vip's, qui, dans la vie de Manille, occupait une place comparable à celle du Florian à Venise. Nous ne nous doutions de rien. Durant la nuit, les sirènes des voitures de pompiers, qui n'ont cessé de sillonner la ville, n'ont pas troublé notre sommeil.

Aujourd'hui, le Harrison Plaza n'existe plus que dans les mémoires de ceux qui l'ont connu, et aimé, ainsi que dans les pages d'un roman français, paru l'an dernier, et dont l'action se situe en partie à Manille. En contemplant, abasourdi, hébété, les ruines fumantes du Harrison, j'ai, lorsque le matin s'est levé sur le désastre, pris conscience, avec plus de force que jamais, de la fonction de résurrection qui est celle de l'art, et singulièrement celle de l'écriture.

Créer des personnages, c'est mettre au monde des enfants immortels. Et décrire des lieux, en exprimer l'ambiance, l'atmosphère, c'est de la même façon les rendre indestructibles. Telle adolescente d'hier est à présent une jeune femme. Demain, elle sera une vieille dame, et bientôt elle sera morte. Cependant, le personnage qu'elle a inspiré au romancier quand elle avait quinze ans continue, lui, de témoigner de ce qu'elle fut, et demeure vivant pour l'éternité.

Qu'on ne soit pas choqué de nous voir comparer une jeune fille à des pierres. Nous le faisons animé par le même esprit que Servius Sulpicius dans la célèbre lettre qu'il écrivit à Cicéron pour le consoler de la mort de sa fille, où il compare la disparition de celle-ci à la destruction d'Egine, de Mégare, de Corinthe, villes autrefois si florissantes et qui n'offrent plus aux regards que désolation et ruines.

Oui, le temps dévore tout : nos amours, nos paysages, et promptement notre vie elle-même. Nos seuls remparts contre la mort sont la culture, c'est-à-dire la mémoire, et l'art, c'est-à-dire la page où, tel un entomologiste qui conserve aux ailes fugitives des papillons leurs couleurs diaprées, nous fixons nos amours mortes et nos illusions évanouies.

TÉMOIGNAGE

En attendant Barberousse

par ANNE-MARIE HIRSCH (*)

L'HISTORIEN est un mal nécessaire. Il faut bien faire le bilan d'une époque en se référant à des documents cherchés dans les bibliothèques nationales et chez les romanciers.

Une autre chose est l'histoire vivante, telle qu'elle a été vécue par les témoins et qui, subjectivement, racontent ce qu'ils ont vécu et comment leur conception du monde a été lentement construite par l'événement autour d'eux et vécu dans leur sensibilité propre. Appelons cela une métaphysique de l'histoire ou comme vous voulez, mais cette histoire-là, qui n'est pas réalité objective, raconte néanmoins le courant obscur et vivant possédé par l'individu qui participe à l'histoire. '

C'est Friedrich Nietzsche qui, en plaisantant, s'est moqué de la *« science de l'histoire »* qui, au dix-neuvième siècle, faisait rage comme toutes les sciences qui s'imaginaient découvrir la « vérité », comme si la « vérité » était UNE. Dans un essai intitulé *De l'utilité et de l'inconvénient de l'histoire pour la vie*, que Nietzsche a écrit à l'âge de vingt-neuf ans, alors qu'il était jeune professeur de philosophie à Bâle, il osa publier ses *« considérations inactuelles » (Unzeitgemässe Detrachtungen)*, dans lesquelles il refuse *« la puissance de l'histoire »* dans le sens d'un *« processus mondial »* scientifique. Et cela aux dépens de l'individu. Que faites-vous donc, les scientifiques qui analysez les événements sans tenir compte de l'homme vivant ? Le *« sens historique de l'histoire »*, dit Nietzsche, n'est qu'un essai pour niveler les humains, les tuant pour ainsi dire.

Au lieu de crier *« Savoir, Connaissance, Réalité, Vérité »*, criez donc plutôt *« L'homme, l'homme, l'homme »*, dit Nietzsche.

C'est dans le sens nietzschéen de l'histoire que nous avons vécu notre enfance et notre adolescence. Pourquoi pas ne pas en tenir compte ? Nos éducateurs ont cherché à nous faire aimer notre responsabilité éthique, individuelle, devant l'histoire. Négligeant totalement et probablement très consciemment de nous entraîner dans un marasme général de désespoir et de dégoût devant un fait historique certain, la perte de la guerre de 1918, nos « pères » ont tenté de nous faire aimer *« notre histoire »*. Ce n'était pas facile : nous étions entourés du cliquetis des armes, du vacarme des cris de haine et de revanche, venus « de la droite comme de la gauche ».

Un enfant est-il plus proche d'une métaphysique que d'une réalité criminelle ? Probablement. Il cherche, intuitivement, à se préserver de la violence, des menaces, des tueries ; et cela tout simplement parce qu'il doit croire en l'amour de la vie qui, seul, l'aidera à subsister, à sauver son être vivant tout entier. L'enfant ou l'adolescent allemand serait-il différent des autres enfants du monde ? Non, à condition de l'aider dans son amour de la vie et de tout ce qui est vivant.

Le rêve d'un sauveur

Quelques « pères » restés intègres nous ont sortis du vacarme des années 20-30. A l'endroit où j'ai vécu. Pour nous sauver, on a négligé de nous dire la « vérité historique », incontestable, la ruine, le désastre, la honte d'une défaite totale, à la fois économique et morale ! Alors, un jour, lorsque j'avais onze ans, notre professeur d'histoire nous a conduits à un endroit sacré de l'histoire allemande, au gigantesque monument de Frédéric Barberousse, situé dans la montagne légendaire du Kyffhäuser, en Saxe centrale. C'est ici, dans une salle de roche obscure, que repose l' « empereur des Romains, du Saint-Empire de la nation germanique ». L'empereur était assis sur un immense fauteuil en pierre taillée et sa barbe traversait la pierre tellement elle était longue et vigoureuse. Il se réveillera un jour, disait la légende. Est-ce qu'il était vraiment là ? Est-ce que notre imagination nous trompe ? Vous le voyez bien, disait notre professeur : oui, il est là et il attend le réveil.

Silencieux, frémissants de peur et d'émoi, nous avons entouré le fauteuil géant. Notre professeur nous a parlé des exploits fabuleux, pacifiants, courageux, désintéressés et vertueux du dernier des grands empereurs germaniques, dont la domination s'étendait jusqu'à la Sicile. Barberousse est devenu pour nous, enfants, un mythe, une légende. Il nous a semblé qu'il était un héritier de Charlemagne.

Notre regard sur l'histoire a été celui d'enfants qui s'accrochent à « une » vérité, celle des historiens allemands. Élevés dans une région luthérienne de la Saxe centrale, nous avons eu le regard attiré par le fait que les empereurs consacrés à Aix-la-Chapelle représentaient des personnages en avance sur leur époque, libérés d'une papauté attachée à trop de traditions. Ne parlait-on pas autour de nous d'émancipation ? De tolérance, d'universalité de la culture ?

Charlemagne, roi franc, n'était-il pas d'origine germanique ? Le royaume des Francs ne s'étendait-il pas jusqu'à notre rivière, la Saale, au sud de la Thuringe ? Les ruines des châteaux forts sur la Saale ne témoignaient-elles pas de la splendeur des barons francs de Charlemagne ?

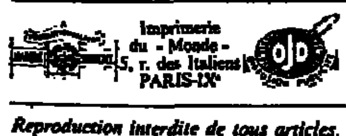
Comment aurions-nous pu, nous enfants nourris de légendes d'un autrefois merveilleux devant un présent lamentable et triste, ne pas rêver d'un « sauveur », envoyé un jour par Dieu ? Falsification de l'histoire ? Interprétation subjective de l'histoire ? Métaphysique de l'histoire ? Où est « la » vérité ?

Jamais, pendant toute ma jeunesse, je n'ai entendu parler de la venue d'un « Führer », d'un « chef » — mais seulement d'un « réveil de Barberousse » !...

(*) Médecin d'origine allemande établi en France.

RECTIFICATIF. — Une coquille a fait parler un de nos lecteurs, M. Fornet, d'une lettre de Chopin en date de 1884 (*le Monde* du 14 janvier), il s'agissait évidemment de 1834.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

I.S.S.N. : 0395-2037.

Le relativisme en histoire

(*Suite de la première page.*)

Il est banal d'avancer que la guerre du Péloponnèse préfigure d'innombrables conflits ultérieurs, jusqu'à celui qui oppose aujourd'hui l'Est à l'Ouest, et l'auteur se garde bien d'y insister. Mais qui sait, par exemple, que la reconstruction de Jérusalem et le regroupement des juifs en Palestine par Néhémias, en 445 avant J.C., annoncent de manière saisissante le mouvement sioniste contemporain ?

Tout empire périra est d'une trop grande richesse factuelle pour qu'on puisse prétendre le résumer, même en s'en tenant à son seul fil conducteur. Duroselle a choisi, quitte à encourir au passage le reproche d'enfoncer quelques portes ouvertes, de décrire scrupuleusement les agents des relations internationales, en commençant par le principal : l'homme, pour arriver au moins efficace : les organisations, avant de passer en revue les mécanismes d'élaboration des décisions, la manière dont s'assemblent et se défont, s'opposent et se conjuguent les forces en présence. Notons tout de même que c'est pour lui l'occasion de mesurer l'importance relative des facteurs psychologiques, des tempéraments, des hasards, des erreurs, des idéologies, des données spatiales, démographiques, économiques, culturelles, et même des catastrophes naturelles, dont le poids ne doit pas être sous-estimé sur des événements récents comme l'indépendance du Bangladesh, la révolution éthiopienne, ou le drame afghan. Mais c'est surtout sur les « recettes » que l'auteur préconise que l'on voudrait attirer l'attention.

Il est capital, si l'on veut s'occuper, à quelque titre que ce soit, de relations internationales, nous dit Duroselle, de disposer d'une information globale, supposant elle-même l'esprit de finesse — bien plus que celui de géométrie, — une vaste culture générale — celle-ci étant de toute façon *« essentielle pour tous les hommes détenant une parcelle de pouvoir »* — et une grande expérience. On risque, à défaut, les pires déboires. Il faut aussi faire preuve d'initiative et d'imagination. L'auteur, à ce propos, cite Lüdendorf : *« L'offensive seule apporte la décision. »* Il aurait pu citer également Foch : *« La défensive passive conduit immanquablement à la défaite. »* Suivent deux conseils d'une extrême actualité : *« On ne doit jamais livrer une chose contre un sentiment... Puisque, entre Etats, le marchandage est de rigueur, il faut en suivre les règles. »* Mais en même temps, il faut s'employer à tempérer la méfiance entre les Etats : *« Le respect de la parole donnée n'est pas seulement une question d'honneur. Il est aussi lié à l'intérêt. »* Voir Stresemann, qui dirigea la diplomatie de la République de Weimar, et tout ce qu'il sut obtenir pour son pays en appliquant les clauses du traité de Versailles, tout en en demandant sans relâche la révision. Du jour où l'on admet qu'on n'a pas nécessairement à tenir ses engagements, quelle sorte d'ordre mondial imaginer ?

De toute façon, hélas ! la guerre est, sans doute une donnée permanente de l'histoire, comme la recherche du pouvoir et de la puissance un trait permanent de la nature humaine. C'est Salluste, sauf erreur, qui parlait déjà de la *libido dominandi*. Et pourtant, chacun le sait, la domination porte en elle sa propre destruction. Tout empire, quelles que soient ses dimensions, est condamné à périr ; quand ce ne serait que du fait de ce que Duroselle appelle *« l'inflexible apparition au sein même de la population dominante dans un système rigide de la conscience que cette rigidité est insupportable »*. Le livre a été écrit bien avant qu'éclate le drame polonais. Cet avertissement, sur lequel il se conclut, n'en est que plus d'actualité.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Jean-Baptiste Duroselle, *Tout empire périra*. Publications de la Sorbonne, 357 pages. 60 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

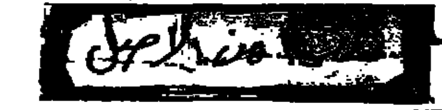
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde
AMÉRIQUES
Le maire de New-York une « sinistre magouille »

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le « nouveau fédéralisme » que propose M. Reagan va à l'encontre d'un demi-siècle de centralisation

De notre correspondant

Washington. — Un grand débat national s'est ouvert aux Etats-Unis sur les projets de décentralisation de M. Reagan. L'ironie veut que ce « nouveau fédéralisme » — officiellement baptisé « nouvelle association » — coïncide avec le centenaire de Franklin Roosevelt (1), créateur du New Deal et promoteur d'un renforcement du pouvoir central. Ce n'est pas pour déplaire au président actuel qui se compare volontiers à son célèbre prédécesseur, même si c'est pour en prendre le contre-pied.

L'idée de base de M. Reagan, exposée dans son message sur l'état de l'union (*le Monde* du 28 janvier), est que les citoyens ont perdu le contrôle de leur vie sociale. Ils se heurtent quotidiennement à une série de réglementations, décidées loin d'eux, dans ce gigantesque bureau appelé Washington. Beaucoup d'activités seraient moins coûteuses et répondraient davantage aux besoins de la population, estime le président, si elles étaient administrées au niveau local. On reviendrait ainsi à l'esprit des « Pères fondateurs », qui avaient eu assez de mal à se débarrasser de la couronne britannique, pour ne pas confier leur sort à un autre pouvoir non moins lointain.

Les grandes lignes du projet de loi que le Congrès recevra au printemps, sont déjà connues. Le gouvernement fédéral propose de prendre entièrement à sa charge l'aide médicale, actuellement partagée avec les Etats. Il leur remettrait en revanche deux autres grands programmes sociaux, l'assistance aux familles défavorisées et la distribution des bons alimentaires gratuits ainsi qu'une quarantaine d'autres activités concernant l'enseignement, les transports, les services communautaires... Ces activités représentent 47 milliards de dollars en 1982, soit 6 % du budget des Etats-Unis.

Selon M. Reagan, le transfert pourrait se faire par étapes de 1984 à 1991. Les Etats n'auraient financièrement rien à perdre ni à gagner parce qu'à leurs nouvelles charges correspondraient de nouveaux revenus. Ils lèveraient en particulier certaines taxes sur le tabac, l'alcool, le téléphone et même l'essence, qui sont actuellement du ressort fédéral.

Les réactions à ce projet sont aussi nombreuses que variées. Elles reflètent les difficultés de la conjoncture économique, mais aussi un débat vieux de deux cents ans. Car toute l'histoire des Etats-Unis a été marquée par les rapports conflictuels entre des pouvoirs locaux et une autorité centrale. « *Notre gouvernement national finira-t-il par se limiter à la fabrication des billets de banque, des timbres et des missiles ?* » demandait récemment à Washington, Mme Helen Boosalis, qui présidait une conférence des maires. Simple slogan, car la réalité est tout autre.

On l'oublie trop souvent : ce pays n'est pas gouverné à deux niveaux — Washington et les Etats — mais à trois. Une série de pouvoirs locaux (municipalités, comtés, districts, etc...) dotés de neuf millions et demi de fonctionnaires, prennent en charge des activités aussi essentielles que le maintien de l'ordre, la justice, l'administration des écoles ou la levée des impôts. Washington passe parfois au-dessus des Etats pour subventionner et contrôler directement ces « gouvernements locaux »

L'autonomie des cinquante Etats n'est plus à vanter. Chacun possède son Congrès, sa Cour suprême, son gouverneur... Et chacun est tenté de se prendre pour une Amérique en miniature même s'il n'a ni diplomatie ni indépendance financière. On calque Washington, jusque dans le folklore : au Capitole de Denver (Colorado) il existe une exposition des costumes de toutes les « first ladies » locales (les épouses des gouverneurs) qui se sont succédé depuis deux siècles.

Constitutionnellement, la Fédération existe grâce aux Etats et non à l'inverse. Mais la dépendance des Etats à l'égard de Washington n'a cessé de croître. Cela parce que ces entités ne pouvaient se passer d'une coordination centrale (pour le commerce par exemple à partir de 1824), soit parce qu'elles ne pouvaient ou ne voulaient pas faire face à des besoins nationaux. L'Amérique ne s'est débarrassée de l'esclavage que par une guerre civile. Elle ne devait sortir de la grande dépression des années 30 que par un plan d'assainissement national. Plus récemment, c'est Washington qui a imposé à des Etats conservateurs une série de mesures sociales ou concernant les « droits civils ».

La véritable centralisation remonte à un demi-siècle et n'a cessé de s'accentuer depuis. Il y a eu le New Deal dans les années 30, les mesures sociales dont « la Grande Société » dans les années 60 puis la multiplication des réglementations fédérales. Quelques petits pas en arrière — c'est la réforme fiscale de 1972 (« Revenue Sharing Act ») — n'ont nullement permis de renverser la vapeur.

Il y a vingt ans, les subventions fédérales représentaient 13 % du budget des Etats-Unis et des « gouvernements locaux ». On frôle aujourd'hui les 23 %. Et cet argent est dépensé de moins en moins librement : les subventions fédérales diminuent alors qu'augmentent les crédits destinés à des programmes déterminés.

La « nouvelle association » de M. Reagan va plus loin que le « nouveau fédéralisme » proposé en août 1969 par M. Nixon et resté sur le papier. Il ne s'agissait, à l'époque, que de définir certains objectifs nationaux et de laisser les Etats les appliquer à leur guise. Le président actuel mise sur le ressentiment de beaucoup d'Américains à l'égard de Washington. Cela n'empêche pas son projet de susciter de sérieuses inquiétudes. On peut les classer sous quatre rubriques :

1) *Le pouvoir fédéral cherche-t-il à équilibrer son budget aux dépens des Etats et des pouvoirs locaux ?* La Maison Blanche jure que non, faisant valoir que les coûts de l'aide sociale (censés revenir à Washington) évoluent plus vite que ceux des programmes sociaux qui doivent être décentralisés. Tous les Etats, toutes les grandes municipalités, sont en train de faire leurs comptes pour voir s'ils sortiraient gagnants de ce transfert. Le Minnesota, par exemple, estime que cela lui rapporterait 90 millions de dollars, mais l'Ohio en perdrait 400 millions, alors qu'il a déjà un déficit de 1 milliard dans son budget 1982.

2) *Ne va-t-on pas accentuer des disparités et même en créer de nouvelles ?* Avec le nouveau système, l'aide médicale de base serait la même pour tous les Américains. Mais les programmes que le président veut livrer aux Etats — comme la distribution de bons alimentaires à vingt-deux millions de personnes — risquent d'être supprimés ici ou là sous la pression des contribuables locaux. On aurait alors des Etats charitables et d'autres qui ne le seraient pas. « *Est-ce que les gens tombent malades également mais ont faim de manière inégale ?* », demande le *New York Times*. M. Reagan évite de ressortir son vieil argument selon lequel il est toujours possible de « *voter avec les pieds* », c'est-à-dire de changer de lieu de résidence.

3) *Les Etats sont-ils qualifiés pour prendre en charge des programmes aussi complexes que l'aide alimentaire ?* Le président souligne que les bureaucraties locales se sont améliorées au point de dépasser parfois en qualité celles de la capitale fédérale. Ce n'est pas l'avis de M. Gregg Easterbrook qui note dans la revue *The Washington Monthly* que les Etats sont souvent une caricature de la Fédération. Chez eux, tout augmente plus vite : le nombre des fonctionnaires, les dépenses, le gâchis et même la fraude. Quant aux municipalités, elles craignent d'être moins bien comprises et moins aidées par leur propre Etat que par le pouvoir central. Avec des subventions réduites, on risque d'assister à une dangereuse concurrence entre le centre des villes — souvent occupé par des gens de couleur aux faibles revenus — et les banlieues blanches.

4) *Les Etats-Unis peuvent-ils se permettre le luxe d'un retour en arrière ?* L'eau, par exemple, devient un bien précieux, une richesse nationale qui nécessite une gestion unifiée. « *Nous devons forger une nouvelle unité pour affronter la concurrence étrangère,* ajoute M. Edmund Brown, gouverneur de la Californie. *Il nous faut un consensus national, non une société cassée en cinquante morceaux.* »

M. Reagan doit affronter une cinquième critique, qui est un véritable procès d'intention. On le soupçonne, en effet, d'une manœuvre de diversion pour faire oublier la conjoncture économique et les coupes budgétaires. « *Comment les Etats et les municipalités l'oublieraient-ils, eux qui ont vu leurs subventions diminuées de 15 % en dollars constants entre 1981 et 1982 ? Les administrateurs locaux se sont souvent rencontrés ces derniers mois. Ils ont même réussi — ce qui est nouveau — à coordonner leurs positions et à se faire entendre collectivement à la Maison Blanche. Séduits ou non par la « nouvelle association » de M. Reagan, ils savent qu'elle ne peut résoudre en aucune façon leurs problèmes immédiats.* »

ROBERT SOLÉ.

(1) Franklin Roosevelt est né le 30 janvier 1882.

Le maire de New-York : une « sinistre magouille »

De notre correspondante

New-York. — Développant, lundi 8 février, devant la presse étrangère, quelques-uns des aphorismes qui l'ont rendu célèbre, M. Edward Koch, e maire démocrate de New-York, a déclaré que le « *nouveau fédéralisme* » cher à M. Reagan est une « *sinistre magouille* » destinée à faire porter la responsabilité de la crise économique fédérale aux élus locaux.

Le nouveau budget du président va peser non seulement sur les plus démunis, mais aussi sur la classe moyenne, estime M. Koch, qui y voit, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, un signe d'espoir pour les démocrates : contrairement aux vrais démunis, cette classe moyenne va aux urnes. « *Si nous faisons bien notre travail d'élus,* dit M. Koch, *nous prouverons facilement que les réductions d'impôts incluses dans le budget de M. Reagan ne peuvent se faire qu'au détriment des services publics.* »

M. Koch a indiqué, au passage, que le gouvernement fédéral, qui avait déjà supprimé 460 millions de dollars de subventions à New-York, en 1981, s'apprête à reconduire sa décision pour cette année. Principaux organismes touchés par ces mesures : les services médicaux et l'aide sociale pour une ville qui compte huit cent mille assistés. « *Comment le gouvernement fédéral, qui est responsable de l'augmentation du chômage, de l'inflation et du maintien des taux d'intérêt à un niveau aussi élevé, a-t-il l'audace de se désintéresser des principales victimes de la crise qui en résulte ?* », a tonné M. Koch.

Et le maire a tracé les grandes lignes de la nouvelle approche qu'il souhaite voir adopter par son parti : « *Les démocrates ne doivent plus être le « parti des pauvres » opposé au « parti des riches » que serait le parti républicain. Tous les Américains souhaitent sortir de la pauvreté : nos électeurs veulent appartenir à une formation qui s'occupe des intérêts des pauvres. Mais aussi de la classe moyenne. Les Américains n'ont pas voté massivement pour M. Reagan en 1980 parce qu'ils étaient massivement devenus républicains, mais pour donner une leçon aux démocrates : pour leur montrer que ce qui avait été bon pour le pays pendant ces vingt dernières années est dépassé.* »

N. B.

Canada

UN COLLOQUE SUR LE QUÉBEC

Quel avenir pour la Belle Province ?

La lettre de vingt lignes par laquelle la reine Elizabeth répondit négativement fin 1981 à la missive de trois pages de M. René Lévesque, premier ministre du Québec, lui demandant de surseoir à l'exécution du « rapatriement » du document qui sert de Constitution au Canada, consacrait la défaite du Québec, le 5 novembre, face au front uni des neuf autres provinces. Le projet fédéral de M. Trudeau, qui fait retourner au Canada l'Acte d'Amérique du Nord britannique de 1867, assorti d'une procédure d'amendement et d'une charte des droits, l'emporte alors sur les objections québécoises. Le dernier mot est-il dit pour autant ? C'est la question qui fut au cœur du colloque organisé le 8 février sous les auspices conjoints du Centre d'analyse comparative des systèmes politiques (Paris-I) et de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales (Paris-II). Présidées le matin par M. François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, et l'après-midi par M. Jacques Robert, président de ladite université, les séances, qui firent salle comble, offrirent des exposés et des débats aussi nourris que variés. On ne saurait dire cependant qu'il s'en dégage un point de vue général.

Par exemple, pour M. Gerald A. Beaudoin, professeur de droit constitutionnel à l'université d'Ottawa : « *Rien n'est jamais terminé sur le plan constitutionnel* », et le Québec, « *qui a toujours été un moteur puissant dans l'évolution constitutionnelle du Canada* », depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle, devra simplement « *apprendre le jeu des alliances et des blocs le plus propre à lui assurer la réalisation de son destin spécifique* ».

Mais, pour M. David Latouche, professeur à l'université de McGill, ces consolations ne sont pas de mise. Le Québec a perdu la partie parce qu'il a depuis longtemps perdu l'initiative en matière de révision constitutionnelle. Mais pas seulement en ce domaine. Plus le temps passe, plus nombreux sont les acteurs qui apparaissent sur la scène politique et plus le Québec se « marginalise ». D'où les ambiguïtés et les retournements en chaîne : « *Qu'après avoir mis le parti québécois au pouvoir (en 1976), s'en être montrés très satisfaits — du moins à ce que révélaient les sondages, — les Québécois aient ensuite refusé au référendum d'appuyer le principal élément du programme de ce parti, sa raison d'être, constitue un paradoxe dont on choisira d'être fier ou embarrassé, selon son option politique.* » Autre contradiction bien connue : aux élections générales, le Québec vote massivement pour le parti libéral de M. Trudeau (le parti québécois s'effaçant), lequel est l'ennemi intime de M. René Lévesque — réélu triomphalement par les mêmes Québécois en 1981.

Il n'est donc pas outré de se demander : que veulent vraiment les Québécois et quel prix acceptent-ils de mettre pour la réalisation de leurs objectifs ? Ils ont dit non à la « souveraineté-association ». Aujourd'hui, ils s'alarment des menaces que pourraient faire peser sur les prérogatives qu'ils détiennent la future Constitution canadienne te ses annexes. Demain, vont-ils faire la grève de la participation constitutionnelle et se réfugier dans un isolement qui accentuera encore leur statut minoritaire ? Aucun des intervenants à ce colloque n'avait de réponse toute faite à ce problème. Peut-être, comme l'a suggéré le professeur Maurice Duverger, qui ouvrit et conclut le colloque, parce que les Québécois n'ont jamais envisagé sérieusement la rupture avec un Canada qui leur apporte confort moral et prospérité. La « révolution tranquille » aurait-elle donc été un leurre ? Il n'y a pas de révolution sans douleur. — A. C.

ASIE

Cambodge

Les troupes vietnamiennes ont repris leur offensive contre des bases des Khmers rouges

De notre correspondant

Bangkok. — Un avion vietnamien a dû atterrir en catastrophe, jeudi 11 février, dans un champ de manioc, près de Sakeo, à l'intérieur du territoire thaïlandais, à environ 50 kilomètres de la frontière cambodgienne. Treize militaires étaient à bord de ce bimoteur de fabrication soviétique, Antonov-26. L'un d'eux a été tué, deux autres sont grièvement blessés. (Nos dernières éditions du 12 février.)

Selon la version donnée par les Vietnamiens, l'appareil reliait Phnom-Penh à Ho-Chi-Minh-Ville, mais une mauvaise visibilité et une panne de certains instruments de bord expliquent, selon eux, qu'il se soit égaré en territoire étranger. Repéré par radar sitôt franchi la frontière, l'Antonov-26, qui ne transportait pas d'armes, avait été pris en chasse par l'aviation thaïlandaise. Pour quelles raisons s'est-il posé en catastrophe ? Y a-t-il été contraint par ses poursuivants ? Etait-il à court de carburant ou volait-il à trop basse altitude ?

Cette « bavure » n'est pas unique en son genre. La Thaïlande et le Kampuchéa n'ont jamais cessé de s'accuser réciproquement de violations de souveraineté sur terre, sur mer et dans l'espace.

L'incident de l'Antonov-26 se produit au moment où, à la faveur de la saison sèche, les troupes vietnamiennes ont repris, avec plus de vigueur que jamais, leur offensive de harcèlement contre les bases des Khmers rouges, installées le long de la frontière thaïlandaise. A la mi-décembre, les forces « polpotistes » avaient subi de lourdes pertes lorsque l'armée de Hanoï avait attaqué une de leurs bases, aux confins du Cambodge, du Laos et de la Thaïlande. Aujourd'hui, de durs combats continuent, notamment au sud d'Aranya-Prathet, dans la région du Phnom-Malai.

Les troupes vietnamiennes semblent avoir l'initiative sur le terrain et y marquer des points. Elles campent maintenant à 5 kilomètres de la frontière thaïlandaise, alors que, les années précédentes, elles en étaient éloignées de 15 kilomètres. Le corps expéditionnaire que Hanoï entretient au Kampuchéa — entre 150 000 et 180 000 hommes — est davantage concentré à l'ouest du pays, à proximité des zones contrôlées par les maquis khmers rouges et nationalistes. Il ne paraît pas, aux yeux de nombreux observateurs, que les Khmers rouges aient, aujourd'hui, plus de 25 000 hommes en armes au lieu de 40 000 à 50 000 dans les précédentes estimations. Des témoignages concordants laissent entendre que le moral des troupes serait assez bas. Les « polpotistes » auraient beaucoup de mal à enrôler de nouvelles recrues, voire à se faire obéir de la population, qui vit dans les zones dites « libérées », sans employer la manière forte.

JACQUES DE BARRIN.

● *Les pays donateurs*, réunis jeudi 11 février, à New-York, ont promis de fournir, au *total*, 7,8 millions de dollars au programme d'aide humanitaire des Nations unies au peuple cambodgien (*le Monde* du 12 février). D'autres contributions sont attendues d'ici leur prochaine réunion en mai. Le représentant du secrétaire général de l'ONU chargé de coordonner les missions humanitaires au Cambodge, Sir R. Jackson, a précisé que l'assistance est surtout nécessaire pour renouveler les stocks alimentaires. Les contributions annoncées sont très inférieures aux budgets des opérations de secours. Le représentant des Etats-Unis a déclaré que son pays était disposé à verser 30 % des contributions réclamées par le programme alimentaire mondial au Cambodge mais que l'U.R.S.S. et ses alliés devraient participer pour plus de la moitié au financement de ces opérations. — *(A.F.P.)*

Bangladesh

Le président Sattar dissout son gouvernement dont l'intégrité était mise en cause

Le chef de l'Etat, M. Abdus Sattar, a procédé, jeudi 11 février, à la dissolution de son gouvernement et annoncé, la formation, vendredi, d'un nouveau cabinet. Dans une déclaration à la radio et à la télévision, il a indiqué que cette décision était un « *premier pas* » et était justifiée par l'ampleur du mécontentement populaire, l'honnêteté et l'intégrité de certains des ministres démis ayant été mises en cause.

Formé le 27 novembre 1981, une dizaine de jours après la victoire de M. Sattar à l'élection présidentielle, le gouvernement dissous comptait quarante-deux membres. Le nouveau cabinet ne compte plus, « *dans un souci d'efficacité* », que seize membres (neuf ministres et sept secrétaires d'Etat), qui ont prêté serment vendredi 12 février. Il ne comprend pas, notamment, l'ancien premier milstre, M. Chah Azizur Rahman, et les anciens ministres des affaires étrangères et de l'information. En revanche, sur les sept nouveaux secrétaires d'Etat, deux sont des nouveaux venus au gouvernement ; le colonel à la retraite Oli Ahmed, proche collaborateur du président assassiné Ziaur Rahman, et M. Faizul Haq, fils de l'ancien leader bengali Fazul Haq, tous les deux membres du parlement.

La décision présidentielle est intervenue après qu'une crise eut agité le parti national du Bangladesh, pendant plusieurs semaines, et quatre jours avant l'ouverture d'une session parlementaire que menaçaient de boycotter les députés de la formation dirigeante opposés à l'équipe gouvernementale dissoute. Plusieurs membres de celle-ci étaient, notamment, accusés de corruption. Le président Sattar avait récemment répondu à cette campagne en limogeant quelques hauts responsables et de nombreux fonctionnaires soupçonnés d'avoir tiré un profit personnel sur les opérations d'assistance internationale, notamment américaine.

D'autre part, au début de la semaine, une personne soupçonnée de plusieurs crimes avait été arrêtée au domicile de l'un des ministres, et l'opposition avait demandé la démission de celui-ci. Durant sa campagne électorale, M. Sattar avait promis de constituer un gouvernement « propre ». Le fait qu'il ait précisé que la dissolution n'était qu'un « premier pas » pourrait laisser entendre que d'autres mesures seront prises par la suite.

L'annonce de cette mesure avait été précédée d'une réunion du conseil de sécurité nationale, formé début janvier, pour répondre au souci de l'armée de jouer un rôle accru dans les affaires publiques. Ce conseil, présidé par M. Sattar, comprend les chefs des trois armes (le général H. M. Ershad, le vice-amiral M. A. Khan et le vice-général de corps aérien Sultan Mahmud), le vice-président M. N. Huda et le premier ministre, M. Shah Azizur Rahman. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

EUROPE

Belgique

Vingt-sept personnes ont été blessées au cours d'affrontements entre la police et des ouvriers sidérurgistes

De notre correspondant

Bruxelles. — Le siège de la C.E.E., carrefour Schuman à Bruxelles, et les rues voisines avaient l'allure d'un champ de bataille, après les affrontements entre la police et six mille à sept mille ouvriers sidérurgistes, le jeudi 11 février. Vingt-deux policiers et cinq manifestants ont été blessés.

Les sidérurgistes étaient venus de Liège et de Charleroi pour protester contre les réserves de la Commission européenne à l'égard du plan de restructuration de l'entreprise Cockerill-Sambre. Le président du parti socialiste, M. Guy Spitaels, celui du parti communiste, M. Van Geyt, ainsi que les dirigeants des syndicats ont pris la tête de la manifestation, qui bloquait le centre de Bruxelles à une centaine de mètres du cabinet du premier ministre, à la limite de la « zone neutre » où tout rassemblement est toujours interdit. Calme au départ, le cortège avec les drapeaux rouges du syndicat socialiste, et verts du syndicat chrétien, s'est rapidement animé et les barrages de la gendarmerie ont été forcés. Deux cents manifestants ont alors pénétré dans l'immeuble de la Commission, à proximité du bureau du président de la C.E.E., M. Gaston Thorn.

Alors qu'à l'extérieur la foule hurlait : « *On va casser tout le bazar* », une délégation de sidérurgistes était reçue par M. Thorn et lui remettait un tract résumant les griefs des « métallos » : « *Depuis 1978, des études ont été menées aboutissant à des plans successifs de restructuration de la sidérurgie. Depuis 1978, près de sept mille emplois ont été perdus à Liège et à Charleroi. Depuis 1978, les travailleurs de Liège et de Charleroi attendent que les investissements promis soient réalisés et que les moyens financiers soient enfin débloqués pour rendre l'entreprise compétitive. Or, depuis 1978 nous assistons à une partie de ping-pong entre les banques, le gouvernement et la C.E.E., reportant l'application des décisions convenues.* »

Après l'entretien M. Thorn a déclaré qu'il comprenait l'impatience des travailleurs, mais que des plans précis de sauvetage n'existaient que depuis juin 1981. « *La commission a respecté tous ses engagements*, a-t-il dit. *J'ai pris l'engagement de ne pas tergiverser. La négociation ultime aura lieu d'ici quinze jours.* »

Les manifestants ont ensuite rejoint leurs cars à destination de Liège et Charleroi non sans bombarder les forces de l'ordre d'objets divers.

PIERRE DE VOS.

Espagne

Le procès du lieutenant-colonel Tejero et de trente-deux autres putschistes commencera le 19 février

De notre correspondant

Madrid. — Le conseil de guerre contre les auteurs de la tentative de putsch du 23 février 1981 s'ouvrira le 19 février prochain, à peu près un an jour pour jour après l'invasion du Congrès des députés par le lieutenant-colonel Tejero et ses gardes civils. L'annonce en a été faite à l'issue de la réunion, tenue le 11 février, par le Conseil suprême de justice militaire, la juridiction militaire la plus élevée du pays, devant laquelle se déroulera le procès.

Les accusés (trente-deux militaires et un civil) ont commencé à être transférés au service géographique de l'armée, près de Madrid, où auront lieu les sessions, qui seront publiques. On s'attend que le procès dure une quarantaine de jours au moins. La lecture résumée du rapport du juge d'instruction, qui comporte environ treize mille pages, prendra à elle seule un jour et demi. Les avocats de la défense utiliseront sans doute toutes les ressources de la procédure pour allonger encore la durée de ce procès, qui constitue une épreuve délicate pour le régime démocratique.

Soixante-neuf personnes, dont une majorité de militaires, seront appelées à témoigner. Parmi elles figure le lieutenant-général José Gabeiras, qui était à l'époque chef de l'état-major de l'armée de terre. Un des dirigeants du parti socialiste, M. Enrique Mugica, se trouve, lui aussi, parmi les témoins, apparemment en raison d'un déjeuner qu'il avait eu, trois mois avant la tentative de putsch, avec l'un des principaux accusés, le général Armada. En revanche, plusieurs officiers, qui avaient été associés de près à la proclamation de l'état d'urgence à Valence, le soir du 23 février, par le lieutenant-général Milans Del Bosch, ne seront pas appelés à témoigner. Tel est le cas, entre autres, du lieutenant-général Caruana, aujourd'hui capitaine-général de la région de Saragosse.

Le procureur, le général José Manuel Claver, vient de remettre l'acte d'accusation au tribunal. Il demande trente ans de réclusion pour les trois principaux protagonistes de la tentative de putsch, les lieutenants-généraux Milans Del Bosch et Armada et le lieutenant-colonel Tejero, et des peines de prison variant entre un an et demi et vingt ans pour les autres accusés. Le texte intégral de l'acte d'accusation relatant le cours des événements des 23 et 24 févriner 1981 a filtré dans la presse, ce qui a provoqué un vif mécontentement dans les milieux proches des accusés.

THIERRY MALINIAK.

Yougoslavie

Amnesty International s'inquiète de l'augmentation du nombre de prisonniers d'opinion

Dans un rapport rendu public ce mercredi 10 février (1), Amnesty International s'inquiète de l'augmentation du nombre de prisonniers d'opinion en Yougoslavie. Elle remarque que selon les statistiques officielles le nombre de prisonniers politiques a presque doublé de 1979 à 1980, où l'on en a compté cinq cent cinquante-trois. Depuis lors, le nombre a encore augmenté. Plus de huit cents personnes appartenant à l'ethnie albanaise ont été condamnées après les manifestations nationalistes de 1981 au Kosovo.

Le rapport cite quelques cas précis.

Le docteur Marko Veselica, ancien membre éminent de la Ligue des communistes, et syndicaliste, a été condamné à onze ans de prison en septembre 1981 après avoir été interviewé par un journaliste étranger. Il était accusé d'avoir faussement présenté les conditions de vie en Yougoslavie ainsi que d'être en contact avec des émigrés dans un but hostile à l'Etat.

Le Père Nedjo Janjitch, prêtre orthodoxe serbe, purge une peine de quatre ans et demi pour avoir chanté des « chants nationalistes » au cours d'une réception privée donnée à l'occasion du baptême de son fils.

Dobroslav Paraga, vingt ans, était étudiant en droit à Zagreb et participait à la collecte de signatures pour une pétition demandant au gouvernement l'amnistie des prisonniers politiques. Il a été arrêté sans mandat et déclara plus tard avoir été privé de nourriture pendant cinq jours, lors de son interrogatoire par la police, avec menaces de mort. Il a signé alors une confession qu'il rétracta par la suite. Des preuves qui montreraient, selon les autorités, qu'il était en contact avec un émigré et aurait participé à des actes de « propagande hostile » auraient été trouvées chez un de ses amis. Cet ami a également été arrêté et, d'après la police, se serait suicidé trois jours après. Dobroslav Paraga purge actuellement une peine de cinq ans de prison.

Le rapport comprend une description des lois en vertu desquelles sont condamnés les prisonniers politiques — souvent en contradiction avec les pactes internationaux de défense des droits de la personne auxquels la Yougoslavie a souscrit. Il fait état de procès politiques où les témoins de la défense sont souvent exclus, de conditions de détention qui mettent en péril la santé du prisonnier et de problèmes de réinsertion auxquels sont confrontés certains des prisonniers libérés.

Amnesty International se préoccupe également des travailleurs immigrés qui ont été arrêtés à leur retour en Yougoslavie. Sont mentionnées particulièrement six personnes, condamnées pour « propagande hostile », ou accusées d'avoir été en contact avec des organisations d'émigrés. Il s'agit de MM. Jovo Ilitch, Ivan Zelember, Milorad Joksimovitch, Tomislav Saritch, Nikola Jagar, Anton Filcitch.

(1) Le rapport *Yougoslavie : les prisonniers pour délit d'opinion* sera disponible dans sa version française à la fin du mois de février.

République démocratique allemande

De nouvelles possibilités de visites en République fédérale seront accordées aux Allemands de l'Est

De notre correspondant

Bonn. — Les autorités est-allemandes ont annoncé le jeudi 11 février que des allégements de la législation sur la circulation des personnes entre les deux Etats allemands permettraient à un plus grand nombre d'Allemands de l'Est de rendre visite à leur famille en République fédérale.

Depuis 1972 les Allemands de l'Est peuvent demander à se rendre en R.F.A. à l'occasion d'une naissance d'un décès, d'un mariage ou d'une maladie grave touchant un frère, un enfant ou un petit-enfant. A cette liste d'événements, les autorités est-allemandes viennent d'ajouter les baptêmes, confirmations, premières communions et les anniversaires de mariage.

Il ne s'agit pas d'un droit : les demandes d'autorisation, comme par le passé, seront appréciées cas par cas. Au cours des dernières années le nombre des visites en R.F.A. a décliné d'une façon régulière : de 48 600 en 1970 il est tombé à 40 450 en 1980 et à 37 000 l'année dernière.

Bien des critiques avaient été adressées au chancelier Schmidt parce qu'il y a deux mois, il était revenu « *les mains vides* » de sa visite auprès de M. Honecker. Aujourd'hui, il peut soutenir que son voyage n'a pas été inutile.

La R.D.A. de son côté entend sans doute faciliter les négociations avec Bonn en vue de renouveler le crédit sans intérêt que la R.F.A. lui accorde pour encourager le commerce inter-allemand. Tout en évitant l'apparence d'un quelconque « chantage », on a néanmoins fait comprendre de façon très claire, à Bonn, que le renouvellement du crédit annuel de 850 millions de marks serait lié à l'octroi, par la R.D.A., de quelques allégements d'ordre humanitaire.

Il s'agit d'autre part pour Berlin-Est de détourner la République fédérale d'une politique de durcissement ou de sanctions à l'égard des pays du bloc socialiste après la crise polonaise. La R.D.A. veut rappeler d'une façon concrète que les rapports entre les deux Allemagnes, dont Bonn souhaite l'approfondissement, dépendent de l'attitude que la République fédérale adopte d'une façon plus générale dans les relations Est-Ouest.

JEAN WETZ.

LE PASTEUR EPPELMANN CO-AUTEUR D'UNE PÉTITION PACIFISTE A ÉTÉ DÉTENU PENDANT QUARANTE-HUIT HEURES.

Berlin-Est (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le pasteur Rainer Eppelmann, de Berlin-Est, co-auteur d'un appel en faveur du désarmement des deux Etats allemands qui circule actuellement en R.D.A. (*le Monde* du 11 février), a été appréhendé le mardi 9 février et retenu pendant quarante-huit heures dans les locaux de la police. Il ne sera pas poursuivi en justice.

Le pasteur Eppelmann appartient à un groupe de l'Eglise évangélique protestante qui prône l'engagement politique de l'Eglise. Il avait récemment transmis aux autorités la revendication de six mille jeunes gens demandant la création d'un service social pour la paix à côté du service militaire, c'est-à-dire le droit à l'objection de conscience.

Dans l'« *appel de Berlin* », qui circule depuis dimanche dernier en R.D.A. sous forme de pétition, le pasteur Eppelmann et une trentaine d'autres signataires préconisent la dénucléarisation de l'Europe et le retrait des troupes d'occupation du sol allemand, soit environ 400 000 militaires stationnés en R.D.A. et les forces françaises, britanniques et américaines basées en R.F.A.

Turquie

Selon les sources officielles

LE NOMBRE DES PERSONNES ARRÊTÉES OSCILLE ENTRE 31 000 ET 150 000

Ankara, (*A.F.P.*). — Depuis l'intervention militaire du 12 septembre 1980, le nombre des personnes arrêtées s'élève à 24 377, indique l'agence turque Akajans.

Reprenant dans ses grandes lignes le bilan de la lutte antiterroriste présenté fin décembre par le premier ministre M. Bulend Ulusu, l'agence précise que 7 034 autres personnes sont en garde à vue (actuellement de quarante-cinq jours). Elle évoque aussi les 390 plaintes déposées pour fait de tortures et confirme que 115 ont été rejetées. 37 seulement ont donné lieu à l'ouverture de procès mais, sur 65 accusés, 25 sont détenus, 35 restant prévenus libres.

13 anciens parlementaires et 64 dirigeants syndicalistes sont *officiellement* en prison, poursuit l'agence. Les avocats de la centrale Disk, remarquent les observateurs, font état, outre des 52 actuellement jugés à Istanbul, de l'ouverture prochaine d'un second procès où comparaîtront 126 autres dirigeants.

Les autorités, niant l'existence de prisonniers politiques, ces quelque 31 000 personnes ont été arrêtées ou sont en garde à vue « *pour leurs activités terroristes* » ou leur « *tentative de renverser l'ordre démocratique par la lutte révolutionnaire sous couvert de marxisme-léninisme* ».

Ce chiffre ne concerne pas le nombre total de personnes privées de liberté, qui se situe, comme l'a annoncé il y a quelques jours devant l'assemblée consultative l'adjoint au sous-secrétaire d'Etat à la justice, M. Kemalletin Kasifoglu, « *entre 125 000 et 150 000* ».

CENT CINQUANTE AVOCATS FRANÇAIS LANCENT UNE PÉTITION CONTRE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.

Cent cinquante avocats français ont lancé, le jeudi 11 février, une pétition auprès de leurs confrères et des juristes français (1) demandant le rétablissement des libertés fondamentales en Turquie. « *Depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980*, écrivent-ils, *les libertés essentielles sont systématiquement battues en brèche : interdiction de toute activité politique ou syndicale libre, suppression pure et simple des organisations démocratiques, arrestation de leurs militants, recours systématique à la torture, multiplication des procès pour délit de conscience ou d'opinion au cours desquels des milliers de peine de mort sont requises* ». Les signataires insistent sur le fait que ces procès constituent en outre « *un défi aux droit les plus élémentaires à la libre défense et à un procès régulier* ».

(1) Mᵉ Régis de Castelnau, 19, bd Henri-IV, 75004 Paris, ou Mᵉ Frédéric Weyl, 160, rue du Temple, 75003 Paris.

U.R.S.S.

VERS UN DÉNOUEMENT DE L'AFFAIRE DES PENTECOTISTES RÉFUGIÉS A L'AMBASSADE AMÉRICAINE EN 1978 ?

(*De notre correspondant.*)

Moscou. — Les autorités soviétiques ont fait preuve d'une étonnante souplesse à l'égard de la pentecôtiste Lydia Vachtchenko en lui laissant regagner jeudi 11 février l'ambassade américaine à Moscou à sa sortie de l'hôpital où elle était soignée depuis douze jours à la suite d'une grève de la faim commencée dans les locaux de cette ambassade. La jeune femme s'était réfugiée avec ses parents et deux autres pentecôtistes à l'ambassade américaine en juin 1978 dans l'espoir d'obtenir des autorités soviétiques un visa de sortie pour les Etats-Unis afin de pouvoir y exercer librement sa religion interdite en U.R.S.S. Mais elle n'avait pu l'obtenir. Aussi, Mlle Vachtchenko et sa mère avaient commencé à Noël une grève de la faim. Elle s'était affaiblie au point qu'il avait fallu l'hospitaliser.

Jeudi matin, elle est rentrée à l'ambassade en compagnie de son frère Alexandre et de sa sœur Eva venus de Sibérie. Tous trois sont repartis ce vendredi matin pour Tchernigorsk, le village sibérien où vivent encore huit autres frères et sœurs. L'attitude des autorités soviétiques donne à penser qu'un dénouement est peut-être proche dans cette affaire. Le père et la mère ont décidé pour leur part de rester à l'ambassade américaine. — (Intérim.)

AFRIQUE

Tchad

Le rejet du plan de paix

(*Suite de la première page.*)

Prenant acte de ce retournement de situation, l'OUA invite aujourd'hui M. Goukouni Oueddei à se « *réconcilier* » avec son ancien ministre de la défense, qu'il a fait condamner à mort par contumace après avoir, en décembre 1980, fait appel aux troupes libyennes pour le chasser de N'Djamena.

A l'exception, importante il est vrai, du Nigéria, la grande majorité des Africains réunis à Nairobi n'ont jamais caché que leurs sympathies allaient plutôt aux FAN — seul mouvement tchadien à s'opposer à l'intervention libyenne — qu'à la coalition présidée par M. Goukouni Oueddei à N'Djamena.

Même à Paris, on cache mal sa déception à l'égard du président du GUNT, volontiers présenté aujourd'hui comme l'homme des « occasions perdues ».

Pour n'avoir su ni juguler l'offensive des FAN, ni donner quelque substance à la coalition de N'Djaména, M. Goukouni Oueddei est en passe de redevenir, aux yeux des Français, un simple chef de faction, au même titre, par exemple, que M. Acyl Ahmat, son ministre des affaires étrangères qui s'était affaires étrangères, qui s'était prononcé contre le retrait des Libyens et serait prêt, aujourd'hui à de nouvelles alliances.

Si tentant qu'il ait pu paraître l'été dernier, le pari sur M. Goukouni Oueddei n'était pas sans risques. A l'époque, ce dirigeant tenait, en grande partie, son autorité de la protection militaire libyenne. En outre, le mandat du GUNT qu'il présidait — conféré par la conférence de Lagos — était échu depuis le mois de mai. Enfin, il n'a jamais été du ressort de l'O.U.A., que l'on sache, de « *légitimer* » un pouvoir quelconque au sein de l'un de ses Etats membres. Le gouvernement français avait néanmoins choisi d'écarter ces objections, faisant valoir que l'objectif prioritaire de la France était, de toute façon d'obliger le colonel Kadhafi à se retirer du Tchad.

Mais une intervention française — même sous le couvert de résolutions de l'O.U.A. et sous la forme restreinte de pressions diplomatiques et d'une aide en armes et munitions au GUNT — comportait deux risques supplémentaires. Celui de faire revivre les querelles en France à propos du Tchad et les désaccords entre services français intéressés, et celui de sous-estimer l'ampleur des oppositions entre Tchadiens eux-mêmes.

Sur le premier point, on en est encore à s'interroger sur les origines et les raisons des rumeurs, visiblement non-fondées, qui ont fait croire, fin octobre, à la veille de la demande, par N'Djaména, du rapatriement des troupes libyennes, à un coup d'Etat « pro-libyen » dans la capitale tchadienne. A moins qu'il ne se soit agit, à cette date, de couvrir l'aide militaire française à M. Goukouni Oueddei, dont l'existence avait fini par apparaître dans la presse et dont Paris a toujours souhaité minimiser l'importance.

Sur le second point, l'assise et les moyens de M. Hissène Habré ont été clairement sous-estimés. Même si la force interafricaine avait pu se déployer rapidement sur l'ensemble du territoire, rien n'aurait pu empêcher les FAN de consolider leur implantation, au moins dans l'est et dans une bonne partie du nord du pays. A moins d'un appui militaire interafricain, peu vraisemblable dès le départ, les troupes de N'Djaména n'auraient jamais pu réduire la résistance de M. Habré. Elles ont même été balayées en décembre, quand elles ont tenté de s'approcher d'Abéché, que les FAN avaient reprise le 19 novembre, soit un mois plus tôt.

Alors qu'on parlait ces derniers jours à Paris, cachant mal l'embarras officiel, de « *gagner du temps* », d'éviter « *tout incident* » et même de « *geler la situation* », l'O.U.A. a décidé de fixer le terme de son engagement militaire sur place. Alors que M. Goukouni Oueddei exprimait jusqu'à la dernière minute sa défiance à l'égard des FAN — et son refus de discuter avec M. Hissène Habré —, l'organisation panafricaine approuvait les thèses de ce dernier, qui se dit favorable à une « *réconciliation nationale* » et réclame, depuis novembre, la réunion d'une « table ronde » entre Tchadiens.

Cette confusion souligne à quel point le retournement de la situation en faveur de M. Hissène Habré n'avait pas été prévu alors que les atouts de M. Goukouni Oueddei avaient été largement surestimés, notamment à Paris.

J.-C. POMONTI.

République Sud-Africaine

L'ARRÊT DE TRAVAIL CONTRE L'APARTHEID A CONNU UN SUCCÈS LIMITÉ

(*De notre correspondant.*)

Johannesburg. — La mobilisation générale de ceux qui, sans distinction de race et de classe, sont opposés à l'apartheid en Afrique du Sud, laquelle devait se faire à l'appel des syndicats noirs et multiraciaux, n'a pas eu lieu (*le Monde* du 11 février). L'arrêt de travail d'une demi-heure réclamé par les plus grandes centrales a été, autant qu'on puisse en juger, suivi par quelques dizaines de milliers de travailleurs, essentiellement noirs. La plupart des services publics ont fonctionné sans interruption notable, de même que les commerces et les restaurants.

Les scènes les plus émouvantes, de prières collectives, se sont produites dans les entreprises où le syndicat auquel appartenait Neil Aggett (le militant mort en prison), dans la province du Cap notamment, est le mieux représenté. Les grands groupes privés, comme l'Anglo American Corporation, ne se sont pas opposés directement à la grève. Le trust dirigé par M. Harry Oppenheimer a fait état de son opposition aux détentions sans procès et a assuré les syndicats de sa compréhension. Malgré des appels identiques à la « *compréhension* » lancés par certaines organisations patronales, des sociétés ont interdit toute suspension de travail sous peine de renvoi, d'autres annonçant à leur personnel que la demi-heure de grève serait retenue sur les salaires.

Les étudiants des plus grandes universités du pays ont été, semble-t-il, les plus fidèles à la consigne. A Johannesburg, un meeting multiracial, au cours duquel des parents de détenus qui n'ont pas été jugés, et l'évêque anglican noir Desmond Tutu, ont pris la parole, a réuni environ mille cinq cents personnes, en grande majorité des Blancs (l'université locale compte environ dix mille étudiants).

Le mouvement de protestation devait se poursuivre vendredi avec des meetings politiques convoqués par des organisations noires tolérées et le parti d'opposition blanc (P.F.P.). Il devrait culminer samedi avec l'enterrement du docteur Aggett.

PATRICE CLAUDE.

DIPLOMATIE

La tournée de M. Gutmann en Amérique latine

LA COLOMBIE S'INQUIÈTE DES VENTES D'ARMES AU NICARAGUA

Bogota (*A.F.P.*). — La courte visite effectuée mercredi 10 février à Bogota par M. Francis Gutmann, secrétaire général du ministère français des relations extérieures, a contribué à rétablir un climat de confiance entre la France et la Colombie.

Les relations entre les deux pays sont passées, au cours des derniers mois, par une certaine phase d'incompréhension, née du mécontentement créé en Colombie par la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador, la vente d'armes françaises au Nicaragua et la diffusion par la télévision française d'une émission consacrée au « trafic de bébés colombiens ». Au terme d'un entretien avec le chef de la diplomatie colombienne, M. Carlos Lemos Simmonds, le haut fonctionnaire français a indiqué que les conversations avaient été « complètes et franches ».

M. Gutmann a reconnu que la Colombie avait de bonnes raisons de s'inquiéter des ventes d'armes au Nicaragua. Depuis son accession au pouvoir en juillet 1979, la junte sandiniste a dénoncé un traité bilatéral reconnaissant la souveraineté colombienne sur l'archipel de San Andres et Providencia, et Managua réclame ces îles, situées dans la mer des Caraïbes, au large du Nicaragua.

Le gouvernement sandiniste affirme que ce traité, signé le 24 mars 1928, a été obtenu sous la pression des Etats-Unis, dont les troupes occupaient à l'époque le Nicaragua pour soutenir le régime en place, menacé par un soulèvement guérillero conduit par Cesar Augusto Sandino.

« *Si le Nicaragua parvient à établir une démocratie nicaraguayenne et indépendante, nous n'aurons pas desservi les intérêts de la Colombie* », a affirmé M. Gutmann, soulignant que la France n'avait pas l'intention de remettre en cause un traité dont elle n'est pas partie.

La tradition ou la mort

FRIQUE

rejet du plan de paix

DIPLOMATIE

PROCHE-ORIENT

Syrie

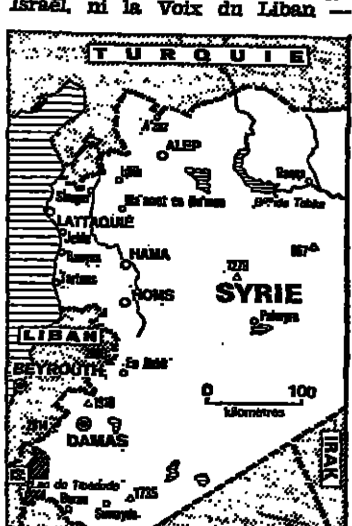
APRÈS DES TROUBLES SANGLANTS

L'armée semble avoir repris le contrôle de la ville de Hama

De notre envoyé spécial

Damas. — Des troubles graves se sont produits à Hama, faisant plusieurs centaines de morts et de blessés ; ils sont cependant demeurés localisés à la ville. Dans le reste de la Syrie, à commencer par Damas et y compris les localités où la violence a sévi par le passé — Alep, Homs, Lattaquié, — la situation semble normale. Ce vendredi, 12 février, les autorités paraissaient avoir repris le contrôle de la situation, pour autant qu'on puisse le savoir, Hama et ses environs étant bouclés par l'armée sur un périmètre de 25 kilomètres.

Presque aussi importante que l'événement lui-même est l'initiative prise par Washington de l'annoncer. Alors que l'information n'avait pas filtré à l'étranger, le département d'Etat l'a fait diffuser par son porte-parole, non sans la dramatiser ; elle fut aussitôt confirmée par les Frères musulmans installés à Bonn. Ni Radio-Israël, ni la Voix du Liban — radio du parti phalangiste spécialisée dans la révélation d'informations exactes mais exagérées sur les troubles en Syrie, — pas plus que les rumeurs circulant à Beyrouth, n'avaient, au cours des dernières semaines, laissé supposer les événements de Hama.



Aussi relève-t-on partout à Damas, dans les milieux gouvernementaux comme dans l'opposition, ainsi que dans les chancelleries, l'attitude de Washington. Les autorités syriennes dénoncent le *« complot américain »* et l'*« ingérence dans leurs affaires intérieures »*, les attribuant au succès obtenu par la Syrie à l'Assemblée générale des Nations unies dans l'affaire de l'annexion du Golan par Israël. Tout en se montrant intrigués, les observateurs bien informés refusent de croire que les Etats-Unis ont changé totalement de politique à l'égard de Damas et recherchent l'épreuve de force avec le régime du président Assad après l'avoir ménagé et avoir même longtemps coopéré avec lui. Le mois dernier encore, le sénateur Percy était fort bien reçu par le chef de l'Etat syrien, et un émissaire du président Reagan, M. Philip Habib, est, en principe, attendu à Damas dans les prochains jours. Avant de conclure à une volte-face américaine, les observateurs attendent donc de voir se décanter les comportements des dernières quarante-huit heures. D'ailleurs, si virulente qu'elle soit, la réaction syrienne n'a pas *consisté à couper les ponts avec* Washington, et les autorités de Damas ont déjà fait savoir dans le passé qu'elle maintiendrait, dans un souci de « realpolitik », le contact avec les Etats-Unis.

C'est le mardi 2 février que se sont produits les premiers incidents, à Hama. Ont-ils été au départ le fait des Frères musulmans ? C'est difficile à dire, mais ils étaient assurément le fruit de l'antagonisme sunnite-alaouite très marqué dans cette ville, fief de l'intégrisme sunnite et donc de l'opposition au pouvoir du président Assad. Le 4 février, un appel à la révolte a été lancé du minaret *d'une mosquée. Le mouvement* a pris de l'ampleur. Un poste de police et un siège de la milice du Baas, parti au pouvoir, ont été pris d'assaut et les armes ont été récupérées par les assaillants, mais elles étaient pour la plupart inutilisables car sans percuteur. A ce stade, les Frères musulmans étaient sûrement entrés en action et les autorités avaient perdu le contrôle, sinon de toute la ville, du moins de plusieurs quartiers.

La *riposte a été rude*. En plus de la 47e brigade blindée stationnée autour de Hama, la 21e unité motorisée B.D. (brigade de défense) du commandant Rifat El Assad, frère du président, a été acheminée vers la ville le *samedi 6 février*. Pour venir à bout de ce qui était devenu une émeute, les forces spéciales ont tiré au mortier et au canon, tandis que l'aviation effectuait des survols d'intimidation en rase-mottes sans cependant procéder à des bombardements. Puis l'assaut a été donné aux quartiers rebelles et des combats de rue s'y sont déroulés, les commandos des brigades spéciales ayant dû « nettoyer » le secteur maison par maison.

Ces actes de violence et leur répression se sont traduits par un nombre élevé de victimes, sûrement inférieur aux trois mille morts et blesé dont ont *fait état* les Frères musulmans syriens à Paris, mais qui serait néanmoins de plusieurs centaines, dont plus d'une centaine de morts et de blessés au sein des forces de l'ordre. On a beaucoup parlé à ce propos de ces troubles de refus d'obéissance au sein de l'armée, notamment de l'aviation, voire de ralliements de troupes aux rebelles. Rien n'est venu étayer pareille assertion.

Une fois de plus, il semble que le *régime du président* Assad a prouvé sa capacité à reprendre le contrôle d'une situation qui toutefois ne sera vraiment éclaircie que lorsque Hama ne sera plus coupée du monde. Hama aujourd'hui, comme au printemps 1981 et de nombreuses fois auparavant, comme à Homs à maintes reprises, Lattaquié en 1979, est un maillon d'une longue, sanglante et implacable lutte menée par les intégristes isla*miques et leurs alliés contre* le président Assad, lutte dont celui-ci, jusqu'à présent, est constamment sorti vainqueur.

LUCIEN GEORGE.

La tradition ou la mort

De prime abord, la quatrième ville syrienne, Hama (environ deux cent quatre-vingt mille habitants en majorité musulmans sunnites, avec une forte minorité chrétienne orthodoxe), n'est qu'une cité à la morne beauté, soignant ses vieilles maisons et ses norias géantes sur les bords de l'Oronte, célébré par Barrès. De toute éternité, rien ne semble avoir changé dans l'antique Hamath, que les archéologues considèrent comme l'une des plus vieilles villes du monde. Les Hamiotes eux-mêmes prétendent que de toutes les cités que Dieu avait créées dans la nuit des temps, Hama fut la seule qu'il reconnut lorsqu'il revint sur terre, car elle n'avait pas changé (1). Ici il n'y a pas que le décor qui s'accroche au passé. L'attachement des habitants aux traditions est si fort qu'ils préfèrent mourir, dit-on, plutôt que de les violer.

Aussi, la confrérie des Frères musulmans, quoique importée de la laxiste Egypte, sut, dès la fin du mandat français en 1941, s'implanter solidement parmi les musulmans de Hama en leur prêchant un fondamentalisme intransigeant. Un bourgeois éclairé de la ville, Akram Hourani, tenta pourtant, au tournant des années 50, au nom d'une sorte de populisme socialisant, de dresser les fellahs hamiotes *à la fois contre les latifundiaires* et contre les intégristes islamiques. Nombre de chrétiens de Hama, de leur côté, cherchèrent refuge au sein de la section locale du parti communiste syrien qui devenait bientôt la plus forte du pays, après celle de Damas.

Finalement, les Frères musulmans l'emportèrent, trouvant dans l'arrivée au pouvoir, en 1963, du parti laïcisant de la résurrection arabe — le Baas — un nouvel aliment pour leur lutte. La prépondérance conquise à partir de 1970, au sein du courant baasiste, par le général Hafez El-Assad et ses montagnards chiites alaouites mit l'exaspération des citadins sunnites de Hama à son comble. La cité qui avait su ne jamais s'ouvrir aux Francs des croisades, puis aux Français du mandat, refusa cette fois le pouvoir *« deux fois hérétique »* du *« Baas alaouite »*, — trois fois s'y on y ajoute la coopération avec les Soviétiques *« athées »*. Pour calmer Hama, et sa voisine Homs aussi, la capitale dut renoncer à son projet de ne pas mentionner dans la Constitution l'obligation pour le chef de l'Etat syrien d'être musulman. baasiste ajouta les subventions, les routes neuves, l'irrigation à partir des eaux de l'Oronte et même, en 1975, une usine de profilés d'acier (six cents ouvriers en 1978). Rien n'y fit. La vieille cité, refermée sur elle-même, entre la coupole du palais Azem et celle de la maison Kilani, qui a donné à l'islam l'un de ses grands saints, était restée raidie dans un légitimisme confinant parfois au culte de ce que les Arabes appellent *« takhallouf »* l'« arriération ». Aujourd'hui, Hama a explosé, avide de se défouler enfin en affrontant un pouvoir qu'elle abhorre.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Simon Jargy. *Syrie*. Editions Rencontre. Lausanne. 1962.

Egypte

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE LA PLUPART DES DÉCISIONS AUTORITAIRES PRISES PAR SADATE EN SEPTEMBRE DERNIER

Le Caire (*A.F.P.*). — Un arrêt rendu jeudi 11 *février* par le Conseil d'Etat suspendant la plupart des décisions prises en septembre dernier par le défunt raïs dans l'affaire de la « sédition confessionnelle » (notre dernière édition du 12 février), apparaît comme un désaveu posthume de Sadate. Le Conseil d'Etat a notamment ordonné la *« suspension immédiate »* des mesures d'incarcération prises par l'ancien chef d'Etat égyptien à l'encontre de mille cinq cent trente-six personnes accusées officiellement d'avoir tenté d'exploiter à des fins politiques les troubles confessionnels de l'été dernier. Cette décision pourrait se traduire par la libération des quelque mille cinquante-quatre personnes qui restent encore détenues. Le Conseil d'Etat a, par ailleurs, annulé la décision de suspension de plusieurs organes de presse de l'opposition islamique ou laïque.

Lors de la même audience, le Conseil, se prononçant sur la forme et non sur le fond, a rejeté le recours en annulation de la décision de Sadate de destituer le pape copte orthodoxe Chenouda III. Toutefois, la mesure frappant le pontife reviendra devant le tribunal administratif le 23 février, à propos d'une requête en annulation présentée par Chenouda III lui-même.

Le soir même où le Conseil d'Etat rendait son arrêt, quatre-vingt-une personnes faisant partie des mille cinq cent trente-six opposants arrêtés en septembre sur ordre de Sadate ont été libérées.

D'autre part, le parquet égyptien a accusé jeudi les trente et un membres d'organisations de gauche arrêtés le 8 février d'avoir constitué un parti communiste clandestin.

Iran

LE TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

L'iman Khomeiny affirme que les « deshérités » demeurent loyaux à l'égard de la République

Le troisième anniversaire de la révolution islamique a été marqué jeudi 11 février, à Téhéran, par une manifestation, un défilé militaire et un discours de l'imam Khomeiny qui a affirmé que *« son gouvernement n'avait jamais été aussi fort »* depuis la création de la République, en février 1979.

Selon la radio de Téhéran captée à Londres par l'agence Reuter, c'est *« par millions »* que les manifestants avaient convergé vers la place Azadi (Liberté) en criant leur hostilité aux Etats-Unis et leur soutien au gouvernement islamique. Le correspondant de l'A.F.P. à Téhéran parle de *« quelques centaines de milliers de personnes »* massées sur la place pour entendre le discours de l'imam lu par son fils Ahmed.

« Les classes déshéritées qui constituent la majorité sont loyales à la République islamique qui jouit d'un pouvoir plus fort que jamais auparavant », a déclaré l'imam Khomeiny qui a cependant reconnu que son gouvernement faisait face à *« de graves difficultés »*, se référant apparemment aux problèmes politiques et économiques que connaît l'Iran et à la guerre du Golfe qui l'oppose depuis dix-sept mois à l'Irak.

« L'ennemi, a-t-il poursuivi, *pensait que nous serions renversés il y a deux ans. Mais nous entrons aujourd'hui dans la quatrième année de notre révolution... Les Etats-Unis pensaient que ses agents iraniens pouvaient vaincre la révolution islamique et s'emparer du pouvoir. »*

Le *« guide de la révolution »* s'est adressé personnellement au procureur général de la révolution, l'hodjatoleslam Moussavi Tabrizi, pour lui demander d'ordonner *« à tous les procureurs et les juges d'étudier les dossiers des prisonniers et de présenter d'ici deux mois environ une liste de détenus dont le pardon ne serait pas contraire aux lois religieuses et dont les fautes sont moindres que celles des groupuscules créateurs de chaos »*. L'imam Khomeiny a également critiqué les centres théologiques *« où l'ennemi infiltre ses éléments corrompus »* et qui *« échouent à former des ulémas et des prédicateurs valables »*, sont gérés de *« manière chaotique »*, laissant prévoir *« le désastre de la République islamique »*.

● A PARIS, le troisième anniversaire de la révolution islamique a été marqué par une manifestation. Moins d'un millier de personnes ont défilé de la tour Montparnasse à la place Iéna, proche de l'ambassade d'Iran, à l'appel des Etudiants musulmans de France, du P.S.U., de l'UNEF indépendante et démocratique, de la Ligue des droits de l'homme, du P.S. et de la C.F.D.T.

Le cortège, porteur de calicots stigmatisant le régime khomeiniste et de portraits de leaders de la gauche iranienne exécutés en Iran, a défilé aux cris de : *« A bas le régime réactionnaire de Khomeiny »*, *« Libérez les prisonniers politiques en Iran »*, *« Liberté pour le peuple kurde »*, *« Khomeiny assassin »*, *« Halte aux massacres en Iran »* et *« La révolution continue en Iran, Khomeiny ne peut l'empêcher »*, tandis que de jeunes Iraniennes portaient une succession de banderoles où figuraient les points principaux du *« programme du gouvernement provisoire de la république démocratique en Iran »*. Aucun incident n'a été signalé.

D'autre part, une explosion a totalement détruit, ce vendredi 12 février, vers 3 heures 45, le pavillon de Neauphle-le-Château (Yvelines), qui avait servi de résidence à l'imam Khomeiny lors de son séjour en France.

Cette petite villa modeste est la propriété d'une Française, Mme Colette Faucher, épouse d'un enseignant iranien, M. Asghari. Le couple réside actuellement en Iran. Dans le jardin, les gendarmes ont découvert un mannequin à l'effigie de l'imam Khomeiny, mais aucun tract ni graffiti revendiquant l'attentat n'a été retrouvé sur les lieux.

● PRECISION. — L'adresse de la nouvelle revue arabe paraissant à Paris — *Haoulyat Styassia* (les Annales politiques), — dont nous avons annoncé la parution dans *le Monde* du 12 février, est 2, rue Christine, Paris (6e).

A TRAVERS LE MONDE

Japon

● M. SEIICHIRO TAKAHASHI, économiste japonais et ancien ministre de l'éducation nationale, est mort mardi 9 février à Tokyo. Il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. M. Takahashi, qui était également un spécialiste de l'art de l'estampe japonaise et propriétaire d'une collection mondialement célèbre, avait présidé l'Académie des arts du Japon pendant trente et un ans, à partir de 1948. Ancien professeur de l'université Keio de Tokyo, il avait été nommé ministre de l'éducation nationale en 1947 dans le gouvernement de M. Shigeru Yoshida.

Laos

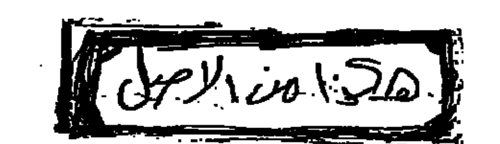
● LE MARECHAL NICOLAI OGARKOV, chef de l'état-major général des forces armées soviétiques, a quitté Vientiane, jeudi 11 février, à l'issue de visites officielles dans les trois pays communistes indochinois. Il a affirmé *« le soutien inébranlable de l'Union soviétique à la révolution laotienne »* et souhaité que *« la solidarité et la coopération entre les forces armées et les peuples de l'Union soviétique, du Vietnam et du Laos se consolident et se développent sans cesse »*. — (*A.F.P.*)

Madagascar

● VISITE DE M. PENNE. — Le président Ratsiraka a reçu jeudi 11 février, à Tananarive, M. Guy Penne. Le conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches a annoncé que la France allait accorder à Madagascar une aide d'urgence de 500 000 francs de médicaments, de 5 000 tonnes de céréales et de 500 000 francs du Fonds d'aide et de coopération pour la réparation des routes, digues et ponts endommagés. — (*A.F.P.*)

Maroc

● VISITE DE M. HAIG. — Le secrétaire d'Etat américain s'est entretenu, jeudi 11 février, avec le roi Hassan II de la possibilité pour les Etats-Unis d'utiliser des bases aériennes marocaines en cas d'urgence. La nouvelle a été confirmée par un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a précisé que l'entretien s'était prolongé pendant deux heures. — (*A.P.*)



Le Monde

politique

Avant la convention nationale de Suresnes

La convention nationale du P.S. doit se réunir, dimanche 14 février, à Suresnes. Cette instance nationale, qui réunit autour de la direction les membres du comité directeur, les parlementaires et les premiers secrétaires fédéraux, doit débattre de la situation politique et de l'état du parti lui-même.

Parmi les membres du gouvernement qui comptent se rendre à Suresnes, figure le premier ministre. M. Pierre Mauroy n'a pas l'intention de prendre la parole, mais souhaite montrer, par sa présence, qu'il est « à l'écoute » de son parti. Conçu comme une machine de conquête du pouvoir, le P.S. éprouve de réelles difficultés à trouver la place et le ton d'un parti qui exerce ce pouvoir.

La difficulté d'être un parti de gouvernement

« C'est tout de même un comble ! Deux mois après le coup de Varsovie, c'est nous qui paraissons gênés, et non les communistes. » Cette réflexion d'un responsable socialiste illustre le trouble qui a saisi nombre de membres du P.S. Trouble paradoxal : le P.S. a le privilège, inédit sous la V[e] République, d'être à lui seul majoritaire à l'Assemblée nationale. Il est vrai que, le 17 janvier dernier, les élections législatives partielles ont été, pour le P.S., *« une douche froide »*, selon l'expression de M. Bertrand Delanoë. Reste à savoir si celle-ci permettra de tirer les socialistes de leur torpeur apparente.

Il n'est pas rare, en effet, d'entendre les uns et les autres, qu'ils soient dans l'appareil d'Etat ou dans celui du parti lui-même, se plaindre de l'état du parti. C'est que le P.S. est loin d'avoir trouvé sa place de parti du gouvernement. La mutation nécessaire d'un parti né dans l'opposition et qui occupe, au pouvoir, une position dominante, est loin d'être achevée. Il aurait sans doute fallu, pour opérer cette transformation dans de bonnes conditions, en débattre au sein même des sections et des fédérations : ce ne fut pas le cas, et le congrès de Valence fut, de ce point de vue, une occasion manquée. A la tribune de ce même congrès, M. Lionel Jospin avait, il est vrai, assigné aux militants deux tâches prioritaires : expliquer et populariser la politique gouvernementale ; être *« les gardiens du programme »*. Aux yeux du premier secrétaire, il fallait éviter la *« confusion entre le parti et les institutions »* : ni *« Etat-P.S. »* avait-il dit (*« le parti serait alors colonisateur »*), ni *« parti-godillot »* (*« il serait alors colonisé »*).

Eviter deux écueils est une chose. Trouver sa place entre un chef d'Etat prééminant, un gouvernement à dominante socialiste et un groupe parlementaire actif en est une autre. Les signes de cette difficulté d'être le principal parti de gouvernement abondent. Il en est un plus important que d'autres : à aucun moment le P.S. n'a réussi à se mobiliser. La mobilisation, tel était pourtant le mot d'ordre du congrès de Valence. Quatre mois plus tard, M. Jean Poperen est conduit, dans *Synthèse-Flash* (daté 13 février) à souligner la nécessité de *« renforcer le soutien populaire à la politique socialiste »*.

C'est dire que, entre temps, il ne s'est rien produit, ou presque. Au point que le président de la République s'en inquiète. Souhaitant que le parti soit, avant tout, un *« relais »* de l'action du pouvoir, M. François Mitterrand a souhaité, notamment lors des petits déjeuners qui réunissent autour de lui, chaque jeudi, les leaders socialistes qui lui sont le plus proches, que le parti se montre plus offensif et, pour tout dire, plus présent.

Tout s'est passé en effet comme si les militants s'étaient, depuis les victoires du printemps, transformés en spectateurs plus enclins à la critique qu'au soutien actif. *« N'oubliez pas que vous ne devez plus attaquer le gouvernement ! »* : cette consigne que l'on a pu entendre dans tel canton de la France profonde, est certes une boutade. Mais elle est révélatrice. Comme est révélatrice la relative détérioration de l'image du premier secrétaire : M. Jospin est peut-être trop apparu comme un rempart supplémentaire destiné à protéger le chef de l'Etat, plutôt que d'être l'interprète de son parti. Ce fut le cas notamment lors du comité directeur du 13 décembre dernier : le jour du coup de force militaire en Pologne, M. Jospin avait paru quelque peu en retrait de la sensibilité de ses troupes. En revanche le parti n'a pas été avare de critiques à l'encontre du gouvernement ; lequel s'est défendu en soulignant que seuls le P.C. et la C.G.T. étaient prompts à se mobiliser.

Entre deux logiques

Il serait toutefois injuste de crier trop fort haro sur le P.S. et son premier secrétaire. En premier lieu parce qu'il sont confrontés à une difficulté d'ordre institutionnel : dans l'opposition le P.S. n'avait aucune peine à se mobiliser contre le gouvernement en place ; son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus vaste : ses membres occupent les rouages de l'Etat, et constituent des pôles qui ont chacun le souci d'exister politiquement ; qu'il s'agisse par exemple du président de l'Assemblée nationale ou du président du groupe des députés. En second lieu, parce qu'il n'est guère aisé de trouver le point d'équilibre entre les deux logiques qui sont en présence. Obéir à la logique partisane conduirait à subordonner les décisions du gouvernement à celles du parti : nul ne souhaite tomber dans les travers de la S.F.I.O. et de la IV[e] République ; se plier à la logique du pouvoir annihilerait la capacité de proposition et de critique d'un parti toujours riche de sa diversité (même si celle-ci est momentanément masquée).

Une limite

D'autres facteurs ajoutent à la difficulté de l'entreprise. Le parti, exercice du pouvoir oblige, a été privé de beaucoup de personnalités. Sans parler des leaders de courants, la cinquantaine de militants qui contribuaient à animer l'appareil du parti peuplent aujourd'hui les cabinets ministériels. La volonté de bien séparer le parti des institutions a trouvé là, semble-t-il, une limite. Surtout, le P.S. s'est structuré, depuis sa renaissance en 1971, autour d'un homme. Les heurts du congrès de Metz, en avril 1979, ont rendu plus réduite et plus homogène l'équipe qui entourait le premier secrétaire d'alors : c'est cette équipe que l'on retrouve chaque jeudi matin à l'Elysée. La prééminence présidentielle n'a pu qu'accroître l'emprise personnelle du chef de l'Etat. Si M. Jospin fait partie de ce cercle restreint, le parti, lui, est appelé à changer de nature : de quasi familiale et artisanale, l'entreprise P.S. est appelée à passer à un stade industriel. Une telle adaptation ne peut être instantanée.

Dans l'immédiat, la révision de la convention nationale offre l'occasion au P.S. de reprendre l'initiative, à son premier secrétaire d'affirmer son autorité. Il s'agit d'abord de trouver les voies et moyens d'une « mobilisation » qui associe au P.S. d'autres mouvements, afin que le changement soit pris en charge, autant que faire se peut, par ceux qu'il concerne. Il s'agit aussi de relancer le débat, et le combat, contre l'ancienne majorité devenue opposition : à cet égard la réapparition, dans la presse, de M. Giscard d'Estaing vient à point nommé : les socialistes vont pouvoir reparler du bilan du septennat précédent. Il s'agit enfin de bien préciser dans quelles limites peut et doit s'exercer la pression du P.S. sur le P.C. A un mois d'une échéance électorale, l'objectif des socialistes est toujours, au premier tour, de maintenir l'écart avec les communistes, avant d'affronter, au second tour, l'opposition.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

« L'UNITÉ » FÊTE SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE

L'hebdomadaire du parti socialiste, *l'Unité*, dont le directeur est M. Claude Estier, a fêté, jeudi 11 février, le dixième anniversaire de sa création. MM. Pierre Mauroy, Charles Hernu, Georges Fillioud, Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République, et Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., sont venus célébrer l'événement à la *« vieille maison »* du parti socialiste chère à Léon Blum, c'est-à-dire, 12 cité Malesherbes.

M. Estier écrit dans le 455[e] numéro de *l'Unité* : *« Des milliers de nouveaux abonnés sont venus s'ajouter ces derniers mois au noyau de ceux qui n'avaient jamais désespéré. C'est encore trop peu. Forts de nos dix ans, notre ambition est devenue plus grande encore. Il nous reste à la faire partager à tous ceux qui ressentent le besoin d'une expression socialiste face à une presse écrite et audiovisuelle peu encline, c'est le moins qu'on puisse dire, à soutenir le changement. »*

A Charleville-Mézières

MANIFESTATIONS D'AGRICULTEURS ET DE SIDÉRURGISTES A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. DEFFERRE

(De notre correspondant.)

Charleville-Mézières. — Des agriculteurs venus en nombre, contenus par un dispositif policier d'ampleur exceptionnelle ; des sidérurgistes entreprenant un coup de force à bord d'un train et en gare : la journée du jeudi 11 février, à Charleville-Mézières, durant laquelle M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, venait inaugurer la nouvelle salle du conseil général des Ardennes, a été chaude.

Le 23 décembre, à l'appel du C.D.J.A., les agriculteurs avaient vainement tenté de s'approcher de la préfecture. Jeudi, manifestant à l'appel du C.D.J.A., mais aussi de la F.D.S.E.A., ils n'ont même pas aperçu les toits du bâtiment, car ils ont été maintenus à l'extérieur d'un périmètre, de plusieurs kilomètres carrés, protégé par les forces de l'ordre, dont le nombre était officieusement estimé entre six et sept cents hommes. Ces mesures de sécurité ont provoqué le mécontentement d'une partie de la population carolomacérienne, bloquée, elle aussi, à l'heure de la reprise du travail, en début d'après-midi. Les affrontements entre agriculteurs et policiers se sont limités à des jets d'œufs.

Au même moment, l'intersyndicale C.F.D.T.-F.O.-C.G.C. de la Société des aciers spéciaux de la Chiers, à Vireux, qui lutte pour le maintien de l'emploi et des activités dans cette usine de la vallée de la Meuse, déclenchait un coup de force. Elle investissait un train allant vers Charleville-Mézières et l'obligeait à rejoindre son terminus sans s'arrêter dans les stations intermédiaires. Les manifestants ont, alors, occupé la gare, empêchant sept trains de partir et provoquant d'importants retards. Une centaine de C.R.S. ont pris position, jusqu'à ce que les sidérurgistes quittent les quais, au bout de trois heures environ.

Pendant que ces événements se déroulaient à l'extérieur, M. Defferre réaffirmait, devant les élus départementaux, sa volonté de mener jusqu'à son terme la loi de décentralisation. Il a indiqué qu'il sera *« nécessaire de concevoir un statut des personnels de région, en prévoyant qu'un agent puisse changer de service entre la région, le département et la commune »*.

CLAUDE LEHEUTRE.

L'union avec le parti socialiste a atteint un « régime de croisière »

déclare M. Lajoinie (P.C.F.)

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, élu au secrétariat du comité central du P.C.F. lors du dernier congrès (*le Monde* du 9 février), évoque, dans une interview publiée par l'hebdomadaire communiste *Révolution*, daté 12-18 février, les relations de son parti avec le P.S. *« L'union,* souligne-t-il, *a surmonté l'épreuve de la Pologne. On pourrait parler, aujourd'hui, de « régime de croisière » dans les relations entre les deux partis. »*

M. Lajoinie déclare, plus loin, que la résistance de l'union à l'épreuve de la Pologne *« fonde,* dit-il, *notre optimisme sur la participation, durable, elle aussi, des ministres communistes »*. Il ajoute : *« C'est aussi à partir de cette forme d'union que nous avons lancé au congrès l'idée d'un défi dans l'émulation. »*

M. Lajoinie observe, d'autre part, que, en recherchant les causes du recul électoral du P.C.F., *« non seulement dans les années 1977-1981, mais dans une plus longue période, depuis les années 50 »*, les communistes ont pris *« une décision délicate pour un parti »*. Il précise : *« Une autocritique sur vingt ou trente ans met en cause, qu'on le veuille ou non, des dirigeants morts et vivants. Qui d'autre a ce courage ? »* M. Lajoinie cite l'expédition de Suez, en 1956, dont la décision avait été prise par Guy Mollet (S.F.I.O.), président du conseil, et la répression de la manifestation de Charonne, en 1962, dont M. Roger Frey, alors ministre de l'intérieur et, aujourd'hui, *« président du Conseil constitutionnel, qui passe son temps à mutiler les lois du changement, (...) porte la première responsabilité »*.

Au sujet des pays socialistes, M. Lajoinie déclare : *« Chaque pays construit le socialisme à sa manière, dans un contexte donné, avec des retards historiques propres et selon les conditions internationales du moment, avec ses expériences et ses erreurs. (...) C'est un processus complexe et contradictoire, mais qui, selon nous, dans l'ensemble, va dans le bon sens. »* M. Lajoinie invite le parti socialiste, *« très fraternellement »*, à réfléchir au rôle de ces pays dans le maintien de la paix.

M. Lajoinie estime, enfin, que, à la radio et à la télévision, *« trop souvent, lorsqu'on parle des communistes, c'est pour donner la parole à des gens qui ne le sont plus. Je ne m'oppose pas, d'ailleurs,* ajoute-t-il, *à ce que la télévision puisse voir tel ou tel groupe, qui s'est mis hors du parti; mais, alors, ce n'est plus du parti communiste que l'on parle »*. M. Lajoinie souligne qu'*« il ne peut y avoir d'expression publique hors de l'orientation adoptée »* par la majorité du parti. *« Je pense même,* ajoute-t-il, *que toute formation politique qui veut avoir une réelle cohésion doit s'interroger sur ce point. Au parti socialiste, les courants ont été mis sous le boisseau et, au congrès de Valence, il n'y a eu qu'une résolution. L'expression de tendances porte en germe l'existence de plusieurs partis dans le même et nuit à l'efficacité. »*

● *« Rencontres communistes-hebdo »* soumet à ses lecteurs, dans son numéro du 13 février, un questionnaire portant, notamment, sur le rôle et l'avenir de Rencontres communistes, sur le vingt-quatrième congrès du P.C.F. et sur la politique du gouvernement.

Le C.D.S. cherche une stratégie et un successeur à M. Jean Lecanuet

Si « l'espoir, c'est le centre », comme le soulignent les nouvelles affiches du C.D.S., reste à savoir où se situe ce centre et quel il peut être. Réuni en séminaire à Chantilly, mercredi 10 et jeudi 11 février, puis en conseil politique à Paris, samedi 13 et dimanche 14 février, le C.D.S. s'efforce de définir, pour les années à venir, sa stratégie et se prépare à choisir celui qui, après M. Jean Lecanuet, présidera à ses destinées.

Les prochaines échéances électorales, la tenue, au mois de mai, de son quatrième congrès national, l'éventualité d'un retour de M. Valéry Giscard d'Estaing à la tête d'un grand parti libéral accentuent le caractère urgent de cette démarche. Devenu parti d'opposition, le C.D.S. doit assurer plus que jamais sa spécificité. Spécificité qui peut lui permettre de se maintenir dans cette position difficile, qui consiste à n'apparaître ni comme le parti diviseur de l'opposition ni comme le parti du ralliement possible au parti socialiste.

L'éventuel retour de M. Valéry Giscard d'Estaing laisse aux centristes le choix entre deux attitudes. S'ils décident de suivre l'ancien président de la République et se fondent dans un grand parti libéral, ils perdent leur identité. Cette perte d'identité ne s'accompagnera d'aucun des avantages que peut apporter une appartenance à la majorité. Elle ne donnera lieu vraisemblablement à aucune négociation préalable et ne permettra donc pas au C.D.S. d'obtenir des garanties pour l'avenir. Une « reddition », dans ces conditions, semble pouvoir difficilement être admise par un parti qui, après sept ans de partage du pouvoir, regrette encore de n'avoir pas été suffisamment entendu et suivi sur des questions qui lui tiennent à cœur, notamment la proportionnelle, la fiscalité, la régionalisation, et n'a pas pu toujours se démarquer du « style giscardien ».

« L'authenticité du message »

Si, à l'inverse, les centristes refusent de suivre M. Valéry Giscard d'Estaing, ils passent pour des traîtres, pour des diviseurs de l'opposition. Ils favorisent le jeu de M. Jacques Chirac, ce qui, pour un centriste, ne présente pas moins de gravité. Autre difficulté, ils doivent, avec une image dont ils ont conscience de l'insuffisance, « chasser sur le même terrain » que ce nouveau parti libéral.

Le C.D.S. doit rapidement définir une stratégie, mais il lui faut aussi chercher à relancer le débat d'idées en son sein, retrouver *« l'authenticité de son message »*. Ce qu'exprime son président délégué, M. Bernard Stasi, quand il reconnaît : *« Nous nous sommes un peu trop tus quand nous étions au pouvoir, il faut maintenant libérer les forces d'imagination. »*

Cet effort de proposition, déjà entrepris depuis le mois de décembre dans les fédérations, devrait conduire, lors du prochain congrès, à l'adoption d'un *« projet pour les Français »*. La première conférence-débat du club France-Forum, que viennent de constituer les animateurs de la revue du même nom, participe de cette volonté de redéfinir le centre et de créer les conditions d'un débat.

Restent à régler les problèmes d'hommes. Il semble bien, cette fois, que M. Jean Lecanuet, déjà président de l'U.D.F., ait décidé de quitter la présidence du C.D.S. Peut-être éprouve-t-il le besoin d'être davantage présent à Rouen pour préparer les cantonales, mais aussi les municipales. Le départ de cette personnalité, qui préside aux destinées du centre depuis dix-neuf ans et l'a marqué, pose deux questions : comment le C.D.S. va-t-il maintenir son influence au sein de l'U.D.F. et qui sera le plus apte à préserver l'unité et l'originalité du parti ?

Quatre anciens ministres peuvent prétendre assurer cette succession. M. René Monory affirme cependant qu'il ne veut pas être candidat, tandis que M. Jacques Barrot, dont on a pu parler pour le poste de secrétaire général, semble hésitant. Deux personnalités au tempérament bien différent resteraient alors en ligne, M. Bernard Stasi et M. Pierre Méhaignerie. Au C.D.S., on souligne volontiers le caractère *« chaleureux, prophétique et marginal »* de l'un pour l'opposer à celui *« plus rigoureux et gestionnaire »* de l'autre. M. Bernard Stasi serait plus favorable à l'affirmation du C.D.S. en dehors de l'U.D.F. si, précise-t-il, *« notre courant de pensée a suffisamment de spécificité et de force pour s'organiser en un parti politique »*. M. Pierre Méhaignerie pencherait davantage pour le maintien au sein de l'U.D.F., qu'il faudrait *« entraîner vers des positions du centre »*.

Le conseil politique devrait, après l'annonce du départ de M. Jean Lecanuet, réfléchir sur la procédure à suivre, tandis qu'on s'efforce encore de croire, au C.D.S., à une « équipe collégiale » qui éviterait de poser plus clairement le problème de choix des hommes.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi 11 février, à Auxerre, que M. Giscard d'Estaing est moins *« régulier »* que M. Barre, *« qui, lui, a reconnu la paternité de l'accord franco-soviétique sur le gaz »*. M. Mermaz, qui entamait dans l'Yonne un tour de France de soutien aux candidats socialistes pour les prochaines élections cantonales, a déclaré que ces élections seront *« une bataille de grande envergure de la gauche contre la droite »*. Selon lui, *« MM. Chirac, Giscard d'Estaing et Barre demeurent impopulaires, même dans leurs rangs »*, car *« ils ont pris une part importante dans leur échec aux dernières élections et les électeurs conservateurs leur en tiennent encore rigueur »*.

Politique économique et dignité nationale

(Suite de la première page.)

Comme Français, je constate que l'on n'avait jamais, nulle part, y compris au Parlement, assisté à pareil festival, où le gouvernement cherchait à s'expliquer sur sa politique à fond et dans tous les domaines. Tout a commencé par un discours de politique générale du premier ministre, analogue à celui qu'il prononce le jour de sa présentation devant l'Assemblée nationale. Puis chaque ministre est venu parler en détail des affaires de son département, comme il ne le fait jamais au Palais-Bourbon, donnant des précisions parfois inédites, par exemple dans le domaine de la réforme fiscale. La seule chose qui a manqué a été, à l'issue de la réunion, le vote d'une motion de confiance.

∴

L'objectif était manifestement de démontrer aux milieux d'affaires internationaux que la politique économique du « gouvernement socialiste » n'était de nature à les inquiéter en rien et que la porte leur était grande ouverte pour leurs investissements en France, avec toutes les subventions gouvernementales possibles. C'est tout juste si l'on n'allait pas jusqu'à la sollicitation, voire l'imploration. Le tout en opposition, était-il bien marqué, avec les comportements de l'ancien gouvernement, dont la « *politique* frileuse » avait posé tant d'obstacles aux investissements étrangers et créé tant de difficultés. Pas question, d'autre part, bien entendu, d'un retour au protectionnisme, ce qui, incidemment, pose la question de savoir en quoi consiste la reconquête tant annoncée du marché intérieur ou si celle-ci doit s'opérer grâce aux investissements étrangers.

L'essentiel cependant était le problème des nationalisations. Le gouvernement entendait bien à ce sujet rassurer tout à fait les capitalistes venus du dehors. Il était clair ue contre ceux-ci, à la différence des « capitalistes » nationaux, nul ostracisme ne pouvait exister. Les nationalisations étaient en définitive chose secondaire et réservée aux Français. Elles ne changeaient en rien les caractéristiques de notre économie. Autrement dit, celle-ci restait une économie de marché soumise à toutes les règles de la concurrence. Les nationalisations étaient simplement, d'après nos ministres, un moyen de donner à l'industrie plus d'audace et de financer le progrès comme l'innovation. Ces ministres n'avaient pas l'idée, dans ce cercle multinational, de parler d'une « stratégie » industrielle définie par le gouvernement ou des bienfaits d'un crédit entièrement contrôlé par l'Etat, c'est-à-dire des deux raisons fondamentales que l'on avait données pour justifier le programme de nationalisation, en dehors bien entendu de celle concernant la nécessité de défendre l'économie française contre la menace représentée par les sociétés multinationales. Il va peut-être de soi que, automatiquement, toutes les entreprises étrangères, y compris ces multinationales, appliqueront d'elles-mêmes cette stratégie et comprendront les bienfaits d'un crédit nationalisé.

∴

A évoquer ces propos ministériels, on croit rêver lorsque l'on se rappelle ce qui a été dit et répété pendant des mois à l'Assemblée nationale par les membres du gouvernement lors de la discussion du projet de loi de nationalisation. Et l'on frémit à la pensée que de tels propos auraient pu être tenus devant ladite Assemblée, c'est-à-dire y compris devant le groupe socialiste et le groupe communiste. Pas un mot en effet n'a été dit sur le socialisme. Pas un mot contre le « grand capitalisme », dans l'esprit de cette lutte des classes que nombre de députés socialistes avaient évoquée avec un certain bruit au cours des débats parlementaires. Pas un mot sur la révolution économique en cours. Même le terme sacré du « changement » ne paraît pas avoir été utilisé !

N'insistons pas sur ce double jeu enfantin. Il ne peut tromper personne et ne parvient qu'à humilier les Français, quelle que soit leur opinion politique. Mais une conclusion concrète doit être tirée de cette incroyable rencontre, et elle est capitale. Cette conclusion est qu'il existe en France deux catégories d'entrepreneurs et d'entreprises, ceux qui sont français et ceux qui ne le sont pas. Aux uns l'opprobre, aux autres la considération. Les premiers sont bons pour être nationalisés dès lors qu'ils dépassent un certain niveau ou qu'ils se livrent à la profession bancaire. Les seconds sont les bienvenus en tout état de cause et la nationalisation n'est pas pour eux, ce que ne conteste d'ailleurs nullement le Conseil constitutionnel.

Un exemple type de cette dichotomie est l'industrie du verre. Sans compter la concurrence étrangère, deux grandes sociétés se partageaient le marché français. La première, la Compagnie de Saint-Gobain, va être nationalisée. La seconde, B.S.N., avec l'accord du gouvernement, vend son secteur verrier à une société américaine ! Ainsi l'ordre est-il remis dans la maison.

De tout cela faut-il rire ou faut-il pleurer ? On peut s'interroger. Mais ce dont on ne peut douter, c'est que, encore une fois, notre dignité nationale a été sérieusement mise en cause par cette étrange réunion.

MAURICE COUVE DE MURVILLE.

LES ATTENTATS EN CORSE

« On ne pouvait plus attendre » déclare le F.L.N.C.

De notre correspondant

Bastia. — « *Nos actions ne sont pas une rupture de la trêve décidée le 3 avril 1981, mais une mise en garde rendue nécessaire par le constat d'une situation politique, économique sociale et culturelle après bientôt un an de nouveau pouvoir en France. Notre intervention constitue une mesure de préservation des intérêts fondamentaux de notre peuple que nous n'accepterons jamais de sacrifier.* »

Dans un tract distribué à Bastia durant la nuit de jeudi à vendredi, et signé du FLNC, ceux qui parlent au nom de l'organisation clandestine expliquent les raisons qui les ont conduits à reprendre les attentats. Ils considèrent, en effet, qu'après avoir tenu compte de la « *situation politique nouvelle* » survenue après le 10 mai, le « *processus de décolonisation* » ne s'est pas concrétisé.

Ils condamnent notamment « *l'accaparemment de la côte orientale, le gel et l'occupation du littoral* », posent la « *question des domaines occupés par la base de Solenzara et du domaine pénitencier de Casabianda* » ; ils dénoncent « *l'aggravation de la dépendance économique et les pratiques scandaleuses qui régissent le monde du travail, où clans de gauche et patrons de droite savent si bien s'unir pour exploiter les travailleurs* ». Ils mettent aussi en cause le contenu des enseignements de l'université de Corte, s'opposent à la construction de vingt et une gendarmeries et s'en prennent nommément à M. François Giacobbi, sénateur et président du conseil général de la Haute-Corse, qu'ils disent favorables à ces constructions.

Ils demandent, en outre, « *la refonte des listes électorales* (1), *le démantèlement des clans, la réhabilitation de la langue et de la culture corses. la fin de la colonisation de peuplement, le départ des colons* ». Les auteurs du tract estiment, en conclusion que « *la situation de la Corse est aujourd'hui catastrophique. Des actes politiques concrets, effaçant les symboles du colonialisme, auraient dû être annoncés et leur réalisation bien avancée. Il n'en est rien. Le front ne pouvait plus attendre. Le nouveau pouvoir disposait d'un crédit de bonne volonté et de sincérité politiques. Il doit très vite reconnaître officiellement, par un acte d'Etat, les droits nationaux du peuple corse* ».

D. A.

(1) Le gouvernement a entrepris depuis novembre dernier une révision approfondie de celles-ci.

LES PRÉCÉDENTS

— 22 août 1975. Après l'occupation d'une cave vinicole, à Aléria, l'assaut est donné par les gendarmes mobiles. Deux d'entre eux sont tués.

— 27-28 août 1975. Au cours d'une émeute à Bastia, un C.R.S. est tué.

— 26 septembre 1976. Deux bergers corses sont assassinés à Bustanico par un légionnaire déserteur.

— 4 juin 1979. De violents incidents opposent des jeunes gens à des C.R.S. à Ajaccio. Il y a quinze blessés parmi les forces de l'ordre.

— 10 janvier 1980. Après les événements de Bastelica, des militants nationalistes occupent l'hôtel Fesch à Ajaccio. Dans la nuit, un homme tire au pistolet et tue le C.R.S. Hubert Massol. Des contrôles de police et de gendarmerie sont alors effectués dans toute la ville. Michèle Lenck et Pierre Marangony sont tués par les forces de l'ordre.

— Le 29 avril 1980. Deux gendarmes sont blessés lors du désamorçage d'un explosif à L'Ile-Rousse. Il s'agit des gendarmes Augustin Chilini et Alonso Raymond. L'attentat ne sera pas revendiqué.

— Le 14 mai 1980. Quatre gendarmes mobiles sont blessés lors d'un mitraillage devant l'ambassade d'Iran revendiqué par le F.L.N.C.

2 284 LÉGIONNAIRES

La légion étrangère entretient principalement en Corse deux régiments qui totalisent 2 284 militaires sur les 7 588 que cette arme compte en France, dans les possessions d'outre-mer et à l'étranger.

Le 2e régiment étranger (R.E.) tient, à ce jour, une double garnison à Bonifacio et à Corte avec, au total, 1 009 cadres et hommes du rang engagés. En principe, ce régiment doit abandonner, progressivement, au profit de l'éducation nationale, une grande partie de ses installations de Corte pour se regrouper dans ses cantonnements de Bonifacio.

Le 2e régiment étranger de parachutistes (R.E.P.) est basé à Calvi, avec, au total, 1 275 cadres et hommes du rang. La plupart de ces hommes ne sont pas, pour autant, présents en permanence, car le deuxième R.E.P. envoie régulièrement des détachements, dits compagnies tournantes, en séjour prolongé à Djibouti ou en République centrafricaine.

D'autre part, en plusieurs endroits de l'île, la légion étrangère maintient des centres de repos et des maisons familiales ou d'entraide pour ses personnels en permission de détente ou de convalescence. Ces installations de repos sont constituées par des immeubles urbains ou par des stations proches de la côte.

Un légionnaire tué

(Suite de la première page.)

Vide en cette saison, le camp est gardé par deux hommes. Ce sont eux qui ont été mitraillés à l'arme automatique à travers une fenêtre. Dix-neuf douilles de 9 millimètres ont été retrouvées sur les lieux, tandis que les deux hommes grièvement blessés ont cependant pu donner l'alerte. L'un d'eux est décédé à l'hôpital où ils avaient été transportés d'urgence. En fin de matinée, on ignorait encore son identité.

A 21 heures, à Ventiseri (Haute-Corse), village situé dans la plaine orientale, un homme masqué a fait irruption au domicile de l'adjudant-chef Gérald Habermacher, qui est attaché à la base de Solenzara. Après avoir tué le chien et arraché le fil du téléphone, l'homme armé a tiré dans les jambes de l'adjudant-chef. Celui-ci a été gravement atteint. Trente douilles ont été retrouvées sur place.

D'autre part, une série d'attentats a été perpétrée entre minuit et 3 heures du matin ce vendredi. Un commando à visage découvert a pénétré dans la ferme appartenant à M. Marcel Wagner et située à Abbazzia dans la plaine orientale. Après avoir embarqué sur un camion les ouvriers nord-africains qui se trouvaient là pour les conduire dans une vigne, les hommes du commando ont placé quatre charges de moyenne puissance qui ont détruit un hangar contenant quatre tracteurs, une machine à vendanger, un bulldozer, et causé des dégâts à la ferme attenante.

Sur les murs, plusieurs sigles I.S.F. (les Français dehors) et F.L.N.C. ont été retrouvés. A Saint-Florent, c'est la villa témoin de l'agence Nebbio, gérée par M. Albert Verbec, promoteur immobilier parisien, qui a été détruite. Là encore le sigle F.L.N.C. a été peint sur les lieux. A San-Ambrogio, en Balagne, le bureau de l'administrateur de la marine, M. Maurice Ferron, a été détruit ainsi que le garage de mécanique bateau appartenant à M. Gilles Garnier-Couignier. Le château d'eau alimentant le camp de vacances ainsi qu'une drague dans le port ont été également détruits à l'explosif. Enfin, une baraque de chantier située à Furiani, dans la banlieue de Bastia et appartenant à l'entreprise Antoniotti-Natali a été soufflée par une charge de moyenne puissance.

Gendarmeries plastiquées

En Corse-du-Sud, les plastiqueurs s'en sont pris aux gendarmeries en construction de Zicavo, Sari, d'Orcino et Cargese. Les deuxi premières ont été gravement endommagées par des charges très importantes. A Cargese, par contre, la mise à feu n'ayant pas fonctionné, on a retrouvé sur place quinze bâtons de dynamite reliés à une bouteille de gaz. D'autre part, toujours en Corse-du-Sud, un entrepôt de produits pharmaceutiques appartenant à la société CORSEC et situé sur la route d'Alata, non loin d'Ajaccio, a été détruit. Enfin, à Porticcio, le domicile de M. Michel Balzer, directeur départemental de la jeunesse et des sports, a subi d'importants dégâts.

DOMINIQUE ANTONI.

L'U.P.C. CONDAMNE SANS APPEL LES « ACTES PROVOCATEURS »

Le secrétariat général de l'Union du peuple corse, parti de M. Edmond Simeoni, a publié un communiqué où il condamne « *clairement, nettement et sans appel, quels qu'en soient les auteurs, les attentats contre les personnes et les biens perpétrés en Corse et sur le continent dans la nuit du 11 au 12 février. Ces attentats provocateurs ne peuvent viser qu'à contrecarrer le processus lent mais indéniable de démocratisation et de reconnaissance de l'identité du peuple corse engagé depuis le 10 mai et largement approuvé par l'opinion publique. Seuls les conservateurs partisans du* statu quo *de quelque bord qu'ils soient profiteront d'une aubaine qu'ils appellent depuis longtemps de leur voeu. L'U.P.C., pour sa part, poursuivra sa route vers les solutions réalistes, fraternelles et pacifistes qui doivent permettre au peuple corse de réaliser pleinement par sa volonté le changement en cours* ».

EN VISITE A AJACCIO

Mme Cresson annonce le déblocage de 52 millions de francs de crédits en faveur de l'agriculture corse

De notre correspondant

Le ministre de l'agriculture, Mme Cresson, a annoncé, le jeudi 11 février, à Ajaccio (Corse-du-Sud), l'ouverture de 52 millions de francs de crédits, dont 20 millions seront accordés à l'élevage corse, dans le cadre du programme d'aide aux montagnes sèches, et 32 millions à la viticulture de l'île.

Ajaccio. — Mme Cresson est, selon ses propres termes, repartie « *réconfortée* » jeudi soir d'Ajaccio, où elle avait tenu deux longues réunions, l'une dans la matinée avec les représentants du monde agricole insulaire, l'autre dans l'après-midi avec le conseil régional et une partie du comité économique et social. « *Nous n'avons pas réglé tous les problèmes*, a précisé le ministre, *mais j'ai retiré l'impression que nous les avons abordés ensemble en regardant dans la même direction et avec le souci commun d'aboutir.* »

Les problèmes posés depuis plusieurs années à l'agriculture corse, tout comme les problèmes plus récents, ont été étudiés globalement et souvent dans le détail. Le ministre a annoncé un certain nombre de décisions conjoncturelles, mais aussi dégagé les perspectives ouvertes par la décentralisation et notamment le statut particulier de l'île. C'est à l'assemblée de Corse, qui sera élue en juillet 1982, qu'il appartiendra d'élaborer le plan régional de développement en liaison avec les socioprofessionnels et bien entendu le gouvernement.

Après le départ de Mme Cresson, le climat était à la détente. Et les présidents des F.D.S.E.A. eux-mêmes, MM. Jean-Baptiste Bartoli (Haute-Corse) et Lucien Tirroloni (Corse-du-Sud), fers de lance d'une action soutenue, reconnaissaient qu'ils ne pouvaient qu'être satisfaits, même s'ils ajoutaient : « *Nous verrons maintenant si ces promesses sont tenues.* »

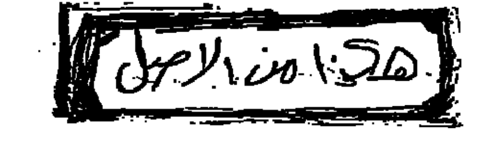
PAUL SILVANI.

● *M. Bastien Leccia*, chargé des affaires corses auprès du ministre de l'intérieur : « *Je condamne ces attentats complètement stupides et j'attends un peu pour m'accorder le temps de la réflexion. Mais ce ne sont pas ces méthodes qui pourront influer sur la politique du gouvernement de la République qui ne saurait accepter que la paix civile — qui grâce à l'arrivée au pouvoir du président de la République s'était imposée sur cette île soit remise en cause et que pour la première fois on ait tué volontairement.* »

● *M. Jean Zuccarelli*, député et maire de Bastia : « *C'est la consternation. Elle est générale. On ne peut pas approuver cela. Ce n'est plus de l'égarement, c'est tout simplement un crime. Je le déplore pour mon pays, la Corse.* »

● *M. Charles Fiterman*, en voyage officiel en Corse pour deux jours : « *Je considère que ces événements sont regrettables et condamnables. Ce n'est pas de cette façon que l'on résoudra les problèmes importants et pressants qui sont ceux de la Corse. Ce n'est pas cela qui détournera, j'en suis persuadé, le gouvernement de sa volonté d'avancer dans la voie d'une concertation sérieuse, authentique et responsable avec les représentants de la Corse.* »

● *Deux attentats* ont été commis, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 février, contre les bâtiments abritant les directions de l'E.D.F. à Aix-en-Provence et à Marseille. Dans cette dernière ville, un passant a été légèrement blessé. Les dégâts sont peu importants. Ces deux attentats ont été revendiqués par un correspondant anonyme au nom du F.L.N.C. dans une communication téléphonique.



Le Monde

société

Les dessous de cartes des cercles de jeu

II. — Sans mobile apparent

par PHILIPPE BOGGIO

Les cercles de jeux parisiens sont longtemps restés de sages clubs de rencontres avant qu'une réglementation imprudente (« le Monde » du 12 février) permette à des spécialistes comme Marcel Francisci d'y asseoir leur puissance.

Pouvait-on rêver plus riche sujet d'enquête criminelle ? Voilà un homme, Marcel Francisci, tué le 15 janvier dans la grande tradition des règlements de comptes, un personnage mystérieux, omniprésent dans un milieu jugé à « hauts risques », qui avait dû compter, de son vivant, bien des rivaux et, à coup sûr, quelques solides ennemis, dans les années 60, pendant une longue « guerre des jeux », qui avait agité le gratin du banditisme d'après-guerre.

Cette fois, au moins, les mobiles ne manquent pas à ne considérer que la personnalité et le passé de la victime. Il n'y a même que l'embarras du choix. Un meurtre sur fond de scandale politique ? Marcel Francisci était conseiller général R.P.R. du canton de Zicavo (Corse-du-Sud) et maire du village de Ciamannacce. Il avait eu des amis bien placés, Corses comme lui, sous au moins deux septennats. Une vengeance corse, une de ces vendettas incompréhensibles pour les « continentaux » ? Il était le chef d'un clan influent, qui compte encore trois frères et une sœur, chef de file du mouvement bonapartiste d'Ajaccio. Un différend d'investissement dans les jeux ? Marcel Francisci était le directeur des jeux du Cercle Haussmann depuis 1966. Son frère Roland avait pris la même fonction, en 1976, à l'Aviation-Club, un cercle des Champs-Elysées. Du contrôle de « la banque à tout va » du casino de Maameltein au Liban, en 1961, à des placements dans les casinos espagnols, en passant par des participations, souvent minoritaires, dans un cercle londonien, au Palais de la Méditerranée de Nice, au casino d'Hendaye, dirigé par son beau-fils, M. Paul Baron, il avait eu le goût d'une longue conquête des tapis verts.

Rumeurs épaisses

Quoi d'autre ? Une nouvelle « guerre des jeux », *le solde tardif de vieux comptes* ? Marcel Francisci était soupçonné d'avoir *mené vive bataille, par truands interposés*, contre M. Jean-Baptiste Andreani, à partir de 1962, pour le contrôle de « *la banque à tout va* » du « Grand Cercle ». Une embrouille du « milieu », qui n'aurait pas *le jeu pour cadre* ? Les Américains avaient vu en lui, au temps de la « french connection », le *patron du trafic de l'héroïne*. Il avait eu des amitiés parmi les chefs de bande et des *associés qui passaient pour être* les hommes d'affaires de quelques « caïds » en mal de placements financiers.

Un tel éventail de mobiles est chose rare, au début d'une enquête. *Or, curieusement*, la *mort* de Marcel Francisci n'a pas provoqué jusqu'ici les habituelles *indiscrétions des milieux concernés* par une disparition aussi remarquée. Les indicateurs, dont disposent *les policiers de la brigade* criminelle dans les cercles de jeux parisiens, les casinos, en Corse ou *dans les bars de Marseille, ne se* sont pas manifestés. Aucune lettre anonyme, aucun de ces coups *de téléphone qui, d'ordinaire*, suggèrent si généreusement des noms d'assassins. Du côté des *cercles de jeux*, l'amnésie est générale : Marcel Francisci y est soudain décrit comme le plus *confraternel des concurrents*. « *Un homme honorable* », vous explique-t-on.

Le « clan » Francisci n'aurait pas, selon les policiers, plus d'idée sur l'origine du coup porté à son chef. Rivaux, collègues, associés ou proches ne s'expliquent pas la mort d'un homme sur lequel pesaient pourtant mille soupçons.

Après quinze jours d'enquête, les policiers ne sont parvenus qu'à dresser une sorte de « carte du Tendre » des théories de ce crime signé, une carte marquée de zones claires, pour les hypothèses invraisemblables, bien plus foncée à mesure qu'on s'aventure dans le dédale des « thèses possibles ou sérieuses ».

Les policiers auraient ainsi rejeté, après vérification, l'idée d'une « guerre des jeux » au Pays basque, dont les établissements auraient perdu, ces dernières années, une part importante de leurs bénéfices au profit des casinos espagnols. Selon certaines rumeurs, un « caïd » marseillais, M. Gaétan Zampa, dernier héritier de l'empire des Guérini et qui aurait déjà eu *à lutter contre* le « clan » corse, aux côtés de M. Andreani, aurait tenté de profiter de cet affaiblissement pour s'emparer du casino de Biarritz — officiellement mis en vente — et du casino d'Hendaye, seule possession en province des frères Francisci.

Un meurtre, alors, lié à la drogue ? Peu probable aussi, explique-t-on. Aucun tribunal n'était, dans le passé, parvenu à prouver la responsabilité de Marcel Francisci, accusé par les Américains de diriger le trafic d'héroïne. De plus, certains policiers suggèrent que les services américains, qui cherchaient à « embarrasser » à l'époque le président Georges Pompidou, soupçonné d'infidélité à l'atlantisme, auraient volontairement confondu le directeur du Cercle Haussmann avec un trafiquant notoire, M. Roc-Bonaventure Francisci, un pilote d'avion connu pour faire du cabotage dans le « Triangle d'or » asiatique de la drogue. Si elle est vraie, l'information vient un peu tard...

Un même scepticisme vaut pour ces rumeurs insistantes, faisant état d'un contentieux entre Marcel Francisci et les « Marseillais ». A l'origine, un rapport de la police phocéenne mentionnant, fin octobre, que M. Edgar Zemmour, membre de la célèbre bande dite des « pieds-noirs », aurait publiquement menacé de mort le patron des cercles parisiens. Pour quelle raison ? Le rapport ne l'indique pas. Mais on voit mal un homme, particulièrement surveillé, répandre généreusement pareil projet. Un seul élément au crédit de cette hypothèse : M. Jean Francisci, frère de Marcel, possède une boîte de nuit à Marseille et il est de notoriété publique sur le Vieux-Port que M. Zampa n'a jamais apprécié la présence sur son territoire de chasse de l'un des Francisci.

Mais approchons-nous plutôt des cercles de jeux, où l'assise des Francisci est plus évidente. Les policiers ont, bien sûr, envisagé l'hypothèse d'une reprise de la « guerre des jeux », opposant les mêmes adversaires qu'en 1962. Dans ce cas, M. Jean-Baptiste Andreani, l'autre Corse sacré « pape » des tapis verts parisiens, représenterait le coupable parfait. Trop parfait, peut-être. Le directeur du Grand Cercle n'aurait plus en fait la position qu'il occupait vers la fin du conflit. C'est un homme vieilli et gravement malade. Son fils, Jean-Laurent, selon les spécialistes, « *n'aurait pas la carrure nécessaire à la domination d'un empire* »

L'équilibre, au sein des cercles parisiens, n'aurait d'ailleurs plus été remis en question depuis les anciennes rivalités. Chacun a fait prospérer sa part, sans plus. Certains ont pris une retraite méritée, comme la famille Peretti. Ceux qui n'avaient pas réussi à prendre pied n'ont apparemment pas progressé : le « clan » Zemmour ne posséderait toujours que le très modeste Bridge-Club de Montmartre où les jeux de hasard sont interdits. Selon certaines informations, ses ambitions se seraient limitées à quelques participations dans des « banques à tout va », en association avec M. Youssef Khaïda, un autre ami de Marcel Francisci.

Deux déstabilisations

C'est ce qui fait dire à certains policiers qu'une éventuelle déstabilisation du monde des jeux *n'aurait pas été opérée* par ce meurtre, de l'intérieur, mais davantage de l'extérieur. Marcel Francisci, en clair, aurait pu être victime — indirectement — du changement de gouvernement.

Il est vrai qu'on constate une certaine agitation, depuis huit mois, du côté de l'administration chargée du contrôle des jeux en France. Pour des raisons encore inexpliquées aujourd'hui, le chef du « clan » corse aurait refusé de modifier son contrat de directeur des jeux, comme le lui avait demandé l'ancien ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, au printemps dernier.

La nouvelle équipe de la place Beauvau fermait alors le *Cercle* Haussmann, le 3 juillet, au moment où, paraît-il, Marcel Francisci s'apprêtait à mettre fin à sa résistance. Mesure volontaire, ouvertement hostile à ce personnage de mauvaise réputation ? Simple mesure administrative, prise sans arrière-pensée ?

Les deux thèses ont leurs défenseurs. Toujours est-il que le mauvais sort s'acharne, alors, sur Marcel Francisci, qui, de son côté, tente de trouver de nouveaux amis politiques pour récupérer son autorisation de jeux. En trois mois, il fait l'objet, comme son vieux rival, M. Jean-Baptiste Andreani, de deux enquêtes approfondies de la police, puis des douanes. Deux jours avant sa mort, c'est une brigade fiscale du ministère du budget qui perquisitionne dans ses bureaux et à son domicile. Cette nouvelle enquête, officiellement, ne donne rien. En revanche, les agents saisissent chez M. Andreani plus de 500 kg d'or en lingots et une forte somme en pièces d'or.

Ceux qui en voulaient suffisamment à Marcel Francisci pour le tuer ont-ils cru le directeur de cercle affaibli par ces coups administratifs ? Pensait-on que *sa position dominante s'effondrait* avec le changement de régime ? De nombreux spécialistes du jeu redoutent une attitude « moralisatrice » de la part des socialistes. L'attention portée par le ministre de l'intérieur aux tentatives de survie du casino Ruhl de Nice, l'autorisation accordée puis soudainement retirée, au casino d'Enghien, d'exploiter les jeux de contrepartie (roulette, black-jack) seraient les premiers signes du changement.

En fait, cette volonté de réforme du système des jeux de hasard en France remonte à l'ancienne administration. C'est M. Bonnet, en effet, qui avait donné mission à un comité de dix inspecteurs généraux de l'administration (IGA), présidée par M. André François, de proposer une harmonisation des jeux. M. Gaston Defferre a confirmé cette mission qui, au moment de la mort de Marcel Francisci, ne s'était pas encore penchée sur les cercles parisiens.

Mais, il manque toujours un mobile au meurtre. On explique, alors, l'assassinat comme une conséquence possible du dérèglement actuel des cercles. Même s'ils procurent toujours des bénéfices confortables, les jeux à Paris n'auraient plus le dynamisme d'antan. Les « grands joueurs », notamment les Arabes fortunés, ne s'arrêtent plus à Paris, mais gagnent directement Londres, où les cercles proposent tous les jeux de contrepartie à ces « flambeurs » et où les femmes sont les bienvenues. Les joueurs riches se seraient aussi lassés de laisser leur fortune à « *la banque à tout va* » des cercles et seraient de plus en plus nombreux à solliciter l'existence de parties privées, en appartement, présentant, en outre, l'avantage de la discrétion.

Aussi les jeux feraient-ils naître d'autres appétits. D'un autre monde, marginal jusqu'ici, de « caïds » en herbe arrivés à Paris comme de simples immigrés : Guadeloupéens, Marocains, Tunisiens, réfugiés asiatiques, ces officiants discrets ont tous intérêt à ce que la clientèle déserte les cercles officiels.

A-t-on voulu accélérer ce processus en provoquant la chute du patron de l'un des grands établissements parisiens ? Les policiers n'ont pas écarté cette hypothèse. Toutefois, l'attentat, commis le 18 janvier contre le propriétaire d'un bar du quartier de Barbès, M. Bel Abbès Aoues, blessé de quatre balles de pistolet, ne serait pas lié, après enquête, au meurtre de Marcel Francisci. Ce pied-noir, membre de plusieurs cercles, passe pourtant pour être un organisateur de parties clandestines.

Il faut bien, alors, chercher encore. *Les policiers ont déjà* compris qu'ils n'étaient plus les seuls à remonter ainsi une piste *après l'autre. Le « clan » Francisci* aurait promis une forte prime à tous les indicateurs qui *expliqueraient la mort de son* chef.

FIN



APRÈS L'ATTAQUE DE LA FROMAGERIE D'ISIGNY

« Je ne regrette rien »

déclare le chef du commando

Que dire ? « *Tout le monde sait qu'il y a eu une opération camembert* », lance M. Fernand Loustau, l'homme-clé du commando d'Isigny. Lunettes à fines montures dorées en main, costume sombre de bonne coupe — croix de la valeur militaire au revers — cravate au col, M. Loustau donnait, jeudi 11 février, une conférence de presse, à Paris, dans le cabinet de Mᵉ Albert Vignoles. A peine chagriné par son inculpation, il a assuré sur un ton égal : « *Je ne regrette rien, bien au contraire* », puis : « *Je suis persuadé de n'avoir rien fait d'illégal.* »

Cet ancien officier para, aujourd'hui *membre* de l'Union nationale des parachutistes (U.N.P.), qui fut de l'Algérie comme il fut de l'opération de Bizerte, entend tout de même faire savoir qu'il est un homme de bien. Un homme d'affaires, autrefois P.D.G. d'un groupe essentiellement touristique, à présent dirigeant d'une agence de publicité et de gardiennage puisque « *Hélas ! la sécurité est quelque chose de très demandée de nos jours* ». Un homme d'honneur et de responsabilité, aussi, car il se refuse à donner « *des renseignements permettant de cerner* » qui sont les trente-sept camarades qu'il a recruté pour son commando.

En tout cas, M. Loustau est satisfait du travail accompli. L'opération fut montée en moins de quarante-huit heures, elle fut propre — donc « *militaire* », selon lui, — propre, c'est-à-dire limitée à « *quelques bousculades* ». Entendons-nous, a dit M. Loustau, « *le droit de grève existe dans le droit français, mais le droit de propriété aussi* ».

M. Loustau et son commanditaire, son ami M. Bernard Aubert, secrétaire général du groupe Besnier-Claudel, ne se sont pas engagés à la légère dans cette affaire. M. Loustau, toujours assisté de Mᵉ Vignoles, a indiqué que M. Aubert « *et l'avocat du groupe Claudel* » se trouvaient sur les lieux, à Isigny, lors du coup de force. Tout était donc prévu... sauf l'imprévisible. M. Loustau « *était parfaitement conscient* » de ce qu'il faisait. Bref, M. Loustau a rendu compte à la presse, jeudi après-midi, de sa mission « *remplie à 100 %* ».

Pendant ce temps, nous signale notre correspondant, deux mille personnes manifestaient à Isigny, à l'appel des syndicats. Et deux mille personnes dans un bourg de campagne (trois mille trois cents habitants), ce n'est pas peu. « *Non aux milices armées* », fut-il crié. Le maire (P.S.), *lui, a demandé « justice et travail pour les employés de cette entreprise »*, la fromagerie *Besnier-Claudel et ses cent* soixante salariés.

A Charleville-Mézières, M. Gas*ton Defferre*, ministre *de l'intérieur*, a évoqué, devant les journalistes, l'affaire d'Isigny et souligné que le coup de main du commando de vigiles était « un danger pour la démocratie ».

L. G.



(Dessin de KONK.)

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

L'ami de Mesrine

Jacques Mesrine est mort. Exactement comme il était prévisible. Exactement comme il l'avait prévu. Exactement *comme* les jurés de la cour d'assises de Paris ont pu, par bandes *magnétiques* interposées, jeudi 11 février, l'entendre le dire à Jacques Tillier. A ce journaliste de « Minute », qui, venu l'interviewer, faillit bien en mourir *le 10 septembre* 1979. Jacques Mesrine ne laissa guère de chances, lui qui ne s'en accordait aucune. « Me la donnera-t-on ma chance le jour où je serai massacré sous les balles policières ? » (« Le Monde » daté 16-17 septembre 1979.)

Comme si la chance avait encore sa place *dans ce grand jeu social* sinistre, dans ces rapports ambigus et bisexués, police presse, pouvoir, où les truands tiennent, consciemment ou pas, la place du mort.

Jacques Mesrine est mort, et l'enregistrement réalisé par lui-même est venu, ce jeudi, comme un démenti terrible à sa légende médiatisée : la violence, la terreur, le bruit des coups portés, les râles de celui qui les reçoit, les menaces de *l'un*, les supplications de l'autre, le tortionnaire et la victime, sur fond d'horreur et de sadisme

Un tel moment, outre qu'il fait réfléchir sur les responsabilités de chacun, ne pouvait pas ne pas rejeter au second plan la personnalité pourtant forte de l'homme jugé depuis ce jeudi devant ces mêmes assises : Charles Bauer, trente-neuf ans, *accusé dans cette affaire Tillier* de complicité de tentative d'assassinat.

Rappelons les faits : le 10 septembre 1979, Jacques Mesrine, furieux contre un article paru dans l'hebdomadaire *Minute* où, insulte, on le présente comme « *non régulier avec ses amis* », va tendre un guet-apens à Jacques Tillier. Il fait semblant d'accepter une interview, *sollicitée par le journaliste, négociée* par un intermédiaire et, *dira-t-on*, payante : 400 000 F pour une exclusivité. Rendez-vous est pris, à la façon d'un malfaiteur en cavale. Après une série de relais, les deux hommes se rencontrent à Clichy. De là en voiture, avec une troisième personne, « *M. Paul* ». *Jacques Mesrine* emmène Jacques Tillier dans une carrière désaffectée près de Fleurine dans l'Oise. Là, au fond d'une grotte et après une mise en scène macabre c'est Mesrine qui, renversant les rôles, va « *interviewer* » Tillier. Il le contraint à se mettre nu, le *frappe à coups de poing et de pieds* et enfin tire sur lui. Trois balles de revolver dans la mâchoire, le bras et la clavicule gauche.

« *Laissé pour mort* », Jacques *Tillier réussit à se traîner jusqu'à* la route, où il sera recueilli par des automobilistes. Jacques Tillier, qui *s'en sortira avec une paralysie totale* du bras gauche, reconnaîtra plus tard, lors d'une confrontation, le deuxième participant à ce guet-apens, le fameux « M. Paul ». Pour lui, à l'époque aucun doute : ce M. Paul, c'est Charly Bauer. Il en a même fait le portrait-robot.

Sosie

Charly Bauer niera dans un premier temps toute participation à l'affaire. Puis, en fin d'instruction, il admettra une participation, mais seulement aux préliminaires de la rencontre Mesrine-Tillier. « *Mesrine savait que j'étais capable d'identifier Tillier car je le connaissais de vue. En effet, je faisais partie d'un groupe antifasciste et nous avions travaillé sur l'extrême droite. Nous avions surveillé le journal* Minute. *Quarante-huit heures avant les faits, Mesrine m'a annoncé qu'il avait rendez-vous avec Tillier. J'ai juste accepté de le prendre en charge à Clichy et de le conduire jusqu'à la voiture où l'attendaient Mesrine et Paul. Puis je suis reparti.* »

De fait, Jacques Tillier, partie civile et présent à l'audience, conviendra, avec réserve, que cette version des faits donnée par Bauer est « *plausible* » : « *J'ai dit que M. Paul était Bauer. Si Bauer dit aujourd'hui qu'il a un sosie et que quelqu'un qui lui ressemble est monté dans la voiture, pourquoi pas ? Si ce n'est pas Bauer qui était dans la grotte, je voudrais dire que le sosie de Bauer s'est conduit avec moi comme un salaud* » Recul ? En fait, Jacques Tillier le *dira lui-même. Il est venu au procès* chercher autre chose que la condamnation de l'accusé. « *Ce procès ne m'intéresse que pour un fait bien précis*, dira-t-il au président Versini. *Je voudrais que vous me disiez s'il est apparu un seul instant dans le dossier que j'étais suivi avec mon consentement par les enquêteurs, que je portais le 10 septembre 1979 un bip-bip me reliant aux policiers ou même que j'avais une arme. Cela est très important pour moi que l'on sache la vérité.* »

Jacques Tillier, enquêteur de la D.S.T. en 1974 avant de devenir *journaliste à Minute, puis aujourd'hui au Journal du dimanche*, faisait ainsi référence directe à des rumeurs qui, courant sur son compte, en faisaient un personnage ambigu. « *Un pied dans la presse, un pied dans la grande maison* », dira, d'outre-tombe, la voix de Jacques Mesrine. Il entendait s'en faire rendre justice.

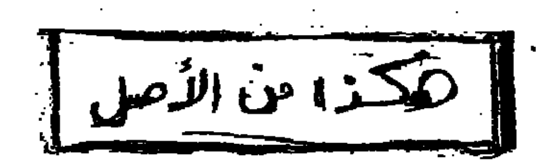
En face, Charly Bauer, sans négliger l'affaire et sa défense, devait *se consacrer à restaurer son image* de marque. Etonnant personnage que cet homme au physique de western-spaghetti, et, de toute évidence, d'intelligence supérieure. Pendant plus d'une heure, avec un talent réel et une éloquence toute méridionale, Charles Bauer s'est fait son *propre avocat. Mais aussi l'accusateur* public d'un système pénitentiaire au cours d'un récit qui fut dans ce procès un autre moment réellement pénible. Il se raconte enfant aux prises avec un père « *violent, sans indulgence* » au point que sa première incarcération *pour vol lui apparut comme « une libération »*. Puis, en 1962, après d'autres petits « *dérapages* », un grave accident de moto, et le mariage avec Micheline, une amie d'enfance, Charles Bauer fait connaissance avec la violence et l'injustice, la torture. Arrêté pour une *affaire mineure, il est* conduit à la gendarmerie de Fourvières. « *J'avais vingt ans. On m'a déshabillé, frappé, attaché. On m'a passé une barre de fer sous les genoux, suspendu au plafond, cela s'appelle le trapèze, puis on m'a passé à la gégène. Cela se faisait à l'époque.* »

Après, c'est le « *processus* » et en 1964 la condamnation à vingt ans de réclusion criminelle « *quatre cambriolages sans violence, vingt ans* ». Début d'un long voyage dans les centrales de France et pour Charles Bauer qui « *refuse absolument la prison* », d'une tournée des *quartiers de haute sécurité*. En 1970, arrivée à Clairvaux « *à l'époque épique, celle qui a produit Buffet, Bontems, celle de la haine distillée et du silence* ». Charles Bauer cherche, avec d'autres, à s'évader par les égouts. Il y avait un mouton. « *Alors les gardiens ont fermé les écluses et ouvert les vannes pour essayer de nous noyer. Puis ils nous ont sortis, obligés à nous mettre à poil, chaînes aux mains et aux pieds. Les surveillants, une cinquantaine sur deux rangs, nous attendaient avec des matraques, des crosses de fusil et des manches de pioche : ils nous ont massacrés sous les yeux des autres détenus. J'ai appris qu'il y avait eu des sanctions contre deux surveillants qui sont ensuite devenus gardiens chefs dans les Q.H.S.* »

Idéalisme

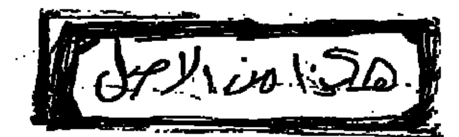
Histoire sans fin, de Q.H.S. en Q.H.S., de tentative de suicide en tentative de suicide, de révolte en révolte. Charly Bauer : « *Je suis un idéaliste, pas un truand, monsieur le président* », ne transige pas. Il lutte, refuse les grâces, étudie la philosophie avec un jeune professeur, Renée Gindra, enseignante à la Centrale d'Ensisheim et qui deviendra sa femme à sa sortie de prison en 1977. Il lutte après sa sortie, milite contre *les Q.H.S. Mais il ne rompt pas avec* un certain passé. « *Cela aurait été raisonnable* », dira le président Versini. « *Vous me parlez raison*, répond Bauer. *Je vous parle sentiments. Pourquoi fréquenter Mesrine alors que vous avez une femme et bientôt une petite fille, me direz-vous ? Je ne suis pas raisonnable, monsieur le président. Quatorze ans de prison, huit ans d'isolement. C'est une histoire sensible, une histoire qui n'a rien à voir avec la raison* » Recherché pour une affaire de stupéfiants — « *cannabis* », précise-t-il — il refuse la justice « *qui m'a toujours massacré* », s'installe à Paris sous une fausse identité. Jacques Mesrine l'y rencontrera en 1979. « *Il m'a contacté pour lutter contre les Q.H.S. et seulement pour cela. Nous étions faits pour communiquer. Il avait une approche très humaine, très sensible. Et cela devint très vite une amitié. L'amitié est un absolu. Chaque fois que j'allais chez Jacques, je me posais la question de savoir si je n'allais pas mourir. Et j'y allais.* »

PIERRE GEORGES.



« Je ne regrette rien »

Mesrine



RELIGION

POUR SON DEUXIÈME VOYAGE EN AFRIQUE

Jean-Paul II consacrera cinq jours au Nigéria

Première étape du pape pour son second voyage en Afrique, le Nigéria est le « colosse » du continent : plus de 80 millions d'habitants pour 923 000 kilomètres carrés. Jean-Paul II était attendu à Lagos ce vendredi 12 février à 16 heures. Il y restera jusqu'au 17, puis il se rendra successivement au Bénin, au Gabon et enfin en Guinée-Equatoriale pour être de retour à Rome le 19 février.

A Lagos, le pape devait célébrer en fin de journée une messe dans le stade qui est aux dimensions d'une capitale tentaculaire et d'une nation fédérale de dix-neuf Etats. En fin de journée, Jean-Paul II sera reçu au palais présidentiel par M. Alhasi Shehu Shagari, musulman fervent, comme l'indique le premier de ses trois noms signifiant qu'il a accompli le pèlerinage de La Mecque.

Le premier visage de l'Afrique que rencontrera le pape durant son voyage — qui est le onzième à l'étranger et le premier depuis l'attentat de Rome — est celui d'une mégapole exceptionnellement effervescente, désordonnée, et où le gain semble une préoccupation tyrannique.

Une église menacée de prospérité

De notre envoyé spécial

Lagos. — Le gigantisme, la démographie galopante, le boom pétrolier expliquent pour une part les difficultés sociales et les désordres de toute sorte. Lagos déroute et épuise, par ses contrastes et par ses incohérences, le voyageur le mieux disposé.

Passe encore l'invraisemblable confusion des embouteillages endémiques qui contraignent les conducteurs à s'organiser pour supporter d'interminables parcours dans leurs véhicules surchauffés.

Passe encore, si l'on ose s'exprimer ainsi, que dans ce continent en voie de développement les richesses soient, comme en tant d'autres points du globe, entre les mains d'une infime minorité. La moitié de la population (celle qui est pauvre) doit se contenter du cinquième de la surface de la ville et les familles nombreuses végètent immanquablement dans une seule pièce.

Passe encore l'embrouillamini des gratte-ciel, des taudis, des autoroutes urbaines ou des échangeurs et le grouillement d'une population déstabilisée qui a la tête près du bonnet. Le pire est sans doute le climat d'insécurité de cette ville en ébullition où les rackets, les lynchages, les voitures dévalisées ou volées dépassent, et de loin, la cote d'alerte. L'innocence des plages voisines s'en est trouvée elle-même éclaboussée puisqu'on y exécutait en plein air, jusqu'à une date récente, les criminels de droit commun, en présence d'une foule fascinée par la violence.

Grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics, Lagos saura-t-elle retenir son souffle délétère pendant le séjour du pape ? De toute manière, Jean-Paul II ne verra pas grand-chose de la ville ni du surcroît de désordre que sa venue va provoquer. Il pourra cependant, au-delà de l'enthousiasme des foules, constater la modestie des calicots d'accueil pourtant touchants : *« Jean-Paul II, nous vous aimons »* ou *« totus tuus »*, extrait de ses armoiries pontificales.

Jeunesse de l'épiscopat

Le gouvernement semble avoir renoncé à maîtriser la dégradation de cette ville disloquée et inhumaine. Imitant le Brésil, il envisage de doter le Nigéria d'une capitale toute neuve qui occupera une place moins excentrique. Elle s'édifie lentement, près d'Abuja, considéré comme un centre géographique et politique. On espérait qu'en 1982 les autorités fédérales pourraient s'y installer.

Le périple du pape à l'intérieur du Nigéria lui permettra de mesurer la variété des ethnies et des religions. Les missionnaires irlandais puis, dans un deuxième temps, canadiens, qui ont essayé d'évangéliser les Nigérians se sont heurtés à d'énormes difficultés. Pour une moitié environ, les Nigérians sont musulmans ; un tiers est chrétien, principalement dans l'est, dont cinq millions de catholiques. Les autres adhèrent aux cultes indigènes.

A noter la jeunesse de l'épiscopat catholique (quarante-cinq-quarante-neuf ans). Vingt-quatre sur les vingt-huit diocèses sont entre les mains d'évêques noirs. La plupart appartiennent à la première génération chrétienne, leurs parents ayant été tout juste baptisés ou étant encore parfois animistes. Les vocations sont nombreuses et les grands séminaires pleins (plus d'un millier d'étudiants). Les prêtres sont au nombre de neuf cents environ, dont la moitié est indigène. Les catéchistes viennent naturellement en tête avec six mille trois cents. Du temps de la colonisation, l'Eglise avait la responsabilité des écoles. Depuis, celles-ci ont été nationalisées, de même que les hôpitaux fondés par les diocèses.

Tolérance

L'Eglise catholique nigériane est menacée par sa prospérité matérielle. Les quêtes sont fort fructueuses et les dons des fidèles, connus de tous, augmentent le prestige des bienfaiteurs. Certains séminaristes ou prêtres seraient, affirme-t-on, détournés de leur tâche apostolique par le souci d'accéder à un niveau social plus élevé. De même la course aux diplômes ecclésiastiques devient parfois une fin en soi tandis que la gratuité des études tente les familles.

L'organisation du séjour du pape a soulevé maints problèmes pour essayer de faire une part équitable aux fidèles des diverses confessions. Oecuménisme oblige dans un pays où les catholiques ne sont pas majoritaires, et où, on doit le dire, règne une réelle tolérance.

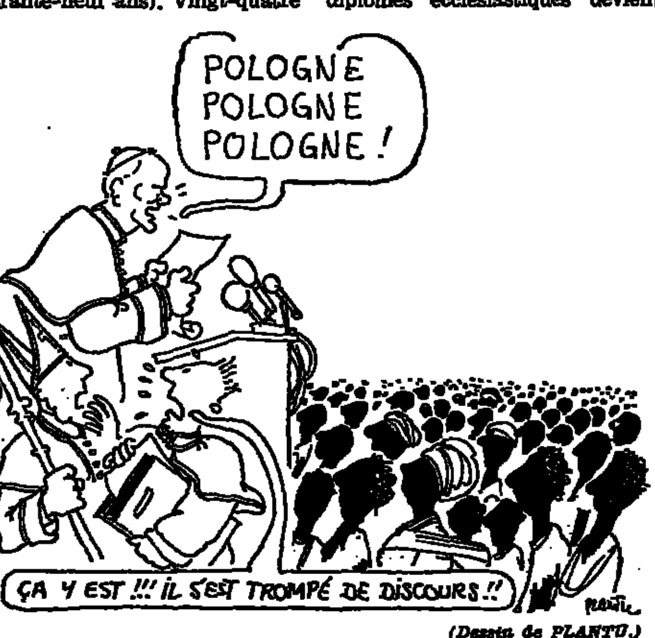
Jean-Paul II visitera quatre des plus importantes villes de l'intérieur, ce qui le mettra en contact avec les Yaroubas, les Ibos et les Haoussas. Les premiers pratiquent un syncrétisme fort poussé : musulmans et chrétiens se retrouvent, y compris à titre d'officiants à des cérémonies en l'honneur des divinités locales et à des processions à la louange des revenants ou des cultes d'ancêtres.

Les Ibos poussent l'horreur de l'inceste jusqu'à frapper d'interdit sexuel tous les membres d'une même généalogie. Ils accordent une importance particulière aux « chi », sorte d'anges gardiens. Ils sont, d'autre part, célèbres pour la poésie de leur langage amoureux. Qu'on en juge : *« Mon soleil ; ma joie ; ma tasse* (sic) *; ma précieuse ; toi qui m'abrites du froid comme une couverture précieuse. »*

Entre Enugu et Onitsha le pape pourra notamment entrevoir des camionnettes et des autobus portant de naïfs et pittoresques slogans qui n'ont pas été peints pour la circonstance ; ils traduisent tout simplement les préoccupations d'une population foncièrement religieuse : *« Dieu donne à chacun sa part »*, *« Aigle de Dieu »*, *« Dieu ne dort jamais »*, ou encore : *« Dieu et moi, nous faisons la même majorité »*, transposition d'un échec électoral cuisant.

Un des plus clairs résultats de la visite pontificale sera de provoquer une intense curiosité et d'alimenter la fierté nationale. L'homme blanc — blanc par sa race et blanc par ses vêtements — rehaussera sans doute le prestige d'une Eglise qui vise à l'universalité mais qui garde encore les stigmates d'une religion importée, occidentalisée et qui n'a pas pu encore échapper aux inconvénients de l'aliénation culturelle. Tout le monde le sait, beaucoup l'avouent, mais peu discernent les solutions opportunes.

HENRI FESQUET.



(Dessin de PLANTU.)

depuis ROME 12 février — vers ROME 19 février — NIGERIA — BENIN — TCHAD — Kaduna 14 fév. — Ibadan 15 et 16 fév. — Enugu 13 fév. — Onitsha 13 fév. — LAGOS 12-17 fév. — COTONOU 17 fév. — MALABO 18 fév. — CAMEROUN — GUINÉE ÉQU. — Bata 18 fév. — LIBREVILLE 17-19 fév. — GABON — GOLFE DE GUINÉE — CONGO — ZAÏRE — 0 500 km

Voici les principales étapes du voyage de Jean-Paul II :

• **VENDREDI 12 FEVRIER : NIGERIA.** Arrivée du pape à 16 heures à l'aéroport de Lagos ; messe au stade, réception, dans la soirée, par le chef de l'Etat au palais présidentiel.

• **SAMEDI 13 FEVRIER : NIGERIA.** Départ à 7 h 30 pour Enugu, puis Onitsha ; messe, rencontre avec les jeunes, les malades, les vieillards, les séminaristes. Discours aux prêtres, retour, dans la soirée, à Lagos.

• **DIMANCHE 14 FEVRIER : NIGERIA.** Départ à 7 h 45 pour Kaduna ; messe, ordination de quatre-vingts prêtres ; discours, à la cathédrale, aux laïcs, aux catéchistes, aux femmes catholiques. Dans la soirée, rencontre avec les autorités religieuses islamiques. Retour à Lagos.

• **LUNDI 15 FEVRIER : NIGERIA.** Visite à l'université d'Ibadan ; messe, discours au monde universitaire, discours aux religieux et religieuses. Retour à Lagos pour une rencontre, dans la soirée, avec les évêques nigérians.

• **MARDI 16 FEVRIER : NIGERIA.** Messe en la cathédrale de Lagos pour le milieu ouvrier ; réception du corps diplomatique, puis de la communauté polonaise ; rencontre avec les immigrés, puis avec les chrétiens non catholiques.

• **MERCREDI 17 FEVRIER : BENIN ET GABON.** Départ de Lagos à 9 heures pour le Bénin ; arrivée à l'aéroport de Cotonou ; messe au stade ; rencontre avec le chef de l'Etat. Rencontre l'après-midi avec les évêques. Départ à 15 heures pour le Gabon ; cérémonie de bienvenue à Libreville ; rencontre avec le clergé, les religieux et les catéchistes, puis avec le président de la République.

• **JEUDI 18 FEVRIER : GUINÉE-EQUATORIALE ET GABON.** Départ à 7 h 30 pour la Guinée-Equatoriale. Arrivée à Malabo ; rencontre avec le chef de l'Etat. Départ à 9 h 30 pour Bata ; messe sur la place Libertad ; départ à 15 h 30 pour Libreville (Gabon) ; rencontre avec les ouvriers et les étudiants ; rencontre, dans la soirée, avec les évêques du Gabon.

• **VENDREDI 19 FEVRIER : GABON.** Rencontre œcuménique à 8 h 45 ; messe au stade. Départ pour Rome à 13 heures.

Les numéros indiquent l'ordre de visite dans les différentes villes.

Cinq millions de catholiques

Au Nigéria, comme au Zaïre, par exemple, quelques souverains se convertirent au christianisme dès le quinzième siècle entraînant dans leur sillage un nombre important de leurs sujets. Mais la foi des chrétiens du royaume du Bénin, dont le monarque reçut le baptême dès 1491, ne résista pas plus à l'épreuve du temps que ne le fit celle des chrétiens du Congo ou du San-Salvador, royaume établis dans la région du Bas-Zaïre.

Ici, comme en beaucoup d'autres points du continent noir, la dureté des conditions climatiques a été un obstacle sérieux à l'installation permanente des Européens et une mission établie en 1646 par les capucins sur le littoral de l'actuel Nigéria dut être rapidement abandonnée par ceux qui l'avaient fondée. Il fallut attendre l'implantation des Missions africaines de Lyon, en 1861, pour que débute la période de véritable évangélisation du pays, menée de pair avec celle de l'actuel Bénin (ex-Dahomey) qu'il ne faut pas confondre avec l'ancien royaume du même nom situé beaucoup plus à l'est, dans la région des bouches du fleuve Niger.

En 1885, venus du Gabon, des missionnaires du Saint-Esprit s'installèrent à Onitsha, dans le sud de l'actuelle Fédération nigériane, à l'entrée du pays Ibo, important foyer chrétien et siège de la préfecture apostolique du Nigéria intérieur (Bénin-City étant le siège de la préfecture apostolique du Nigéria supérieur et celui d'un important séminaire en 1917).

En 1929, furent ordonnés les premiers prêtres nigérians. En 1943, le vicariat apostolique de la côte du Bénin devint alors le vicariat apostolique de Lagos. En 1953, fut sacré le premier évêque autochtone, Mgr Ekandem. L'année suivante avait lieu le premier congrès marial national et, quatre ans plus tard, naissait le projet d'une université catholique dans la région Est, celle qui, en 1967, allait se séparer du reste de la Fédération pour s'ériger en éphémère République du Biafra, définitivement écrasée en janvier 1970.

> • *Superficie du Nigéria :* 923 000 kilomètres carrés, soit près du double de celle de la France.
>
> • *Population :* plus de 80 millions d'habitants (estimation).
>
> • *Capitale :* Lagos (plus de 3 millions d'habitants). Villes principales : Ibadan (plus de 2 millions et demi d'habitants), Kano, Port-Harcourt, Kaduna.
>
> • *Ressources économiques :* pétrole (105 millions de tonnes), gaz, cacao, huile de palme, coton, arachides, caoutchouc, étain, charbon, colombite.
>
> • *Régime politique :* revenu au régime civil le 1er octobre 1979, après treize ans de dictature militaire, le Nigéria est dirigé par M. Shehu Shagari, président de la Fédération. On y compte cinq partis politiques légaux.

Vingt-huit évêchés

En 1960, année de l'indépendance de la Fédération nigériane, fut créée à Lagos une délégation apostolique pour l'Afrique centre-occidentale. Le Nigéria compte, aujourd'hui, vingt-huit évêchés.

Concernant le Nigéria, les statistiques sont particulièrement approximatives et soulèvent, de ce fait, d'innombrables controverses. En effet, le dernier recensement de la population date de 1963, et ses résultats ont été immédiatement contestés. Les documents officiels nigérians eux-mêmes affirment avec prudence : *« Il est vraisemblable que la population globale atteigne ou dépasse les quatre-vingts millions d'habitants. »* Bien que la population de nombreux autres Etats africains demeure tout aussi approximativement connue, on a cependant coutume d'affirmer, sans doute non sans raison, qu'un Africain noir sur cinq est nigérian. De même, on fixe généralement à cinq millions le nombre des catholiques nigérians. Une proportion très importante de ces derniers est de race Ibo, parmi laquelle ont été ordonnés la majorité des prêtres autochtones.

Le protestantisme s'est répandu surtout chez les Yarouba, les Ibibio et les Efik, évangélisés par les presbytériens, les baptistes et les anglicans, dont le célèbre Samuel Adjai Crowther, ancien esclave Yarouba affranchi et élevé en Sierra-Leone, qui devint premier évêque anglican autochtone. Les Houssa et les Fulani du Nord sont, en revanche, presque totalement islamisés.

PHILIPPE DECRAENE.

• *« La vie montante » à FR 3.* L'émission « Tribune libre » de FR 3 sera consacrée, lundi 22 février à 18 h. 55, au mouvement religieux « La vie montante » (1), avec notamment la participation de son secrétaire général, M. Gérard Ziegel. Créé il y a vingt ans par un groupe de chrétiens de la région parisienne, le mouvement réunit aujourd'hui dans la France entière, plus de cinq cent mille personnes du troisième âge. « La vie montante » appelle ses membres, à l'âge où ils sont plus disponibles, à progresser dans la connaissance de leur foi et à accueillir, avec un esprit ouvert, les hommes et le monde d'aujourd'hui.

(1) « La vie montante », 7, rue Berteaux-Dumas, 92200 Neuilly-sur-Seine, tél. : 624-00-51.

ÉDUCATION

M. FRANCK MÉTRAS PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU

[M. Franck Métras, professeur de chimie organique, a été élu, jeudi 11 février, président de l'université de Pau et des pays de l'Adour par soixante voix sur soixante-six votants. Il remplace M. Daniel Levier récemment nommé recteur de l'académie de Toulouse.

Né le 1er juillet 1936 à Caudéran (Gironde), M. Franck Métras est ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Bordeaux. Assistant puis maître-assistant à la faculté des sciences de Bordeaux, il obtient un doctorat d'Etat en chimie organique en 1967. A cette date, il est nommé à l'université de Pau en qualité de maître de conférences. Il est titularisé en tant que professeur en 1977. Vice-président de l'université de Pau de 1978 à 1981 et reconduit dans cette fonction en 1981, il a, en outre, dirigé l'Institut universitaire de recherche scientifique de 1976 à 1978.]

• *Les représentants des écoles juives chez M. Savary.* — Le ministre de l'éducation nationale a reçu, le jeudi 11 février, à Paris, des représentants du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), des directeurs, des conseils d'administration et des parents d'élèves des écoles juives. Cet entretien fait partie des consultations préalables aux négociations sur l'avenir de l'enseignement privé. On compte, en France, une cinquantaine d'écoles juives, dont 70 % bénéficient de contrats avec l'Etat, accueillant près de neuf mille élèves et employant cinq cents enseignants — sans compter les trois mille élèves des établissements professionnels de l'O.R.T. (association Organisation, reconstruction, travail).

Au terme de l'audience, les membres de la délégation, qui ont exposé au ministre ce que représentent leurs écoles comme *« phénomène sociologique »*, ont estimé que *« le thème de l'inquiétude pour l'école privée leur paraissait prématuré »*. *« Il est imprudent de spéculer sur ce que va décider M. Savary »*, a ajouté M. Armand Lévy, vice-président du F.S.J.U.

• *Deux mille lycéens de Dijon* ont défilé, le jeudi 11 février, dans les rues de la ville pour protester *« contre le sous-équipement des établissements publics d'enseignement technique en machines à écrire électriques dotées de rubans correcteurs de fautes »*. Ces machines, d'un coût élevé, sont employées par les lycées et les écoles d'enseignement privé de Dijon et sont utilisées par les candidats, lors des examens de fin d'année. D'autre part, les élèves et professeurs des deux plus importants lycées techniques de Dijon ont fait, ce même jour, une grève des cours, à l'appel du SNES et du SGEN-C.F.D.T., pour dénoncer *« cette ségrégation par l'argent qui défavorise les élèves de l'enseignement public face aux élèves des lycées privés »*. — (Corresp.)

• *Ecole occupée près de Roanne.* — Jeudi 11 février, les cinq classes de l'école primaire de Pouilly-les-Nonains, près de Roanne (Loire), ont été occupées par une cinquantaine de parents. Ces derniers ont été informés, sans concertation préalable, que les élèves ne seraient plus admis au collège proche de la commune de Riorges, mais à celui situé au centre de la ville de Roanne. Vingt-six enfants sont visés par cette mesure qui les obligerait à de longs trajets, à des horaires différents et entraînerait des dépenses supplémentaires pour les parents. — (Corresp.)

PRESSE

A partir du 16 février — LA PUBLICITÉ FERA SON APPARITION DANS « LIBÉRATION »

La publicité fera son apparition dans *Libération*, pour la première fois, le mardi 16 février. Aucune page ne sera refusée *a priori*, à la seule condition qu'elle n'ait pas de caractère politique.

M. Michel Vidal, qui a collaboré à *l'Expansion* et à *Actuel*, a la responsabilité de ce nouveau secteur. *« Il ne s'agit pas de faire du business à tout prix »*, dit-il. Au demeurant, la barre a été volontairement placée assez haut puisque le prix de la page pleine en recto est vendue 33 000 francs. De même, le volume de la publicité ne devrait pas dépasser trois pages pleines par jour en moyenne.

• *Le quotidien « Les Dépêches »*, de Dijon n'a pu paraître ce vendredi 12 février, en raison d'un arrêt de travail de deux heures observé par les ouvriers du Livre C.G.T. : seulement 13 000 exemplaires de l'édition Jura du journal ont pu être tirés — contre 20 000 normalement — tandis que l'édition Côte-d'Or n'est pas sortie.

Depuis la fin janvier, date à laquelle la direction des *Dépêches*, qui appartient au groupe *Le Progrès*, a annoncé son intention de supprimer 45 emplois, des grèves tournantes par service ont empêché à plusieurs reprises la parution du journal. Cette semaine, c'est la deuxième fois que le quotidien n'a pu sortir.

Considérant que ce *« mouvement tend à opérer une sélection dans les tâches à accomplir qui place nécessairement les instigateurs et acteurs en dehors du droit de grève... »*, le P.D.G du journal a assigné deux délégués C.G.T. à comparaître devant le tribunal de grande instance de Dijon le 23 février.



France-Amé...
Snow-Bird et sa « profonde de cinéma
Ski rustique dans les Pyrénées
Peuples du Monde
NORD PAKISTAN EN JEEP 13 900 F

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

France-Amérique : la neige dans ses extrêmes

Snow-Bird et sa « profonde » de cinéma

LES Français sont casaniers, c'est bien connu. Et tout particulièrement les skieurs. Ne les a-t-on pas persuadés qu'ils ont à leur disposition la meilleure neige, les meilleurs moniteurs et les meilleures stations, faute d'avoir encore les plus grands champions ? Pourtant, dans le Landerneau de la godille et des schuss, on commence ici et là à tempêter contre l'attente démesurée aux remontées mécaniques, la mauvaise grâce de l'accueil et le coup de fusil qui menace partout l'imprudent.

Alors l'envie d'aller voir ailleurs s'insinue dans les cœurs les plus chauvins. D'autant que, là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, chez ces Américains, il y a, paraît-il, une neige extraordinaire et l'occasion de confronter la réalité au mythe entretenu par des récits et des films de ski quasiment surréalistes.

Première constatation : l'Amérique, c'est loin, mais, par la grâce combinée des transports aériens et des décalages horaires, on peut fouler la neige des montagnes Rocheuses — dites « Rockies », si on veut faire « branché », — seize heures après avoir quitté Paris ; en clair, le voyage dure à peine deux fois plus longtemps que pour atteindre une station de la Tarentaise.

Deuxième constatation : l'Amérique, c'est comme sur les catalogues touristiques, mais en infiniment plus vrai, plus naturel, plus drôle.

Mais prenons les choses dans l'ordre chronologique. Jeudi soir, un peu sonné par le voyage, le groupe prend ses quartiers à Snow-Bird. Cette station est située à une heure de route de Salt-Lake-City. Les chambres de l'hôtel, qui n'est pas un super-palace pour milliardaires mais l'équivalent d'un bon trois étoiles, ont la dimension d'un appartement pour huit personnes dans les Alpes. L'aménagement est à l'avenant.

Vendredi matin, le blizzard souffle en rafale. Jus d'orange, fruits, fromages, céréales, saucisses, œufs et bacon, largement arrosés de café, un « breakfast » donc, donnent le courage de mettre le nez dehors. Direction, le téléphérique sur lequel une plaque avertit les malades des poumons et du cœur : prudence ! L'altitude au sommet, 3 700 mètres, est celle de l'aiguille du Midi.

Surprise, en mettant le pied dehors : la pente est ample, parsemée d'arbres, presque rassurante en dépit de sa raideur. Et tout de suite on est au paradis, on s'enfonce dans la « profonde ». Ah ! cette fameuse poudreuse américaine ! Sa qualité tient à l'hygrométrie quasiment nulle, à la continentalité du lieu et à l'altitude.

C'est une Chantilly où l'on trace de profonds sillons comme sur un gâteau avec un doigt gourmand. Les cristaux volent en gerbe étincelante. On plane. Quand la couche est très épaisse, les skieurs utilisent ici des tubes de plongée pour pouvoir respirer tellement le nuage pulvérulent est dense.

Samedi matin, au petit jour, en route pour une autre des vallées qui rayonnent autour de Salt-Lake-City Trois heures après, le groupe fait la connaissance d'une hôtesse de Deer Walley. Excellente skieuse, son rôle est de sillonner inlassablement les pistes pour accueillir les skieurs.

Homme et femme ont le même rôle dans presque toutes les stations visitées et le souci d'information est exacerbé. Ici, la visite du site sera rapide. Cinq remontées mécaniques fonctionnent, la station n'est ouverte que depuis quelques semaines. Toutefois, le détour ne manque pas d'intérêt. Un ancien champion olympique, Stein Eriksen, est chargé d'attirer une clientèle qualifiée sans complexe de « fortune ». En attendant que le domaine skiable, d'un niveau technique élevé, s'étende, celle-ci bénéficie d'ores et déjà de prestations raffinées. On ne vend pas plus de deux mille cinq cents forfaits par jour afin de limiter l'attente aux télésièges. Le corps des bâtiments de la station est un véritable palais de bois — des troncs de plus d'un mètre de diamètre servant de colonne à l'édifice — où les principaux services sont offerts avec un luxe dans le détail et la finition peu imaginable dans les nouvelles stations H.L.M. des Alpes.

La visite éclair terminée, le déjeuner est servi à Park-City, station principale de la vallée. Cuisine-western : bœuf à la tomate, épis de maïs, haricots rouges. Consistant. Baraque de planches peinturlurées, saloon d'où s'échappent des bouffées de country-music, immenses chapeaux de cow-boy confèrent à cet ancien repère de mineurs son cachet « ruée vers l'or ». Kit Carson, Buffalo Bill ou Hopalong Cassidy seraient sûrement à leur aise sur la place d'où partent les remontées mécaniques.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 12.)



Photo Monique Manceau.

Ski rustique dans les Pyrénées

LA saveur de cette neige pyrénéenne tient à un assemblage rare : l'envol d'un lagopède, perdrix des montagnes, les traces d'isards montant pâturer sur le pic des Mortiès, la couronne des sommets qui, du Carlitte au Canigou, ferme le panorama, l'azur immense, et puis la neige.

Une fois transformée par le soleil et le gel, celle-ci permet de skier partout et en toute facilité. Il n'est « murs » ou combes, bois ou alpages qui ne soient l'occasion de se faire plaisir en dévalant vers le plateau du Capcir. Le Capcir ? Il n'y a pas si longtemps, les Perpignanais eux-mêmes en ignoraient l'emplacement. La Cerdagne et Font-Romeu tout proches avaient éclipsé ce petit pays des Pyrénées-Orientales qui vivait à 1 500 mètres d'altitude sur son plateau montueux, comme les Vosges ou le Jura.

Le « petit train jaune » qui assure la liaison entre les gares de Latour-de-Carol et de Villefranche-de-Conflent, apportait tous les étés un contingent de vacanciers en mal de soleil. Odeillo et son four solaire en témoignent : du soleil, il n'en manque pas dans la région.

M. François Picheyre, maire de Formiguères, préfère à cette preuve technologique un rappel historique : « *Nous avons toujours connu un tourisme estival,* explique-t-il. *Sanche, roi d'Aragon, aimait venir se reposer chez nous ; d'ailleurs, il y est mort le 5 septembre 1324 : d'insolation.* »

Ce beau soleil n'empêchait pas le Capcir de mourir doucement. Formiguères comptait neuf cents âmes au dix-huitième siècle et trois cent treize seulement en 1976 ; on dénombrait soixante-quinze exploitations agricoles en 1945 et dix en 1981. *L'hémorragie n'était compensée* que par le retour des retraités au pays, et M. Picheyre n'était pas d'accord, pas plus que les autres maires du pays : « *Tout de même, on n'allait pas recueillir que les morts ! C'est pour ça qu'on a renversé la vapeur.* »

L'agriculture de montagne agonisait. Les rudes conditions de vie dans le Capcir rendaient trop attrayant le confort d'un emploi de fonctionnaire dans la plaine. Il fallut inventer les moyens du regain. On misa donc sur la neige, et en ordre dispersé.

Les Angles donneront le signal du départ en 1973. Ils alignent aujourd'hui dix-sept excellentes *remontées mécaniques qui* desservent un domaine skiable honorable. C'est une vraie « station », avec un urbanisme anarchique, aussi bien dans l'espace que dans les volumes. Comme dans les Alpes, on n'a pas su respecter le charme du vieux village ; comme dans les Alpes, on a cédé à la tentation des immeubles en hauteur.

A l'opposé, Matemale a tout misé depuis sept ans sur le ski de fond. Pas d'urbanisation nouvelle, mais une restauration des maisons existantes. Pas de promoteurs, mais une municipalité qui a ouvert successivement un centre-école de ski de fond, des gites municipaux, une épicerie, une agence postale. Ici règnent le ski de fond et l'artisanat.

Entre les deux, Formiguères. Un peu « alpin » (quatre téléskis), bientôt « nordique » (un centre-école de ski de fond), le chef-lieu de Capcir développe depuis 1973 ses infrastructures et ses constructions avec une sage prudence. On a gratté les vieilles pierres de la mairie, mais de nouveaux chalets ont poussé dans la forêt.

Côté emplois, ce remue-ménage a atteint son but. Une étude de la direction départementale de l'agriculture fait apparaître que le tourisme d'hiver « *a créé dans le Capcir quatre cent cinquante emplois et permis le maintien ou l'installation de deux cents à deux cent cinquante actifs* ». Bilan positif donc, même si l'inflation induite des prix des terrains a contribué à un nouveau recul de l'activité agricole.

Côté tourisme, le résultat est au diapason. Le plateau offre une gamme complète pour le *skieur depuis le mois de décem*bre jusqu'au mois d'avril, ce qui n'est pas toujours le cas dans les Pyrénées. Il y existe au moins une piste noire, et le dispositif des remontées mécaniques évite aux descendeurs la monotonie. Les boucles de fond irriguent la totalité du plateau dans la forêt de la Matte comme sur les rives de l'Aude. Quant aux pratiquants de la peau de phoque, ils n'ont que l'embarras du choix, du pic Péric jusqu'au roc Blanc.

Malgré le développement du tourisme, le Capcir conserve une atmosphère intangible. Les habitants de ce lieu, autrefois retiré, éprouvent toujours le sentiment d'une appartenance commune. M. Jean-Baptiste Vaqué, maire des Angles, et M. Raymond Trille, maire de Matemale, s'opposent sur presque tout. Le premier court la France pour vendre sa station, le deuxième se proclame écologiste. Il n'empêche : ils travaillent ensemble sans rechigner.

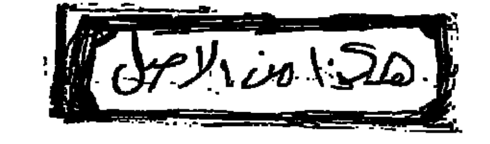
La cordialité de ces Catalans de la montagne n'est pas non plus étrangère au charme du pays. Celui qui saura faire bavarder — et ce n'est pas difficile — le pasteur, l'hôtelier et le commerçant entendra parler de chasses au lièvre épiques, de pêches à la truite miraculeuses et de ripailles de cèpes.

Loin des vallées du tourisme industriel, on y pratique un accueil artisanal et des tarifs en rapport. Dans son hôtel, M. Picheyre ne propose-t-il pas la pension complète pour 85 francs par personne et par jour ? Le centre-école de Matemale n'affiche-t-il pas la pension complète pour une semaine à 680 francs, y compris la location du matériel de ski, le moniteur et l'animation ? Veut-on le niveau supérieur ? Dans le hameau intact d'Espousouille, la semaine de ski de fond coûtera 900 francs, et le centre familial la Prairie de Matemale annonce 110 francs par personne et par jour, sans oublier que le prix du forfait hebdomadaire donnant accès aux remontées mécaniques des huit stations catalanes s'élève à 235 francs.

Le Capcir a eu la chance d'être en retard. Même aux Angles tout est demeuré à une échelle modeste, même le mauvais goût, même les prix. Un cadre géographique bien délimité, du soleil comme sur les dépliants publicitaires, une neige suffisante et une cordialité méridionale : le visiteur aura tôt fait de se sentir au Capcir comme chez soi.

ALAIN FAUJAS.

★ Office du tourisme des Angles, 66210 Les Angles. Tél. : (68) 04-42-21.
★ Syndicat d'initiative de Formiguères, 66210 Formiguères. Tél. : (68) 04-41-73.
★ Centre-école de ski de fond du Capcir, 66210 Matemale. Tél. : (68) 04-41-48.
★ Association Val de Galbe, 66210 Espousouille. Tél. : (68) 04-44-83.



FRANCE-AMÉRIQUE :

Snow-bird et sa «profonde» de cinéma

(Suite de la page 11.)

Ici, la légende de la conquête de l'Ouest devient une réalité. Pas besoin de fermer les yeux ou de repasser les vieilles bobines d'Hollywood. Et cela compense largement la monotonie qu'engendrent rapidement les grands boulevards neigeux, taillés au bulldozer dans les forêts, constamment lissés par les engins de damage. Les stakanovistes de la glisse peuvent néanmoins satisfaire leur boulimie sur une piste de 2 kilomètres, éclairée *a giorno* jusqu'à 22 heures.

Dimanche, deux petits avions de transport attendent à Salt-Lake-City. On quitte l'Utah, sa neige de cinéma, ses mormons et ses lois hypocrites sur la vente d'alcool, pour le Colorado. Vol de coucous au-dessus des canyons sauvages. Atterrissage sur la piste enneigée d'Apen. Les bimoteurs sont tout petits à côté des jets qui amènent le gratin yankee aux sports d'hiver. D'un coup d'aile, on a changé de dimension. Ce n'est plus l'Amérique nostalgique de Billy le Kid, mais celle, frénétique, de Macadam Cow-boy.

Le ski. Quatre montagnes culminant ou dépassant les 4 000 mètres ont été aménagées dans un rayon de 15 kilomètres. Les télésièges peuvent monter quelque 10 000 personnes à l'heure au sommet d'Aspen, proprement dit, Buttermilk, Wighlands et Snowmass. Chacune avec ses charmes particuliers. Ici, ce sont des glissades interminables sur une immense dune de neige. On joue la carte du ski familial pépère. Là, ce sont les schuss vertigineux, les ballets frénétiques dans les bosses. On joue la carte de la compétition et du « free style ».

Partout, les arbres introuvables à cette altitude en Europe ajoutent au plaisir de dégringoler plus de 1000 mètres en quelques minutes. Mais attention ! Le « ski patrol », version shériff des pisteurs français, veille. Pas question de ski buissonnier. On peut avoir son ticket de remontée puis ses skis confisqués. C'est une réaction au pouvoir consommateur : pour ne pas voir leur responsabilité mise en cause dans un accident, les stations posent des interdits qui sont, pour elles, autant de filets de protection contre les plaideurs.

L'ambiance. On raconte qu'il y a quelques années, les moniteurs de ski offraient un joint à leurs élèves pour qu'ils soient « cool ». Cela a-t-il jamais été vrai ? Difficile à dire. Mais il est certain qu'après le ski, la vie d'Aspen n'a rien de monacal. La soirée commence à 16 heures au pied des pistes. En buvant de la bière, on commente la journée et on prépare les réjouissances nocturnes. Le choix est large.

Après un détour par le très sophistiqué club de sport ou bien un plongeon dans le jaccuzi (bain chaud émulsionné par de l'air comprimé), aussi commun dans les hôtels que le réfrigérateur dans les cuisines, on peut aller se régaler chez un restaurateur suisse (allemand) qui marie audacieusement la queue de langouste et l'entrecôte avant d'aller jouer au billard en regardant un match de hockey sur glace dans un bar où l'on danse le rock'n roll puis, de terminer par un cocktail mystérieux et sucré dans une boîte qui offre, pêle-mêle, une musique à crever les tympans et des tables de backgammon.

La surprise. Dans ce monde un tantinet décadent, il y a des purs, des Noé construisant leur arche avant quelque déluge, des fanatiques du ski antique. On les remarque au petit sac tyrolien inévitablement accroché à leur épaule. Ils s'attaquent aux pentes les plus raides avec de fins skis nordiques sans fixation de sécurité, en chantant leur archaïque credo : « *Telemark* ».

On les voit ainsi enchaîner les virages en faisant cette curieuse génuflexion, qui fut la première technique pour tourner à ski, et que l'Europe a abjurée pour le christiania, la godille et maintenant la relance. Le temple de cette religion est une vieille baraque de mineur. On y accède à ski de fond uniquement. Le canyon, où les loups hurlaient encore, naguère, est interdit aux véhicules à moteur. Le détour ne vaut malheureusement la peine que si l'on aime les bizarreries culinaires de l'hôtesse hongroise qui torture dans cet ancien repaire de brigands l'estomac de ses visiteurs.

Deux jours ne sont pas suffisants pour effleurer le sujet, mais le programme de la visite marathon prévoit une prochaine halte à Cooper Mountain. Trois heures de balade dans les gorges glacées du Colorado pour retrouver un de ces Pondichéry modernes, comptoir français du bout du monde. Un Club Méditerranée (ses G.O., ses chambres-cellules, son accueil désopilant) tient là son sabbat. Sans surprise.

En revanche, skis aux pieds, on fait une autre découverte : la séparation des espèces. Le massif a en effet été divisé en trois sections : les débutants à droite, les moyens au milieu, les forts à gauche. Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir. Piste ou poudreuse à gogo. Mercredi, dernière étape : Vail, l'orgueilleuse, la préférée de l'ex-président Gerald Ford, la rivale acharnée d'Aspen. Les deux stations s'assurent mutuellement d'être « toc », « bidon », ou suprême offense « plastic ». On n'entre pas dans la polémique. Certains préfèrent Mozart, d'autres Chopin. C'est toujours de la grande musique. En l'occurrence, c'est encore du grand ski. Avec un « plus » peut-être pour Vail : la possibilité d'échapper aux contraintes du « ski patrol » dans un immense cirque où les gourmands peuvent se donner une indigestion de cette poudreuse incomparable. Gourmands qui se régaleront aussi, le soir venu, dans les restaurants, car la station est jalouse de son étiquette gastronomique.

Jeudi, la balade est terminée. L'autoroute qui conduit à Denver traverse une réserve de bisons. Les derniers des « Buffalos » regardent passer les voitures à 90 kilomètres-heure en ruminant tranquillement. L'aéroport a la bonne idée de fournir gratuitement de solides housses en plastique qui protégeront les skis efficacement pendant le voyage de retour vers Paris. On quitte nos guides sur un « coke » de l'amitié en se promettant bien de revenir « skier the rockies ». Si on en a les moyens !

ALAIN GIRAUDO.

UN LIVRE

Les stations sous la loupe

LES skieurs se perdent dans la multiplication des stations et des sous-stations de sports d'hiver qui éditent chaque année une montagne de dépliants plus idylliques les uns que les autres.

Jean-Jacques Mauriat et Hugues Girard ont eu la bonne idée de rédiger un « Guide de la neige » et de décortiquer pour le lecteur quatre-vingt-quinze stations françaises réparties sur tous les massifs. Pistes, remontées mécaniques, accueil, services, loisirs, etc., rien n'y échappe.

On contestera vraisemblablement le classement qu'ils ont établi à partir de cent dix critères et qui donne le résultat suivant : 1re Courchevel ; 2e La Plagne ; 3e l'Alpe-d'Huez ; 4e Val-d'Isère ; 5e Megève ; 6e les Deux-Alpes ; 7e Chamonix ; 8e Méribel ; 9e Val-Thorens ; 10e La Clusaz. Après tout, à chacun ses critères.

La richesse des informations contenues dans le Guide aboutit *au paradoxe qu'il semble peu fait pour le grand public. Il ne peut servir à choisir une station. La masse de renseignements pratiques répertoriés et la précision des « jugements » le réservent aux professionnels de la montagne, du tourisme et de l'aménagement du territoire.*

★ « Guide de la neige ». Les stations de sports d'hiver en France par Jean-Jacques Mauriat et Hugues Girard. Guides Horay. 55 F environ.

Beau, loin et cher

LES stations des Rocheuses sont joignables en voiture ou en car à partir de Salt-Lake-City (par Paris-Boston-Saint-Louis) pour celles de l'Utah, et de Denver (par Paris-New-York) pour celles du Colorado.

Une station comme Park-City (2 100 m - 3 050 m) propose un domaine skiable de 900 hectares avec soixante-neuf pistes aménagées dont l'enneigement est assuré artificiellement au besoin sur 100 hectares. Elle dispose aussi de nombreuses activités d'après-ski (tennis, squash, piscine, patinoire, théâtre, cinéma, galerie d'art) dans un cadre typiquement western. Les tarifs pratiqués pour la saison 1981-1982, qui sont analogues à ceux des autres stations (Aspen et Vail étant 10 à 20 % plus cher) sont les suivants :

● Remontées mécaniques : *le forfait pour sept jours avec un jour variable est de 104 dollars. Il offre la possibilité de skier sur trois autres massifs. Les enfants de moins de douze ans paient 60 % du tarif.*

● Ecole de ski : *en groupe le prix de la journée est de 18 dollars, et l'abonnement pour cinq jours coûte 75 dollars. Les leçons privées vont de 27 dollars l'heure pour une personne seule à 400 dollars la journée pour quatre personnes.*

Un forfait leçon-remontée mécanique pour cinq jours est de 178 dollars pour un adulte, équipement (ski, chaussures, bâtons) fourni. L'école garderie pour les enfants de trois à six ans se monte à 28 dollars par jour avec le repas et trois heures de leçon.

Des courses attribuant des diplômes (« Nastar ») sont organisées trois fois par semaine, l'inscription étant de 4 dollars pour deux passages.

● Transports : *au départ de Salt-Lake-City une voiture « économique » se loue pour 224 dollars la semaine, et une camionnette de douze places 405 dollars.*

● Matériel : *selon les magasins, la location du matériel complet revient de 47 à 63 dollars par semaine pour un skieur alpin adulte et de 29 à 45 dollars pour un skieur nordique.*

● Logement : *des forfaits « tout compris » existent allant du séjour le plus simple en dortoir sans repas à 164 dollars pour sept nuits avec six jours de ski au plus luxueux, un hôtel avec remontées mécaniques, leçon et matériel compris pour 399 dollars.*

Des appartements équipés pour quatre personnes (deux chambres) peuvent être loués à partir de 80 dollars la nuit.

★ Office du tourisme des Etats-Unis, 75382 Paris, Cedex 08. Tél. : 260-57-15.

★ T.W.A., 101, avenue des Champs-Elysées, 75003 Paris. Tél. : 723-54-33.

…ES LOISIRS

…RANCE-AMÉRIQUE :

…de cinéma

…loin et cher

La Norvège merveilleuse

GEOTOURS AMERICA



LA NEIGE DANS SES EXTRÊMES

QUÉBEC : chaude ambiance par grand froid

UNE descente non-stop de 4 kilomètres, d'immenses pistes où les schuss les plus enivrants sont permis, un arrière-plan boisé qui évoque les prospectus de rêve des agences de voyages et, à l'arrivée, des installations mécaniques accessibles pratiquement sans attente, délicieux phantasme que connaissent nombre de skieurs européens habitués, résignés, aux files d'attente monstres des télécabines et aux encombrements des pistes, est réalité de l'autre côté de l'Atlantique. Et plus particulièrement dans une station située à 43 kilomètres de la ville de Québec, le mont Sainte-Anne.

Chaque année, Canadiens, Américains et quelques rares touristes européens viennent traîner leurs spatules dans cette banlieue du Grand Nord, dont le site présente une particularité amusante : le bas des pistes se trouve au niveau... de la mer, et le sommet culmine à 625 mètres ! De quoi faire sourire sans doute les fanatiques de l'altitude, qui se prennent volontiers pour des explorateurs dès qu'une benne les a hissés au-dessus de 3 000 mètres...

Ce serait pourtant un tort, car ces 625 mètres valent largement les 1 000 ou 1 500 mètres de dénivellation — ce qui ne correspond pas, évidemment, à la longueur des pistes — qu'on trouve en Europe. D'abord en raison de l'immensité du domaine skiable : une vingtaine de pistes sur le versant nord, ce qui a d'ailleurs permis de prolonger la saison tard au printemps.

La diversité des difficultés offertes ensuite. Ceux qui n'aiment pas prendre de risques inutiles apprécieront les longues pistes parfaitement entretenues, telle « la familiale » ou « la fédéralaise » qui leur permettront de faire de la vitesse sur des espaces bien dégagés. Les pratiquants plus avertis pourront quant à eux tester leur résistance nerveuse sur des pistes plus délicates comme le « S » (1 036 mètres de long pour 409 mètres de dénivellation), « la Surprenante » ou « la Grande Ouest » où la présence de glace combinée à une pente assez forte provoque souvent des situations intéressantes, notamment lorsque des bolides débouchent à toute allure du haut des goulets : ce n'est pas pour rien que dans le cirque blanc les descendeurs canadiens sont surnommés *« crazy Canadians »* (les Canadiens fous) !

Tous seront sensibles, en tout cas, à l'environnement naturel avec ses pistes bordées de sapins blanchis par la neige, au point de paraître artificiels, et la plongée finale des pentes vers le Saint-Laurent gelé et doré par les reflets du soleil. Le dépaysement est vraiment total.

L'organisation est également au-dessus de tout reproche. Les conditions de sécurité — pour les inquiets — sont excellentes : balisage précis, vigilance des pisteurs, rapidité des services d'urgence qui opèrent avec des « scooters des neiges » — baptisés « ski-doux » — y compris pour aider un skieur à retrouver un bâton malencontreusement lâché du télésiège... Car l'amabilité et la disponibilité sont ici des vertus essentielles. Autre détail fort agréable, l'état de chaque piste et les conditions d'enneigement sont affichées sur de nombreux panneaux très visibles un peu partout.

L'école de ski n'est pas en reste : au lieu des rendez-vous, un responsable vient s'occuper des nouveaux arrivants pour les diriger vers un groupe adapté à leur niveau. La composition et la répartition des différents groupes sur les pistes sont d'autre part centralisées dans un chalet situé au sommet des pentes, ce qui permet de localiser à n'importe quel moment les moniteurs ou leurs élèves.

Après l'effort, les skieurs peuvent trouver refuge dans de rustiques chalets, qui sont généralement en bas des pentes, où les attendent cafés chauds et nourritures typiquement U.S. à base, évidemment, de hamburgers. Ceux qui voudraient faire un parallèle avec les subtilités culinaires françaises devraient, avant, songer aux prix scandaleux pratiqués souvent par la restauration de montagne, chez nous, et à la qualité des mets servis : combien de viandes ou de saucisses qui évoquent plus la pâtée pour chiens que le plat sophistiqué ! Au mont Sainte-Anne, on *mange plus qu'il ne faudrait pour* 4 dollars. Ce qui, même au taux du change actuel, ne dépasse pas 20 F.

Côté remontées mécaniques, les tarifs, environ 70 F la journée et 60 F la demi-journée, sont proches des prix européens avec des systèmes de forfaits et des abonnements pour plusieurs jours — éventuellement pour l'ensemble des stations de la région — qui permettent quelques économies. Les loueurs de matériels offrent des skis en excellent état. La location revient à 40 F pour une journée (skis, chaussures et bâtons) et 200 F pour toute la semaine.

En fait, tout irait pour le mieux dans ce coin du Canada s'il n'y avait un léger inconvénient : il y fait froid ! Souvent autour de — 15 degrés... Aussi la tenue de l'abominable homme des neiges — avec bonnet, lunettes, collant, chaussettes ultra-chaudes et gants de soie sous les gants de ski — est-elle vivement recommandée.

BERNARD SPITZ
ET ALEXANDRE WICKHAM.

LES ALPES PAR LA ROUTE DES CRÊTES

DÉVALEURS de pistes, amateurs de poudreuse, à vos planches ! De la frontière suisse à Val-Thorens, offrez-vous la grande balade. Une surdose de neige sans déchausser, ou presque. Le périple ne s'adresse qu'aux stakhanovistes du ski. Aux dévoreurs de cimes et de cols, couche-tard et lève-tôt.

Par le T.G.V., Châtel (Haute-Savoie) est à six heures de Paris via Genève. Parti au petit matin, on peut être sur les pistes après le déjeuner. C'est là que débute la balade. Vingt-deux stations en huit jours. Un tourbillon d'images et de sensations fortes.

La modestie de Châtel, 1 200 mètres, cache des ressources insoupçonnées. Sans les Portes du Soleil, elle ne serait rien. Avec les douze stations qui se sont groupées sous cette appellation, elle possède un domaine skiable qui n'a rien à envier aux Trois Vallées de Courchevel.

Des chalets de Châtel aux tours d'Avoriaz poussées comme des champignons sur un coin d'alpage, il faut, par le chemin des écoliers, une matinée. Ce chemin serpente le long de la frontière. Une descente, et on est en Suisse. Un télésiège, et voici de nouveau la France.

Morzine et les Gets. Sur les 600 kilomètres de pistes des Portes du Soleil, nous n'en avions entrevu que quelques-unes. Baguenauder ou avancer, il faut choisir. Proposé par l'agence de voyages de La Plagne, ce périple d'une semaine s'adresse aux skieurs lassés des stations.

Mais cette formule offre aux skieurs moyens un frisson de grande aventure, car, s'il faut aimer skier, l'itinéraire varie selon le niveau technique. Pas de peaux de phoque. Des pistes bleues ou des pistes noires, au goût de chacun. Du hors piste à la carte. Et, le soir, un hôtel deux étoiles où l'on retrouve ses bagages acheminés par la route.

Vite, voici Samoëns, qui est à Flaine, sur l'autre versant du grand massif, ce que le Vieux Strasbourg est à Sarcelles. Heureusement, les deux stations sont reliées par un réseau serré de remontées mécaniques. L'idéal est de loger à Samoëns et de skier à Flaine, dont la réputation de « grand ski » n'est plus à faire.

La traversée des Alpes du Nord, de Châtel à Val-Thorens, serait impossible si des stations de plus en plus nombreuses n'étaient ainsi reliées entre elles. Bien sûr, le réseau n'est pas assez dense pour permettre une traversée sans déchausser, lorsque l'itinéraire choisi emprunte les pistes balisées.

Entre Flaine et Les Houches, par exemple, il faut prendre le car. La descente vers Saint-Gervais se fait par la piste du Prarion, qui laisse le souffle court et les jambes flageolantes.

Schuss vers Megève. L'hélicoptère attend, qui, d'un battement de rotor, nous dépose à Val-d'Isère. Voici Tignes. Une nuit de repos. Un saut au sommet de La Grande-Motte, 3 600 mètres, un must à ne pas manquer, et cap sur Peisey-Nancroix, à l'ombre des Arcs. Le trajet se fait hors piste et passe par le parc de la Vanoise.

A Nancroix, une halte à l'Ancolie s'impose. La patronne y sert une savoureuse tourte aux poireaux et à la volaille. Vaut le détour. Quelques kilomètres de route, et voici Montchavin, aux portes de La Plagne. Jean-Jacques Chabert, notre guide, y est moniteur, et, les jours précédents, il nous avait promis monts et merveilles. Hélas ! il faut déjà être à Courchevel.

Il fait beau. Qui n'a jamais dévalé, au son d'un walkman, *un boulevard de neige aplani au bulldozer ignore ce que le ski moderne réserve de paradis artificiels. Val-Thorens est à une demi-journée. Encore un tour de pistes, et nous poussons un « ouf ! », exténués et ravis. A quand la grande traversée des Alpes, la vraie, celle de Genève à Nice ?*

BERTRAND LE GENDRE.

* Ce circuit de huit jours est proposé sous le nom de Grande Transalpine par Point Show Voyages, 66, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 256-30-50. Le prix de 4 500 F comprend l'aller et retour Paris-Genève en T.G.V., l'hébergement, les repas, les transferts en car et les remontées mécaniques. Le transport en hélicoptère de Megève à Tignes ou Val-d'Isère est en option (500 F en plus). Prochains départs : 7 et 14 mars.

SUR LES PAS DE PARIS

Jours tranquilles à Saint-Germain-des-Prés

Le douzième siècle a érigé l'actuelle église Saint-Germain-des-Prés... Bon. Le dix-neuvième a dessiné la physionomie du carrefour en y faisant partir la rue de Rennes, passer la rue Bonaparte et traverser le majestueux boulevard Saint-Germain... Bien. Enfin, le vingtième a rendu la place à l'ombre du clocher « aux Parisiens »... Merci, monsieur le maire, mais, à Saint-Germain-des-Prés, on ne se nourrit guère de broutilles, historiques ou administratives. La gourmandise a d'autres tentations !

Une porte-tambour tourne, et le buffet, le saint des saints, le Tout-Saint-Germain, est révélé ! Chez Lipp ce midi, Lino Ventura déjeune avec Pierre Douglas. Au milieu de la brasserie, Manouche empoigne son verre. Là-bas, Jacques Laurent est plongé dans ses paperasses. Rumeur de fond, cliquetis des chopes, garçons en tablier blanc... « Comment allez-vous ? »... Hochant sa tête grise, M. Cazes accueille les uns, place les autres. Mais un bruit s'insinue, glisse de table en table : paraît-il, il serait venu dîner hier soir... Il ? Qui, il ?... Il ? Mais le président, voyons ! Ne comptez pas sur le maître de céans pour en apprendre davantage, son visage est encore plus fermé qu'à l'accoutumée. De père en fils chez les restaurateurs, comme toute politiques, la discrétion est une vertu.

A l'intérieur du quarré, du carré... que dis-je ! De l'empyrée magique, Lipp, Flore, Deux-Magots, et Drugstore — intégré à l'histoire le jour de la bombe meurtrière, — on est de plain-pied dans le spectacle. Où, ailleurs dans Paris, trouver autant de personnalités en chair et en os, des Jean-Edern Hallier donquichottesque, des Bernard Henri-Lévy postillonneurs, des Johnny... des Sylvie Vartan en pleine ribouldingue, une nuit, rue Saint-Benoît ? Le moindre geste, la moindre attitude entraîne la réflexion. Quelle est, par exemple, la part d'arvernité profonde dans le fait que, comme jadis son père et plus tard son successeur, M. Cazes refuse les chèques et préfère jouer cash-Cazes ? Du sens immédiat — insignifiant — au sens caché — sur-signifiant, — l'interprétation dé-banalise le quotidien et historicise l'anecdote.

Acro chez les intellos, artistes, politiciens, et les snobs inévitables, la réputation de Saint-Germain se retient solide aux branches. Librairie La Hune, il rôde le fantôme de Sartre ! Personne ne nierait l'influence de Saint-Germain-des-Prés sur la vie parisienne, puis française et peut-être mondiale, depuis la libération. Importance comparable, au dire des historiens sérieux, à celle du Palais-Royal à la fin du dix-huitième siècle. Bref, Saint-Germain c'est Saint-Germain ! La place-forte de la pensée, de l'intellectualisme à tout crin, un rien pédant, compassé, et trop souvent abscons. Les médisants appellent ça le parisianisme.

Sartre n'a fait que reprendre le crachoir. La tradition intellectuelle remonte aux... Mérovingiens ! Au sixième siècle, quand Childebert bâtit un premier monastère voué à l'étude austère. L'abbaye Saint-Germain donnera son nom et sa fonction, sa vocation, à ce quartier de Paris. Sous l'impulsion des moines bénédictins et de Dom Mabillon en particulier, est née, en ces lieux, au dix-septième siècle l'histoire de France. D'où carrefour, métro et troquet du même nom : Mabillon. En 1794, le feu ravage l'abbaye, quarante mille livres brûlent... Trop éloignée, l'histoire n'arrache plus aucune larme.

« Sapez-vous chez Bibi ! »

Contre certains phénomènes de société, l'indignation est impuissante ; le temps finit par tout faire avaler. En 1964-1965, la consommation prenait un envol irrésistible. Le scandale était à son comble pour les amoureux de Paris : Saint-Germain-des-Prés se fardait en Greenwich Village, Saint-Germain pourrissait. Eh bien ! même si c'est ici qu'a tonné le plus violemment mai 68, force est de constater que la contestation a fait fiasco : quinze ans ont passé, boutiques, fringues et fric ont tout envahi ! Venu de la rive droite affairiste — Sentier, carreau du Temple, rue de Turenne, — le prêt-à-porter a taillé à ladite pensée un petit costume à sa convenance personnelle : « Ayez le look marginalo-branché, sapez-vous chez bibi ! » Le négoce à ras du pas-de-porte a depuis longtemps soumis la liberté... politique, existentielle ou métaphysique !...

Que Saint-Germain soit devenu un immense Au Plaisir des dames, *cela n'est ni absurde, ni illogique. Vers 1950,* « Je suis mon corps », *professait Maurice Merleau-Ponty, et, à cette époque-reine du quartier, l'existentialisme s'était déjà phénoménologisé en un trépidant rythme 3-3-2 de be-bop importé là par l'Oncle Sam, libérateur et businessman à la fois. Premier philosophe-publiciste, Sartre a vu son message mastiqué, digéré, recraché, par cette société qu'il abhorrait. Ruse de l'histoire ! Pourtant, en s'objectivant dans les appas de Juliette Gréco, l'Esprit s'incarnait en un pour-soi déterminant pour des décennies... Les petits dealers 1982, les michetonneurs et les michetonneuses, tous ces jeunes à pied d'œuvre à Saint-Germain suivent la voie tracée dès 1945 par leurs parents ou (déjà !) grands-parents, les fameux rats de cave. L'underground était annoncé... Les « fast-food » à l'américaine ont, au moins, ce mérite de les nourrir à bon marché.*

Par la grâce du discours, toute chose — comportement, fait, pizzeria — trouve sa justification. Personne n'est inconvenant, rien n'est farfelu. Il n'y aurait qu'un provincial pour dénoncer les dessous-de-table, du mercantilisme et de la Pensée ! Au Twickenham, *nos Saints-Pères de l'édition surenchérissent à coups de super-scores... je n'ai pas dit les Saints-Innocents ! Pour eux, la Pensée c'est surtout du papier, et le papier des fafiots. Tout renvoie à tout dans cet univers à la Jean Genet qu'est Saint-Germain... cette vitrine infinie avec, derrière, des cabines d'essayage tapissées de miroirs où tout se réfléchit, et réfléchit. A la théorie la plus avancée répond la praxis la plus dé-stabilisante, les mœurs les plus dingues... Pas de quoi choper la scarlatine, depuis trop longtemps Saint-Germain constitue l'essentiel de notre confort intellectuel.*

Ce cinéma permanent condamne Saint-Germain à tout, sauf à être du peuple. Tant pis pour Sartre, mais Boris Vian jouait de la trompette, pas de l'accordéon ! Sciences-Po et l'ENA mènent à l'Etat, pas à l'étal... la rue de la Petite-Boucherie n'est qu'une survivance erronnée !... Charnière de l'Université à l'est et du Faubourg à l'ouest, Saint-Germain garde les stigmates de sa géographie : c'est son privilège, sa distinction... la classe. *Encore que le tarabiscoté structural ou le zazou qui fait tellement Saint-Germain ne soient pas forcément la vérité d'une ville.*

Réputée telle, la nuit est toujours longue à Saint-Germain. Qui au King, *qui chez* Castel, *qui au* Village *délicieusement suranné, qui au* Pousse-au-Crime, *si subtilement excitant, qui au* Katmandou *uni-sexiste, qui n'importe où c'est pas ce qui manque, les pèlerins de la neuille font et refont leur inlassable chemin... D'autant que Saint-Germain a recouvré une certaine santé. Les loubards, zonards, rockers, popu ou pseudo-populaires, qui l'avaient investi dans les années 70, ont traversé la Seine. La rive gauche passe la main, la rive droite se marginalise... Après Montparnasse, Saint-Germain ; après Saint-Germain, les Halles... Ainsi dans la ville, au gré des siècles, des modes et des errements, les quartiers se succèdent-ils dans la renommée. La sérénité de Saint-Germain-des-Prés est peut-être à ce prix... « Et si, cher ami, comme ce merlan de Marcel Aymé, qui, en coiffant ses illustres clients, dirige la France, M. Cazes, en tirant les tables, tirait effectivement les ficelles de notre pays ? »... Un doux ronron, le temps retrouvé de la Pensée, je n'ose écrire : R.A.S.*

CLAUDE DUBOIS.

Le septième Salon mondial du tourisme

Un tour du monde sans quitter le Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, c'est le pari que font cette année les organisateurs du septième Salon mondial du tourime et des voyages. Premier salon, devrait-on écrire, puisque jusqu'ici, la dénomination exacte de la manifestation était Semaine mondiale.

Au-delà d'une simple modification de vocabulaire, ce changement de dénomination reflète bien l'importance qu'ont prise l'industrie touristique française et l'appétit de voyages des Français. Cent vingt mille personnes avaient pris en effet le chemin du Palais des congrès en 1981. Un succès qui devrait se répéter cette année.

Le Salon du tourisme, c'est, sur trois niveaux, la plus grande rencontre des professionnels français et étrangers de l'année. Au premier niveau, la France, la France des régions rendue toujours plus attrayante par les efforts des offices régionaux du tourisme et par les aléas de la conjoncture économique qui incitent à redécouvrir la campagne, les canaux, l'artisanat local, etc.

Un peu plus loin, on découvrira les stands des tour-opérateurs, des agences de voyages, ainsi que ceux des offices du tourisme étrangers à Paris, les hôteliers, les transporteurs aériens, maritimes, ferroviaires ou routiers.

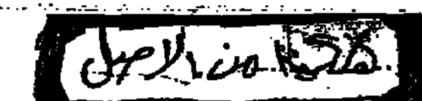
Autant d'occasions de feuilleter les brochures, de discuter avec les professionnels et, depuis l'année dernière, d'acheter son voyage ici-même, en bon consommateur, averti et prudent.

Au niveau supérieur seront rassemblés les pays du bassin méditerranéen : Tunisie, Maroc, Espagne, Italie, Grèce, Yougoslavie, Turquie, Roumanie, Egypte, Liban, ainsi que les îles de Chypre, Malte ou Rhodes. A ce même niveau, chaque jour, auront lieu des animations diverses, projections de films touristiques, représentations de troupes folkloriques dans une salle de sept cents places.

Les Amériques occuperont le troisième niveau du salon. Etats-Unis, qui étaient l'an passé le stand vedette et préféré des visiteurs où, en s'y prenant bien, on doit pouvoir « dégotter » un petit verre de bourbon du Kentucky, ou encore Canada, Brésil, Bolivie, Pérou, Cuba, etc. A nouveau, jeux, concours et musiques ponctueront l'animation des stands de tous ces pays.

O. S.

★ Septième Salon mondial du tourisme et des voyages. Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris. Du samedi 13 au dimanche 21 février 1982 ; de 11 heures à 19 heures, les jours de semaine et de 10 heures à 19 heures le samedi et le dimanche. Prix d'entrée : 25 F. (Parking, autobus : lignes 73, 43, 82, P.C., métro : ligne n° 1). Pour tous renseignements : SEPIC / Tourisme, 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 359-10-30.



Plaisirs de la table

Pas de quatre

LA cuisine corse, parfumée de ces herbes du maquis que Napoléon respirait déjà depuis son embarquement à Toulon, peut être d'une sublime rusticité et aussi la pire des choses. Ici, elle est savoureuse en diable parce que bien servie et préparée avec amour. Cette *Casa Corsa* (47, rue de l'Arbre-Sec, tél. 260-18-04), maison élégante et claire, me paraît devoir s'imposer comme une ambassade (avec, pour le soir et les guitares, *Paulette l'Ajaccienne*, 3, rue Laugier).

Donc ici avec les charcuteries du pays, les beignets, toute une collection de pâtes fraîches, le cabri rôti où en ragoût, avec sa polenda, les tripettes bastiaises, les odorants fromages (niolo, venacco, calenzana, etc.), des desserts et les vins de Patrimonio (50 à 75 F)... M. Agustin Grisoni m'a régalé de courgettes farcies au bruccio et d'un lapin à la corse, aux pâtes fraîches. Avec le fromage et une demi-bouteille de vin, l'addition n'atteint pas les 150 F. Et c'est un dépaysement !

De Corse passons en Italie. Une Italie francisée que cette *Via Veneto* que le lecteur connaît (13, rue Quentin-Bauchart, tél. 723-76-84). Jacques Simon est le roi de l'americano (un soupçon de Fernet Branca n'y fait pas de mal) et règne sur ce bar-salon où, le soir, chandelles et chansons tendres apportent la note qui convient.

Remarquable soupe de poissons, excellentes pâtes fraîches mais, surtout, un menu à 100 F (sans le service mais vin de Toscane à discrétion) très bien équilibré en son double choix entre quelque sept entrées, autant de plats et de desserts. Je sais, je n'aime pas les menus sans fromage. Mais Jacques Simon me l'a fait remarquer, ici, le fromage est sur la table, râpé, au long du repas ou presque !

Encore un menu fromage ! Mais cette fois nous sommes en Russie ! Et le fromage est présent dans ce dessert succulent : la vatrouchka (tarte au fromage blanc). Le soir *Chez Ludmila* (que les fans de soirées explosives ont connu rue Lauriston), c'est toujours la folle ambiance. Entendre chanter Ludmila, pleurer ou rire avec l'orchestre, c'est vraiment la fête. Mais aux déjeuners, dans ce décor devenu soudain comme gommé, comme secret, c'est la possibilité d'un repas inattendu (120 F, boisson et service compris) avec le pirojok inévitable, deux plats au choix, un dessert, vin rouge ou blanc, café ou thé.

Servis par la jolie Mariane, j'ai choisi un bortsch en asse, des côtelettes Pojarrsky, la vatrouchka. A la carte j'aurais pu évidemment aborder le caviar frais ou pressé (avec les blinis, le pressé est meilleur et moins cher, assurent les connaisseurs !) et la vodka Moscovskaya. Je me suis réservé pour le soir. Je suis sûr que les clients du Nova Park Hôtel doivent déjà connaître le chemin des folles Ludmila... C'est juste en face, au 45 de la rue François-Ier, tél. 720-60-69.

Une *dînette* au fromage ? Jouxtant sa boutique, Henry Voy vient d'ouvrir un... faut-il dire restaurant ? Une annexe où la carte propose des assiettes de fromages (sept variétés et sept variétés de chèvre), le crottin chaud avec la salade au noix, le croque Saint-Hubert, le chausson au roquefort (de 25 à 40 F.), que l'on peut faire suivre de fromage blanc, de Fontainebleau, d'une pomme cuite à la gelée de groseille où d'une tarte rustique (10/12 F.) avec un ou deux verres de vin (4,50 F.) ou, si l'on est plusieurs, une bouteille (l'excellent pierbone est à 40 F), du beurre demi-sel et du pain Poilâne sur table, c'est là une providence pour le quartier, de 11 heures au soir et en avant-cinéma. La voilà la faste nourriture ! Et un écriteau l'indique : il est interdit de fumer. Bravo ! Les fromages ne respireraient plus. Boutique *Ferme Saint-Hubert*, 21, rue Vignon, tél. 742-79-20.

LA REYNIÈRE.

LA BOUTEILLE DU MOIS

MONTAGNE, PROCHE SAINT-ÉMILION

Montagne est un petit village proche de Saint-Emilion. Des vins récoltés ici, seuls ceux de parcelles bien déterminées, sur les terrains calcaires des sommets et des coteaux (encépagement cabernet, malbec, merlot), ont droit à l'appellation montagne-saint-émilion. Ces terrains donnent des vins colorés, robustes et assez bouquetés.

« Aut optimum aut nihil » est la devise du marquisat de Binet. Une réorganisation du vignoble il y a quelques années et une sélection des cépages ont permis la réussite d'un vin d'appellation montagne-saint-émilion pouvant rivaliser avec les meilleurs.

J'ai eu l'occasion de découvrir le millésime 1979. Ce fut une année d'abondance mais aussi « jalouse », comme disent les vignerons. Avec de belles réussites. C'est aussi un peu « court » pour « taster » un vin. Je l'ai fait goûter à Bernard Pion, jeune patron du New-Port de la rue du Faubourg-Saint-Denis :

— C'est un vin qui, frais, convient aux poissons.

André Daguin, venu d'Auch en Gascogne (il va présenter foies gras et magret des Landes au Hilton de Djakarta), confirmait : « Un vin à ne pas oxyder et à boire frais. »

Michel Massia (au Restaurant du marché de la rue de Dantzig) a hoché sa tête pensante de connaisseur en armagnacs et en grands crus : « Un vin qui a bien le côté « montagne » (lisez qui a « de la mâche »), un joli nez, de la personnalité. »

Enfin, Jean-Louis Valla, sommelier des Princes (restaurant de l'hôtel George-V), l'a estimé rond, bien fait, sympathique.

J'étais content car cela confirme mon opinion sur un vin qui n'est, certes, pas un très grand cru mais sait rester « bien de chez lui », pouvant se boire jeune (et frais, dans mon verre il était à 12 degrés !) tant sur le poisson que les viandes et le fromage.

Quand j'aurai ajouté que c'est là un vin qui, net, vous arrive à Paris à 20 F la bouteille, je me dis que si les restaurateurs n'étaient pas si gourmands et si le fisc leur laissait la paix, ce serait là une bouteille à 40 F à la carte. Combien de bibines sans pedigree dépassent ce tarif.

En tout cas, chez soi, c'est un vin honorable, en bouteille élégamment habillée, donnant à la soif.

Château marquisat - de - binet, 1979, S.V.C. Château Binet, à Parsac (Gironde).

L. R.

● *Le Gavroche*, un des quarante-deux restaurants français de Londres distingués par Michelin aura (le premier) ses trois étoiles. Albert Roux (qui, avec son frère, possède cinq restaurants là-bas) se désole, paraît-il, de ne plus pouvoir importer les canards de Challans. Il a tort,ceux, anglais, d'Aylesbury, sont remarquables ! Et l'on voudrait bien aussi que Michelin donne quelques étoiles aux très bons restaurants de cuisine anglaise.

● *Chez Fernand* (9, rue Georges-Saché, Paris-14e. Tél. : 543-65-76) ouvrira désormais le samedi soir. Le menu (75 F) reste toujours remarquable.

Girard s'en va

Guy Girard, l'enthousiaste animateur du Petit Coin de la Bourse, *s'en va... Retraite bien méritée pour ce cuisinier inspiré. Claude Verger, des Barrières, fera-t-il de ce Petit Coin une Barrière de la Bourse ? En tous cas — et ce n'est pas un poisson..., c'est le 1er avril que la vieille maison de la rue Feydeau changera de mains.*

Philatélie

N° 1726

FRANCE : Recensement de la population.

Le trente et unième recensement de la population se déroulera entre le 4 mars et le 2 avril, en métropole, le 9 mars et le 9 avril, dans les départements d'outre-mer. Pour marquer cet événements, le timbre que nous présentons ci-contre sera émis.

Vente générale le 1er mars (32e/82).

1,60 F, jaune, rose, rouge, bleu, vert et brun.

Format 22 × 36 mm. Dessin de Raoul Mouillard. Impression hélio, par l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 27 et 28 février, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 18, bd A.-Pinard, Paris-14e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 27 février, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de poste de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

✉ A l'occasion de l'émission du timbre Baden-Powell (« le Monde » du 6 mars), les 20 et 21 février, une exposition est présentée sur le thème du scoutisme, de 10 h. à 19 h., à la Foire internationale de Lille (entrée gratuite). Enveloppe ou carte « P.J. », 8 F l'une (+ port), auprès de M. J.-P. Tilmont, 25, rue Henri-Durre, 59178 Hasnon.

✉ Les 20 et 21 mars, C.C.C.E.-SEFA (Baden-Baden) organisent leur treizième exposition franco-allemande de philatélie scolaire. Deux bureaux de poste (allemand et français) fonctionneront dans ce cadre les deux jours. Souvenir philatélique à 12,50 F franco. Commande à : O.C.C.E.-SEFA, S.P. 69.534 (C. C. P. 1534 47 A Strasbourg).

Dans la Galerie du Messager

Une exposition des œuvres de Jean-Michel Folon, soit deux cents, seront visibles au Musée de la poste du 12 février au 21 mars, à l'occasion de l'émission des deux timbres Philexfrance 82 (« le Monde » du 30 janvier). Ouverte tous les jours, de 10 heures à 17 heures (sauf le jeudi), 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Les 12 et 13 février, M. Christian Guérin, graveur, effectuera sur sa presse un tirage spécial « la Poste et les Techniques », destiné au musée.

Vient de paraître

Depuis le 8 février, la plaquette philatélique n° 5 de la direction des Postes de Paris est en vente dans tous les bureaux de poste parisiens, au prix de 28 F. Illustrée par la « Liberté guidant le peuple », de Delacroix, telle qu'elle figure sur nos billets de 100 F, elle contient les treize timbres et la notice correspondant à l'émission du 4 janvier. Les habitants hors Paris pourront l'obtenir par correspondance (chèque ou mandat-lettre de 20 F) auprès de M. le Receveur des bureaux temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

MONACO : Série « prév. ».

Une nouvelle série « préoblitérés » de quatre valeurs du type « les quatre saisons du pêcher » sera mise en service à partir du 15 février.

0,97 F, le Printemps ;
1,25 F, l'Eté ;
2,03 F, l'Automne ;
3,36 F, l'Hiver.

Les maquettes sont de Pierrette Lambert et gravées par Jean Pheulpin. Impression taille-douce à Périgueux.

● RETRAIT des quatre timbres de la série « préo », émise le 4 mars 1981, du type « les quatre saisons du marronnier ». Ils ont été retirés de la vente le 12 février.

MONACO : Nouvelles valeurs « timbres taxe ».

A l'ancien type « sceau princier », format précédent (triangulaire), de nouvelles valeurs « timbres taxe » paraîtront le 15 février.

2,00 F, brun clair et brun foncé ;
4,00 F, vert et rouge.

● Les abonnés seront avisés de ces émissions par le bon de commande de mai, qui sera adressé prochainement.

En bref...

● BELGIQUE. — Série « Scientifique » : Institut national des radioéléments de Fleurus : Observatoire royal de Belgique et centenaire de la découverte du bacille de la tuberculose par le docteur R. Coch. 6, 14 et 56 FB (1er-3-82).

● CAMEROUN. — Tableaux, Cézanne 500 F, « l'Estaque » ; Picasso 500 F (détail), « Guernica », P.A. Offset, Cartor S.A.

● CONGO. — Lutte contre la cochenille du manioc, 75 F. Offset, Cartor S.A., d'après Emile Mokoko. Serie « Croix-Rouge congolaise », 10, 35 et 60 F. Hélio, Périgueux, d'après J.-P. Epondet.

● FINLANDE. — Série de « Colis postaux », 0,50, 1, 5 et 10 marks. Ces timbres sont destinés à acquitter les frais de transport des colis transportés par des cars postaux.

● HAUTE-VOLTA. — « Lutte contre l'apartheid », 90 F. Offset, Cartor S.A.

● HONGRIE. — Série « Noël 1982 », 1 Ft, « Mère nourrice », poterie par Margit Kovacs (Szentendre) et 2 Ft, « la Vierge de Csurgo » par Amerigo Tot (bronze à Fehérvar-Csurgo).

● MAURICE. — Série « Hejira », de trois valeurs, 25 c., 2 R. et 5 R. ; célèbre le 15e centenaire du prophète islamique d'Hejira. Polychrome

● NOUVELLE-CALEDONIE. — Cinquantenaire (1931-1981) de la première liaison postale aérienne Nouvelle-Calédonie-Australie, par Victor Roffey, P.A., 37 F, maquette et gravure de Jean Pheulpin. Taille-douce, Périgueux.

● T.A.A.F. — Un timbre (poste aérienne) de 8 F est prévu à l'occasion de Philexfrance 82 (11 au 21 juin). Format 48 × 27 mm, dessin et gravure de Jacques Combet. Taille-douce, Périgueux, par feuilles de 10 avec le logotype de l'exposition au centre. Le sujet serait de trois têtes de pingouins.

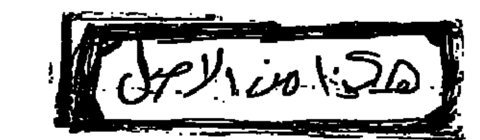
● TANZANIA. — Conférence des administrations postales du Commonwealth (1981, Arusha). 50 c., 1, 5 et 10 Shil. Litho, polychrome. Cette série a été imprimée en U.R.S.S.

● YEMEN R. P. D. — Deuxième partie de la série des « Fleurs », 50, 90, 110 et 250 fils. Litho, polychrome.

● ZAMBIE. — Cinq nouvelles valeurs pour la série d'usage courant, 28 n., 30 n., 35 n., 42 n. et 50 n.

ADALBERT VITALYOS.





Jeux

échecs Nº 956

GARI KASPAROV

(49e Championnat de l'U.R.S.S. 1981-82, Frunze)
Blancs : KASPAROV
Noirs : GAVRIKOV
Gambit - D. Défense Tarrasch.

1. d4	d5	19. Dç2!	a5 (k)
2. ç4	é6	20. Tç1!	Té8
3. Cf3	ç5	21. Fd5! (l)	Fb6 (m)
4. ç×d5	é×d5	22. Db3!	Té7
5. g3	Cç6	23. Ff3! (n)	Té5
6. Fg2	Cf6	24. Fh5! (o)	g6 (p)
7. 0-0	Fé7	25. F×g6!! (q)	h×g6
8. d×ç5	F×ç5	26. T×g6+	Rf8 (r)
9. Fg5	0-0	27. Th6	Ré7
10. Cç3 (a)	d4 (b)	28. Tç-ç6! (s)	Tf5
11. F×f6 (ç)	D×f6	29. Df3!	Fç7
12. Cd5!! (d)	Dd8	30. Dé4+	Té5
13. Cd2!	a6 (é)	31. Cg6+!! (t)	f×g6 (u)
14. Tç1 (f)	Fa7	32. Th7+	Rf8
15. Cç4! (g)	Tb8 (h)	33. D×g6! (v)	Abandon.
16. Cf4!	b5 (i)		
17. Cd6!	D×d6		
18. T×ç6	Dd8 (j)		

NOTES

a) Une des positions critiques du « système Rubinstein » de la « défense Tarrasch ».

b) A considérer est aussi 10. ... Fé6 bien que l'avance d5-d4 soit thématique.

c) 11. Cé4 et 11. Ca4 ne donnent généralement que l'égalité.

d) La suite usuelle 12. Cé4, Dé7 ; 13. C×ç5, D×ç5 ; 14. Tç1, Db6 ; 15. Dd2, Fg4 ; 16. Cg5, Ta-d8 ; 17. Df4, Fh5 aboutit à un jeu équilibré (Ivkov - Keres, Belgrade, 1970). Le coup du texte n'est pas nouveau ; son intérêt ici est d'être parfaitement exploité dans une conception stratégique de regroupement des forces (via Cd5 - f4 - d3) face à la paire de F ennemie.

e) Certains préfèrent 13. ..., Té8 ou 13. ..., Fé6. Les Noirs tentent de conserver leurs F.

f) La suite de la partie Plachetka - Nunn (Skara, 1980) fut : 14. Cb3, Fa7 ; 15. Tç1, Dd6 ; 16. Dd2, Té8 ; 17. Cf4, Ff5 ; 18. Ca5, C × a5 ; 19. D×a5.

g) Ou 15. Té1, Té8 (si 15. ..., Ff5 ; 16. Db3, Dd7 ; 17. Cb6, F×b6 ; 18. D×b6 menaçant Cb3-Cç5 et si 15. ..., Fé6 ; 16. Cf4, Ff5 ; 17. Db3) ; 16. Cf4, Fd7 ; 17. Db3, Tb8 ; 18. Dd5! (Andersson - Nunn, Londres 1980).

h) Si 15. ..., b5 ; 16. Cd6!, D×d6 ; 17. T×ç6! ; 15. ..., Té8 est peut-être meilleur.

i) On aperçoit à l'autopsie la faiblesse de la case ç6.

j) Positionnellement, les Noirs ont maintenant un jeu très difficile. A noter l'inutilité de la paire de F.

k) Après 19. ..., Fb7 ; 20. Tç7, F×g2 ; 21. R×g2 les Noirs n'améliorent pas du tout leur position, le F noir étant peu de chose à côté du C blanc ; le pion d4 est bloqué ; la colonne ç appartient pour toujours aux Blancs.

l) Menace 22. Tç7.

m) Si 21. ..., g5 ? : 22. F × f7+, R×f7 : 23. D×h7+ etc.

n) Menace 24. Cd5.

o) Ne laissant à son adversaire pas le temps de respirer, le vainqueur du championnat 1982 d'U.R.S.S. (avec Psahis) utilise toutes ses possibilités.

p) Si 24. ..., Té3 ; 25. Cd5.

q) Relativement simple quand on a dix-huit ans !

r) Si 26. ..., Rh7 (Rh8) ; 27. D×f7+.

s) La faiblesse de la case c6! (16. ..., b5).

t) Une superbe exécution.

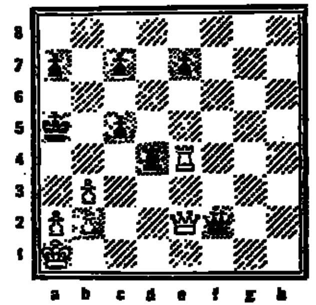
u) Sinon 32. C×é5.

v) Menace mat en f7 et g7, la D par Th8+, le Fç7, etc.

ÉTUDE Nº 956

P. RAKOLTA et E. YAOTCHI

1978



BLANCS (6) : Ra1, Dé2, Té4, Pa2, b2, b3.

NOIRS (7) : Ra5, Td4, Df2, Pa7, ç7, ç5, é7.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 955

(BLANCS : Rç7, Fh7, Cg3, Pé4, f2, g5. NOIRS : Rd3, Fd2, Pb6, a2. Nulle.)

La nulle semble bien difficile, le pion a opérant inévitablement sa transformation.

1. é5+, Rd4! (si 1..., Rç4 ; 2. Fg8+ et si 1..., Rç3 ; 2. é6!, a1=D (ou 2..., F×g5 ; 3. Cé4+) ; 3. é7, Da7+ ; 4. Rd8, Rb2 ; 5. g6, Fg5 ; 6. Cf5) ; 2. g6!! (et non 2. é6 à cause de 2..., a1=D — si 2..., F×g5 ; 3. Cé2+, Ré5 ; 4. f4+! — ; 3. é7, Da7+ ; 4. Rç8!, Fg5! ; 5. é8=D, Da8+ ; 6. Rd7, Da4+! et 7..., D×é8), Ff4! ; 3. g7!, F×é5+ ; 4. Rd7! contrôlant les cases é6-é7-é8, F×g7 ; 5. Cé2+, Ré5 (ou 5..., Rç5? ; 6. Cç1!) ; 6. f4+, Rf6 ; 7. Cg3! (si 7. Cg3, Fh6!), a1=D enfin ; 8. Cé4+, Rf7 ; 9. Cg5+, Rf8 ; 10. Cé6+, Rf7 ; 11. Cg5 avec échec perpétuel.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 953

L'ATTAQUE HORS TOUR

Grâce à une entame hors tour, le déclarant aurait pu abattre son jeu en expliquant pourquoi il allait faire treize levées. Mais, même dans une partie amicale (et surtout s'il s'agit d'un chelem), il y a intérêt à jouer le coup jusqu'au bout car les explications à fournir prennent souvent plus de temps que le jeu de coup.

	Nord	
	♠ A 6 4 ♥ A R 7 6 ♦ V 10 3 ♣ 10 6 4	
Ouest ♠ 10 9 7 2 ♥ 10 8 5 3 ♦ 7 ♣ 9 7 5 2	N / O E / S	**Est** ♠ D 3 ♥ D 9 4 2 ♦ 6 5 2 ♣ R D 8 3
	♠ R V 8 5 ♥ V ♦ A R D 9 8 4 ♣ A V **Sud**	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Le Dentu	Espail	Lamielle	Leféb.
2 ♦	passe	2 ♥	passe
2 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♥	passe	6 ♦	passe...

Après l'attaque hors tour du roi de trèfle par Est, Ouest a entamé le 10 de pique. Pourquoi le déclarant est-il certain de faire le PETIT CHELEM A CARREAU avec une levée de mieux ?

Réponse :

L'entame hors tour localisait forcément roi et dame de trèfle en Est ; d'autre part, pour son entame du 10 de pique (dans la deuxième couleur du déclarant), Ouest avait certainement 10 9 au moins quatrièmes. Avec la garde à pique en Ouest et douze levées maîtresses, toutes les conditions d'un classique *double squeeze* étaient requises en préparant cette position finale :

♥ A R 7 ♣ 10
♠ 9 ♥ 10 8 5 ——— ♥ D 9 4 ♣ R
♠ 8 ♥ V ♦ 9 ♣ V

Sur le dernier atout (le 9 de carreau), Ouest doit jeter un cœur pour conserver le 9 de pique. Le mort défausse le 10 de trèfle inutile, et Est est à son tour squeezé.

Pour arriver à cette situation, il est nécessaire, après trois coups d'atout, de tirer l'as de pique, le valet de pique, l'as de trèfle et tous les carreaux en prenant soin de garder au mort as, roi et 7 de cœur...

La simplicité invisible

Il peut arriver que l'on ne voie pas un coup très facile ! L'exemple suivant est typique, puisque le contrat a été chuté par un grand champion américain alors qu'il y avait un moyen tout simple d'assurer neuf levées.

	Nord	
	♠ 8 6 4 ♥ D 10 9 6 4 ♦ R 7 3 ♣ D 4	
Ouest ♠ D V 10 7 5 2 ♥ A V 8 2 ♦ — ♣ 9 6 2	N / O E / S	**Est** ♠ 9 3 ♥ R 7 ♦ D 10 6 5 ♣ R 10 8 7 3
	♠ A R ♥ 5 3 ♦ A V 9 8 4 2 ♣ A V 5 **Sud**	

Ann. : S. don.

Sud	Ouest	Nord	Est
Lawr.	Fraser	Larsen	Arved.
1 ♦	1 ♠	contre	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé la dame de pique pour le 9 d'Est, Sud a pris avec le roi, puis il a joué le 2 de carreau sur lequel Ouest a défaussé un pique. Après avoir mis le roi de carreau du mort, *comment Lawrence, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le contre de Nord n'est pas un contre de pénalité, mais un cas typique de contre spoutnik. Sur l'intervention de « 1 ♠ », Nord, trop faible pour dire « 2 ♥ », n'a pas d'enchère valable, sauf, à la rigueur, « 2 ♦ », et le spoutnik a l'avantage de garantir au moins quatre cartes à cœur et 7 à 11 points. C'est pour des situations de ce genre que le spoutnik a été créé, mais, en élargissant trop son champ d'action, certains experts en font un usage abusif.

Remarque. — Pour le jeu de la carte, la clef du coup est, essentiellement, de savoir compter jusqu'à neuf !

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 165

L'EFFET « C »

Championnat des Pays-Bas, 1981
Blancs : Bv. GEEL
Noirs : C. BUTTER
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-23	25. 37-31	11-17
2. 38-32	12-18	26. 31-26! (o)	14-20
3. 31-27	7-12 (a)	27. 43-39	20-25
4. 37-31	1-7 (b)	28. 42-37	3-8 (p)
5. 43-38	17-21	29. 37-31! (q)	4-10
6. 31-26	20-24	30. 48-42!! (r)	9-14
7. 26×17	11×31	31. 27-21	16×27
8. 36×27 (c)	7-11	32. 31×11	6×17
9. 49-43	14-20 (d)	33. 26-21	17×26
10. 41-36	10-14 (e)	34. 28-22	18×27
11. 46-41	12-17 (f)	35. 37×21	26×17
12. 41-37	24-29 (g)	36. 33-28	23×34
13. 33-24	20×29	37. 40×7! (s)	8-12* (t)
14. 47-41	17-22! (h)	38. 7×18	19×14
15. 28×17	11×31	39. 42-38	14-20 (u)
16. 36×27	8-12	40. 38-33	20-24
17. 39-33 (i)	5-10	41. 45-40	17-22 (v)
18. 33×24	19×39	42. 18×27	19-23
19. 44×33 (j)	14-19	43. 40-34	25-30
20. 33-28 (k)	10-14 (l)	44. 34×25	23-29
21. 50-44	15-20	45. 35-30! (w)	29×38 (x)
22. 44-39	20-24	46. 30×19 (y)	38-43
23. 39-33 (m)	2-7 (n)	47. 27-21!	43-49
24. 41-36	7-11	48. 21-16! (z)	Abandon (aa)

NOTES

a) 3. ... (17-21) ; 4. 37-31 (7-12!) ; 5. 42-38! si (21-26), les Blancs répliquent par le coup Van Eck 6. 33-29! [exploitant le temps de repos] (26×37) ; 7. 27-22! (18×27); 8. 29×7 (1 12) ; 9. 32×21 (16×27) ; 10. 41×21,+1.

a1) Et non 5. 31-26 (20-24!) ; 6. 26×17 (11×31); 7. 36×27 (16-21); 8. 27×16 (23-29) ; 9. 34×23 (18×27). N+1.

b) 4. ... (17-21) ; 5. 31-26 est interdit (20-24!) ; 6. 26×17 (11×31) ; 7. 36×27 (16-21) ; 8. 27×16 (23-29); 9. 34×23 (18×27), N+1 comme ci-dessus (pour les jeunes amateurs).

c) Léger avantage positionnel aux Blancs, qui peuvent achever en toute quiétude le développement de leur aile gauche.

d) 9. (2-7) ; 10. 41-36 (14-20) ; 11. 46-41 (20-25) ; 12. 36-31 (10-14) ; 13. 41-37 (12-7) et (11-17) livrent le coup de dame. Ainsi après 12. ... (11-17) ; 14. 34-29 (23×34) ; 15. 40-20 (15×24) ; 16. 27-22 (18×36) ; 17. 28-23 (19×28) ; 18. 33×2 (13-19); 19. 2×13, etc., égalité numérique, mais les Blancs sont mieux positionnellement, les Noirs ayant deux pions faibles à la bande (pions à 25 et à 36).

e) Début classique au centre analogue aux variantes en usage de 1890 à 1914 (Barteling, Weiss, Ottina, Beudin, etc.).

f) Coup uniquement positionnel recélant, au niveau des jeunes amateurs, une menace tactique. Ainsi, sur 12. 34-30 (4-10) ; 13. 36-31 (8-12) : 14. 41-36 (2-8) ; 15. 47-41 (20-25) ; 16. 31 - 26 (25 × 34) ; 17. 40 × 20 (15 × 24) ; 18. 39-34 livre un coup de dame en sept temps 18. ... (17-21) ; 19. 26 × 17 (11 × 31) ; 20. 36 × 27 (16 - 21) ; 21. 27 × 16 (18 - 22) ; 22. 28×17 (12×21) ; 23. 16×27 (23-29) ; 24. 34 × 23 (19 × 46) ; 25. 38-32 (46×39) ; 26. 44×33, N + 1 après la prise de la dame.

g) Cherchant à développer l'aile gauche pour un échange audacieux impliquant un redoublement de vigilance pour la défense du pion à 29.

h) Prenant l'initiative en délogeant les Blancs du centre.

i) Écartant l'idée de procéder à une succession d'attaques du pion à 29, au reste assez bien protégé par les pions de la puissante aile gauche.

j) En toute logique pour venir à nouveau occuper le centre à 28.

k) Jeu égal dans ces premiers mouvements du milieu de partie.

l) Parmi de nombreux points intéressants de cette partie de type classique, il faut retenir le style généreux mais rigoureux de Noirs dans le développement, assez tardif donc souvent lourd de conséquences, de leur aile gauche. A connaître par cœur le déroulement de cette montée, en apparence tranquille, des pions de cette aile.

m) 23. 38-33 ne livrait pas de coup de dame.

n) Sans espoir de placer, dans cette position, le coup royal, dont voici, pour les nombreux amateurs de belles combinaisons, une application réalisée par le G.M.I. Herman De Jongh.

Noirs : pions à 1, 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 23, 24 et 26.
Blancs : pions à 27, 28, 31, 32, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 48 et 49.

Les Blancs gagnent un pion : 27-22 ! (18 × 27) 31 × 11 (6 × 17) ; 32-27 (23 ×34) 40 × 20 (14 × 25) 27-22 (17 × 28) 37-31 (26 × 37) 41 × 5 ! (13-19*) 5 × 7, etc.

o) La facilité par 26. 27-22 (18 × 27) ; 27. 31 × 11 (6 × 17 !) eût affaibli l'aile gauche des Blancs.

p) Et non (9-14), B+ par une application schématique du coup royal 29. 27-22 (18 + 27) ; 30. 32 × 21 (23 × 34) [ce sacrifice de trois pions, puis la rafle par le pion 40 sont les principales caractéristiques du thème du coup royal] ; 31. 40 × 7 !, +.

q) Menaçant, notamment, d'une combinaison en sept temps avec gain du pion sur 29. ... (9-14) ; 30. 27-21 (16 × 27) : 31. 31 × 11) (6 ×17) ; 32. 26-21 (17 × 26) ; 33. 28-22 q1 (18×27); 34. 32×21 (26×17); 35. 33-28 (23×34); 36. 40×7 (8-12*); 37. 7×18, B+1 et +.

q1) Deux autres continuations tactiques sont également gagnantes...

r) Maintenant la menace de la combinaison en sept temps, menace dont la persistance conduit parfois l'adversaire à un relâchement de la vigilance.

s) Rafle de cinq pions.

t) Forcé et B+1.

u) Le combat est devenu inégal.

v) La rage d'annuler anime merveilleusement les Noirs, parce qu'ils ont décelé deux variantes de nulle à partir du quarante-huitième temps: cet espoir va produire l'effet d'un catalyseur que l'on pourrait appeler l'effet « C »...

w) Gain proche par supériorité numérique.

x) 45. ... (24×35) ne résolvait rien.

y) Avec le choix de damer, si nécessaire, trois temps plus tard, à la case 2 ou à la case 3, ou à la case 4, ou à la case 5. Ou encore, avec le pion à 18, sur l'une des cinq cases de la rangée 1 à 5. La liberté de choix est rarement aussi large.

z) Et non 48. 21 - 17 (49-32 !) ; 49. 19-13 (32-27!) ; 50. 17-11 *z1)* (27-16!) ; 56. 11-6 (10-7!), nulle, le pion en l'air (sans appui) à 18 étant sans défense. Jusqu'au dernier temps, l'émotion aura été présente !

z1) 50. 17-12 (27-21 !) ; 51. 12-7 (21-12 !), nulle puisque, dans cette éventualité aussi, les Blancs n'auraient plus que trois pièces.

Ces deux variantes prouvent que l'acharnement des Noirs, galvanisés par l'effet « C », se justifiait.

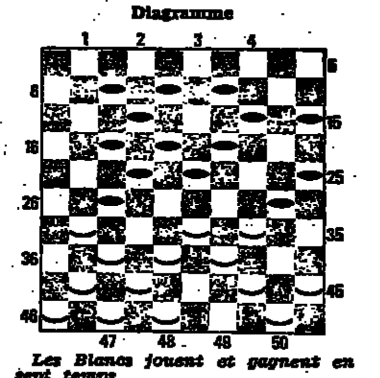
aa) Les Noirs ont quatre pièces hors de danger après 21-16.

PROBLÈME

R. SAINT-FORT (HAITI)

(1958)

Diagramme



Les Blancs jouent et gagnent en sept temps.

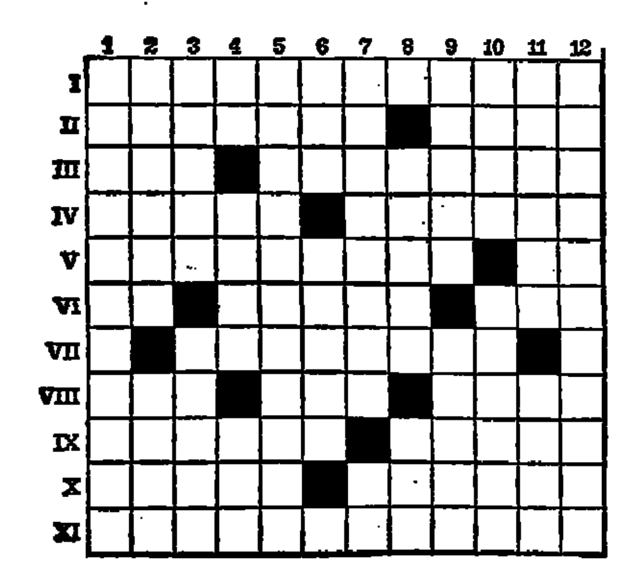
● *SOLUTION : 37-32 ! (27×38) 32-27 (22×31) 33-28 ! (23×43) 42-37 (31×42) 47×49 (36×47) 48-42 (47×40) 44×4 ! !, rafle huit pions et +.*

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

Nº 184



Horizontalement

I. Doit être considéré différemment, selon l'unité. — II. Le précédent n'en manque pas. Compte moins pour celui du dessus. — III. On ne saurait s'en passer. Éliminer. — IV. Il y a place pour un doigt. Enferma avec un soin particulier. — V. Rabat-joie. Dans la lune. — VI. Montre. Appartient aux Gémeaux. Dans le désert. — VII. Toxique. — VIII. Poisson. Adverbe. Un caractère de jeu. — IX. Ça va mal quand elle est traînée. Tout va bien quand il est levé. — X. Présage des ennuis. Supérieur. — XI. On les colle difficilement.

Verticalement

1. Noble vindicatif. — 2. Vit dans l'eau. Fait monter les enchères. — 3. Une parenthèse utile. A tout prévu. — 4. Donna sa mesure Il vaut mieux ne pas la casser. Epoux de Fatima. — 5. Même lorsqu'elles sont couvertes, elles sont déplorables. — 6. Au pub. Parente. — 7. Réapparu. Grecque. — 8. Vulgairement stupéfaite. Laps de temps. — 9. Plus dur que pur. Oléagineux. — 10. Un viol bouleversant. Si l'on n'a pas oublié le passé. — 11. On y circule difficilement. Serre. — 12. Quand ce sont des judokas, passe encore.

Solution du nº 183

Horizontalement

I. Inauguration. — II. Noctule. Ordo. — III. Fut. Éviction. — IV. Ovin. Enaid. — V. Rêvée. Enlevé. — VI. Maigre. Oasis. — VII. Autogéré. CBI. — VIII. Ecole. Perd. — IX. Eu. Ite. Bénie. — X. Usnée. Carton. — XI. Répertorient.

Verticalement

1. Informateur. — 2. Nouveau. Usé. — 3. Activité. Np. — 4. Ut. Négociée. — 5. Gué. Ergoter. — 6. Ulve. Eele. — 7. Reine. Ré. Co. — 8. Canoë. Bar. — 9. Totila. Péri. — 10. Iridescente. — 11. Odo. Vibrion. — 12. Non résident.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

Nº 184

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. ACEIMNRT. — 2. ADELPR. — 3. AAGIOS. — 4. ACEEIP. — 5. EGNNOTU. — 6. CEEIORRS. — 7. CEIILLRU. — 8. AEELMNT (+ 2). — 9. AEEEGINS. — 10. ELMMORT. — 11. IINORST (+ 1). — 12. IIINORV. — 13. AAALNNT. — 14. AEEHIPRT. — 15. AEGINO. — 16. EHINNOT.

Verticalement

17. AEELMOSU. — 18. AHILTT. — 19. EEORSSS (+ 1). — 20. AAHINPR. — 21. AAERRSTU (+ 1). — 22. AEGIRRST (+ 1). — 23. ACEGILOR. — 24. AAANNS. — 25. EEIMSS (+ 5). — 26. EEIINNST (+ 1). — 27. EIILNRT. — 28. EEEINPP. — 29. ABIIMNOT. — 30. AEFGIILN (+ 1). — 31. ACDLOTY. — 32. ACEEILN (+ 1).

Solution du nº 183

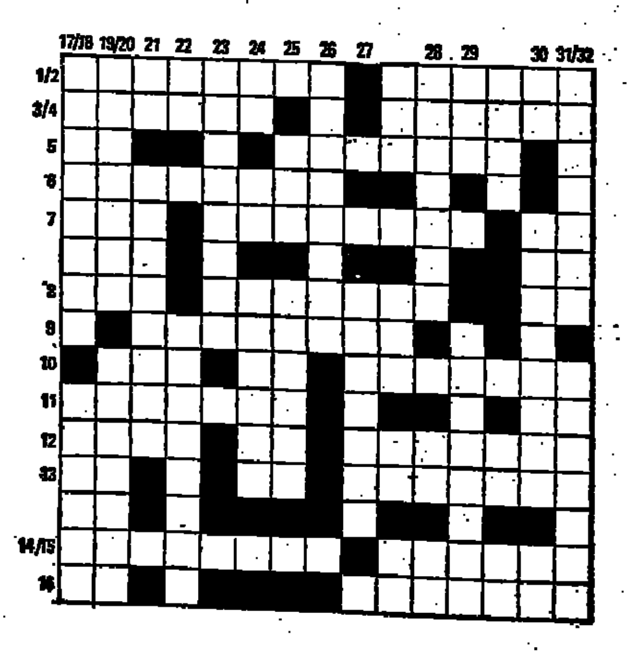
Horizontalement

1. ISOBARE (BOISERA OBEIRAS OBERAIS REBOISA). — 2. VILAYET. — 3. PATARIN (PARIANT). — 4. ALUETTE (TALUTEE). — 5. DESSERTE (DESERTES DETRESSE). — 6. PATIOS (OPTAIS PATOIS POSAIT POSTAI TOPAIS). — 7. TRAMER (MARTRE). — 8. FAINEANT (ENFANTAI FANAIENT). — 9. GOUSSE. — 10. FRAISEUR (FRAISURE SURFAIRE SURFERAI). — 11. DRAGONNE. — 12. RUISSELLE. — 13. CIRCAETE. — 14. GAINES (GENAIS SAGINE SAIGNE SINGEA). — 15. SHUNTER (HUNTERS). — 16. NURSING. — 17. RUFIANS.

Verticalement

18. IPSEITES. — 19. OTTOMAN. — 20. BAIRAM (AMBRAI BRAMAI). — 21. ODORANT. — 22. ARRETE (ARTERE RARETE). — 23. FEROCITE (FRICOTEE). — 24. MAUGREER. — 25. FAITOUTS. — 26. PIGEONS (POIGNES). — 27. ANOURES (ENROUAS NOUERAS RENOUAS). — 28. AERATEUR. — 29. YTTRIAS. — 30. PALADIN. — 31. ETETONS. — 32. RILSANS. — 33. STENOSE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



DÉFENSE

La France crée sa propre procédure de contrôle des exportations de matériels « sensibles » vers l'Est

Le gouvernement met en place une procédure purement française de contrôle des transferts de technologie pouvant avoir des retombées militaires, notamment à l'égard des pays de l'Est. C'est ce qu'a annoncé M. Charles Hernu, ministre de la défense, jeudi 11 février, devant la presse diplomatique à Paris. Une commission placée sous l'autorité du premier ministre et constituée des ministres des relations extérieures, du ministre de la défense et du secrétaire général de la défense nationale sera chargée de « la protection des technologies sensibles françaises ». Cette procédure, a souligné M. Hernu, ne se confond pas avec le Cocom (commission occidentale qui supervise les exportations de matériels sensibles vers l'Est), auquel la France continue de participer.

Interrogé sur les ventes d'armes à l'étranger, M. Hernu a déclaré que la politique du gouvernement était guidée par trois idées : « le respect de la parole donnée » (c'est-à-dire l'exécution des contrats signés) ; « l'impact technique et financier » de ces ventes pour la défense et l'économie nationales ; « l'infléchissement » de la politique extérieure de la France. « Il faut que nous puissions aider nos amis à construire leur propre système de défense, a dit M. Hernu, et leur permettre de sortir de l'alignement sur les Etats-Unis et l'Union soviétique. » « A la différence du précédent gouvernement, a ajouté le ministre, nous savons à qui nous vendons et nous n'avons pas honte de le dire. Les nations que nous assistons nous choisissent peut-être, mais en tout cas nous les choisissons librement. » Il ne saurait être question de vendre des armes aux « dictatures répressives vis-à-vis des forces populaires ».

Comme exemple de cet « infléchissement progressif et lent », le ministre a cité les ventes d'armes au Nicaragua, dont il a spontanément informé les Américains et auxquelles ceux-ci, estime-t-il, n'attachent pas une importance excessive. Les ventes au Nicaragua, a-t-il précisé, comprennent 45 camions, 2 hélicoptères, 2 vedettes, 7 000 roquettes air-sol et 100 lance-roquettes « qui ne peuvent être montés sur des avions soviétiques ».

« L'infléchissement de notre politique de vente d'armes est un acte d'assistance [illegible] que nous [illegible] vis-à-vis des pays [illegible] progressivement se rapprocher de la France », a encore dit le ministre de la défense, qui a précisé que sept mille élèves, officiers et techniciens étrangers étaient en stage en France.

Questionné sur la coopération européenne en matière de défense préconisée par M. Giscard d'Estaing (le Monde du 11 février), M. Hernu a déclaré que l'ancien président de la République « n'a pas changé, n'a rien compris et penche comme l'arbre du côté où il est tombé ».

La coopération militaire européenne, « si elle est un objectif envisageable à long terme », a dit M. Hernu, ne peut exister faute d'un pouvoir politique européen qui puisse « prendre une décision en dix-sept minutes » (1). Dans la déclaration de M. Giscard d'Estaing, le ministre voit « en filigrane » la confirmation que son précédent gouvernement se prononçait volontiers pour une défense autonome « Il allait vers un peu d'OTAN sans le dire ». « Nous sommes le seul pays d'Europe, avec un peu la Grande-Bretagne, a-t-il dit, à disposer d'une dissuasion réelle, efficace et crédible. Quand le président de la République va à l'étranger, cette force de dissuasion donne beaucoup de poids à ce qu'il dit. »

M. Hernu a souligné que cette force appartient « au sanctuaire national », qu'elle n'est transférable à aucun autre pays et que la décision de l'employer appartient au seul chef de l'Etat. « Ceci ne veut pas dire, a-t-il ajouté, qu'il ne faut défendre que l'hexagone, mais que nous ne voulons pas être entraînés dans un conflit auquel la France aurait décidé de ne pas participer. » Faisant allusion aux intentions soviétiques d'inclure la force française dans une négociation Salt III avec les Américains sur la limitation des armements stratégiques, M. Hernu a déclaré que « les mégatonnes françaises » ne pouvaient être ajoutées à d'autres et incluses dans une négociation quelconque entre les Super-Grands.

Le ministre a indiqué, d'autre part, que la participation française à la force multinationale du Sinaï se limiterait à environ quatre-vingts militaires, y compris « un fort pourcentage de femmes », appartenant soit au corps de santé, soit à un support aérien (dont la Grande-Bretagne aurait le commandement), soit à un mélange de ces trois éléments. Il a encore confirmé que des discussions étaient en cours pour l'accroissement des forces des Nations unies au Liban (FINUL), y compris un accroissement du contingent français (actuellement six cents hommes).

MAURICE DELARUE.

[La question des transferts de technologie entre l'Est et l'Ouest a été l'un des thèmes les plus importants de la discussion, en janvier dernier à Washington, de M. Hernu avec son homologue américain, M. Caspar Weinberger. Les Etats-Unis viennent, en effet, de faire pression particulièrement sur deux de leurs alliés occidentaux — il s'agirait de la France et de la Grande-Bretagne — pour qu'ils resserrent leur contrôle sur le commerce des matériels dits sensibles ou stratégiques avec l'Union soviétique et les pays du pacte de Varsovie. Cette position américaine, qui consiste à obtenir que les Occidentaux, par des restrictions apportées à leur aide technologique à l'étranger, ne fassent gagner ni temps ni argent aux Soviétiques dans leurs recherches militaires, déborde largement le cadre du seul contrat de gaz entre Paris et Moscou (« le Monde » du 11 février). — J. I.]

(1) Les dix-sept minutes évoquées par M. Hernu représentent approximativement le temps mis par un missile entre la France et l'Union soviétique. (N.D.L.R.)

LA FRANCE ENVOIE DEUX SOUS-MARINS D'ATTAQUE EN OCÉAN INDIEN

Deux sous-marins d'attaque à propulsion classique : la « Vénus » de l'escadrille de l'Atlantique à Brest et l'« Agosta », de l'escadrille de la Méditerranée à Toulon, ont été envoyés en mission de présence prolongée en océan Indien. Accompagnés du bâtiment « Rhône » de soutien logistique, ces deux sous-marins français doivent franchir, le 1er mars prochain, le canal de Suez. Ils retrouveront en océan Indien une flotte française principalement composée d'un escorteur d'escadre, d'un aviso, de quatre aviso-escorteurs, de trois dragueurs de mines, de deux chasseurs de mines et de leur bâtiment de soutien, d'un bâtiment-atelier et de pétroliers ravitailleurs. Il s'agit de la deuxième mission de sous-marins français en océan Indien. Déjà, en 1976, le « Marsouin » et le « Junon » avaient fait une mission de plusieurs mois.

L'« Agosta », en service depuis 1977, déplace 1 725 tonnes en plongée et la « Vénus », en service depuis 1966, déplace 1 043 tonnes en plongée. Ces sous-marins, à propulsion diesel-électrique, sont armés de torpilles à tête classique.

● *Les trente-six victimes de l'accident de Djibouti* (cinq cadres de l'armée de l'air, un cadre de la marine, trente légionnaires, dont trois officiers et quatre sous-officiers) ont été citées collectivement à l'ordre de l'armée. Le texte de cette citation est le suivant : « *Animés d'un idéal et d'un courage exemplaire, ils s'étaient totalement engagés avec foi, enthousiasme et une compétence remarquable dans le maintien à un haut niveau opérationnel des unités auxquelles ils appartenaient.* » La citation, dans sa conclusion, salue la mémoire des victimes en rendant hommage à « *leur esprit de sacrifice* » et souligne que les victimes ont trouvé la mort « *en service commandé* ».

SPORTS

BIATHLON. — *L'Allemand de l'Est Ralf Goethel a remporté, jeudi 11 février, à Raoubitchi (Biélorussie), l'épreuve des 10 kilomètres juniors des championnats du monde de biathlon en 34 min. 44 sec. 11. Le Français Maréchal s'est classé à la onzième place en 36 min. 28 sec. 47.*

NATATION. — *Au cours de la deuxième journée des championnats d'hiver d'U.R.S.S., jeudi 11 février à Moscou, en bassin de 50 m, les Français Bataille, Donze, Lesaffre, Delcourt se sont classés deuxièmes de leur série du 4 × 100 m, en 3 min. 39 sec. 92, derrière les Soviétiques de Neva Leningrad, crédités de 3 min. 34 sec. 19. La veille, Delcourt avait terminé à la cinquième place du 200 m dos, en 2 min. 7 sec. 28, loin derrière le vainqueur, le Soviétique [illegible], qu'il avait battu, dimanche 7 février, à la réunion de Boulogne-Billancourt.*

De son côté, [illegible] Salnikov a [illegible] le 400 m en 3 min. [illegible]

OMNISPORTS. — *[illegible] du Comité national [illegible] et sportif [illegible] une [illegible] du mouvement sportif sera réunie le 30 mars pour approuver les nouveaux statuts du Comité et élire un nouveau conseil (le Monde du 10 décembre 1981). M. Nelson Paillou, président de la fédération de handball et animateur des « réformateurs », serait candidat à la présidence du comité [illegible] M. Maurice Herzog, [illegible] du C.I.O. et [illegible] secrétaire d'Etat [illegible] président du C.N.O.S.F.*

CIRCULATION

12 428 tués, 334 289 blessés sur les routes en 1981

Le comité interministériel de la sécurité routière vient de publier les chiffres officiels et définitifs sur les accidents de la route en 1981. Il note une légère amélioration par rapport à 1980 : le nombre des tués a diminué de 0,9 %, celui des blessés de 1,6 % et celui des accidents de 3,5 %.

Au total, on a dénombré durant l'année écoulée 12 428 tués (— 115), 334 289 blessés (— 5 343) et 239 734 accidents corporels (— 8 735). Le nombre des victimes a diminué parmi les piétons et les utilisateurs de deux-roues (568 tués en moins), mais a augmenté pour les automobilistes (419 tués en plus). Durant le même temps, la circulation s'est accrue de 2 % environ.

Les comparaisons avec l'étranger montrent que la France a de sérieux progrès à faire pour améliorer la sécurité routière.

Si l'on prend le nombre de tués par rapport au parc automobile, on compte pour 100 000 véhicules 70 tués en France, 729 en Turquie (c'est le taux le plus élevé), 29 en Suède (le taux le plus bas), 56 en Allemagne, 48 au Japon, 42 aux Etats-Unis, 40 en Grande-Bretagne. Si l'on compare le nombre de tués au trafic, la constatation est identique : 4,6 tués aux 100 millions de véhicules-kilomètres en France, 2 aux Etats-Unis, 2,3 en Grande-Bretagne, 2,7 au Japon, 3,3 en Italie, 4 en Allemagne, 6 en Belgique, 7,4 en Espagne...

La recrudescence des accidents d'automobilistes s'expliquerait, selon les services de police, par le fait que ceux-ci portent moins couramment la ceinture de sécurité et respectent de « *façon mitigée* » les limitations de vitesse.

Le 19 décembre dernier, le premier ministre a, au terme de la réunion d'un comité interministériel, annoncé un renforcement des contrôles des limitations de vitesse, du port de la ceinture de sécurité pour les automobilistes et du casque pour les usagers de deux-roues, de l'alcoolémie. Un effort devrait être fait aussi pour améliorer la formation et l'information des usagers ainsi que pour renforcer les équipements de sécurité du réseau routier.

LE FLÉAU

Chaque jour, en moyenne, trente-quatre personnes trouvent la mort sur les routes, neuf cent quinze sont blessées, dont certaines gravement, et qui resteront, pour cela, handicapées durant toute leur vie. Un spécialiste a calculé que, l'an dernier, les accidents de la route ont coûté au pays une somme équivalente au total des allocations versées aux chômeurs...

On l'a souvent dit : du moindre accident d'avion ou de chemin de fer, la presse s'empare et l'opinion s'émeut. Mais ces dizaines de tués, ces centaines de blessés que, chaque jour, on enregistre sur les routes de France sont comme s'ils n'existaient pas. Tout au plus méritent-ils un recensement annuel et, à intervalles, l'attention d'un comité interministériel. La mort banale, la pire, parce qu'on s'y habitue.

Quel gouvernement acceptera de se colleter enfin avec ce fléau quotidien, d'en rechercher une bonne fois les causes, toutes ; d'étudier et d'imposer les remèdes, pour tous ? Quel Parlement l'obligera à le faire ? On nous rebat les oreilles du souci d'améliorer la qualité de la vie : le premier devoir n'est-il pas de préserver cette vie ? — J.-E. S.



CARNET

Décès

— Mme Jean Boulle,
Chantal et Jean-Louis Boulle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BOULLE,
maire de Ballancourt,
conseiller régional de l'Ile-de-France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,
médaille militaire,
commandeur de l'ordre des Palmes académiques,
leur époux, père, parent et allié,
survenu le 10 février 1982, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Martin de Ballancourt-sur-Essonne, le mardi 16 février, à 15 heures.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès du peintre
JACQUES-CIRY,
survenu le 8 février 1982, dans sa soixante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Lise Heringfeld-Klein, ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Heringfeld,
M. et Mme Danoun et leur fils,
M. et Mme Denin et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile HERINGFELD,
survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 15 février 1982, au cimetière de Pantin-Parisien.
On se réunira à 11 heures, à la porte principale.
7, rue des Eaux,
75016 Paris.

— Mme Paul Huet,
Frère Jean Huet,
Michel et Marie-Odile Huet,
Alain Huet,
Didier et Nicole Huet,
Denise Huet,
Patrice Huet,
Jérôme, Grégoire et Clotilde Huet,
font part du retour à Dieu de leur fille, sœur et tante,
Claire HUET,
décédée le 10 février 1982, à l'âge de trente-quatre ans.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Réau, dans l'intimité familiale.
11, rue de Rocroy,
94100 Saint-Maur.
4 à Ourdy, Réau,
77550 Moissy-Cramayel.

— Mme André Joly,
son épouse,
M. et Mme Philippe Mulsant et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Bernard Joly et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Chabrun et leurs enfants,
M. et Mme Jean Mignon,
M. et Mme Marc Caillies et leurs enfants,
M. et Mme François Joly et leurs enfants,
Mlle Christiane Joly,
La communauté apostolique de Saint-François-Xavier,
M. et Mme Thierry Dujardin et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André JOLY,
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 11 février 1982, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, le samedi 13 février 1982, à 14 h. 15, en l'église Saint-Rémy de Marines (Val-d'Oise).
Une messe sera célébrée le lundi 15 février 1982, à 12 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, boulevard Maillot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Geneviève Fourneau (9, rue Boulitte, 75014 Paris),
Françoise Bernard et Anne Motte,
ont la douleur de faire part de la mort tragique de leur ami,
Jean-Victor JUMELIN,
survenue à Paris, le 27 janvier 1982.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme KIMBEMBE,
née Bakekolo Florentine,
survenu le 8 février 1982, à l'hôpital Rothschild à Paris.
De la part de :
M. et Mme Bitsindou,
M. et Mme Mazandou et leurs enfants,
M. et Mme Massamouna et leurs enfants,
M. et Mme Locko-Massengo,
Et des familles Kanza, Malanda, Bassila, Goma, Miethou, Ganga.
Les obsèques auront lieu le mardi 16 février 1982, à Brazzaville (Congo).

— Beaumont-lès-Valence.
Mme Robert Liabeuf, Catherine et Aude,
Le docteur et Mme Pierre Brun,
M. et Mme Florio Pergher et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Liabeuf et leur fils,
Mlle Michèle Brun,
Mme Georges Gervat,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert LIABEUF,
survenu à Lyon, le 7 février, à l'âge de trente-sept ans.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention, en la cathédrale Saint-Apollinaire, à Valence, le mercredi 17 février, à 16 heures.

— Bourg-lès-Valence.
Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le comité d'entreprise et le personnel de la société Pavailler,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,
M. Robert LIABEUF,
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une cérémonie religieuse sera célébrée à son intention, en la cathédrale Saint-Apollinaire, à Valence, le mercredi 17 février, à 16 heures.

— Chatignac, Le Mans.
M. et Mme Gérard Naud et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme Emilie NAUD,
née Domange,
survenu au Mans, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église de Chatignac.
Cet avis tient lieu de faire-part.
26, rue Roger-Groizeleau,
49000 Angers.
1, rue des Résistants-Internés,
72000 Le Mans.

— Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès, à la date du 1er février, de
Gérard PAUTET,
79, rue d'Amsterdam,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Léon RETAIL,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur fondateur de la Fédération nationale des compagnies d'experts près les cours d'appel et les tribunaux,
expert économique et financier,
commissaire aux comptes agréé par la cour d'appel de Paris,
survenu, dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 5 février 1982, en son domicile, 34, boulevard Henri-IV (Paris-4e).
De la part de :
Mme Léon Retail,
son épouse,
M. et Mme Anatole et Claudine Kopp,
Mme Robert Meary,
Le docteur et Mme Louis Janvier,
ses enfants,
Jérôme Kanapa, Pierre Kopp,
Marion Meary et Pierre Bonnet,
Jean-Noël et Eric Meary,
Corinne et Vincent Meary,
Maud et Annic Janvier,
ses petits-enfants,
Simon et Clémentine Meary-Bonnet,
Fleur Meary,
ses arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 10 février, à By-Thomery (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Sans,
M. et Mme Bernard Certain et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Silly et leurs enfants,
Mme Paul Sans,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges SANS,
ancien conseil fiscal,
survenu le 10 février 1982, à Aix-en-Provence, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 15 février, à 15 heures, au cimetière de Castelnau-Durban (Ariège).

— Nous apprenons la mort de notre confrère
André SEVEYRAT,
décédé dans un accident de la route, le jeudi 11 février 1982.

[Agé de quarante-deux ans, André Seveyrat collaborait à « Lyon-Matin » et au « Journal Rhône-Alpes », appartenant au groupe du « Dauphiné libéré ».
Auteur de plusieurs ouvrages, notamment « Lyon-criminel », il avait écrit, en collaboration avec l'épouse de Jean Moulin, un livre de souvenirs sur l'ancien président du conseil national de la Résistance.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Boris SCHATZ,
De la part de :
Mme Cécile Drosdowsky, sa sœur,
M. et Mme Michel Drosdowsky, ses neveu et nièce, La Ferrière-aux-Etangs.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, allée de Ruberay,
14112 Biéville-Beuville.

— Le docteur Claude Goupel,
La famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme Marc VARENNE,
née Marguerite Fleux-Verhaegen,
licenciée en sciences politiques et journalistiques U.L.B.,
ancienne collaboratrice au journal « le Peuple », à la revue « Synthèses », à l'« Homme libre » (Paris),
chargée de missions,
née à Bruxelles le 29 octobre 1898 et décédée le 7 février 1982.
L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.
1338 Lasne,
Rue du Culot, 21.

— Mme Philippe Blech,
Mme Louis-Georges Weibel,
M. et Mme Pierre Turrettini,
M. et Mme François Blech et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Blech et leurs enfants,
Mlle Martine Blech,
M. et Mme Renaud de Bosset,
Mlle Dominique Weibel,
M. Pierre-Yves Weibel et sa fiancée,
M. et Mme Olivier Turrettini et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Reverdin et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Rochette et leurs enfants,
M. et Mme Charles Pictet et leurs enfants,
M. et Mme Claude Massarenti,
Les familles Weibel, Weibel-Richard, Le Coultre, Berguer, Bates, Brot, Chenevière,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles M. WEIBEL,
leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami,
enlevé à leur tendre affection, le 7 février 1982, dans sa soixante-septième année.
L'incinération précédera le culte, qui aura lieu le jeudi 11 février, à 11 heures, au temple de Genthod.
Plutôt qu'à un envoi de fleurs, pensez à l'Armée du salut (poste de secours), C.C.P. 12-4084.
Domicile mortuaire : 288, route de Lausanne,
1293 Bellevue (Genève).

Remerciements

— Chantal Bouvatier et ses enfants,
Les familles Bouvatier, Gérard Lucon, Darcissac, Buffard et Dumoutier,
profondément émus et touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Marc BOUVATIER,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Frédéric Boyer de la Giroday et ses enfants Anne et Eric,
profondément touchés par toutes les marques de sympathie qui leur sont parvenues lors du décès de
M. Frédéric BOYER de la GIRODAY,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur immense douleur.
33, avenue de Tervuren,
1040 Bruxelles.

— Mme Laurent Testu,
Mlle Charlotte Testu,
M. Nicolas Testu,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Laurent TESTU,
adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de
Daniel NAHON,
si tôt et si cruellement ravi à l'affection des siens,
Tous ceux restés fidèles à son souvenir auront de pieuses et affectueuses pensées.

Avis de messe

— A la mémoire du capitaine **Eric PHILIPPONNAT,** et de ses compagnons de l'armée de l'air, de la marine, des troupes de marine et de la légion étrangère, morts en service commandé le 3 février en République de Djibouti, les honneurs militaires sont rendus ce jour vendredi 12 février, à Calvi.
Deux messes seront célébrées : à la cathédrale d'Amiens, le jeudi 25 février, à 11 heures, et à la cathédrale de Reims, le samedi 27 février, à 10 heures.

Bienfaisance

— L'association Rhin et Danube organise quatre journées de solidarité, du 18 au 21 février (de 14 heures à 20 heures), dans le grand hall de Radio-France (116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-II, lundi 15 février, à 17 heures, salle des commissions, M. Mahmoud El-Baz : « La structure tarifaire dans les unions régionales : l'expérience de la C.E.E. [illegible] »

— Université de Paris-X, samedi 20 février, à 14 heures, salle C 26, M. Michel Le Mené : « Campagnes angevines : étude économique (vers 1350 - vers 1530) ».

MÉDECINE

● *Les cotisations à l'ordre des médecins.* — Le tribunal d'instance de Mulhouse (Haut-Rhin), estimant que « *l'obligation faite aux médecins d'adhérer à leur ordre national est contraire aux principes de la Convention européenne des droits de l'homme* », a débouté l'ordre national des médecins qui poursuivait deux praticiens de Mulhouse pour refus de s'acquitter de leurs cotisations.

L'argumentation du tribunal est fondée sur l'article 9 de la convention européenne et l'article 18 du pacte international de New-York sur les droits civils et politiques, signés et ratifiés par la France. Cette argumentation avait été utilisée déjà par le tribunal d'instance du dix-huitième arrondissement de Paris au profit du docteur Sopena, poursuivi lui aussi pour non-paiement de cotisation (*le Monde* du 11 février).

Les deux affaires, estiment les milieux judiciaires, seront portées devant la Cour de cassation : il s'agira de déterminer si la convention européenne et le traité de New-York ont une autorité supérieure à celle du code français de la Santé publique.

● RECTIFICATIF : Dans l'article intitulé « *Déontologie et thérapeutique* » (*le Monde* du 12 février) il fallait lire, au chapitre concernant les indications de l'insémination artificielle avec donneur : cette technique couramment utilisée chez des couples souffrant de certaines formes de stérilité... au lieu de « *chez des femmes souffrant d'une forme de stérilité* ».

Le Monde

culture

THÉATRE

« Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale » de Jean-Luc Lagarce

Quand l'oncle Vania fuit octobre

Ils sont cinq, deux femmes et trois hommes, étendus par terre, sous les premiers chênes d'un bois, en bordure d'une plaine labourée. Ils ont pris des couvertures, et des bagages à main avec deux ou trois chemises, une timbale d'argent, un peu de sucre.

Quand ils ont voulu s'enfuir de Petrograd, dans une calèche pleine de choses, des soldats leur ont confisqué les chevaux. Ils sont partis à pied vers la frontière. Là, ils n'en peuvent plus, ils somnolent. Ils ne nous sont pas inconnus, nous les avons vu déjà, dans de beaux vêtements et de beaux jardins, rêver ou se chamailler. C'était au théâtre, dans les pièces du docteur Tchekhov, dans ce temps-là les ouvriers n'occupaient pas les ministères. Arrêtés par la fatigue et la soif dans ce coin de campagne, peut-être à deux mille mètres d'une de leurs cerisaies, ils ne reconnaissent pas ces terres. Ils se croient dans un désert.

Ils ont perdu la tête. Plutôt, ils ont encore la tête ailleurs. L'un d'eux croit que tous les habitants de la capitale ont été, un par un, supprimés et remplacés par les ennemis. Un autre dira qu'il a eu peur trop vite, que rien n'a eu lieu, là-bas, qu'ils ont inventé tout ça pour se débarasser de lui. Ils ont une pensée pourleurs domestiques, pour les gens de la propriété, qu'ils ont laissés sans recours. D'ici quelques mois, quand les soldats et les commissaires viendront mettre les campagnes au pas, au besoin à coups de fusil, eux auront trouvé un coin de chambre à Nice, ou dans le quartier Monceau, crevant un petit peu la faim, mais loin de tout ça.

L'auteur de cette pièce, *Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale*, Jean-Luc Lagarce, est jeune, vingt-quatre ans. Il a laissé dans son texte quelques facilités, quelques effets d'écriture. Ce n'est rien. Le propos de ce *Voyage* est passionnant (Madame Knipper était la femme de Tchekhov), et Jean-Luc Lagarce a évité les commentaires inutiles sur les retournements de l'histoire : il a été plus subtil, il est allé mettre le nez dans des interlignes, des intermittences, que l'histoire foule à peine. L'histoire, ce n'est pas un dieu : elle a aussi ses hasards et ses retours de bâton. Les naufragés de *l'Oncle Vania*, de *la Mouette*, enfin silencieux, enfin condamnés, ont, quelque part, dans un recoin de leur indépendance, autant de droit que l'histoire à dire leurs bêtises.

La pièce de Jean-Luc Lagarce est admirablement servie par la mise en scène, de loin la plus belle que Jean-Claude Fall nous ait donnée depuis longtemps. Ces cinq paumés qui crèvent de froid, de fatigue, qui perdent le fil, ces cinq clows antipathiques et très curieux à voir faire, Fall les fait évoluer avec un bonheur extrême : on dirait de vieux oiseaux qui dansent une pavane défunte, grotesques, sensibles, avec des accrochagesde rien qui suscitent des gaités brèves. C'est très beau, d'une rare richesse de notations fugitives.

Les acteurs, Rébecca Pauly (Madame Tchekhov), Suzel Goffre, Louis Arbessier, Joël Demarty, Raymond Jourdan, sont peut-être mieux qu'ils n'ont jamais été, libres, imprévus. Décors et costumes intelligents et clairs, puisque d'André Acquart.

MICHEL COURNOT.

★ Petit Odéon, 18 h 30.

« Stratégie pour deux jambons » par Jean-Luc Bideau

L'auteur de *Stratégie pour deux jambons* a interprété lui-même le monologue d'un cochon promis à l'abattage qui épilogue sur sa condition de porc ordinaire. Il était impressionnant, Raymond Cousse, enfermé dans sa soute de 2 mètres sur 2 et se glissant à quatre pattes entre son auge et le seau de zinc placé fâcheusement au centre de sa litière. La ressemblance de Cousse avec son héros sans héroïsme frappait. Nous l'avions vu au Lucernaire (*le Monde* du 13 février 1980).

Le comédien suisse Jean-Luc Bideau s'est, lui, gardé de miser sur le mimétisme. Il a demandé à Marcela Bideau, sa femme, de le mettre en scène. D'entrée de jeu, dissimulant momentanément son visage derrière un masque, il marquera ses distances, la distance... Le résultat est forcément différent : quelque peu beckettien, moins carrément pathologique, pourrait-on dire. Quand même, on se demande encore si un acteur ne risque pas sa peau à se représenter ainsi, soir après soir et de tournée en tournée, dans la mentalité d'une bête à viande consciente de son sort programmé et le détaillant, phase par phase, le décortiquant avec force conviction, ce cochon de sort.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Espace Gaîté, 22 h.

IL ÉTAIT UNE FOIS MOLIÈRE

Bien sûr, on est assez loin de la fresque d'Ariane Mnouchkine. N'empêche que c'est plutôt une bonne idée, au lieu de donner dans les matinées dites classiques, d'avoir songé à mettre en scène *M. de Molière*, de Boulgakov. Trois comédiens suffisent à tout pour être Molière, son père, sa mère, les précieux, les dévots, Madeleine, Armande. Le roi, principal acteur de cette vie, ne se voit pas : c'est une voix « off » qui prononce et décide de loin, sur musique de Lulli.

On n'a pas cherché à expliquer l'homme par l'œuvre ou vice versa. Un bout de scène du *Médecin malgré lui*, un bout des *Fourberies*, un autre de *l'Ecole des femmes*, éclairent seulement les phobies et la tendresse d'un poète. Ce jeu-là pourrait bien devenir pirandellien. Ce que les Bateleurs 2000 ont réussi, c'est, en évitant l'histoire littéraire, à bâtir une vraie pièce, un peu grêle, un peu rapide mais qui se tient, où de la passion de la liberté au combat contre l'intolérance et la mort passe du moins l'esprit d'une existence qui, plus que toute autre, se dérobe aux réductions simplifiantes.

BERNARD RAFFALLI.

★ Comédie de Paris, jusqu'au 27 février ; tél. 281-00-11.

PHOTO

MARINA FAUST CHEZ AGATHE GAILLARD

Ce qu'il y a de plus curieux chez Marina Faust, photographe d'origine autrichienne, qui partage maintenant sa vie et son travail entre Paris et la Toscane, c'est qu'elle fait toujours un peu la même photo, sans toucher la lassitude. Elle s'approche très près de son sujet, en général un visage, abandonné dans un sommeil ou dans un flirt, dans un jeu enfantin, le corps calé dans le siège d'une voiture, ou dans un train. Le fond, hors duquel les faces se détachent (ou les museaux, car les animaux ne sont pas écartés de ces relations à la fois intimes et impersonnelles), est souvent noir, dense. Voilà une nouvelle manière de portrait, « expressive », et pleine d'un joli mystère. — H. G.

★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Jusqu'au 6 mars.

UNE NOUVELLE SALLE POUR LE TEP

MM. Jean-Paul Planchou et Michel Charzat, députés (P.S.) du dix-neuvième arrondissement, publient un communiqué annonçant la décision prise par M. Jack Lang, ministre de la culture, de reconstruire le Théâtre de l'Est parisien à l'endroit où il se trouve actuellement situé, 15, rue Malte-Brun. Il y a plus de vingt ans, Guy Rétoré, fondateur et directeur du TEP, avait aménagé « provisoirement » un ancien cinéma. Depuis 1971, plusieurs projets ont été soumis aux différents ministres de la culture. En 1978, Jean-Philippe Lecat s'engageait solennellement à mettre en chantier le nouveau bâtiment et proposait ensuite, pour cause d'austérité, une rénovation de l'ancien, mal adapté au développement des activités du TEP, vétuste et même dangereux.

Les travaux commenceront en 1983 et, pendant leur durée, le TEP donnera ses représentations dans son actuelle salle de répétitions, 159, avenue Gambetta.

CINÉMA

« MILLE MILLIARDS DE DOLLARS », de Henri Verneuil

Le grisbi du Minotaure

Parvenu au faîte de sa carrière, Henri Verneuil se découvre des exigences nouvelles. Pendant longtemps il n'eut que la louable ambition de divertir le public en lui offrant des comédies ou des films d'aventures (*Mélodie en sous-sol, le Clan des Siciliens, le Casse*) dont il assemblait et réglait les rouages avec une précision infaillible. Témoignage de cette compétence et de la reconnaissance des spectateurs : un des plus brillants « box-office » du cinéma français.

Aujourd'hui, l'ambition de Verneuil est toujours de plaire. Et il n'a pas renoncé aux histoires d'effractions, de meurtres et de règlements de comptes qui ont fait sa gloire. Mais ces histoires, il les veut désormais révélatrices de « problèmes » dont il a mesuré l'importance et qu'il estime susceptibles de nous captiver.

Déjà sensible dans *le Corps de mon ennemi* et dans *I comme Icare*, cette évolution se confirme dans *Mille milliards de dollars*, film où Verneuil ouvre et dépouille le dossier des « multinationales ». Mille milliards de dollars, explique-t-il, c'est le chiffre d'affaires des trente et une sociétés les plus puissantes de la planète. Formidable concentration d'intérêts qui n'a pu se réaliser sans drames et qui constitue un danger évident pour la liberté économique et politique des États.

Reconstituer l'un de ces drames et dénoncer ce danger, tout en respectant le « plaisir du cinéma » : tel fut apparemment l'objectif du cinéaste. Sa route était semée d'embûches. Force est de dire qu'il ne les a pas toutes évitées.

Le récit prend la forme d'une enquête. Renseigné par un mystérieux correspondant, Paul Kerjean, journaliste ardent et pur, accuse, dans un article retentissant, un homme politique d'avoir été « payé » pour céder à une multinationale l'importante firme française dont il est le P.-D.G. Peu après la parution de l'article, l'homme politique est trouvé mort, une balle dans la tête. On croit à un suicide, mais Kerjean découvre qu'il s'agit bel et bien d'un meurtre. Pourquoi ce meurtre ? Quels en sont les auteurs ? Qui, dans l'ombre, tire les ficelles pour s'emparer de la firme française ? Autant d'énigmes que Paul Kerjean va progressivement résoudre au péril de sa vie.

A cette structure quasi policière, Verneuil intègre quelques éléments romanesques (une réconciliation conjugale, un éloge de la sérénité provinciale) et de multiples renseignements sur le fonctionnement et la vie secrète d'une multinationale. En compagnie de Kerjean, nous participons à la convention annuelle d'une de ces sociétés (la G.T.I.) et à une réunion de travail au cours de laquelle le grand patron dicte ses ordres et foudroie ses collaborateurs. Plus tard, une longue parenthèse nous apprend comment, pendant la guerre, la G.T.I. a fourni le plus légalement du monde des armes aux Nazis.

Tout cela — action et démonstration mêlées — constitue un spectacle copieux et fastueux, mais dont la pâte est lourde. L'amalgame entre les différents éléments du récit se fait mal, et, à entendre discourir les personnages, on se croirait parfois plongé dans un débat télévisé. Défauts plus étonnants de la part d'un professionnel aussi expérimenté que Verneuil, la longueur excessive de certaines scènes et l'impression d'artifice qui naît de l'intrigue sentimentale et des moyens mis en œuvre pour provoquer le suspen.

Beaucoup de comédiens célèbres figurent au générique. Le meilleur de tous est Mel Ferrer, superbe d'élégance et d'autorité dans son rôle de P.-D.G., *« mystique du profit ». Victime des invraisemblances du scénario et des boursouflures du dialogue, Patrick Dewaere paraît moins à l'aise sous les traits du sympathique Kerjean que dans ses habituelles compositions de paumés. Un regard suffit à Fernand Ledoux pour rendre émouvant un vieil artisan du journalisme. Michel Auclaire, Jean Mercure, Jacques François, Charles Denner sont parfaits.* Mille milliards de dollars *est avant tout un film d'hommes. L'éclairent cependant la grâce de Caroline Cellier, l'intelligence de Jeanne Moreau, la sensibilité d'Annie Duperey.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Des artistes d'Amiens écrivent à M. Jack Lang

Vingt-quatre artistes réunis à Amiens ont signé une lettre ouverte au ministre de la culture dans laquelle ils protestent contre la façon dont a été décidée l'utilisation de la subvention du conseil régional de Picardie destinée à l'achat d'œuvres d'art contemporaines. La moitié des membres du jury (8 sur 16) étaient absents, disent-ils, lors de la réunion du 11 décembre. Parmi eux, un artiste présentait également une œuvre, ce qu'ils estiment inadmissible. D'autre part, seulement un tiers du budget disponible, 200.000 francs sur 600.000, a été utilisé. Les artistes dénoncent enfin le manque d'organisation de la commission.

En fait les membres du jury ont décidé de ne dépenser qu'un tiers des sommes car ils savaient qu'une nouvelle façon de disposer du fonds régional va être mise en place avec le concours du ministère. Il était peut-être préférable de ne rien dépenser du tout et d'attendre un peu. Mais il y a des impératifs comptables et il fallait vraisemblablement établir une liste en 1981, d'où la réunion en catastrophe de décembre, afin de pouvoir reporter l'argent restant sur l'exercice suivant.

Pour 1982, les signataires de la lettre à M. Jack Lang proposent notamment la participation aux commissions d'achats d'artistes, d'observateurs et de conseillers. Ils souhaitent que l'information circule dans les deux sens, que les artistes soient au courant de la possibilité qui leur est offerte et, d'autre part que les « officiels » n'oublient personne. On peut espérer que moins de vrais créateurs seront laissés dans l'ombre si le ratissage est systématique. Mais on ne peut pas non plus enfermer l'art dans des textes et le subordonner au jugement de quelques personnes, fussent-elles les plus compétentes et les plus honnêtes.

Cette affaire qui fait beaucoup de bruit dans les milieux culturels picards pose, en tout cas, le problème du mécénat officiel.

MICHEL CURIE.

MORT DE L'ACTRICE AMÉRICAINE ELEANOR POWELL

L'actrice américaine Eleanor Powell est morte jeudi 11 février dans sa résidence de Berverly Hills, à Hollywood, des suites d'un cancer. Elle était âgée de soixante-neuf ans.

[Née en 1913 à Springfield, dans le Massachusetts, Eleanor Powell débuta dans des comédies musicales à Broadway, où elle s'affirma à la fois comme comédienne et comme danseuse de claquettes. Elle joua notamment chez Ziegfelds avant d'être engagée par la Metro Goldwyn Mayer et de devenir, dans les années trente, une actrice populaire dans des comédies musicales à succès, notamment *Lady be Good, Born to Dance* et *Broadway Melody of 1940* de Norman Taurog, avec Fred Astaire. Eleanor Powell s'était retirée des studios d'Hollywood à la fin des années quarante. En 1961, elle avait effectué une réapparition sur les planches en se produisant à l'hôtel Sahara de Las Vegas.]

PETITES NOUVELLES

■ Le groupe chilien Inti Illimani se produira au Théâtre musical de Paris (T.M.P.) du 23 au 27 février à 18 h 30 et non pas du 16 au 20 février comme il était prévu, avant que le plateau du Théâtre de la Ville ne brûle. L'Orchestre de chambre de Pologne, également invité par le Théâtre de la Ville, sera aussi reçu par le T.M.P. du 2 au 6 mars, à 18 h 30. Il semble, en revanche, que Jean Mercure, directeur du Théâtre de la Ville, renonce à son prochain spectacle *les Bas-Fonds* de Gorki, en raison de la difficulté à trouver une scène qui puisse en accueillir les décors. La pièce serait alors programmée la saison prochaine.

■ Le théâtre des Bouffes du Nord annonce la prolongation jusqu'au 30 avril des représentations de « la Tragédie de Carmen », le spectacle de Peter Brook réalisé d'après l'opéra de Bizet, qui devait prendre fin le 31 mars.

■ Le prix du concours organisé au cours de la première biennale de la marionnette, qui vient d'avoir lieu à Caen (Calvados), a été obtenu par la compagnie Amoros et Augustin, implantée dans le Bas-Rhin. Onze jeunes compagnies participaient à cette compétition au cours de laquelle ont été qualifiés les participants français au Festival de Charleville-Mézières qui aura lieu en septembre prochain.

■ Un « césar d'honneur » sera attribué au cinéaste polonais Andrzej Wajda pour l'ensemble de son œuvre au cours de la prochaine cérémonie de remise des césars qui aura lieu salle Pleyel le samedi 27 février. Le cinéaste, dont le film *l'Homme de fer*, déjà palme d'or au dernier festival de Cannes) avait été « nominé » pour le césar du meilleur film étranger, devrait en principe venir en France à cette occasion.

■ Le deuxième festival international du film musical aura lieu du mercredi 17 février au mardi 12 mars au cinéma le Grand Rex. A côté de la compétition au cours de laquelle seront présentés des films récents ou inédits, sont prévues des rétrospectives consacrées au film de rock 'n roll des années 50, aux films psychédéliques des années 60, et aux films de jazz-blues et rythm 'n' blues. Enfin, une section informative permettra de visionner des concerts de rock et de pop films durant ces dix dernières années et une série de courts métrages seront projetés.

■ « *La Nuit de l'évasion* », de Delbert Mann, film produit par la maison Walt Dysney, qui traite de la fuite de R.D.A. de deux familles, en 1979, à bord d'une montgolfière, n'a pas été présenté comme prévu en ouverture du Festival de Berlin qui s'est ouvert ce vendredi 12 février.

La direction du Festival a en effet estimé que cette œuvre ne satisfaisait pas aux « *qualités artistiques* » requises. Selon M. Ron Miller, président de Walt Dysney, qui regrette cette décision, « *il s'agit d'un plaidoyer en faveur de la liberté individuelle et, si celui-ci présente des similarités avec la situation polonaise, il revient aux spectateurs d'en juger* ». *La Nuit de l'évasion*, qui doit sortir en France le 17 mars prochain, sera néanmoins projeté dans une salle berlinoise sur l'initiative du patron de presse Axel Springer et en marge de la « Berlinade ».

■ Les vingtièmes Rencontres cinématographiques de Poitiers — consacrées cette année au cinéma espagnol — se sont ouvertes ce vendredi 12 février et dureront jusqu'au vendredi 19 février. Plus de trente films seront projetés et divers réalisateurs et producteurs espagnols sont attendus. (Rens. : (49) 88-88-28.)

■ Un week-end consacré au cinéma catalan est organisé à la Maison de la culture de Créteil, le vendredi 19, le samedi 20 et le dimanche 21 février par les Cahiers de la Cinémathèque de Perpignan. Quatre films seront présentés : « les Longues Vacances de 36 », de Jaime Camino ; « la Ville brûlée », d'Antoni Ribas ; un documentaire sur la « Nova Canco », et un long métrage unique de J.-R. Bellsolell : « le Monde de Pau Casals », qui retrace de manière très émouvante la vie et la carrière du violoncelliste. (Séances à 15 h 30, 18 h 30 et 21 heures. Rens. : 899-94-50.)

■ Nous apprenons la mort, le 10 février, à Auxerre (Yonne), de l'historien d'art Françoise Henry. Elle était âgée de quatre-vingts ans.

[Ancienne élève de l'abbé Breuil et d'Henri Focillon, Françoise Henry avait été conservateur au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Spécialiste de l'art celtique, particulièrement de l'art irlandais, elle avait été nommée, avant la dernière guerre, professeur à l'université de Dublin où elle termina sa carrière.]

■ Les Rencontres de culture cinématographique de Pézenas (Hérault), organisées par la Fédération française des ciné-clubs, auront lieu du mardi 16 au dimanche 21 février. Une rétrospective consacrée à Fritz Lang et un hommage à Jean Grémillon compléteront la série des projections. Renseignements : tél. (67) 31-27-35.

■ La mairie de Paris organise, jusqu'au mercredi 17 février à la mairie annexe du cinquième arrondissement. Une exposition « Dali, 200 gravures ». Eaux-fortes, pointes sèches et lithographies, toutes originales, permettent aux visiteurs de cette exposition de mieux connaître l'œuvre du peintre catalan. Mairie du cinquième, Place du Panthéon (tous les jours de 10 h à 18 h).

■ Le nouveau musée archéologique d'Olympie, dans l'ouest du Péloponnèse, a été inauguré le dimanche 7 février par Mme Mélina Mercouri, ministre grec de la culture et des sciences. Ce bâtiment, situé un peu à l'écart du site historique, abrite désormais de nombreuses collections de bronzes, de céramiques, et des sculptures parmi lesquelles le célèbre *Hermès* de Praxitèle.

■ Un colloque sur le paysage pavillonnaire, ce paysage « trop souvent perçu comme un phénomène externe à l'urbanisation, l'envers de la ville », est organisé par l'Institut français d'architecture et la direction de l'urbanisme et du paysage. Il se tiendra les 15 et 16 mars.

* Renseignements : Claudine Colin, 633-90-36.

■ Le Plan construction organise un concours « Programme architecture nouvelle » destiné à aider au développement d'une nouvelle architecture régionale dans les pays de l'Ouest. Les projets devront être remis avant le 18 mai. Le règlement de cette cession, dite PAN ouest, peut être retiré auprès du Plan construction, 2, avenue du Parc-de-Passy, Paris-16e, ou auprès des DRAE (Directions régionales de l'équipement et de l'architecture) des trois régions concernées : Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire).

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES OUBLIETTES, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h.
L'EQUARRISSAGE POUR TOUS, Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 12 février 1982

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Soirée de ballets.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Chaillot (727-81-15), 20 h : Faust ; salle Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Grand foyer, 18 h 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
Petit Odéon (327-70-32), 18 h 30 : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Giovanna Marini.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Alain Duverne.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 et 20 h 30 : voir Maison des arts de Créteil.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : *Troupe Ariadone (Zarathoustra)*.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 heures, l'Etrangleur s'excite.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 heures : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h 45 : Evasion.
Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h 30 : A la dérive d'Artaud.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Divine Comédie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Édouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 heures : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices. – II, 18 h 30 : Ballades ; 21 h : Protée.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 20 h 45 : L'heure de mon plus grand silence.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 heures : L'os de cœur.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
La Bruyère (874-76-99), 21 heures : le Divan.
Lierre-théâtre (586-55-83), 20 h 30 : La grande peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 22 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge : 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : le Fétichiste ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : *Parlons français.*
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 heures : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 20 h 30 : les Archivistes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h : Paroles d'infâmes.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : Métamorphose ; 22 h : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane.
Théâtre de l'Épicerie (271-51-00), 20 h : Écritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours ; petite salle, 20 h 30, Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 heures : Lettre au père.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez françois.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50), 20 h 30 : Soleil d'Espagne.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Des bigoudis à *l'intérieur de la tête ; 21 h 30* : le Président.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Un jeté et deux boucles.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : M.C. Calmus.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 et 22 h : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 30 : F. Marquès ; 22 h : C. Zarcate.
Vingt-cinquième Heure (439-36-59), 21 h : *Théophile ; 22 h : Ripailleries.*

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : M. Sosa, Illapu.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : R. Didier.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 30 : Mannick.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Nana Mouskouri.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Romain Bouteille.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : France Gall.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 20 h 45 : P. Garnier ; 22 h30 : G. Laser.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h et 23 h 30 : Duo H. Salgan, U. de Lio.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), *20 h 45* : l'Amour sorcier.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Bal et ballets à la cour de Louis XIV.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : C'est comme ça qu'il faut faire.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : S. Goodyear et B. Gousset (Brahms, Schubert).
Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Fischer-Dieskau, H. Holl (Strauss).
Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 45 : Vetera et Nova (Bach, Telemann, Pierné...).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble G. Binchois.
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : P. di Mascio (Torroba, Villa-Lobos, Tarrega).
Eglise Saint-Jean de Grenelle, 20 h 30 : S. Limonaire, L. Comtois, D. Comtois-Cahen (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h 30 : D. Column.
Bibliothèque Lanery (203-25-98), 20 h 30 : M. Nichols, R. Malfatti, M. Lobko.
Bofinger (272-87-82), 22 h : J. Gourley.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Benny Waters et G. Colliers.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Carlos Patato Valdez, A. Hoist.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Miss Thing.
Dépot-Vente (637-31-87), 22 h : Jezebel.
Dreher (233-48-44), 20 h : B. Lubat ; 22 h 30 : B. Lubat Sextet.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : Texture.
L'Écume (542-71-16), 22 h : M. Gowland, C. Lefebvre.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Quartet E. Raux.
Gibus (700-78-88), 22 h : Dynamo.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : B. Wilen.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : M. Lobko.
New Morning (523-51-41), 21 h : Jump Up.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Whollycats.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : C. Guilhot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot.
Slow Club (233-84-30), *21 h 30* : C. Luter.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : A. Suriam, E. Wilson.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

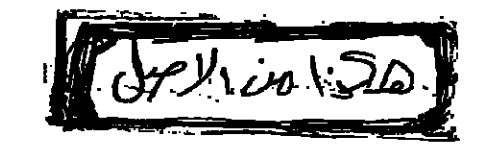
15 h. : la Soif des hommes, de S. de Poligny ; 19 h : Hommage à George Cukor : The model and the marriage broker ; 21 h : Rétrospective Werner Schroeter : le Règne de Naples.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Vaisseau tragique, de V. Sjostrom ; 17 h : Hommage à K. Reisz : samedi soir et dimanche matin ; 19 h : Panorama du cinéma philippin : C'est ainsi que nous vivions, de E. Romero.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e (544-25-02)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : *George - V*, 8e (562-41-46) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount City, 8e (542-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A.). v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-77-99).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Halles, 1er



SPECTACLES

(297-49-70) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) à partir de V. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) (mer., jeudi).

FORCE 5 (A) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CUTTER'S WAY, film américain d'Ivan Passer, v.o. : Impérial, 2e (747-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DEUX FILLES AU TAPIS, film américain de Robert Aldrich, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; – V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS, film français d'Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS ES TRES, TRES, film espagnol de Carlos Saura, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (693-10-82) ; V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Caméo, 9e (246-66-44).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RADIO-TÉLÉVISION

— ENTENDU —

FLORENT SCHMITT POUR DEMAIN

La meilleure façon de définir la personnalité musicale de Florent Schmitt (1870-1958), c'est encore d'écouter ses œuvres. Tel a dû être le raisonnement d'Alain Pâris qui, au cours des huit émissions qu'il vient de consacrer, sur France-Culture, à l'auteur de la *Tragédie de Salomé*, a préféré nous faire entendre aussi intégralement que possible vingt-cinq partitions choisies parmi cent trente numéros d'opus, plutôt que de se livrer à de longs commentaires biographiques ou esthétiques.

On le regrettera un peu dans la mesure où, toutes ces œuvres n'ayant pas conservé un égal intérêt, il n'aurait pas été superflu - fût-ce au détriment d'une ou deux d'entre elles — de replacer dans leur contexte certaines pages neuves en leur temps et qui ont « vieilli » parce que le contexte a changé. Car, pourquoi le cacher, Schmitt n'a pas toujours résolu avec une originalité aussi évidente les problèmes qu'il partageait avec ses contemporains dont la gloire a éclipsé la sienne. Heureusement, outre la *Tragédie de Salomé*, les Dionysiaques, si justement nommées, pour orchestre d'harmonie, *Janiana* pour cordes, le *Psaumes 47*, les suites d'*Antoine et Cléopâtre*, le fougueux *Introït; récit et congé* pour violoncelle et orchestre, les *Mirages*, la *Stèle* ou *les Ombres*, pour piano seul, possèdent un pouvoir de séduction assez immédiat pour se passer de recommandations..

Nerveuse et colorée, ne dédaignant pas une certaine rudesse dans la fougue (qui avait valu au compositeur le surnom de Sanglier des Ardennes, moins féline que celle de Debussy, moins brillante que celle de Ravel, plus ambiguë que celle de Roussel, la musique de Florent Schmitt pourrait nous apprendre beaucoup plus qu'on ne pense, car elle appartient fortement à son époque. C'est là un grave défaut à court terme, mais qui s'atténue avec le temps ; il faut seulement attendre encore un peu.

GÉRARD CONDÉ.

Vendredi 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : l'Intrus.
De F. Moreuil avec le concours de la marine nationale et du SIRPA.
Une journaliste et un photographe, chargés d'une enquête sur la marine militaire, s'embarquent à bord de la corvette Dupleix...

21 h 55 Lettres d'un bout du monde.
Voyage au Mexique : les enfants de Chingada.
La deuxième partie de ce reportage de Jean-Emile Jeannesson est consacrée aux gringos, jeunes Mexicains qui tentent de passer aux Etats-Unis. A Voir.

22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h Journal.



20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
La femme de trente ans, réal. : N. Companeez.
Avec F. Ardant, E. Feuillère, P. Dux, G. Descrières...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Les bons romans sont-ils prophétiques ?
Avec D. Rolin (*le Gâteau des morts*), P. Gripari (*Moi, Mitounet joli*), L. Lanzmann (*la Baleine blanche*), J.-M. Roberts (*l'Ami de Vincent*), M. Tournier (*le Vol du vampire*) G. Hocquenghem (*l'Amour en relief*).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : Falbalas.
Film français de J. Becker (1944), avec R. Rouleau, M. Presle, J. Chevrier, J. Fusier-Gir, G. Dorziat, C. Barry, F. Lugagne (n. rediffusion).
Un grand couturier parisien ne vit que pour les créations de ses modèles inspirés par ses conquêtes féminines. Il séduit la fiancée de son meilleur ami et se trouve brusquement saisi par une vraie passion amoureuse.
Tableau réaliste de la haute couture parisienne et des rues de la capitale à la fin de l'occupation ; étude psychologique d'un homme conditionné par l'univers de frivolités où il crée et qui va se détruire. Une mise en scène et des acteurs admirables.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Le nouveau vendredi : Allemagne, la puissance et la peur.
Une émission de R. Louis dans la série « Points de repère ». Enquête et réalisation : G. Du Jonchay.
Les raisons du mouvement pacifiste en Allemagne de l'Ouest. En octobre 1981, trois cent mille Allemands défilaient pour protester contre l'installation de missiles nucléaires.

21 h 30 Le Rhin... cet arbre superbe.
Une émission de J. Girard. Réal. : M. Château.
Un voyage le long du Rhin : la découverte de Bâle, Strasbourg, Heidelberg, et des personnages : Mère Courage, Faust, etc.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

20 h, Une œuvre, une vie : Louis Calaferte.
21 h 30, Black and blue : L'histoire vue de France. Les rééditions 1981.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Paris) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de J. Brahms, « Une vie de héros », de R. Strauss par l'Orchestre national de France ; dir. K. Sanderling, avec B.-L. Gelber, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Beethoven, Berg ; 23 h 5, Ecrans (N. Rota) ; 0 h 5, Musique indienne.

Samedi 13 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 10 Philatélie-Club.
10 h 40 Accordéon, accordéon.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Téléfilm : Adios.
D'après le roman de K.Haedens, réal. A.Michel (redif.).
Avec J.-F. Maurin, A.Gaylor, J.Sereys, J.-C.Amand...
15 h 5 Maya l'abeille.
15 h 30 Le magazine de l'aventure.
Mavaca Arriba, d'A. Kerjean et A.Rastoin.
16 h 30 Archibald, le magichien.
16 h 35 Série : Columbo.
Meurtre à l'ancienne.
17 h 50 Plume d'élan.
18 h 5 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 5 Tout va très bien (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
21 h 50 Série : Dallas.
Angoisse.
22 h 55 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat et E. Gilbert et F.L. Boulay.
La vie quotidienne en Haïti, pays des Caraïbes sous la domination et la répression de Jean-Claude Duvalier, président à vie soutenu par les U.S.A., et des « Bébé Doc » ; la télévision allemande.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Gâteau cocotte et gâteau de Pontarlier.
12 h 30 Idées à suivre (et à 13 h 35).
12 h 45 Journal.
14 h 5 Série : Pilotes.
Le prisonnier.
14 h 55 Les jeux du stade.
Ski : descente de Garmisch-Partenkirchen ; auto-moto : rallye Paris-Dakar ; portrait d'un cavalier ; boxe ; bobsleigh.
17 h 00 Récré A2.
Wattoo-Wattoo ; La bande à Bédé ; La révolte irlandaise.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Sur le Zaïre, réal. J.-F. Dion
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker, réal. : J. Brialy.
Autour d'Enrico Macias, John Travolta, Carole Laure, Lewis Furey, Marcel Dadi, Francis Perrin, Annie Girardot, etc.
21 h 40 Téléfilm : Le boulanger de Suresnes.
De J. Goron. Avec J.-M. Thibault, C. Rouvel, Z. Chauveau (redif.).
A la boulangerie Voitin, à Suresnes, dans la banlieue parisienne, Caroline, fille du patron, rencontre Richard, un boulanger industriel : le pain artisanal contre le pain sous plastique.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Une émission du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 ; Atlas ; à 18 h 55, En direct du passé : l'année 1493.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le magicien noir.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : Peines d'amour perdues.
De William Shakespeare. En direct du Théâtre national de Strasbourg (et à 22 h 30).
22 h 35 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : En Equateur : Alphabétisation et développement. L'évangélisation.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La gauche pour quoi faire ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain : Le Festival international de télévision de Monte-Carlo.
10 h 45, Démarches avec... A. Jakovsky, collectionneur d'art naïf.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Péniches.
14 h 5, Troisième Biennale. « Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui » : « L'Opéra Buffa del Giovedi Santo », de R. Simone.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaine : Désordre et ordre (Symposium international de l'université Stanford. Sept. 1981).
17 h 50, Racines et épanouissement : Le théâtre québécois.
19 h 20, La radio suisse romande présente : Bernard Noël, sa vie, son œuvre.
20 h, La Dernière Harde, de M. Genevoix (rediff.).
21 h 22, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin, Œuvres de Du Mont, Schubert, Liszt, Respighi, Debussy, Martinu.
8 h 2, Tous en scène : Hommage à H. Carmichael.
9 h 10, Actualité du disque ; 11 h : La Tribune des critiques de disque : Fantaisie et fugue en sol mineur BWV 542 de Bach.
14 h, 4 L'atelier de musique : Œuvres de Haydn, Schoenberg, avec J.-C. Pennetier, piano.
16 h, XXIVe Concours international de guitare : Œuvres de Barrios-Angore, Martin, J.-S. Bach.
16 h 30, Studio-Concert (en direct de l'Auditorium 105) : Œuvres de Locatelli, Blavet, Balbastre, Leclair, Couperin, Daquin, Duphly, Rameau, Haendel.
18 h, Le disque de la tribune : Fantaisie et fugue en sol mineur BWV 542 de Bach, par les organistes français des années 30.
19 h 8, Les mots de Xénakis.
20 h, Les pêcheurs de perles : Chants d'Auvergne.
20 h 30, Concert (donné le 15 juin 1981, Festival de Ludwigsburg) : Extraits de l'Opéra « Ezio », de Haendel, œuvres de Vivaldi, Granados, Obradors, Turina, Giménez, Cilea, Puccini, Massenet, Mélodie populaire suisse, par M. Caballe, soprano, et V. Scalera, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Brahms, Schoenberg ; 23 h, Samedi-minuit ; 0 h 5, Haute infidélité.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 13 FÉVRIER

— *Mme Edith Cresson*, ministre de l'agriculture, est le « rédacteur en chef » du Journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 14 FÉVRIER

— *M. Pieter Dankert*, président du Parlement européen, est l'invité de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LOTO

TIRAGE N° 6

DU 10 FEVRIER 1982

1 — 6 — 17 — 23 — 27 — 38

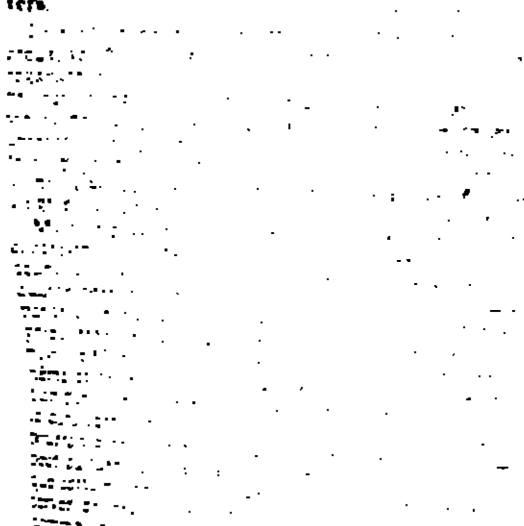
NUMERO COMPLEMENTAIRE : 18

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	9	1 969 065,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	38	259 494,60 F
5 BONS NUMEROS	2 109	11 655,90 F
4 BONS NUMEROS	135 413	181,50 F
3 BONS NUMEROS	2 743 748	12,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 17 FEVRIER 1982

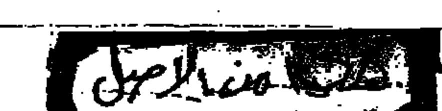
VALIDATION JUSQU'AU 16 FEVRIER 1982 APRES-MIDI

● *L'émission télévisée* « Les trottoirs de Manille » évoquant la prostitution aux Philippines à travers un reportage de la télévision française et qui devait être diffusée le 9 février au Portugal, a été retirée au dernier moment et « sans explication » de la programmation par la direction de l'information de la radio-télévision portugaise. Elle a été remplacée par un programme de variétés. La récente diffusion de cette émission en France avait suscité une vive polémique après des déclarations de M. Georges Fillioud,









INFORMATIONS « SERVICES »

Vu

L'Espagne de la désillusion

Regrets, désenchantement, apathie, angoisses : l'Espagne de février 1982 que nous ont présentée jeudi soir 11 février à Antenne 2 Francis Bouchet et Carlos Semprun-Maura n'est décidément pas celle de l'espoir. Six ans après la mort de Franco et à la veille du procès des putchistes du 23 février 1981, les Espagnols, de tous âges et de toutes conditions, apparaissent inquiets.

Carlos Semprun-Maura a manifestement ajouté sa propre désillusion à celle des nombreux témoins, trop nombreux et pas assez représentatifs de l'ensemble des tendances de la société, qu'il a interrogés dans cette quête mélancolique. Le film s'en ressent, disparate, sans ligne vraiment cohérente, la longue et inutile séquence sur les victimes des huiles toxiques affaiblissant en particulier la clarté de l'exposé politique.

Tout n'est pas si noir pourtant dans cette nouvelle Espagne. Il n'était pas si simple de passer sans violences et sans drame du régime autoritaire de Franco à une démocratie. Les libertés sont rétablies, trop même au goût d'une certaine droite qui déplore les excès de la permissivité. Des réformes sérieuses ont été entreprises. L'Eglise, ancien pilier de la dictature, penche plutôt du côté de la démocratie. Aussi la conclusion apparaît-elle bien brutale et injuste : *« La gauche n'a pas su conquérir la démocratie ; elle n'a pas pu réagir à la tentative de putsch de février. »* Sauf à envisager un nouveau bain de sang, rejeté avec horreur par tous les Espagnols, la gauche n'avait pas d'autres choix que le consensus et la collaboration avec les franquistes à la mort de Franco.

Mais il est vrai que la crainte d'un nouveau coup d'Etat hante tous les esprits. Seul le roi — bien absent dans ce reportage — pourrait s'opposer à une nouvelle tentative. En un an, les pressions des militaires sur le pouvoir ont été fortes. L'épreuve du procès semble difficile. Les franquistes relèvent la tête. *« Nous vivons en démocratie, mais la dictature est encore là, comme un revenant... »*, dit une femme. Un jeune officier démocrate, masqué, affirme que la grande majorité de l'armée est prête pour une nouvelle aventure. Miguel Angel Aguilar, spécialiste militaire du quotidien *El Pais*, ne le croit pas. *Ojala, espérons-le*, comme on dit outre-Pyrénées...

M. N.

AU FESTIVAL DE MONTE-CARLO

Affaires, colloques et projections

Le XXIIe Festival international de télévision de Monte-Carlo, qui a commencé le samedi 5 février, déploie comme chaque année un rituel impressionnant, son luxe, ses chiffres. Dans l'univers un peu glacé — béton, verre, suites et salons à moquette — des plus grands hôtels de Monte-Carlo, un millier de personnes se côtoient pendant huit jours, avec des objectifs divers.

Ils sont de moins en moins nombreux, semble-t-il, ceux qui viennent regarder, au rythme de six heures de projection par jour, les films présentés en compétition : trente-cinq dramatiques provenant de vingt-trois pays et cinquante-sept émissions d'actualités réalisées dans vingt et un pays.

Mais de plus en plus nombreux au contraire sont les acheteurs, vendeurs, coproducteurs, huit cent cinquante personnes en tout, déléguées par trois cent soixante-douze compagnies représentant soixante-deux pays : le Marché international du cinéma et de la télévision, manifestation parallèle créée en 1979 et dont le caractère commercial s'accentue, pourrait bien finir par étouffer l'aspect culturel du festival. Un aspect que certains tentent pourtant de préserver en organisant des colloques comme ceux de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) ou de l'AMADE (Association mondiale des amis de l'enfance), avec l'appui de l'UNESCO, colloques sur la promotion et l'enseignement des droits de l'homme par les émissions télévisées pour enfants. Mais on entend surtout parler dollars à Monte-Carlo, et l'arrivée de nouvelles techniques, qui met en jeu des sommes considérables, ne fait qu'accroître le phénomène. Le succès de la conférence de presse organisée avec la participation de quelques-uns des principaux représentants de réseaux de télévision par câble aux Etats-Unis aura suffi à le prouver à ceux qui en doutaient encore.

Au cours de cette réunion, annoncée comme un « *événement* », M. Jack Singer, représentant d'A.B.C. pour ce qui concerne le câble, a expliqué comment cette chaîne recherche des publics déterminés, des « cibles » : cinq services spécialisés ont été créés ! Il existe déjà, selon M. Jack Singer, six millions de postes de télévision par câble aux Etats-Unis ; pour Mme Geraldine Laybourne, représentant la Nickelodeon Warney Amex Satellite, qui propose des programmes pour les jeunes, il faut compter avec cent mille récepteurs supplémentaires par mois, ce qui conduira au chiffre de dix millions de postes en 1983. M. Fred Cohen, directeur de coproduction pour H.B.O. (Home Box Office), le service le plus important de télévision par câble créé en 1972, a donné pour son réseau 9,5 millions de foyers déjà équipés.

Les questions ont fusé. Que représentent les recettes apportées par la publicité à la télévision par câble aux Etats-Unis ? Environ 1 milliard de dollars. Quel est le coût mensuel d'un abonnement ? Dix à 12 dollars. (*« Beaucoup moins cher qu'une seule séance de cinéma, avec un baby-sitter et un taxi »*, a fait remarquer M. Fred Cohen). Quel est le pourcentage moyen de la publicité sur la télévision par câble ? Cinq minutes par heure, mais il se pourrait bien que ce chiffre augmente dans les années à venir. Il semble que le développement du câble n'ait pas pour l'instant diminué le taux d'« écoute » des réseaux déjà existants, mais cela pourrait arriver, a dit M. Jack Singer, qui a spécifié cependant que cette perte serait compensée par l'explosion démographique. Il semble que la télévision par câble constitue la promesse d'une formidable manne ; même si elle n'est pas pour l'instant rentable.

Quels sont les pièges qui nous attendent ? ont demandé les Européens. Des problèmes techniques, ont répondu les Américains (le câblage est souvent déréglé). Autre embûche non prévue : la difficulté de faire parvenir aux téléspectateurs les informations concernant les programmes (il a fallu passer des accords avec la presse).

Pour revenir au festival lui-même, aux projections qu'on pourrait oublier, on ne peut pas dire qu'il y ait de grands grands chocs jusque-là. On a vu quelques bons films. Il faut signaler *Rivières, le cours d'une rivière, le son d'un violon*, une production de la N.H.K. japonaise, réalisée par Shoichiro Sasaki, un film d'une belle qualité de regard et dont la lumière est comme un son, une vibration. Autres productions intéressantes, *Ahna Fi Hna*, de Azzedine Meddour, de la radio-télévision algérienne une critique caustique — un peu sur le ton de la comédie italienne — de la crise du logement à Alger, *le Dancing*, de Jean-Louis Colmont, de la radio-télévision belge, propose une vision intimiste sur la vie d'un serveur (joué par Romny Coutteure) dans une boîte de nuit, et *le Bonheur des tristes*, de Caroline Huppert et Laurent Heynemann, qu'on a vu récemment sur Antenne 2. On ne parlera pas, en revanche, de *l'Eté silencieux*, de la B.R.T. (Belgische Radio et Televesie), d'une vulgarité lourde ; on passera sur l'idéalisme gnangnan de *Sept nouvelles du premier amour* présenté par la télévision soviétique, qui a heureusement montré une autre dramatique, *Quand les baleines s'en vont*, réalisée par Anatoly Nitotchkine. Ce film, dont l'histoire se déroule aujourd'hui sur les banquises glacées du Grand Nord et qui parle des rapports de l'homme et de la nature, a une dimension mythologique.

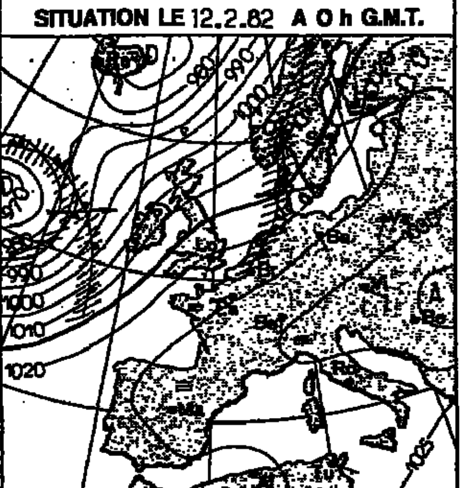
La télévision tchèque a donné à voir *le Soleil sur la balançoire*, l'histoire d'un petit garçon qui veut se faire adopter et qui se heurte à l'indifférence des adultes. Jiri Adamec a su éviter le ton à la fois mélodramatique et moraliste habituel ; il y a de l'humour, une pudeur et le petit garçon têtu comme une mule est extraordinaire.

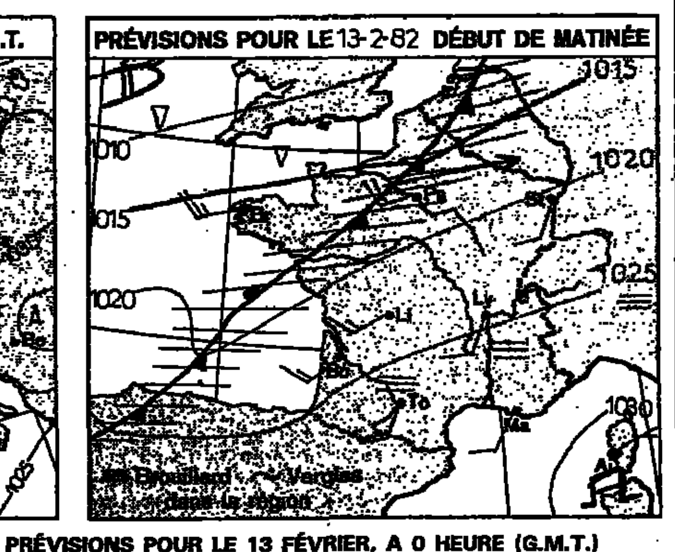
Côté actualités, parmi ce que l'on a pu voir, car les projections sont hélas organisées en même temps que celles des dramatiques, signalons une formidable émission de la S.S.R. (Télévision suisse romande) *Les braises rougeoient encore*, un film d'André Gazut et Jean-Claude Bührer sur le Mexique, pour le magazine « Temps présent ».

D'autre part, avec une émission sur l'inceste, les Hollandais ont abordé avec franchise et simplicité un sujet en général tabou à la télévision. On a revu aussi *les Trottoirs de Manille* (TF 1), certainement l'un des meilleurs documents faits à ce jour sur la prostitution enfantine. Enfin la radio-télévision espagnole a montré le film fait au moment même de la tentative de coup d'Etat en Espagne, le 23 février dernier, quand les membres du Parlement et du gouvernement ont été séquestrés pendant dix-huit heures à l'intérieur du Parlement. Une caméra avait continué de fonctionner sans que les militaires rebelles ne le sachent et le pays a pu voir, le lendemain, sur le petit écran, le déroulement de cette opération manquée.

CATHERINE HUMBLOT.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 février à 0 heure et le samedi 13 février à 24 heures :

La partie la plus active du courant perturbé qui circule de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale se maintiendra à la latitude des îles britanniques. La partie méridionale de la perturbation située vendredi matin à l'ouest de l'Irlande pénétrera sur la France en s'atténuant.

Samedi, en liaison avec cette perturbation, le temps sera couvert le matin des Flandres à la Bretagne, avec quelques pluies. Cette zone progressera vers l'Est ; le soir elle se situera des Vosges et du nord des Alpes aux Pyrénées occidentales et centrales en s'atténuant et en prenant une forme brumeuse. A l'avant de cette perturbation (plus à l'Est) le temps sera nuageux et parfois brumeux. Après le passage faiblement pluvieux, le temps deviendra plus variable par l'Ouest mais seules quelques averses se produiront au nord de la Loire. Les vents de sud-ouest puis d'ouest se renforceront sur la moitié nord du pays ; ils seront assez forts en Manche.

Les températures diurnes seront en baisse, surtout sur la moitié nord-ouest mais les maximums seront encore souvent supérieurs à la normale.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 février ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 février) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 16 et 6 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Bourges, 14 et 3 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 13 et 1 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Clermont-Ferrand, 15 et 1 ; Dijon, 12 et – 1 ; Grenoble, 12 et 0 ; Lille, 12 et 1 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille-Marignane, 15 et 2 ; Nancy, 13 et 3 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 16 et 3 ; Perpignan, 15 et 6 ; Rennes, 13 et 0 ; Strasbourg, 14 et 2 ; Tours, 13 et 6 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 22 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7 degrés ; Amsterdam, 12 et 1 ; Athènes, 7 et 4 ; Berlin, 10 et 2 ; Bonn, 13 et 5 ; Bruxelles, 13 et 4 ; Le Caire, 18 et 14 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 5 et 1 ; Dakar, 22 et 17 ; Genève, 10 et 3 ; Jérusalem, 12 et 7 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 10 et 2 ; Madrid, 12 et 3 ; Moscou, – 1 et – 6 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, – 5 et – 5 ; Palma-de-Majorque, 11 et 6 ; Rome, 14 et 0 ; Stockholm, 2 et 0.

PROBABILITÉS POUR LA JOURNÉE DE DIMANCHE 14 FEVRIER

Au lever du jour, les brouillards seront fréquents du Sud-Ouest au Centre et à la Bourgogne, accompagnés localement de faibles gelées. Ailleurs, les nuages seront nombreux, surtout sur le Nord et les Alpes où quelques averses sont probables. Au cours de la journée, des éclaircies se développeront, assez belles sur la moitié sud, mais rares sur la moitié nord. En soirée, nouveaux nuages accompagnés de pluies sur l'extrême Ouest. Températures dans l'ensemble stationnaires ou en légère baisse.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

La Documentation française a publié les ouvrages suivants :

● *Les Droits des travailleurs.* — Rapport au président de la République et au premier ministre, par Jean Auroux, ministre du travail. Comment promouvoir une démocratie économique fondée sur de nouvelles relations du travail, sur la restauration et l'élargissement des droits des travailleurs ? C'est à cette question que tentent de répondre les propositions du rapport, organisées autour de quatre axes essentiels : le rétablissement et l'élargissement des droits des salariés, la reconstitution de la collectivité de travail, le renforcement des instances de représentation des travailleurs, le renouveau de la négociation collective. 104 pages. 33 F.

● *Troisième rapport annuel du conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire.* — Les sujets abordés dans ce troisième rapport concernent les trois volets essentiels de l'information en matière d'énergie électronucléaire : la politique énergétique, les projets d'implantation d'installations nucléaires, le fonctionnement des installations déjà en service. 200 pages. 65 F.

● *Traits fondamentaux du système industriel français.* — L'industrie pharmaceutique vétérinaire. Etude réalisée par le service du traitement de l'information et des statistiques industrielles (STISI) du ministère de l'industrie. 199 pages. 45 F.

● *La France en mai 1981.* — Annexe 4 : « L'enseignement et le développement scientifique ». Instituée le 10 juin 1981, la commission du bilan, présidée par M. François Bloch-Lainé, vient de remettre au premier ministre l'ensemble de ses travaux, qui seront publiés par la Documentation française en février 1982. Le volume d'annexes, présenté ici et disponible dès à présent, regroupe deux types de contributions : les premières sont consacrées aux enseignements élémentaires et secondaires ainsi qu'à la recherche et à la technologie ; les secondes comportent notamment un ensemble de textes intitulés : « L'enseignement supérieur à l'université, la recherche, les grandes écoles, la technologie ». 472 pages. 65 F.

● *Les Nouveaux Téléspectateurs de neuf à dix-huit ans – Entretiens et analyses.* — Par Evelyne Pierre, Jean Chaguiboff et Brigitte Chapelain. En 1979, à l'initiative du Fonds d'intervention culturelle, était mis en œuvre un programme interministériel de formation du « jeune téléspectateur actif ». Cette étude, publiée par l'INA, tente de repérer les changements induits chez les jeunes téléspectateurs ayant bénéficié de ce programme expérimental. 224 pages. 65 F.

● *Analyse de l'image fixe, réflexions et guide bibliographique.* — Cet ouvrage contient en première partie le texte des conférences organisées à la Documentation française par Interphothèque et le groupe sectoriel audiovisuel de l'association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés. La deuxième partie est une bibliographie sélective des ouvrages parus en France dans ce domaine. 168 pages. 45 F.

● *Annuaire 1981 de statistique industrielle.* — Publié par le service du traitement de l'information et des statistiques industrielles (STISI) du ministère de l'industrie, l'annuaire fournit un ensemble de données concernant la production, la commercialisation, l'état des stocks, le commerce extérieur pour chaque secteur industriel et pour les années 1975 à 1980 et l'année de référence 1970. 430 pages. 170 F.

★ Ces publications sont en vente à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e), ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, télex : Docfran Paris 204826.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 12 février :

DES DÉCRETS

● Modifiant l'article 268 de l'annexe II au code général des impôts relatif à la distillation des matières premières importées ;

● Portant extension aux établissements agricoles des dispositions du décret du 29 novembre 1977 fixant les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure ;

● Modifiant le décret du 21 décembre 1957 relatif au statut particulier des corps des services de la distribution et de l'acheminement des postes et télécommunications et du corps des agents d'exploitation ;

● Modifiant le décret du 19 août 1921 portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services, en ce qui concerne les vins, vins mousseux et eaux-de-vie.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 11 février 1982, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 180-370 ; Arêches-Beaufort : 150-350 ; Auris-en-Oisans : 50-90 ; Autrans : 10-80 ; Avoriaz : 80-400 ; Bellecombe-Crest-Voland : 70-200 ; Bonneval-sur-Arc : 115-175 ; Le Collet-d'Allevard : 40-70 ; Les Carroz-d'Arâches : 70-380 ; Chamonix : 70-400 ; La Chapelle-d'Abondance : 65-110 ; Châtel : 80-220 ; La Clusaz : 60-250 ; Combloux : 40-240 ; Les Contamines-Montjoie : 45-250 ; Le Corbier : 60-170 ; Cordon : 65-170 ; Courchevel : 65-230 ; Les Deux-Alpes : 85-300 ; Flaine : 130-450 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 70-180 ; Les Gets : 80-200 ; Le Grand-Bornand : 60-190 ; Les Houches : 50-150 ; Megève : 50-195 ; Les Ménuires : 117-200 ; Méribel : 90-230 ; Morzine/Avoriaz : 60-300 ; La Grande-Plagne : 165-315 ; Pralognan-La-Vanoise : 120-150 ; Puy-Saint-Vincent : 125-155 ; Saint-François-Longchamp : 50-170 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 100-200 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 50-120 ; Samoëns : 60-380 ; Les Sept-Laux : 40-150 ; Thollon-les-Mémises : 80-150 ; Tignes : 185-280 ; Val-Cenis : 60-75 ; Val-d'Isère : 145-250 ; Valloire : 80-180 ; Villard-de-Lans : 50-90 ; Valmorel : 155-210.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 100-150 ; Auron : 60-80 ; Beuil-les-Launes : 30-40 ; La Colmiane-Valdeblore : 40-80 ; La Foux d'Allos : 120-170 ; Isola-2000 : 110-150 ; Montgenèvre : 90-130 ; Orcières-Merlette : 140-310 ; Les Orres : 60-165 ; Pra-Loup : 80-150 ; Risoul-1850 : 120-160 ; Le Sauze-Super-Sauze : 60-200 ; Serre-Chevalier : 130-230 ; Super-Dévoluy : 75-140 ; Valberg : 50-60 ; Vars : 60-140.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-110 ; Les Angles : 40-150 ; Ax-les-Thermes : 30-140 ; Cauterets-Lys : 125-380 ; Font-Romeu : 70-120 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 15-250 ; La Mongie : 65-140 ; Saint-Lary-Soulan : 55-155.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-70 ; Super-Besse : 10-60 ; Super-Lioran : 10-60.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 15-100 ; Les Rousses : 50-130.

VOSGES

La Bresse : 30-80 ; Gérardmer : 10-70 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 40-90.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs et du tourisme » page 16.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 14 FÉVRIER

« Collection Thyssen », 10 h 30, Petit Palais, Mme Zujovic.

« Le Marais », 15 h 6, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg.

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h, devant l'église, Mme Guillier.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Musée de Camondo », 15 h, 63, rue de Monceau, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Sénat », 11 h, angle rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, 145, boulevard Saint-Germain (Mme Camus).

« Le Père-Lachaise », 15 h, boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Monastère de Port-Royal », 15, 123, boulevard de Port-Royal (Mme Ferrand).

« Notre-Dame de Paris », 15 h, métro Cité (Mme Hauller).

« Musée de la Légion d'honneur », 15 h, 2, rue de Bellechasse (Histoire et Archéologie).

« La Conciergerie », 10 h 30, entrée, quai de l'Horloge (P.-Y. Jaslet).

« Les Catacombes », 10 h, 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 h, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

LUNDI 15 FÉVRIER

« Musée des Invalides », 15 h, cour d'honneur, Mme Allaz.

« Le Printemps », 15 h, rez-de-chaussée, nouveau magasin, Mme Hulot.

« Eglise Saint-Paul - Saint-Louis », 15 h, rue Saint-Honoré, Mme Meyniel.

« L'Oratoire », 15 h, 2, rue de l'Oratoire, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Couvent du Val-de-Grâce », 15 h, 1, place Alphonse-Laveran (Approche de l'art).

« Peinture française du dix-septième siècle », 14 h, Grand Palais (Mme Caneri).

« Cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Rois de France et d'Angleterre », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Paris mérovingien », 15 h, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Les Halles », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 14 FÉVRIER

14 h 45 : 9 *bis*, avenue d'Iéna, « L'Egypte millénaire » (projection).

15 h : 163, rue Saint-Honoré, Mme G. Flavie : « Le dédoublement », Jacques : « La vie de sainte Rita » (Conférences Natya).

LUNDI 15 FÉVRIER

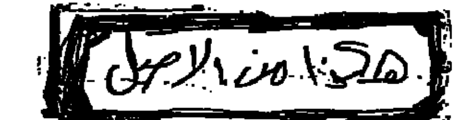
15 h : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Art et Civilisation des Pays-Bas ».

14 h 45 : 23, quai Conti, M. G. Braibant : « Vie associative et coopération scientifique : le cas de l'Institut international des sciences administratives ».

19 h : 62, rue Madame : « Les royaumes helléniques » (Arcus).

20 h 30 : Centre Georges-Pompidou, grande salle, premier sous-sol : une soirée Pierre Mac Orlan : « Itinéraire sentimental ».





Le Monde

régions

Ile-de-France

Les projets de la R.A.T.P. pour 1982

● *Davantage de bus en banlieue*
● *Nouveau régime pour la 1re classe dans le métro*

S'il est une entreprise où le fameux « changement » fait déjà sentir ses effets, c'est bien la R.A.T.P. Certes, le voyageur ne le mesurera que dans quelque temps, mais la conférence de presse — à deux voix, — réunie le jeudi 11 février par M. Claude Quin, le président de son conseil d'administration et par M. Philippe Essig, son directeur général, a montré que le « 10 mai » se traduisait déjà dans les comptes de la R.A.T.P.

Le budget 1982 de la R.A.T.P. (10,6 milliards de francs) est en augmentation de 20,5 % sur 1981, alors que l'an passé il n'avait crû que de 18,4 % et en 1980 de 17 %. Surtout, ce n'est plus l'usager qui est appelé à faire l'effort principal mais le contribuable. En 1980, avec la bénédiction du gouvernement, la direction de la Régie avait entrepris de réduire son « déficit », comblé à 70 % par l'Etat et à 30 % par les huit départements d'Ile-de-France, en augmentant le prix du ticket plus vite que le coût de la vie.

L'objectif était même que la contribution des usagers au budget de fonctionnement qui était de l'ordre de 39 % atteigne 45 % vers 1985. L'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe a entraîné un complet renversement de vapeur. En 1981, la part de l'usager n'était déjà plus que de 37,18 % et, en 1982, si les tarifs n'augmentent en moyenne que de 10 % au 1er août, comme c'est vraisemblable, elle sera d'à peine plus de 35 %.

Résultat, la contribution de l'Etat et des collectivités locales, qui, depuis 1975, avaient tendance à diminuer en valeur relative, a recommencé à croître : plus 26,65 % en 1981 et plus 32,26 % en 1982, toujours pour la même hypothèse d'augmentation des tarifs. Aussi a-t-elle, l'an dernier, rattrapé les recettes provenant des voyageurs et les dépassera sensiblement cette année. C'est un changement de politique, avant même que n'aient été débattues, avec les élus régionaux, les nouvelles règles du financement des transports en commun parisiens qui devraient être fixées — le gouvernement l'a promis — avant la fin de 1982.

Certes, la direction de la R.A.T.P. a commencé à discuter avec les élus locaux, départementaux et régionaux de ces projets à long terme. Ils ne manquent pas d'ambition puisque, en plus de la réalisation du programme déjà annoncé (arrivée du métro au Kremlin-Bicêtre, à Villejuif, à Bobigny, puis à La Courneuve, à Gennevilliers, à La Défense, interconnexion du R.E.R. avec la ligne S.N.C.F. de Cergy-Pontoise, gare Saint-Michel entre deux lignes du R.E.R.), elle évoque à plus longue échéance une liaison, par un système moderne (Aramis), de la porte de Versailles à Bercy, et un tramway entre Saint-Denis et Bobigny, amorce d'une rocade de La Défense à Marne-la-Vallée... Mais son objectif principal est d'offrir à la banlieue une meilleure desserte par un développement du réseau d'autobus. Il pouvait sembler que ce choix se traduirait assez rapidement dans les faits puisqu'il ne nécessite pas de grands travaux. En fait, il faudra attendre un petit peu le personnel manque.

Pourtant, là aussi, c'est le changement. Il n'est plus question de réduire les effectifs de la R.A.T.P. (quelque trente-six mille personnes, actuellement). Au contraire, en 1982, elle va embaucher plus de cinq mille nouveaux agents pour combler les départs, mais aussi pour créer mille huit cent trente-deux nouveaux postes de travail. Mais ceux-ci serviront d'abord à réduire le temps de travail à la Régie.

Seule grande nouveauté pour les voyageurs, la « transformation » de la première classe, dans le métro, le 1er mars ou le 1er avril, quand seront réglées les dernières formalités administratives : ouverture à tout le monde, avant 9 heures et après 17 heures, possibilité d'accès avec un ticket de deuxième classe dans la journée pour certaines catégories d'utilisateurs. Ce seront pour les usagers les seuls signes du changement, en dehors — bien sûr — du coup de frein donné à l'augmentation, pour eux, du prix de leur transport.

THIERRY BRÉHIER.

LA VISITE DE M. CHIRAC A L'ÉLYSÉE

Le maire de Paris approuve le programme de « grands travaux » décidé par le chef de l'État

Le président de la République a reçu M. Jacques Chirac, maire de Paris, le jeudi 11 février, pendant une heure et trente-cinq minutes, en tête à tête.

L'entretien — le quatrième depuis le 10 mai, le premier accordé spécialement au maire de la capitale — a porté « *exclusivement* » sur les grands projets d'urbanisme, nous a précisé M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac à la mairie. Un « *accord général sur les principes* » s'est dégagé, et le maire a été informé des projets d'initiative étatique par M. Mitterrand, qu'il a trouvé « *en pleine possession des dossiers et les connaissant bien* ».

Aussitôt après cette entrevue, M. Jack Lang, ministre de la culture, a été reçu à l'Elysée.

Plusieurs dossiers ont été examinés. Pour le musée du 19e siècle (qui portera finalement sur la période 1840-1910) en cours d'installation dans la gare d'Orsay, la Ville prendra en charge partiellement l'aménagement des abords. M. Chirac a d'autre part, exprimé son accord pour l'ensemble du parc de la Villette, qui sera « *intégré à la ville* », avec la construction d'un lycée et de logements (le nombre n'est pas précisé, mais ce point devrait donner satisfaction aux élus communistes), la création du centre musical (l'Etat lancera un concours d'architecture). Accord de principe également pour la construction d'un nouvel Opéra place de la Bastille, pris en charge par l'Etat.

A propos du déménagement du ministère des finances, M. Chirac personnellement favorable à l'installation derrière la gare de Lyon, a « *insisté sur les inconvénients* » d'un choix en faveur de l'ouest, quai Branly (septième arrondissement) et dans le quinzième arrondissement. Il a « *eu l'impression que le président de la République était de son avis* » mais rien n'est encore décidé.

Bien que cela concerne la banlieue, M. Mitterrand a d'autre part annoncé à M. Chirac qu'un nouveau concours international serait lancé pour l'aménagement de la Tête Défense, où l'on pense édifier un « *centre de la communication* » (*le Monde* daté du 12 janvier et 7-8 février).

Enfin, le projet d'exposition universelle a fait l'objet d'une « *longue discussion* » portant notamment sur le coût de l'opération. Le maire a fait valoir que des opérations qu'il « *ne peut arrêter* » étaient lancées sur les terrains convoités (Bercy et le quai de Javel). La ville pourrait toutefois faire un effort a dit M. Chirac, « *à condition d'en tirer un bénéfice en terrains, en récupérant par exemple des secteurs libérés par le port autonome...* »

Les « *dossiers une fois refermés* », M. Chirac a « *solennellement appelé l'attention du président sur la nécessité absolue de maintenir le droit commun pour la gestion de la ville de Paris* », dans les projets de loi sur la décentralisation.

L'entente cordiale

La longue entrevue du 11 février ouvre solennellement une nouvelle ère de « concertation » entre l'Etat et la Ville de Paris. L'entourage de M. Chirac insiste beaucoup sur le caractère technique des dossiers examinés, pour bien marquer que le président du R.P.R. garde, d'autre part, toute liberté de manœuvre. Il est évident que Paris a besoin d'être en bons termes avec l'Etat. Il est non moins évident que cela lui est plus facile à présent.

MM. Mitterrand et Chirac ne sont pas ennemis ; ils sont simplement adversaires. Le contentieux personnel et politique qui opposait M. Chirac à M. Giscard d'Estaing l'avait conduit à « prendre » la mairie comme un chasseur s'installe « à l'affût ». Il y est encore. Et ceux qui espèrent l'en déloger, en 1983 (ils sont plusieurs au parti socialiste), doutent fort d'y parvenir.

Même si la question des élections n'a pas été abordée, lors de l'entrevue, les interlocuteurs ont parlé devant cette toile de fond. Réaliste, M. Mitterrand n'imagine sans doute pas avoir affaire à un autre maire pour réaliser les grands chantiers de prestige, dont il espère marquer son septennat de « *bâtisseur et de créateur* », comme l'a dépeint récemment son héraut culturel, M. Jack Lang.

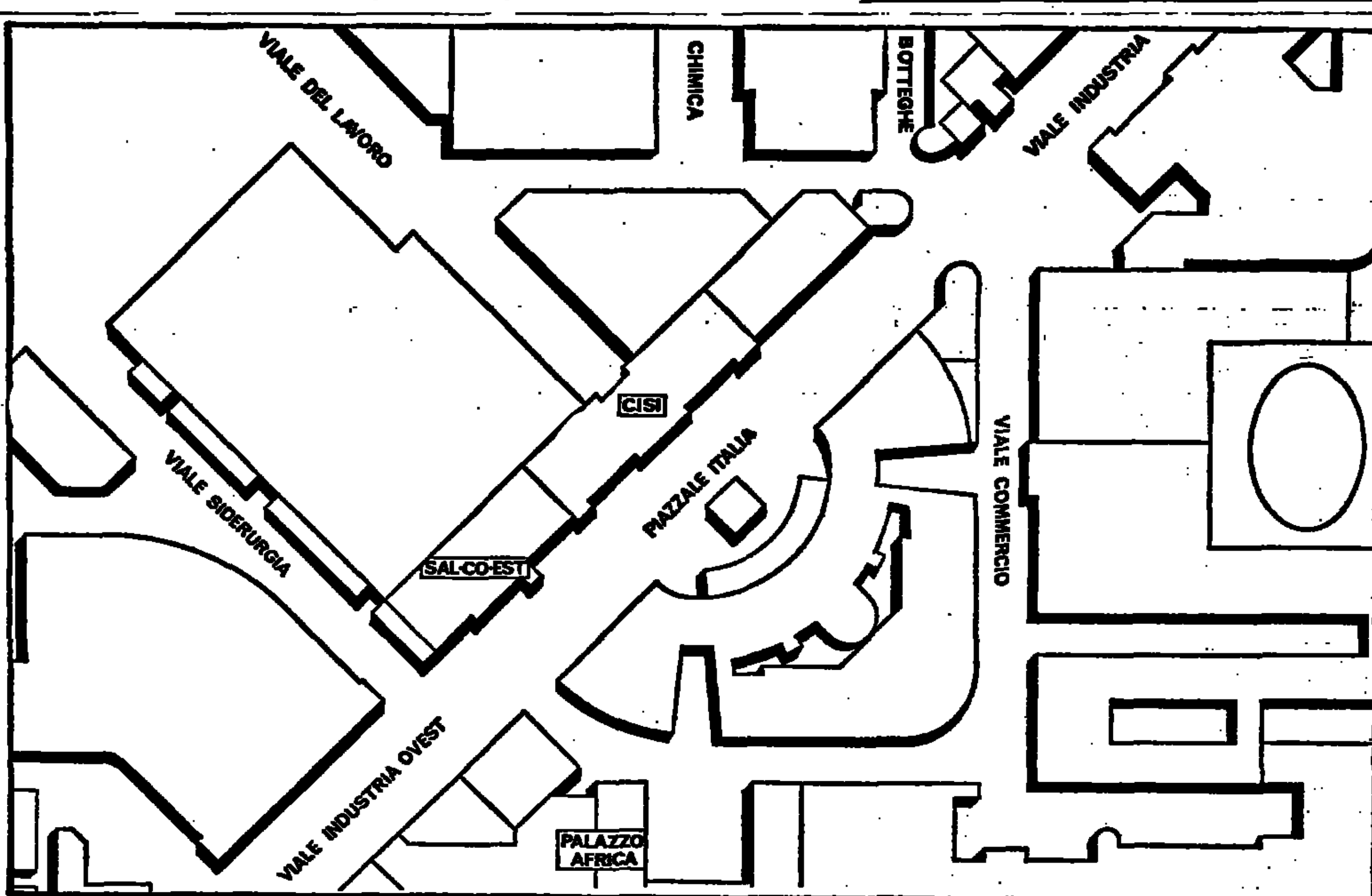
Pour discuter les dossiers techniques, il y avait urgence. Pour l'un comme pour l'autre, il était urgent de pouvoir exprimer un accord de principe, avant que ne reprennent les joutes verbales entre les partis.

Un accord qui, au demeurant, ne surprend pas. Dans la mesure où l'Etat prend financièrement en charge l'essentiel des grands travaux (une dizaine de milliards de francs en quelques années, sans compter l'exposition universelle), on ne voit pas pourquoi la Ville refuserait ce cadeau. Si l'Etat échoue, ce sera de sa faute ; s'il réussit, le maire de Paris ne pourra qu'être satisfait de l'embellissement de la capitale.

« *Dans toute ville, je me sens empereur ou architecte* », a écrit un jour M. Mitterrand. A Paris, l' « impérialisme » du chef de l'Etat ne fait, semble-t-il, peur à personne.

La courtoisie républicaine voulait que M. Chirac soit informé le premier des intentions élyséennes. Pour les musées d'Orsay et de La Villette, elles sont dans la continuité de projets engagés sous le précédent septennat. Pour la Défense, l'Opéra ou le ministère des finances, dossiers nouveaux, on pouvait peut-être espérer un « changement » de manière...

MICHÈLE CHAMPENOIS.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Banque Populaire

recherche

JEUNES COLLABORATEURS

Titulaires d'une maîtrise de Sciences Eco ou équivalent, libérés O.M., disponibles géographiquement et ayant :
- un sens commercial développé,
- un esprit de synthèse et d'organisation,
- le goût de la négociation,

pour prospection et entretien d'une clientèle d'entreprises, de *commerçants et d'artisans*.

Formation assurée.

Adresser lettre manuscrite de candidature, C.V. et photo jusqu'au 17 février 1982, sous référence n° 23.405 à Agence HAVAS, 136-140, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL D'UN IMPORTANT ÉDITEUR SCOLAIRE

recherche pour le secteur EUROPE

UN RESPONSABLE PEDAGOGIQUE ET COMMERCIAL

FONCTIONS :
- Promotion et diffusion de livres scolaires et matériel pédagogique ;
- Actions suivies auprès des libraires, établissements scolaires et organismes officiels ;
- Déplacements fréquents.

NIVEAU :
- Diplôme enseignement supérieur ;
- Sens commercial ;
- Forte motivation pour la pédagogie du français langue étrangère ;
- Connaissances linguistiques exigées : anglais ; allemand/italien vivement apprécié.

Résidence PARIS.
STATUT CADRE.

Adresser lettre manuscrite + curr. vitae + photo à Mme JACKSON, 8, r. d'Assas, 75278 Paris Cedex 06.

RELATIONS PUBLIQUES ET GRANDE DISTRIBUTION

Burson-Marsteller, deuxième agence de relations publiques au plan mondial et un des leaders de la profession en France cherche un (e) CHARGÉ (E) DE BUDGET, capable d'assumer de larges responsabilités dans le secteur de la grande distribution.

Cette personne, de préférence de 28-33 ans, a une formation universitaire, la maîtrise de l'activité d'attaché de presse et de la rédaction journalistique, est sensible aux besoins d'information des pouvoirs publics et des administrations locales, et connaît la discipline et les exigences de la distribution moderne.

Des qualités de pragmatisme, de diplomatie, d'homme de terrain et de dynamisme sont essentielles pour ce poste, qui demande une très grande disponibilité.

Adressez curriculum vitae à :
Chris Fisher
BURSON-MARSTELLER
69, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 Paris.

Maison italienne, leader du secteur de la construction de MONITOR cherche

UN TECHNICIEN COMMERCIAL

pour direction Agence sur tout le territoire de la France ou pour la zone de Paris.

ON DEMANDE :
- expérience commerciale du secteur ;
- connaissance de la langue italienne.

Les intéressés sont priés d'adresser C.V. à : HANTAREX S.p.A. - 50134 Firenze (Italie), Via Fabbroni 36/R Tél. 055-483176, Telex 572341 Hantar - I.

URGENT
La Mairie d'ATHIS-MONS recrute un Directeur permanent pour Centre de Loisirs sans hébergement, à pourvoir le 1er juin 1982.
Animateur de 2e classe (Rédacteur titulaire du B.A.F.D.).
Expérience souhaitée.
Adresser candidature avec curriculum vitae à : Madame le Maire 91205 ATHIS-MONS.

SOCIETE QUARTIER CHAMPS-ELYSEES

Recherche

UNE CHEF DU PERSONNEL

Age 35 ans environ, très bon salaire, une formation universitaire et une expérience professionnelle dans une importante société, *sont exigées*.

Envoyer C.V., photo et prét. s/n° T 031633 M à REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

CAISSE DE RETRAITE recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPT. GÉNÉRALE

Agé 32 ans minimum, D.E.C.S. Connaissances informatiques souhaitées. Salaire annuel : 130.000 F. Lieu de travail : Val-de-Fontenay (94), prox. RER. Les candidatures seront adr. à M. PARIS, U.P.C., 21, rue Roger-Salengro, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous recherchez UN ADJOINT RESPONSABLE dynamique, capable d'assurer un encadrement expérience en bâtiment, VRD, bureau d'études, syndicat de copropriété, *spécialisé droit immobilier* (ICH - CNAM). Prenez contact avec R. ANDREY 101, rue Saint-Dominique 75007 PARIS.

J.H. 25 ans ch. place chauffeur ttes distances permis A, B, C, D. Tél. le matin 354-51-72.

Assistante direction, 44 ans, documentaliste, anglais courant, excel. références, libre suite, étudie toutes propositions. Ecr. s/n° 2.241 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION ch. urgt poste avec responsabilité gestion ou promotion immobil. Mme EOUZAN, 36, r. du Bac, 7e.

31, ans architecte urbaniste, doct. amén. du territoire, exp. 3 ans CNRS lauréat, cherche poste région Paris-Étranger-Kadiri 49, rue de la Gaîté Paris 14e

représentation demandes

Architecte promoteur Suisse cherche AGENCE IMMOBILIERE, pour la vente de l'immobilier en Valais. Ecrire sous chiffre P36-115'040, à Publicitas, CH 1951 SION.

capitaux propositions commerciales

Les entrepreneurs agricoles spécialisés dans l'un ou tous les domaines suivants : serres chaudes, fermes à poulets, produits laitiers, culture de froment et intéressés à travailler en Arabie Saoudite sont priés d'envoyer leurs réf. à :

Arindal AG, Case postale 461, FL 9490 Vaduz, à l'attention de M. Hans Gassner.

Investissement immobilier ville SUISSE à vendre valeur env. Fr. S. 12 Mio. Renseignements P.B. 983 FL-9490 VADUZ.

Petite ville bord de Loire, à vendre installation salle de gymnastique, piscine, sauna, solarium, locaux neufs, tt cft. Excellente affaire. S'adresser : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire 49400 SAUMUR. Téléphone : (41) 51-04-65.

traduction demande

Universit. effect. traductions anglais-all.-esp.-ital.-russe tous domaines. Tél. 523-08-19.

automobiles

divers



Volvo 262 C	80
Volvo 244 GL	81
Volvo 244 turbo	81
Volvo 244 L	77
Allegro 1300 S	79
Peugeot 604 SL	77
604 Dies. turbo 5 vit.	80
R 18 TS	80
Mazda Break 929	77
Lada Break 1200	79

VOLVO-NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY

emplois internationaux

TERRE DES HOMMES LAUSANNE cherche MEDECIN pour gérer et diriger l'un de ses deux projets au Nord-Bangladesh. Faire offres à Terre des Hommes Rue du Maupas 49, CH 1004 LAUSANNE. Tél. : (1941-21) 38-44-44.

emplois régionaux

Recherche

CHEF DE PERSONNEL

Etabl. hospitalier privé 900 pers. Rég. RHONE-ALPES. Age 40 ans. Bonne connaissance Droit de Travail (expérience confirmée) sens développé des relations humaines. Salaire et avantages sociaux C.C. 51 Joindre C.V. et photo. Ecr. HAVAS 63002 CLERMONT-FD CEDEX, n° 26683, qui trans.

Lycée catholique mixte, sous contrat d'Association, région sud-est de la France, 900 élèves, recherche un (e)

DIRECTEUR (TRICE)

pour la rentrée 1982. Ecrire HAVAS 84000 Avignon n° 4562, avec C.V., qui trans.

CABINET COMPTABLE recherche STAGIAIRE ou COLLABORATEUR N.4. *Possibilité association.* Yto, 6, rue des Ormes 94120 Fontenay-sous-Bois.

La Ville de MAISONS-LAFFITTE (Yvelines) recrute : Un agent pour occuper le poste d'ADJOINT TECHNIQUE (B.T.S. ou D.U.T.). Connaissances en urbanisme demandées. Salaire de début : 4.250 F. Candidature avec curriculum vitae et photo à adresser à : Monsieur le Maire de MAISONS-LAFFITTE (78600).

Importante Société GENIE CLIMATIQUE recherche pour son B.E. PARIS

INGÉNIEUR

ou TECHNICIEN SUPERIEUR Spécialiste plomberie sanitaire bon. connais. de l'anglais indisp. Ecrire n° 03675 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

Sté d'expertise comptable recherche

COMPTABLE

confirmé (ée). Capable prendre en charge la comptabilité et les travaux administratifs du cabinet. Expérience similaire appréciée. Ecr. C.V. et prét. SODIP 60, rue du Rendez-Vous, 12e

Ingénieurs Electriciens Supelec INSA - ESME, postes stables et avenir, rémunération importante, CENAF, 297-49-95.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

OPÉRA

Dans très bel imm. d'angle réhabilité STUDIO et 2 P., livrables de suite à partir 350.000 F. S/pl., 1, rue Monsigny. Ts les jrs 10-12 h 30 - 14-17 heures. 261-15-15 ou tél. 261-27-46.

2e arrdt

BOURSE EXCEPTIONNEL Grands 3 pièces à partir 400.000 F. - 553-91-45.

5e arrdt

PRÈS LYCÉE HENRI-IV BRULERIE SAINT-JACQUES 2, rue Laromiguière

2, 3, 4, 5 PIÈCES

TERRASSES. Parkings. Cachet exceptionnel. LIVRAISON MAI 1982 Sur place, vendredi, samedi, lundi, de 13 h à 18 h ou BEGI, 267-42-06.

6e arrdt

7-9, RUE VISCONTI Charmant mini pied-à-terre VUE SUR ARBRES Elégant et calme - 14 à 17 h.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS TRES BEAU VOLUME PLEIN CIEL environ 130 m². Aménagements intérieurs sur mesure — 544-39-40.

7e arrdt

B. imm. bourg., balc., chf. cent.

ST-FRANÇOIS-XAVIER

SEJ., 1 chbre, entrée, cuisine, w.-c., possib., bains. SOLEIL. *A rénover. Prix intéressant.* 15, AV. DE VILLARS. Sam., dim., lundi 14 à 17 h.

SOLFERINO

dans hôtel particulier XVIIIe. Volumes exceptionnels entre cour et jardins. AMENAGEMENTS INTERIEURS SUR MESURE - 544-39-40.

VANEAU 60 m², 3 P., cuis., bains, 4e étage, sans asc., imm. pierre de t. 690.000 F. GARBI - 567-22-88.

ALMA, 7 Pces, 230 m² 5e ét., soleil, poss. profess. 2 serv. Park., 504-83-00.

STUDIO, tt cft. 354-95-10

BRETEUIL-SÈVRES rénovation luxe, soleil.

12e arrdt

12e Cité Moynet, récent, soleil, verdure, gd balc., 2e ét., dble liv. + 2 chambres, 830.000 F, box, 783-89-86 ou 548-54-99.

13e arrdt

TOLBIAC, récent, 6e ét., asc., liv. dble, 3 chbres, 2 sanit. Box. 940.000 F. 222-18-49.

14e arrdt

PORTE D'ORLÉANS s/Montrouge dans bel imm. 8, rue Radiguey, 8e ét., 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 35 m² + terrasse + cave, 220.000 à débattre. Vr 14 h-18 h., samedi, dimanche, 224-18-42.

15e arrdt

COMMERCE belle studette équipée, tout confort, 1er ét. 89.000 F. 526-00-35.

Bon imm. bourgeois, chf. cent.

Me VAUGIRARD, 3 P.

S/RUE et JARD., entrée, cuis., bains + dche, w.-c., SOLEIL. PRIX INTERESSANT. 60, rue de l'ABBE-GROULT. Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

MORILLONS. Bel immeuble pierre de taille ravalé, asc. 2 PIÈCES, TOUT CONFORT Sur rue ensoleillée, 360.000 F. à débattre. S/place mercredi, jeudi 14/16 heures. 89 BIS, RUE BRANCION.

17e arrdt

BEL IMM. PIERRE DE TAILLE

1, SQUARE NOLLET

Près square BATIGNOLLES. Asc., chf. central. Me Brochant. 2 GDES PIECES, entrée, cuis., bns, w.-c., CALME. Px intéress. Samedi, dim., lundi 14 à 17 h.

18e arrdt

Métro LAMARCK, 2 p., tt cft + TERRASSE 30 m². 11e ét. vue panoramique, soleil. POUR INVESTISSEUR. appt loué, loyer libre. Px 500.000 F. T. 256-66-18

91 - Essonne

PROX. ORSAY

Dans petite résidence 3e et dernier étage, exposition ouest-est, appartement F3, 64 m², cuisine, séj., 2 chbres, s. bains, w.-c., cave, parking souterrain, 256.000 F dont 17.000 F Crédit Foncier. Tél. : 907-79-25.

ORSAY

Dans un petit collectif de très bon standing, calme, sans vis-à-vis, exposé est, F4, 78 m², deuxième et dernier étage, vaste balcon, entrée, cuisine équipée, séjour double, avec cheminée, 2 chambres, salle de bains, w.-c., excellent état, avec cave et box. 527.000 F, 907-79-26.

92 Hauts-de-Seine

PROCHE PT NEUILLY

LE FRANCE

42-48, QUAI NATIONAL PUTEAUX
LA CAISSE DES DEPOTS revend QUELQUES LUXUEUX APPART. du 2 au 5 Pces, très belle vue sur la Seine et le bois de Boulogne. Prix moyen 9.000 le m². Pour renseignements et visite

825-29-48 ou 321-47-93.

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN PROCHE METRO Bel imm. pierre de t. ravalé

3 PCES, TT CFT

plein sud. 275.000 F à débattre. Sur place samedi 14 h à 16 h. 49, av. Edouard-Vaillant.

94 Val-de-Marne

ORMESSON

Chemin des Hautes-Berges

EXCEPTIONNEL

en bordure du parc naturel de la vallée du Morbras MAISONS 5/6 PIECES CONST. TRADITIONNELLE 130 m² + jardin de 740 m² à 900 m² + garage double, cuisine équipée, cheminée. DISPON. IMMEDIATEMENT Px de 945.000 à 980.000 F. Possibilité prêt conventionné. Renseignements et visite

577-51-64 ou 321-47-93.

VINCENNES

Me Château ou RER Fontenay imm. récent, pierre de taille, tt cft, 5e ét., balc., SOLEIL, 3/4 PIECES, entrée, cuis., bains, 75 m². Prix très intéressant. Téléphone : 873-57-90.

Province

MERIBEL ROND-POINT « LES CARLINES », 3e étage, asc., 3 pièces, sud, balcon, 850.000 F. 526-92-13.

VD STUDIO près d'AJACCIO Bord de mer, vue imprenable, pieds dans l'eau, entièrement équipée. Prix : 180.000 F. Tél. : 21-11-66 heures repas.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 pièces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

8, RUE OUDINOT 3e étage charmant 2/3 pièces s/jardin 3.271 f. samedi 15 h - 16 h

PRÈS PLACE DAUMESNIL imm. neuf, reste un 4 p., 97 m², 3.605 F + ch.; 5 p., 115 m², 4.254 F + ch., av. park. Vis. sam. 11-17 h. 7 et 11, RUE LAMBLARDIE. S.A. LE CLAIR. 359-69-36.

Région parisienne

NOISY-LE-GRAND (93) « LE CHAMPY » NEUF - SANS COMMISSION *Studio 35 m² 1.500 F.* 2 Pces 53 m² 2.000 F. 3 Pces 71 m² 2.400 F. 4 Pces 87 m² 3.100 F. Tts charges et park. compris. Visites, réservations 16-18. Promenade Michel-Simon ts les jours 10/12 h et 14/17 h.

locations non meublées demandes

Paris

Médecin cherche 250 m² rive gauche. Immeuble ANCIEN. Tél. 534-00-80 le matin.

Jeune couple (collaboratrice au journal) cherche 3/4 P. Paris ou région parisienne. Facilité de transport et centres commerciaux. Grande cuisine, bains, loggia, parking, ensoleillé, étage élevé avec ascenseur, *maximum* 2.500 F mensuel. Ag. s'abstenir. Ecr. s/n° 6.248 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-87-26.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

fonds de commerce

NICE GARE

A saisir hôtel 2 étoiles 38 nº. Ecr. HAVAS 06072 Nice Cedex BP 346 réf. 0153.

30 KM DE TOULOUSE

bord du Tarn sur RN 88 vends cause retraite : BAR - HOTEL - RESTAUR. *NN Logis de France, emplac. exc. très belle terrasse ombragée, jardin, 2 grands parkings. Tenu 22 ans. Crédit poss. si sérieux. Tél. (16-63) 57-80-14 ou écrire B.P. 11 - 81370 Saint-Sulpice.

A vendre Dordogne Boulangerie Pâtisserie cause maladie urgent. Tél. : (16-53) 52-50-56.

immeubles

A vendre pour rapports LOT-ET-GARONNE IMMEUBLE CCIAL OCCUPÉ 7 pièces, garage, dépendances, centre bourg, tous commerces, très bon état. Prix intéressant. Possibilité achat commerce si intéressé. Tél. (53) 93-50-39

Pour investisseurs. A vendre IMMEUBLE - LYON Bureaux loués, bail indexé entreprise nationalisée 1er ordre. Rapport annuel 160.000 F HT. Prix : 1.600.000 F. Ecrire sous le n° 031.716 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

maisons de campagne

COTE JADE 44 Saint-Michel-Chef-Chef 100 m plage ds parc boisé 1.600 m², maison de caractère, exc. état, tout confort, R.-de-C. surélevé, vest., séjour, 3 chbres, s. de bains, cuis. équip., sous-sol aménagé, cuis., 3 chbres, gar. Prix 590.000 F. Poss. crédit partiel. (46) 41-76-25.

terrains

MORBIHAN - ILE DE GROIX Vends TERRAIN construct. 2.100 m². Vue sur mer. 500 m du bourg. 80 F le m² Ecrire sous le n° 117363 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

viagers

F. CRUZ 266-19-00

8, rue La Boétie, Paris 8e Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire Paris XIe - 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

propriétés

SOLOGNE
- Rég. BRINON 68 ha bon. chasse. Etang. anc. ferme avec cft.
- Rég. SALBRIS gde mais. avec parc.
- Rég. LAMOTTE jolie demeure pl.-pied avec bois et terres 8 à 40 ha.
- BOIS 26 ha grande valeur avec étang 3,5 ha.
- Fermette, colombage avec 11 ha, ruisseau.

VALORSOL B.P. 56 45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN. Téléphone : (38) 91-60-62.

Espagne, Javea, à vendre PROPRIETE 2.000 m² de terrain avec vue panoramique et imprenable sur mer. Belle villa avec piscine (grand living avec cheminée et sol en marbre, 4 chambres à coucher, 3 bains, cuisine équipée, garage, cave, grande terrasse couverte). Construction de première qualité. Prix de vente : F.S. 210.000. Eventuellement *meublée* : F.S. 220.000. Ecrire sous chiffre 17-500723 Publicitas, CH-1630 BULLE.

Achèterais vaste propriété de chasse SOLOGNE. Ecr. HAVAS ORLEANS n° 201137.

PARIS — 1 h 30 autoroute SUD, sur 1 ha. 50 ca. de parc, gentilhommière XVIIe, avec dépendances, env. 1000 m² entièrement rénovés, habitat, hotellerie, hippisme, sacrifié 1.500.000 F. Me MIGEOT Tél. 541-19-92 (soir 19 h 30)

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

fermettes

Part. à part., vds *fermette rénovée*, région St-Quentin (02), 5 p. de plain-pied, dont 3 chambres, gr. s. à manger avec cheminée, s. de b., w.-c., gr cuis., dépend. + gar., terrain 4600 m², dont 30 ares de chênes centenaires. 350.000 F. T.: 16-23-66.00.01

domaines

SOLOGNE

(CERDON) à vendre excel. territoire de chasse de 50 ha avec bâtiments. Ecr. HAVAS ORLEANS n° 201138.

hôtels particuliers

NEUILLY-SABLONS. A vendre petit hôtel avec jardin, fonds + murs. Exceptionnel, prix à débattre. Tél. 8-11 h. 747-71-32.

l'agenda du Monde

Ameublement

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, importateur réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sans intermédiaires sur sa vaste collection : du canapé 3 places en buffle véritable. A partir de 6.900 F à l'élégant 2 places en tissu. A partir de 2.950 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.

CAP

37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

Particulier vend CHIOTS BOXERS, pure race. Téléphone : 733-81-45.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange. AU DIAMANT ROSE 84, av. Italie, Paris. Me Tolbiac.

Carrelages

MODÈLES SACRIFIÉS BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, 11e.

Affaires

Vends deux chaises « bistrot » noires cannées beige, bon état, 200 F les deux. tapis paille de riz 1,25 × 1,90 m très bon état, 150 F. Tél. : 579-64-56, le soir.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m, 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Bateaux

A vdre PB IV 73 T. Bon état. Pneum. semi-rigide, 5 mètres, équipé, 115 CV Mercury 77 powertrim. Embarquement aut. 8-12 pers. Vitesse + de 80 km, *28.000 F. 19, rue Mme d'Houdetot*, 95600 Eaubonne, 959-14-43.

Recherche Méditerranée tous voiliers et vedettes en b. ét. A placer dépôt-vente sur terrain bordure autoroute Toulon-Marseille. Rens. : Marché du Bateau ap.-midi, 94/41-45-47.

V. superbe Vedette 8 m, 81, cab., salon de pont, diesel, 15 NDS, 3e cat., radio, tél., survie. Tél. ap.-midi : 94/ 41-45-47.

V. Sloop 78, cab. ar. diesel, prêt à naviguer, 3e cat. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. voilier Start 7, 78, exc. ét., 5,54. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. beau Gibsea 77, ét. neuf, démons. Tél. : *Marché du Bateau* : 94/89-10-13.

Recherche Ecume de Mer après 75, diesel, vis. Médit. faire offre ap.-midi : 94/41-45-47.

Recherche Brin de Folie, t. b. ét. Vis. Médit. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

Recherche Gin Fizz, bon ét. Vis. Médit. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP vous trouvez maintenant du papier japonais de 1re qualité.

A PARTIR DE 160 F LE ROULEAU (7,80 m × 0,91 m).

Grand choix de coloris et de pailles.

Magasin d'exposition : CAP, 37, rue des Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. Vente par correspondance. Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Cours

Apprendre l'ALLEMAND à MUNICH

3 sem. (6, 9, 12...) de cours *intensifs*, 1.800 F, avec héberg. central, 2.400 F. Rens. : ORBIS Intern. Sprachenínstitut Baaderstr. 12-14, D. 8000 München 5, tél. 224939.

Ingénieur Thermo Physicien, polonais, donne cours de physique et de maths, tous niveaux. Tél. 282-05-61

Literie

INVESTISSEZ DANS LE SOMMEIL

Un très beau matelas de grand luxe garanti 5 ans vaut 2.500/3.000 F chez CAP, spécialiste du prix direct, son matelas coûte seulement 1.590 F (largeur 140 cm) et il est GARANTI 8 ANS. Soit 51 centimes la bonne nuit... Une affaire. Sommiers et dosserets assortis, couvertures pianées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite : CAP 37, rue de Citeaux 75012 Paris. Téléphone : 307-24-01.

Linge de maison

FABRICANT linge de maison **SOLDE** AUX PARTICULIERS Housses de couettes. Draps et parures de lit. Tissage de l'Etoile, 10, rue de Cléry, Paris-2e. 233-94-11.

Garde d'enfants

Ch. DAME ou ÉTUDIANTE habit. le 16e ou Boulogne pour garder 2 enfts à mi-temps 825-11-64, dim. 14, le matin

Maisons de retraite

Le Pavillon Girardin à Ermenonville (Oise) 40 km Paris autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, grand confort, parc, pension à court et long terme à partir de 200 F/jour TTC. Tél. 16 (4) 454-01-49.

Mode

POINT DE VENTE AGREE

PARIS PAS CHER

LES MARQUES DE LUXE A QUALITE PRIX *COSTUMES - VESTES.* 5, av. de Villiers, 17e, Me Villiers.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE – 50 % DE SA VALEUR 842-42-62.

INCROYABLE 50.000 m² **DE MOQUETTE** pure laine et synthétique ET REVÊTEMENTS DE MURS prix d'usine pose assurée. Renseignements 757-19-19.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE 11 bis, rue de Surène 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

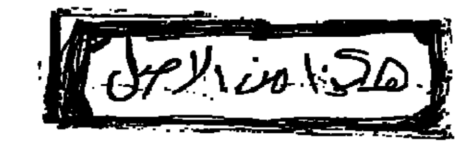
VACANCES EN IRLANDE

Cottages à louer 1 sem. + A/R avion : 1.595 F Supplément pour voiture : 480 F (par pers. sur la base 2 pers.).

Renseignements : 742-12-50.

LIC. A.488.

Presqu'île de RHUYS et GOLFE DU MORBIHAN choix important LOCATIONS d'été près ports et plages. Liste sur demande. Cabinet BENEAT-CHAUVEL 56370 SARZEAU. Tél. (97) 41-81-81.



Le Monde

économie

NATIONALISATIONS

Faute d'un accord rapide sur les nouvelles conditions financières de la prise de participation de l'État

Matra pourrait être nationalisé à 100 %

Le processus de la prise de participation de 51 % de l'Etat dans le capital de Matra est bel et bien bloqué depuis la décision du tribunal de commerce, favorable au recours intenté par un groupe d'actionnaires de la société.

A l'hôtel Matignon, on est quelque peu embarrassé, sinon agacé, de la remise en cause du protocole d'accord signé en octobre dernier avec M. Lagardère, président-directeur général de Matra. Ce protocole prévoyait, rappelons-le, une opération en trois temps :

1) Sortie du groupe Matra de son secteur média, les actifs correspondants, évalués à 310 millions de francs, étant remis à une société — Multi Média Beaujon — dont les actions devaient être distribuées aux anciens actionnaires de Matra ;

2) L'Etat lançait une offre publique d'échange (O.P.E.) pour acquérir 420 000 actions Matra en échange d'obligations. La parité d'échange était calculée selon les mêmes critères que ceux qui étaient prévus dans la première mouture de la loi de nationalisation. La valeur de l'action Matra ressortait ainsi à 1 115 F, montant majoré de 100 F en guise de compensation pour la longue suspension de la cotation du titre en Bourse ;

3) Une fois l'O.P.E. terminée, l'Etat devait souscrire à une augmentation de capital qui lui était réservée, portant sur environ 420 000 actions pour un montant de 490,6 millions de francs (soit 1 215 F par titre). A l'issue de ces opérations, l'Etat devait ainsi détenir 51 % de Matra.

Cet accord était bien évidemment subordonné à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de Matra. Or un groupe d'actionnaires, regroupé en association, a contesté l'opération, estimant notamment que la valeur de 1 215 F retenue pour les échanges d'actions était inférieure (de 1 000 F environ) à des estimations effectuées précédemment pour d'autres opérations. Ils demandaient donc une expertise tant de Matra que des actifs cédés à Multi Média Beaujon.

Lors de l'assemblée du 15 janvier, ces « opposants » — qui ne représentaient que 2 % du capital — n'ont pu empêcher le vote des résolutions — favorables au protocole signé avec l'Etat — proposées par M. Lagardère et le conseil d'administration. Ils ont alors déposé le lendemain un recours en annulation devant le tribunal de commerce de Paris.

Une remise en cause

Sans juger sur le fond, ce dernier faisait droit, une semaine plus tard, à leur requête, empêchant du même coup toute l'opération avec l'Etat. Nul doute que la remise en cause par le Conseil constitutionnel — survenue entre-temps — des conditions de l'indemnisation prévue dans la loi de nationalisation a pesé dans cette décision. Du même coup, les données du problème changeaient.

Dans les négociations menées à l'automne, le premier ministre avait indiqué à M. Lagardère que le prix d'échange serait calculé selon les mêmes critères que ceux retenus dans la loi de nationalisation. Or l'application du nouveau critère choisi dans la seconde mouture du projet de loi de nationalisation (la meilleure moyenne mensuelle des cours de Bourse entre le 1er octobre 1980 et le 31 mars 1981) ferait ressortir un prix d'environ 2 800 F par action Matra contre 1 215 F ! Soit plus du double. De quoi faire réfléchir bien des actionnaires qui ne figuraient pas jusqu'alors parmi les contestataires.

Soumis sans doute à des pressions de quelques actionnaires importants, le conseil d'administration mandatait alors M. Lagardère pour trouver une solution qui, tout en respectant l'esprit du protocole avec le gouvernement, prendrait en compte la nouvelle situation créée par l'ordonnance du tribunal de commerce. Aussi, dans ses premiers contacts avec les pouvoirs publics, M. Lagardère a-t-il placé la barre haut... très haut, puisqu'il demanderait autour de 2 500 F par titre.

« *Son attitude est déraisonnable* », juge-t-on au gouvernement, où l'on paraît, certes, prêt à faire un geste mais certainement pas à doubler la mise. « *Chacun sait que le cours de l'action Matra a été souvent l'objet dans le passé de pressions à la hausse quelque peu artificielles* », ajoutent les pouvoirs publics. Ainsi le cours de 2 800 F avait été « *artificiellement gonflé* » lors des opérations entre Matra et Hachette. En outre, dit-on, « *l'exercice 1981 de Matra a été assez terne, et celui de 1982 ne s'annonce pas brillant. Bref, Matra ne vaut pas, loin de là, 2 500 F par titre* ».

Une marge de manœuvre politique très étroite

Chacune des deux parties tient apparemment à respecter l'esprit du protocole. Mais, pour l'hôtel Matignon, la marge de manœuvre politique est étroite. Déjà l'accord entre MM. Mauroy et Lagardère n'avait pas reçu le meilleur accueil, tant dans le P.S. qu'au sein du gouvernement. Une majoration trop forte du prix de l'action Matra susciterait de vives réactions. Déjà quelques députés s'étonnent, s'impatientent.

S'adressant jeudi 11 février, à Romorantin, à des employés du groupe Matra, M. Michel Charzat, secrétaire national du P.S. chargé du secteur public et rapporteur de la commission spéciale de l'Assemblée nationale sur les nationalisations, s'est inquiété de ce blocage « *qui peut retarder la mise en œuvre de la nécessaire coordination* » entre Matra et d'autres entreprises du secteur nationalisé. M. Charzat estime que la négociation avec M. Lagardère ne devrait pas « *se solder par un renchérissement important du coût* » de l'opération. « *Si l'incertitude se prolongeait on ne pourrait exclure une initiative parlementaire proposant la nationalisation totale de Matra.* »

Une loi spéciale pourrait être présentée au Parlement à l'automne. La valeur d'indemnisation de l'action serait déterminée par une commission d'évaluation comme pour les banques non cotées. « *Nul doute*, ajoutent les tenants de cette solution *que, compte tenu de la situation réelle de Matra, ses conclusions seraient bien éloignées des 2 500 F demandés par M. Lagardère.* » On n'en est pas encore là, mais la menace est précise.

Toute cette affaire a montré en tout cas que le principe d'une prise de participation à 51 %, de préférence à la nationalisation à 100 %, n'est pas aussi simple à mettre en œuvre que d'aucuns pouvaient le croire. Il reste à espérer qu'une solution, quelle qu'elle soit, sera trouvée rapidement, car cette attente ne peut qu'être néfaste au groupe Matra et à son personnel.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

LE CONSEIL DES MINISTRES NOMMERA LES NOUVEAUX DIRIGEANTS LE 17 FÉVRIER

(Suite de la première page)

En outre, le Conseil a, semble-t-il, fait un « geste » en explicitant sa conception en ce qui concerne les modalités de l'indemnisation des banques non cotées. On sait qu'une commission administrative nationale d'indemnisation va être chargée d'établir la valeur des titres de ces sociétés qui doivent être nationalisées le 1er juillet prochain. Dans ses attendus, le Conseil suggère à la commission une marche à suivre pour établir, cas par cas, la valeur des actions des banques non cotées.

Avec la promulgation, vraisemblablement au *Journal officiel* de samedi matin 13 février, de la loi de nationalisation, une seconde étape va maintenant commencer pour le gouvernement. Dès lundi, le Conseil d'Etat va examiner trois décrets d'application portant sur : la création de la Caisse nationale de l'industrie et celle des banques ; l'échange des actions des entreprises nationalisées contre les nouvelles obligations ; la composition des conseils d'administration. Un comité interministériel a rendu jeudi après-midi — non sans mal — les derniers arbitrages pour répartir entre les ministères les postes d'administrateurs réservés à l'Etat dans les futurs conseils d'administration.

Le conseil des ministres de mercredi sera consacré pour une large part au dossier des nationalisations. Il doit non seulement approuver les trois décrets, mais entendre deux communications, l'une de M. Pierre Dreyfus, sur les grandes lignes de la politique industrielle ; l'autre, de M. Delors, sur la future organisation du système bancaire. Enfin, c'est à l'occasion de ce conseil que seront nommés les administrateurs généraux des cinq groupes industriels et des dix-huit banques, ainsi que les commissaires du gouvernement qui « *surveilleront* » les vingt et une banques non cotées en attendant leur nationalisation effective.

La liste définitive des promus n'était pas encore arrêtée ce vendredi, un dernier entretien devant avoir lieu sur le sujet entre le président de la République et le premier ministre. Si les nominations de M. Fauroux chez Saint-Gobain et de M. Besse chez PUK semblent acquises, l'incertitude subsiste pour la C.G.E., Rhône-Poulenc et surtout Thomson. Pour les banques, quelques cas restent encore à trancher.

A la fin de la semaine prochaine, l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire devrait donc être mis en place. Restera encore à régler le cas des trois sociétés à participation étrangère importante : C.I.I.-Honeywell Bull, Roussel-Uclaf et I.T.T.-France. Sans oublier Matra, pour laquelle une nouvelle et difficile négociation s'est ouverte (voir ci-contre). Enfin, dans les prochaines semaines, le gouvernement va préparer les projets de loi sur l'organisation et la démocratisation du secteur public. De leur contenu et de leur application dépendent, pour une part non négligeable, cette « *mobilisation de toutes les énergies* » que le gouvernement appelle de ses vœux.

« *Nous sommes maintenant condamnés à réussir* », déclarait, jeudi soir, M. Le Garrec. De fait, tous les obstacles politiques et constitutionnels étant maintenant levés, le succès ou l'échec des nationalisations relève de la responsabilité du gouvernement. — J.-M. Q.

Réactions

M. QUILÈS (P.S.) : une page est tournée.

M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, jeudi 11 février, qu'« *une page importante est tournée* », avec le rejet, par le Conseil constitutionnel, du deuxième recours contre la loi de nationalisation. « *La décision du Conseil constitutionnel met fin à toutes les batailles de retardement, menées par l'opposition, depuis quatre mois, contre le principe même des nationalisations* », a ajouté M. Quilès.

Selon le dirigeant socialiste, « *il s'agit, maintenant, de réussir ces nationalisations, élément indispensable du redressement de l'économie française. Les socialistes se sentent mobilisés derrière le gouvernement pour mener à bien cette tâche* ».

« L'HUMANITÉ » : associer les travailleurs.

René Andrieu, directeur adjoint de *l'Humanité*, écrit vendredi 12 février, dans le quotidien du P.C.F. : « *Le Conseil constitutionnel, toute réflexion faite, a accepté, en définitive, de donner son aval au nouveau projet de loi sur les nationalisations, que lui avait soumis le gouvernement. Sans doute a-t-il jugé qu'une nouvelle manœuvre de retardement contre une réforme voulue par le pays risquerait de tourner court et de dresser conte lui la colère de l'opinion. Le gouvernement dispose, désormais, d'un moyen puissant pour développer une nouvelle politique industrielle et s'attaquer au chômage. Reste à le mettre rapidement en place en y associant les travailleurs.* »

● *Au siège du C.N.P.F.*, on déclarait, jeudi 11 février, que les nationalisations sont une « *profonde erreur* ». Rappelant « *l'hostilité totale* » du C.N.P.F. à l'extension du secteur public, on ajoutait : « *Les nationalisations sont coûteuses, inutiles et dangereuses.* »

AGRICULTURE

« Les socialistes ne se sont jamais intéressés à l'agriculture »

déclare le président de la F.N.S.E.A.

La polémique entre M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A. (Fédération nationale de syndicats d'exploitants agricoles) et le ministre de l'agriculture, Mme Edith Cresson, se poursuit dans deux interview publiées simultanément, jeudi 11 février, par l'hebdomadaire « Paris-Match » (nos dernières éditions du 12 février).

Le leader paysan estime que le ministre « a eu une part prépondérante dans le manque de concertation en se comportant plus en missionnaire du P.S. qu'en gestionnaire d'un département ministériel », ajoutant : « D'autres ministres avant elle ont abordé ce ministère avec une certaine incompétence, mais ils ont essayé de la combler rapidement parce qu'ils étaient responsables. » « Les socialistes ne se sont jamais intéressés à l'agriculture », déclare encore le président de la F.N.S.E.A., citant l'exemple de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne sous les travaillistes et des pays de l'Est ; « seul Mitterrand s'intéresse un peu à l'agriculture, alors que tous les membres de son gouvernement ne s'intéresse qu'à l'ouvriériste ».

De son côté, le ministre de l'agriculture tente de se justifier en soulignant que, maire d'une commune rurale, elle « connaît très bien les problèmes de l'agriculture » et en rappelant la création par les socialistes, en 1936, de l'Office du blé et, à la libération, du statut du fermage, « ces réformes extrêmement profondes n'ont jamais été remises en question, même par la droite. Les manifestations ont eu lieu, c'est vrai. Ces gens-là manifestaient contre leur propre intérêt, parce qu'ils étaient déjà l'objet d'une propagande, exactement comme aujourd'hui on les pousse à aller contre leurs propres intérêts. »

Mercredi 10 février, M. Guillaume avait déclaré à Montargis (Loiret) qu'il envisageait de « bouder » le Salon de l'agriculture, qui doit se tenir à Paris au printemps, pour protester contre la politique agricole du gouvernement. Il avait envisagé également de demander à ses adhérents de faire la grève de l'impôt, et s'en était pris à Mme Edith Cresson, déclarant : « On ne décrète pas qu'un ministre est bon ou mauvais, cela se voit à l'usage. »

● *Les viticulteurs du Comité d'action viticole de l'Hérault* ont repris, jeudi 11 février, leurs « contrôles » de poids lourds sur les routes du département. Les trois barrages qu'ils ont installé afin d'arrêter les transports de vins italiens n'ont cependant donné aucun résultat et les viticulteurs se sont dispersés sans incident en début d'après-midi. — *(A.F.P.)*

LES SUBVENTIONS DE LA C.E.E. AUX AGRICULTEURS DES « DIX » SONT « INTOLÉRABLES » estiment les États-Unis

Washington (A.F.P.). — M. William Brock, représentant spécial américain pour les affaires commerciales, a qualifié le jeudi 11 février d'« intolérables » les subventions accordées aux agriculteurs européens par la commission de la Communauté économique européenne (C.E.E.).

M. Brock a réaffirmé, devant une sous-commission du Sénat, que les Etats-Unis porteraient l'affaire devant le GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) si les subventions ne sont pas réduites.

Il a indiqué que la C.E.E. avait dépensé 14,4 milliards de dollars en 1980, environ 82 milliards de francs, pour le soutien des prix agricoles et pour favoriser les exportations, soit près du double de l'année antérieure.

AFFAIRES

M. Jacques Delors a momentanément sauvé les Poupées Bella

De notre correspondant

Perpignan. — La date du 13 février, qui aurait pu marquer pour les Poupées Bella la *fin* de l'activité et la fermeture, a été repoussée par le ministre de l'économie et des finances. M. Delors avait reçu le 5 février, avec Mme Renée Soum, député socialiste, une délégation C.G.T. de la firme en difficulté, actuellement gérée par un administrateur provisoire (*le Monde* daté 20-21 décembre 1981 et du 15 janvier), et avait déclaré lui-même, selon la relation de l'entretien faite par les délégués : « *Après le 13 février, Bella continuera* ».

La fermeture de Bella, qui ferait monter le taux du chômage dans le département des Pyrénées-Orientales de 18 à 25 %, doit donc être évitée.

Le tribunal de commerce de Perpignan s'est engagé, mardi 9 février, auprès du syndicat C.G.T. de l'entreprise, à ne pas « *pousser à la liquidation* ». De plus, une nouvelle réunion de concertation a eu lieu jeudi sables du comité interministériel sables du Comité interministériel d'aide aux structures industrielles (CIASI) et des collaborateurs de M. Jacques Delors.

Actuellement, à l'usine, les ouvriers travaillent toujours quatre heures par jour, pour le reste, ils sont indemnisés au titre du chômage. Les ouvrières à domicile (trois cents personnes environ) n'ont toujours pas repris le travail.

De son côté, l'union départementale C.G.T. prépare un plan préservant les mille emplois de l'entreprise Bella. Selon un représentant syndical : « *Avec la moitié de ce que représenteraient les licenciements, on peut redonner vie à Bella.* »

C'est du côté du rachat de l'entreprise enfin que le problème semble le plus difficile à résoudre, les éventuels acheteurs français qui ont visité l'entreprise prévoyant, au mieux, de ne conserver qu'un cinquième des emplois. C'est sans doute avec un partenaire américain, Cherigny Consolidated, qu'il y aurait le plus de chances d'aboutir, sous réserve que ce choix présente toutes les garanties pour le maintien total de l'emploi.

Aujourd'hui, à Perpignan, aux Poupées Bella, une fois passée la grille où flotte encore la banderole « Usine occupée », on travaille pour préparer le prochain Salon du jouet.

JEAN-CLAUDE MARRE.

ACCORD FINANCIER DE DERNIÈRE MINUTE

Laker sur le point de renaître de ses cendres ?

Londres. — Sir Freddie Laker n'a pas renoncé. Une semaine après avoir été contraint de remettre son entreprise entre les mains de l'administrateur judiciaire désigné par ses principaux créanciers, il a trouvé un nouveau partenaire pour relancer son « train du ciel ». Il s'agit de M. Roland Rowland, un ami de vingt-cinq ans de Sir Freddie, président de Lonrho, une compagnie de commerce international qui a réalisé, en 1981, un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de livres et un bénéfice brut de 120 millions (1).

De notre correspondant

Le montage financier de la nouvelle entreprise est prêt, même si ses promoteurs restent très discrets sur les détails. Dans un premier temps, Sir Freddie Laker et M. Rowland seraient associés à égalité pour une cinquantaine de millions de livres, mais la société serait dès que possible introduite en Bourse pour permettre aux millions de partisans de Laker qui ont spontanément envoyé plus de 3 millions de livres pour sauver l'entreprise de devenir ainsi actionnaires d'une « compagnie du peuple ». Si l'opération réussit, les avions de la nouvelle compagnie aérienne porteront, en effet, l'inscription « People's Airline » sur les fuselages.

Dans un premier temps, M. Laker, qui serait directeur administratif, utiliserait cinq de ses anciens DC-10 loués à l'un des administrateurs judiciaires, sur les lignes de son « train du ciel » avec des tarifs minima. Le principal obstacle que Sir Laker doit encore franchir reste l'obtention de licence des autorités britanniques de l'aviation civile. Si la décision, qui pourrait être prise au début de la semaine prochaine, est positive, la nouvelle compagnie aérienne commencerait à opérer le 1er avril avec la moitié du personnel de Laker Airways. Mais les autorités ne donneront leur accord que si MM. Laker et Rowland parviennent à les convaincre de la solidité de leurs assises financières. Les nouveaux associés ont certes le soutien du gouvernement britannique et, en particulier, de Mme Thatcher, qui voit en eux les hérauts de la libre entreprise, mais ils se heurtent à l'hostilité des grandes compagnies aériennes qui essaient déjà de se partager les lignes abandonnées par Laker Airways.

Restent les quelque 270 millions de livres de dettes laissées par l'échec de la première expérience. La vente des sociétés « vacances » du groupe Laker n'a rapporté que 4,5 millions de livres. La nouvelle société pourrait, cependant, reprendre une partie de ces dettes en demandant un moratoire de deux ans pour le remboursement du capital.

DANIEL VERNET.

(1) Une livre = 11 F environ.

M. JACQUES LALLEMENT PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « FINANCES » DU C.N.P.F.

M. Jacques Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, vient d'accepter la présidence de la commission « finances » du conseil national du patronat français (C.N.P.F.), où il remplace M. Pierre Moussa, qui était alors président-directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

[Né en 1922, ancien élève de l'Ecole des sciences politiques et de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jacques Lallement, après diverses responsabilités dans des territoires français d'outre-mer ou en liaison avec ceux-ci, a appartenu entre 1956 et 1958 aux cabinets de deux ministres (socialistes) de la France d'outre-mer, MM. Gaston Defferre et Gérard Jaquet.

M. Lallement a été intégré dans l'Inspection générale des finances en 1962. Il a été nommé directeur général adjoint du Crédit agricole en 1968 puis, quatre ans plus tard, directeur général de l'Institut de développement industriel (IDI). Il est depuis l'automne dernier président de la Fédération française des sociétés d'assurances.]

Pas d'engrais néerlandais dans la Brie

LES POUVOIRS PUBLICS REFUSENT LE PROJET D'IMPLANTATION D'U.K.F.

Après bien des hésitations et des mois de discussions, la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire) a finalement opposé son veto à l'implantation par U.K.F. (Unie Van Kunstmestfabrieken), troisième fabricant européen d'engrais, filiale du groupe chimique néerlandais D.S.M. (Dutch State Mines), d'une unité d'ammonitrates à Gouaix (Seine-et-Marne) d'une capacité de 300 000 tonnes par an et d'un coût évalué à 400 millions de francs.

Les pouvoirs publics ont, en effet, jugé, qu'installée au cœur même d'une riche région agricole, grosse consommatrice de fertilisants, ce nouvel atelier d'engrais étranger concurrencerait dangereusement l'industrie nationale (pénalisée par un prix du gaz plus élevé en moyenne de 20 % à celui payé par ses rivales européennes), en s'approvisionnant directement en matière première (nitrate d'ammoniac) auprès de sa maison-mère néerlandaise à un coût préférentiel.

En fait, la DATAR n'a pas refusé catégoriquement à U.K.F. le droit de s'installer en France, lui offrant un site près de La Rochelle. Mais cette porte n'a pas été laissée ouverte sans arrière-pensées. De fait, une telle localisation augmenterait, par son éloignement, les frais de transport supportés par U.K.F. pour acheminer le nitrate d'ammoniac du Limbourg néerlandais. La société serait alors obligée de majorer d'autant ses engrais ammonitrates vendus en Ile-de-France et perdrait ainsi une bonne partie de l'avantage pécuniaire retiré de l'opération. Aussi, les dirigeants d'U.K.F. n'ont-ils pas encore répondu à cette offre. A défaut de solution de rechange, ce serait le second échec rencontré en France par la firme hollandaise après le refus que le gouvernement lui avait opposé en 1977 de racheter le groupe Gardinier, passé depuis dans le giron de Rhône-Poulenc. — A. D.

SOCIAL

La recomm…
risque d'aggraver…

Un appel de M. Mauroy
à une mobilisation pacifiq…

Occupations et séquestratio…

SOCIAL

L'ARBITRAGE DU GOUVERNEMENT SUR LA RÉDUCTION DES HORAIRES

La recommandation pour le maintien du pouvoir d'achat risque d'aggraver les relations sociales et les charges des entreprises

L'arbitrage gouvernemental en faveur de l'application de la cinquième semaine de congés payés dès 1982, et de la compensation des salaires pour la grande majorité des « travailleurs » en cas de réduction de la durée du travail de quarante heures à trente-neuf heures, va-t-il apaiser un climat social agité par de nombreux conflits ?

Les déclarations de M. Mauroy risquent, en tout cas, de relancer ce que le premier ministre appelle une « mobilisation pacifique », et de mettre à mal la politique conventionnelle.

Tout en réaffirmant l'attachement du pouvoir socialiste à la liberté de négociation, M. Mauroy — à la satisfaction de la C.G.T. et de F.O. — porte un coup aux accords déjà signés, qui prévoyaient un maintien modulé du pouvoir d'achat. C'est le cas des conventions signées dans l'ameublement (90 000 personnes), du bâtiment (1 800 000), de la sérigraphie (5 000) où le maintien à 100 % porte sur les salaires minimaux. C'est aussi le cas des accords conclus dans les matériaux de construction (100 000) — avec la signature de F.O., — de l'industrie sucrière (15 000), de l'importation charbonnière (7 000), de Peugeot et d'autres firmes où la compensation varie de 50 à 100 %. Quelles seront les attitudes des syndicats et du patronat ? De même, la négociation qui doit reprendre dans la métallurgie, où une compensation modulée était envisagée, risque d'être beaucoup plus difficile après les recommandations gouvernementales. En donnant gain de cause à la C.G.T. et à F.O., les pouvoirs publics renforcent, en tout cas, la position de ces organisations et isolent un peu plus la C.F.D.T.

Le deuxième risque pris par le gouvernement est d'irriter davantage encore la partie du patronat qui s'oppose, de fait, à une véritable application de l'ordonnance, d'attiser les querelles et de freiner la marche vers les trente-cinq heures.

Un troisième risque non négligeable est de porter atteinte — par l'accroissement des charges sociales des entreprises — à la lutte contre le chômage. Le C.N.P.F. — qui dans une lettre à M. Mauroy demande de pouvoir provisionner en « créance certaine » (avec déduction fiscale) le coût de la cinquième semaine — n'est pas seul à déclarer que la décision de l'Elysée et de Matignon a sacrifié, du moins dans l'immédiat, la lutte prioritaire pour l'emploi au profit du pouvoir d'achat. La C.F.D.T., mais aussi des ministres comme MM. Auroux et Rocard ainsi que les services de l'économie et des finances, qui souhaitent une pause des charges sociales des entreprises, s'inquiètent des répercussions du coût de la réduction des horaires sur la situation de ces dernières.

Il est vrai que M. Mauroy a quand même maintenu son appel au partage des revenus pour les réductions d'horaires plus rapides. Il est vrai aussi que des subventions diverses sont prévues par les entreprises qui s'engagent sur cette voie et qu'il reste aux patrons à faire preuve d'imagination pour améliorer la productivité de leur entreprise.

Le feu vert donné à la C.G.T. et à F.O. et, au-delà, au P.C. et aux socialistes les plus durs, montre en tout cas que le gouvernement — en cédant aussi à des calculs préélectoraux, comme le faisaient d'ailleurs ses prédécesseurs — adopte plus que jamais une politique économique fondée avant tout sur la relance par la consommation.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Un appel de M. Mauroy à une « mobilisation pacifique »

Après la réunion, jeudi matin 11 février, avec les partenaires sociaux, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a précisé devant la presse les orientations du gouvernement, lançant dans une nouvelle déclaration un appel à la « *sensibilisation pacifique* ».

« *Le premier acte du changement a été de maintenir les grands équilibres économiques et de provoquer la relance. Nous avons réussi. Les Français le savent et en témoignent. Il est dès lors possible d'avancer plus encore dans la voie des réformes sociales, du changement de la vie quotidienne.*

» *Nous voulons progressivement permettre à chacun de vivre mieux en travaillant moins. Notre objectif, vous le savez, est de ramener la durée du travail à trente-cinq heures en 1985. La première application a consisté à ramener la durée légale de quarante à trente-neuf heures. Il n'est pas envisageable que les travailleurs gagnent moins fin février que fin janvier. Mais le gouvernement a le souci d'utiliser cette politique pour lutter aussi contre le chômage. Si la diminution de la durée légale doit s'effectuer sans diminution du pouvoir d'achat, il faut que les négociations entre partenaires sociaux permettent d'aller plus vite et plus loin dans la réduction du temps de travail. Car c'est ainsi que nous créerons de l'emploi (...). Et puisque tout le monde est d'accord pour estimer que les négociations salariales doivent demeurer du ressort des partenaires sociaux, eh bien, que chacun prenne ses responsabilités !*

» *(...) Nous devons construire ensemble une vie sociale fondée sur le dialogue. Nous devons bâtir un pays solidaire où les travailleurs se mobilisent pour le progrès économique et social. Car il est indispensable que les travailleurs se mobilisent. Seule leur mobilisation pacifique garantira le changement.* »

Le premier ministre a d'autre part précisé que le montant de la retraite à soixante ans — applicable en avril 1983 — « *ne devait pas être moindre que la garantie de ressources* », que des négociations devaient s'ouvrir d'ici là dans les régimes complémentaires pour harmoniser ces institutions, et qu'au sein des nouveaux conseils d'administration des caisses de la Sécurité sociale — après élections fin 1982 — siégeront des représentants de la FEN et de la mutualité.

Revenant sur le maintien du pouvoir d'achat des salariés, le premier ministre a indiqué qu'il s'agissait du « *pouvoir d'achat moyen* », laissant à « *l'imagination* » des partenaires sociaux le soin de fixer à quel niveau de la hiérarchie le maintien ne pourrait plus être assuré. Il a d'autre part « *salué* » les accords qui procèdent à une réduction plus rapide des horaires avec partage des revenus.

Occupations et séquestrations

La vague des conflits sur les modalités d'application des trente-neuf heures et de la cinquième semaine de congés payés s'est encore amplifiée ces derniers jours.

Outre l'affaire de la fromagerie Besnier d'Isigny (Calvados) *(lire page 8)*, une série d'entreprises ont été touchées par des débrayages ou des occupations : le groupe franco-belge de fabrication de combustible nucléaire de Romans (Drôme), où les sept cent soixante-dix salariés réclament les trente-cinq heures selon un calendrier étalé sur quatre ans ; la société Roux-Combaluzier-Schindler (ascenseurs) en région parisienne et à Lille ; la société S.K.F. (roulements à billes d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) ; la Société française d'équipement pour la navigation aérienne (aérospatiale), dont les ateliers de Villacoublay (Yvelines) et de Châtellerault (Vienne) sont occupés ; les ateliers du groupe Bidermann (textile), notamment à Toulouse (Haute-Garonne), Valenciennes (Nord) et Big Chief à Paris ; l'usine de machines agricoles John Deer à Arc-lès-Gray (Haute-Saône) ; la société L.T.T. (électrotechnique), filiale de C.S.F. à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), occupée depuis une semaine, et l'usine Soguintel (téléphonie), filiale de C.I.T.-Alcatel, à Guingamp (Côtes-du-Nord), où un piquet de grève a empêché jeudi 11 février le directeur général de pénétrer dans l'entreprise.

Incidents également à l'imprimerie Berger-Levrault de Nancy (Meurthe-et-Moselle) et aux papeteries La Chapelle-Darblay de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), où les directeurs respectifs de ces deux entreprises ont été retenus au cours de la nuit de jeudi à vendredi par des militants cégétistes. En revanche, le conflit des entreprises privées travaillant pour l'arsenal de Lorient a pris fin jeudi avec la signature d'un accord sur la compensation des deux heures après la diminution du temps de travail de quarante et une heures trente-neuf heures. Fin de grève également à la Société ardennaise d'essieux de Ham-les-Moines (Ardennes) après un accord sur les trente-neuf heures, ainsi qu'à la Compagnie européenne d'accumulateurs de Faches-Thumesnil (Nord).

Par ailleurs, la C.G.T. appelle à la mobilisation les travailleurs des sociétés regroupées dans la fédération de l'industrie des articles de sport (deux cents fabricants). De même, la fédération des syndicats maritimes C.G.T. a décidé de lancer dans les jours prochains un mot d'ordre de grève à l'appareillage. Du côté des douaniers, enfin, la circulation des poids lourds est redevenue normale au tunnel du Mont-Blanc, mais la grève du zèle devait se prolonger au cours du week-end à Orly et à Roissy-Charles-de-Gaulle.

GRÈVE SAMEDI 13 FÉVRIER DANS CERTAINES STATIONS DE SKI

(De notre correspondant.)

Grenoble. — L'action revendicative que tente d'imposer dans les entreprises de remontées mécaniques des stations de sports d'hiver, le syndicat C.F.D.T. ne devrait pas rencontrer un large écho, estime le Syndicat national des téléphériques et téléskis de France. Le secrétaire général de cette organisation patronale, qui réunit la plupart des six cent quarante-deux exploitants de remontées mécaniques — ceux-ci emploient dans leurs entreprises onze mille salariés, dont huit mille saisonniers, — a indiqué, mercredi à Grenoble, que « *la consigne parisienne de grève ne s'est pas concrétisée par des préavis au niveau national* » et que, en conséquence, le mouvement prévu pour le samedi 13 février, n'entraînera que très peu de perturbations dans les réseaux de remontées mécaniques.

Selon la C.F.D.T., c'est le blocage des négociations sur la réduction de la durée du travail qui est à l'origine du conflit, ainsi que la remise en cause des jours d'ancienneté acquis antérieurement, pour l'application de la cinquième semaine de congés payés. La grève des remontées mécaniques pourrait toucher les centres de ski où l'influence de la C.F.D.T. est forte, notamment à Courchevel (Savoie), Prapoutelles-Sept-Laux et le Collet-d'Allevard (Isère). — C. F.

Les réactions : de la satisfaction à la totale hostilité

● *C.G.T. : « Un pas en avant positif ». « Le premier ministre a bien pensé que l'ensemble des travailleurs devaient bénéficier de la réduction de la durée du travail sans diminution des salaires. C'est un pas en avant positif qui devrait permettre de relancer les négociations »* a déclaré M. Georges Séguy. « *Ce succès s'ajoutant au bénéfice de la 5e semaine de congés payés dès 1982 justifie la position de la C.G.T. et est un encouragement pour l'ensemble des travailleurs à persévérer dans la lutte* ».

● *C.F.D.T. : « Malheureusement l'accent n'est pas mis sur l'emploi »*. Après s'être félicité de l'annonce par le premier ministre des élections en 1982 à la Sécurité sociale, de l'application cette année de la 5e semaine et de l'instauration de droits nouveaux pour les travailleurs, M. Edmond Maire a déclaré : « *Malheureusement les déclarations des pouvoirs publics mettent uniquement l'accent sur le pouvoir d'achat. Il sera moins facile de mobiliser les salariés pour la création d'emploi. Si l'on veut créer des emplois, il faut toucher aux hauts salaires.* »

● F.O. : « *Satisfaction* ». « *Le gouvernement nous a donné satisfaction* », a déclaré M. Antoine Faesch, et le bureau confédéral a, dans l'après-midi, demandé « *à ses organisations, fédérations, unions départementales et syndicats d'agir dans le sens* » fixé par Matignon. « *Cela dit, la délégation Force ouvrière a constaté une certaine confusion des esprits concernant la pratique de la politique conventionnelle. Par exemple, le bureau de Force ouvrière ne saurait donner son accord à l'interprétation du ministre du travail de l'application de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives. C'est si vrai que les accords signés sur le temps de travail ne peuvent être appliqués, selon la récente ordonnance, avant leur extension par décision ministérielle. Une telle pratique porte manifestement atteinte à la liberté de négocier et de conclure.* »

● C.F.T.C. : « *Des précisions importantes nous ont été données* », a reconnu avec satisfaction M. Jean Bornard, qui a estimé qu'il « *restait beaucoup d'éléments à discuter avec le patronat* ».

● C.G.C. : « *stupéfaction* ». La C.G.C. a « *enregistré avec stupéfaction que le premier ministre semblait estimer que les propos du président de la République* » sur le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs passant de quarante à trente-neuf heures « *pouvaient ne pas s'appliquer à l'ensemble du personnel d'encadrement* ». « *Une fois de plus, la cohérence de position entre les différents dirigeants du pays ne paraît pas évidente* », ajoute-t-elle, en remarquant, d'autre part, que M. Pierre Mauroy n'avait pas précisé dans quelles conditions la cinquième semaine serait appliquée « *par rapport aux droits acquis par le passé* ».

● *La FEN : des « insuffisances » pour les salaires.* — La FEN s'est félicitée des propos du premier ministre affirmant que la décentralisation « *ne mettra pas en cause l'unité de la fonction publique* ». Mais elle élève en même temps des mises en garde notamment à l'égard des propositions salariales « *insuffisantes* » faites par le gouvernement pour la fonction publique en 1982 et sur « *le risque de voir le temps partiel recréer une forme d'auxiliariat au moment où il s'agit de le supprimer dans la fonction publique* ».

● *C.N.P.F. : « Une remise en cause des accords signés ». — « Il n'y a pas de changement. Nous avons assisté à une réunion fourre tout, genre mini-Grenelle. L'arbitrage du gouvernement sur la cinquième semaine et la semaine de trente-neuf heures payée quarante met en cause les accords déjà signés »*, a déclaré M. Yvon Chotard. Un communiqué publié ensuite affirme : « *Les décisions du gouvernement sont contradictoires avec la lutte contre le chômage. (...) L'interprétation gouvernementale au sujet de la cinquième semaine nécessite une confirmation juridique indiscutable. Si le gouvernement veut résorber le chômage, il n'y arrivera pas en exigeant que trente-neuf heures de travail soient payées le prix de quarante heures, les entreprises vont avoir en principe une production moindre pour un coût plus élevé, c'est-à-dire que le coût de nos produits va devenir plus cher et qu'on n'embauchera pas.* »

● *P.M.E. et P.M.I. : « consternation » et « hostilité »*. Les représentants des deux organisations reprochent au premier ministre de ne pas avoir pris en compte les conséquences du choix gouvernemental sur les petites entreprises. Pour M. Jacques Pinet (C.G.P.M.E.) « *consterné* » et les dirigeants des P.M.I. « *totalement hostiles* », les mesures annoncées risquent d'entraîner la fermeture d'entreprises et l'aggravation du chômage.

● *Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise : « Si la compensation de la réduction du temps de travail d'une heure peut être supportée, la même démarche conduisant jusqu'à 35 heures en 1985 serait suicidaire pour notre économie. Ou alors, comme nos voisins belges, n'allons-nous pas, en réduisant le temps de travail, et en maintenant les salaires, augmenter le chômage ?* »

● *M. Jean Auroux, ministre du travail : « Nous n'imposons pas la compensation intégrale. »* Le gouvernement « *n'impose pas la compensation financière intégrale* » de la réduction d'une heure de la durée du travail, a déclaré jeudi 11 février M. Jean Auroux, ministre du travail, devant un groupe de chefs d'entreprises réuni par le mensuel *la Conjoncture sociale*. M. Auroux a rappelé que l'ordonnance gouvernementale garantit le maintien intégral des rémunérations pour les salariés payés au SMIC. « *Cependant*, a-t-il indiqué *les autres salaires relèvent de la négociation entre les partenaires sociaux, en applicatio nde la politique contractuelle à laquelle le gouvernement est attaché* » et qu'il considère comme « *antibureaucratique* ».

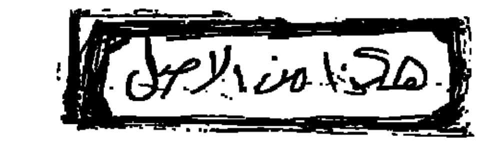
Si la compensation intgrale pour le passage de la 40e à la 39e heure de travail par semaine peut « *mettre de l'huile dans le mécanisme* », on devrait, selon le ministre, tenir compte de l'emploi pour les réductions ultérieures, ce qui devrait déboucher sur une « *compensation dégressive* » et des créations d'emplois.

● *M. Michel Rocard : « Il ne faut pas que les charges sociales des entreprises s'accroissent au cours des deux prochaines années »*, a déclaré jeudi M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, aux journalistes économiques et financiers, au déjeuner de l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers).

M. Rocard a précisé que ce laps de temps était nécessaire aux entreprises pour qu'elles « *digèrent* » la « *forte marche* » sociale du début du septennat, estimant que cette pause était une « *condition de réussite* » de la reprise économique en France.

En ce qui concerne la décision prise par le président de la République de faire payer la 40e heure de travail, qui pourrait être considérée comme un nouveau poids pour les entreprises, M. Rocard a jugé que le patronat était responsable de cette mesure, en n'ayant pas su imaginer une meilleure organisation du travail. Il a ajouté que le président de la République avait, à son avis, traité une situation à court terme « *sans fermer la porte à la négociation dans l'avenir* ».

● *Grève largement suivie dans les houillères de Lorraine* : L'ordre de grève de vingt-quatre heures, lancé par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. pour protester contre les conditions d'hygiène et de sécurité dans les houillères de Lorraine après la mort de deux mineurs, a été lar-12 février. A la direction on gement suivi vendredi matin précise que sur les 4 381 descentes prévues dans les six sièges du bassin 1 501 mineurs ont pris le travail, ce qui représente un pourcentage de grévistes de 65,68 %.



ÉTRANGER

En Israël

Le ralentissement de l'inflation ne représente qu'un succès fragile

De notre correspondant

Jérusalem. – C'est un événement : les Israéliens ont bien failli avoir la satisfaction de connaître un taux d'inflation à deux chiffres, et non plus à trois chiffres, comme ils commençaient à en prendre l'habitude. La hausse des prix a atteint 101 % pour l'ensemble de 1981 (133 % en 1980).

Le ministre des finances, M. Yoram Aridor, a presque tenu son pari lancé avant les élections législatives de juin dernier. Nommé, en désespoir de cause, par M. Begin il y a tout juste un an, M. Aridor avait pour mission, non pas tant de contribuer à maintenir au pouvoir le premier ministre et son parti, que de leur éviter une cuisante défaite électorale. Nuance qui traduisait le pessimisme régnant alors au Likoud, principalement marqué auprès de l'opinion publique par l'échec retentissant de sa politique économique. En quelques mois, le nouveau ministre a accompli cette mission impossible, réussissant à faire croire à une partie de l'électorat qu'un changement se dessinait. De fait, un certain nombre de prix ont, soudainement, baissé.

Il n'y avait pas de miracle : M. Aridor a diminué taxes et impôts. Reniant les principes de libéralisme qu'avait précédemment introduits le gouvernement, il revenait à une politique de coûteuse subventions pour stabiliser les prix des produits de consommation courante. M. Begin a ainsi remporté le scrutin de juin, mais – ce qui est le plus inattendu, – l'« *effet Aridor* » s'est prolongé au-delà de la campagne électorale, au moins jusqu'à la fin de l'année dernière. Non seulement le gouvernement peut se targuer d'avoir pour le moment enrayé la montée de l'inflation, mais encore fait-il observer qu'il y a eu en 1981 une reprise de la croissance (le produit national brut a augmenté de 5 %), que le déficit chronique de la balance des paiements a été limité et que le salaire réel moyen a progressé de 10 % après une baisse sensible l'année précédente.

Cependant, de gros points noirs demeurent. Les importations continuent de croître beaucoup plus vite que les exportations. La dette extérieure s'est davantage alourdie : dépassant les vingt-trois milliards de dollars, elle est la plus forte au monde par habitant. La dépendance d'Israël vis-à-vis des Etats-Unis, principaux créanciers, n'en est que plus grande. Par ailleurs, le chômage, jusqu'à ces dernières années assez faible, atteint maintenant plus de 5 % de la main-d'œuvre.

Opération de façade

Enfin, si la plupart des Israéliens déclarent, selon les sondages, ne pas trop ressentir les conséquences de l'inflation, c'est qu'ils bénéficient toujours d'un étonnant système d'indexation de leur revenu sur l'augmentation du coût de la vie. Ce système a encore été renforcé en 1981 par M. Aridor. L'Etat est donc la première victime de l'inflation : ses dépenses ne cessent de se multiplier et il se trouve contraint de recourir à des expédients pour les finances. Au cours des quatre premiers mois de 1981, le gouvernement avait déjà fait imprimer la totalité de la somme de monnaie originellement prévue pour toute l'année.

Alors que M. Aridor tentait, une nouvelle fois, de comprimer le budget, un événement tout récent s'est produit qui, selon lui, risque de ruiner tous ses efforts. Il s'agit de l'indemnisation des colons qui doivent évacuer le Sinaï. Cette indemnisation est presque unanimement dénoncée comme « *énorme* » (*Le Monde* du 9 janvier), et M. Aridor a été le premier à protester. Est-ce pour lui une façon de trouver un prétexte avant que s'annonce la fin de la période bénéfique de son action ? Celle-ci a déjà été condamnée par l'opposition, qui n'y voit qu'une « *opération de façade* », mais dans certains milieux de la majorité on craint également qu'elle ne porte en germe les facteurs d'une nouvelle flambée inflationniste.

Pour sa part, M. Begin s'est contenté de l'aide que lui a apportée, jusqu'à présent M. Aridor. Le premier ministre n'en est tout de même pas à faire de la politique économique de son gouvernement un cheval de bataille ; mais il apprécie hautement que celle-ci ne représente plus pour lui un handicap majeur, comme c'était le cas voici un an. Car il se sent dans les conditions actuelles plus libre de cultiver sa popularité, essentiellement fondée sur la politique étrangère et la défense farouche de son idée d'un Grand Israël.

Toutefois, même dans son entourage, on sait que l'opinion est versatile et que la majorité de son électorat se recrute notamment dans les couches sociales les plus modestes de la population. Or trois années d'une inflation démesurée qui a causé les inégalités n'ont pas été effacées, tant s'en faut, et M. Aridor n'a entrepris aucune réforme profonde. Dans les quartiers les plus défavorisés des grandes villes israéliennes, on attend toujours le opérations de rénovation promises il y a quatre ans par M. Begin, qui constituaient l'un des grands axes de son programme.

FRANCIS CORNU.

En Autriche

Le chômage s'est accru de moitié en un an

De notre correspondante

Vienne. – Le chômage, inexistant en Autriche pendant une vingtaine d'années, a frappé en janvier 5,4 % de la main-d'œuvre, ce qui n'avait jamais été atteint depuis 1963. Au total, 155 662 personnes se trouvaient sans emploi, soit 50 851 de plus qu'en janvier 1981. En dépit de cette augmentation de près de 50 % (48,5 %) en un an, le gouvernement espère que la moyenne annuelle du chômage se stabilisera, comme prévu, autour de 3 %, ce qui serait toujours très bas par rapport à la majorité des autres pays européens. Toutefois, le taux annuel était en moyenne de 2 % en 1979, de 1,9 % en 1980 et de 2,4 % en 1981.

Selon un sondage récent, 59 % des Autrichiens craignent pour la stabilité de leur emploi, alors que, une année auparavant, ce pourcentage n'était que de 34 %. La situation de l'emploi s'est progressivement détériorée depuis le début de 1981, faisant passer le taux de chômage de 3,7 % en janvier à 4,1 % en décembre. Et, loin de se stabiliser, la tendance risque, au contraire, de s'aggraver dans les mois à venir : les experts n'excluent pas un nouveau chiffre record de 160 000 Autrichiens sans emploi en février.

Cette détérioration affecte les provinces fédérales de façon inégale, l'Est et le Sud du pays étant plus durement frappés que l'Ouest. La Styrie (Sud-Ouest) et Vienne figurent en tête avec quelque 29 000 chômeurs chacune, suivies par la Basse-Autriche (Est), la Carinthie (Sud), le Burgenland (Est) et la Haute-Autriche (Centre) avec environ 10 000 chômeurs chacune. Les chiffres sont plus faibles dans le Tyrol (9 000), à Salzbourg (7 000) et encore plus au Vorarlberg (1 300), province située à l'extrémité occidentale de l'Autriche, limitrophe de la Suisse. Le Tyrol et le Vorarlberg accusent même une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

La situation de l'emploi reflète la faiblesse conjoncturelle qui persiste – croissance zéro en 1981 – et risque d'accentuer prochainement la réduction en cours du personnel, notamment dans les industries les plus touchées, le bâtiment et la métallurgie. D'autres secteurs, en particulier le textile et l'industrie du bois et du papier, signalent des difficultés grandissantes. Enfin, la crise du secteur nationalisé, qui emploie le cinquième des salariés industriels du pays, rendra inévitable la compression des effectifs, gonflés outre mesure. Dans son ensemble, l'industrie autrichienne a enregistré une diminution des salariés de 3 % en 1981.

Certes, la situation est moins mauvaise en Autriche que dans d'autres pays en raison du faible taux de chômage chez les jeunes, qui n'atteint même pas 1 %, et aussi par la possibilité offerte à tous les salariés de prendre une retraite anticipée à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes, sans compter la faiblesse des indemnités. Toutefois, le gouvernement, préoccupé par cette situation malgré tout peu favorable, a adopté un programme de lutte contre le chômage, prévoyant essentiellement la relance du bâtiment par la mise en chantier de plusieurs grands projets de constructions publiques.

Les syndicats ont pour leur part repris la discussion sur la réduction du temps de travail hebdomadaire, qui est actuellement de quarante heures et sur l'introduction d'une cinquième semaine de congés payés. Leurs adversaires font remarquer que, selon une récente statistique de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), l'Autriche est actuellement, derrière la Norvège, le pays où la durée moyenne du travail hebdomadaire est la plus basse, du fait du nombre élevé de jours de fête : selon l'O.I.T., les Autrichiens ne travaillent que trente-trois heures quarante minutes par semaine.

WALTRAUD BARYLI.

Le président de la Banque mondiale lance un appel en faveur de l'aide aux pays les plus démunis

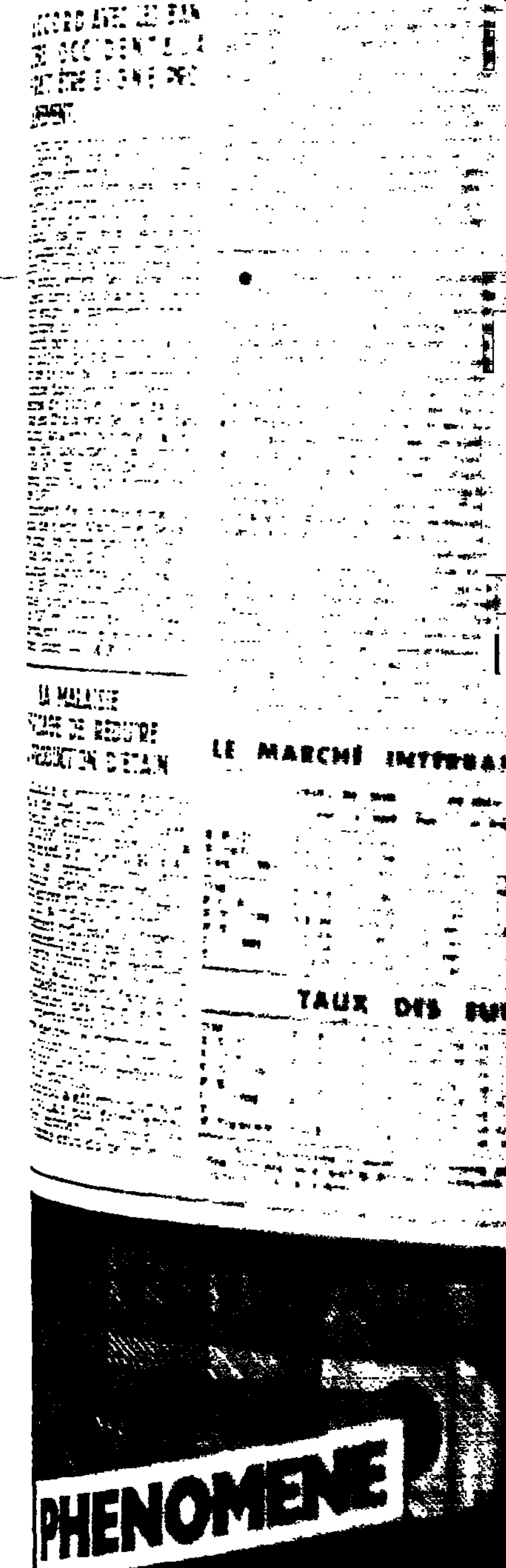
San-Francisco (*A.F.P.*). – Le président de la Banque mondiale, M. A.W. Clausen, a lancé le 4 février un nouvel appel aux autorités américaines, en particulier au Congrès, « *afin que soient honorés les engagements pris par les États-Unis en faveur de l'Association pour le développement international* ». Cette association (AID), filiale de la Banque mondiale, qui prête à des conditions de faveur aux pays en développement les plus démunis, a dû, en raison de la réduction des contributions américaines, ramener de 4,1 à 2,6 milliards de dollars le montant envisagé de ses prêts pour l'exercice courant. (*le Monde* du 19 janvier). Cette réduction, a indiqué M. Clausen, affectera principalement les nations pauvres de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique sud-saharienne.

Cependant, « *les États-Unis sont*, a-t-il ajouté, *devenus, parmi les grandes nations industrialisées de l'O.C.D.E., celle qui, l'Italie exceptée, consacre la plus faible part de son produit national brut à l'aide publique au développement* », soit 0,27 % en 1980 contre 0,53 % en 1960 à l'époque de la création de l'AID, ce qui est très inférieur à la moyenne (0,37 %) des pays de l'O.C.D.E. Le président de la Banque mondiale a souligné que les perspectives d'avenir pour l'AID n'étaient guère brillantes. « *Nous allons entamer cette année*, a-t-il dit, *les négociations en vue de la septième tranche de contributions à l'AID. Ces négociations ne seront pas faciles... car, malgré les succès remportés par l'AID depuis vingt ans, la volonté politique de mettre à la disposition des pays les plus pauvres une aide adéquate à des conditions de faveur perd du terrain dans certains pays* ».

La Banque africaine de développement reçoit son premier crédit en droits de tirage spéciaux

La Banque africaine de développement (BAD) a obtenu un crédit de 200 millions de droits de tirage spéciaux (environ 234 millions de dollars) d'un consortium bancaire international dirigé par six grands établissements, dont le Crédit agricole. Ce crédit, dont l'accord a été signé officiellement le 5 février à Paris, est le premier exprimé en D.T.S. jamais accordé à une institution financière africaine, a indiqué jeudi M. Wila D. Mung'Omba, président de la BAD.

D'une durée de huit ans, le crédit porte un intérêt supérieur de 0,5 % au libor (taux interbancaire londonien) pendant les trois premières années et de cinq huitièmes pendant les cinq années restantes.



Le chômage s'est accru de moitié en un an

ÉTRANGER

En Roumanie

Aucun des objectifs économiques n'a été atteint en 1981

La Roumanie n'a atteint aucun de ses objectifs économiques en 1981, tant pour l'industrie que pour l'agriculture et les matières premières. L'examen des résultats de l'année écoulée, publiés jeudi 11 février par l'agence Agerpress, confirme la gravité de la situation économique du pays lourdement endetté (de 10 à 13 milliards de dollars selon les sources), doté d'une industrie dévoreuse d'énergie, d'une agriculture qui ne suffit pas à approvisionner correctement le marché intérieur, et où d'importantes hausses des prix alimentaires sont annoncées pour les prochains jours.

Les résultats sont particulièrement mauvais dans l'agriculture. En dépit des multiples avertissements lancés par M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat, la récolte de céréales a atteint *« presque 20 millions »* de tonnes (contre 23 prévues), la production de pommes de terre, de légumes, de fruits est inférieure aux objectifs, de même que l'importance du cheptel. La production de l'industrie alimentaire est *« en baisse »* par rapport à 1980, et celle d'engrais chimiques n'a atteint que 2 640 tonnes contre 3 550 prévues.

Dans l'industrie, la production nette s'est accrue de 4 % (le plan prévoyait 8 %), et les objectifs n'ont été réalisés ni pour l'acier (13 millions de tonnes contre 14,6 prévus), ni pour les voitures particulières (80 000 contre 120 000).

L'une des raisons majeures de ces médiocres résultats réside, semble-t-il, dans l'insuffisance de l'extraction des matières premières, particulièrement nette pour le charbon : 37 millions de tonnes contre 50 *millions* de prévues. Les capacités d'extraction du pétrole continuent à baisser : 11,6 millions de tonnes en 1981 contre 12,3 en 1980 ; le plan prévoyait 12,5 millions de tonnes.

Le seul élément de satisfaction semble être le solde positif du commerce extérieur — réalisé grâce à une nette contraction des importations. L'excédent commercial ainsi dégagé (3 milliards de lei — 650 millions de dollars selon le cours officiel) a permis *« une légère diminution de la dette extérieure »*, indique Agerpress, sans autre précision. Mais là aussi les résultats obtenus sont loin de ceux prévus par le plan.

Le rééchelonnement de la dette polonaise

UN ACCORD AVEC LES BANQUIERS OCCIDENTAUX DEVRAIT ÊTRE SIGNÉ PROCHAINEMENT.

L'accord sur le rééchelonnement de la dette polonaise, conclu le 4 décembre dernier avec cinq cent une banques occidentales, sera *« vraisemblablement signé au début du mois de mars »*, affirme-t-on dans les milieux bancaires ouest-allemands. Selon les mêmes sources, Varsovie a versé près des quatre cinquièmes des arrérages d'intérêts dont les banquiers avaient exigé le paiement avant la signature de l'accord.

L'accord porte sur le remboursement différé de 2,4 milliards de dollars de dettes bancaires venues à échéance dans les trois derniers trimestres de 1981 et non garanties par les Etats occidentaux. Les banquiers avaient soumis la signature du document au paiement de 500 millions de dollars d'intérêts dus au quatrième trimestre 1981.

Au moment de la proclamation de l'état de siège, Varsovie devait encore sur ce montant 350 millions de dollars. Toujours selon les milieux bancaires de Francfort, la Pologne ne serait plus redevable actuellement que de *« 100 à 150 millions de dollars »*, qui devraient être payés d'ici quelques jours. — *(A.F.P.)*

LA MALAISIE ENVISAGE DE RÉDUIRE SA PRODUCTION D'ÉTAIN

La Malaisie *« envisage sérieusement »* de réduire sa production d'étain d'environ un quart, soit de 15 000 tonnes par an, a annoncé, mardi 9 février à Kuala-Lumpur, le premier ministre M. Mahatir. Cette mesure, qui pourrait entrer en vigueur à partir de 1983, a indiqué le chef du gouvernement réduirait la dépendance économique du pays vis-à-vis de cette source de revenus. Elle aurait aussi pour but de servir l'intérêt national face à la *« manipulation des prix sur le marché international de l'étain »*, a encore déclaré le premier ministre, ajoutant qu'elle ne représenterait pas une forte réduction sur le plan mondial.

M. Mohamad a affirmé que son pays ne voulait pas faire anormalement monter les prix de l'étain comme ceux du pétrole. — *(A.F.P.)*

● *La France pourrait accorder au Brésil* pour 1,23 milliard de dollars (7,3 milliards de francs) de prêts publics et privés. Ces prêts serviraient à financer plusieurs grands projets d'équipement, a-t-on appris, vendredi 5 février, à l'issue de la visite de trois jours que vient de faire en France le ministre brésilien du plan, M. Netto. Les projets en cause sont les suivants : fourniture de quatre navires ; équipements pour des centrales hydroélectriques de Samuel, Tres Irmaos et Humaita ; équipements hospitaliers ; équipement et matériel de transport ferroviaire pour les banlieues de Rio-de-Janeiro et de Sao-Paulo et pour la ligne Mairinque-Santos ; usine d'assainissement des eaux de Sao-Paulo ; équipements de télécommunication et notamment construction et lancement d'un satellite ; poursuite du programme de couverture radar de la région sud du pays.

En Belgique

VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE SIDÉRURGISTES ET FORCES DE L'ORDRE

De violents affrontements ont eu lieu jeudi 11 février à Bruxelles, entre les forces de l'ordre et les 7 000 sidérurgistes wallons venus manifester devant l'immeuble de la Commission européenne contre les réserves de celle-ci face au plan de restructuration de la sidérurgie.

Quelque deux cents manifestants ont débordé le service d'ordre et pénétré dans le bâtiment. Une délégation syndicale a été reçue par le président de la Commission.

Un second affrontement, plus violent, a alors eu lieu dans le quartier des ministères, interdit aux manifestants. Ceux-ci ont à nouveau forcé le barrage du forcé le barrage forcé le barrage du service d'ordre et jeté barres de fer, pierres et bouteilles sur les gendarmes, blessant trois d'entr eux. — (A.F.P.)

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE AMÉRICAIN EST FORTEMENT CRITIQUÉ EN EUROPE.

Le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a dénoncé une nouvelle fois, le 11 février, les risques que font peser les *« très importants »* déficits budgétaires sur les marchés financiers. L'ampleur de ces déficits prévus pour plusieurs années risque en effet de limiter la capacité de marchés financiers à fournir l'investissement nécessaire à la reprise économique. M. Volcker a réitéré son engagement d'un contrôle strict de la croissance de la masse monétaire.

Le déficit budgétaire américain est aussi vivement critiqué en Europe. Le président de la Bundesbank, M. Poehl, s'est dit très réservé, le 11 février, sur les chances d'une détente du loyer de l'argent aux Etats-Unis et, par voie de conséquence, en R.F.A., du fait des prévisions budgétaires américaines. M. Poehl s'en est pris à l'idée de M. Volcker selon laquelle l'inflation ne pouvait être combattue que par un niveau élevé du loyer de l'argent. *« Ce serait une bonne chose*, a-t-il poursuivi, *si nous pouvions convaincre nos amis américains que notre objectif commun* [de lutte contre l'inflation] *peut être atteint avec d'autres techniques que le relèvement des taux d'intérêt »*.

Le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffroy Howe, a quant à lui exprimé le souhait que l'administration américaine réduise le déficit budgétaire afin d'éviter une hausse des taux d'intérêt. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép -		Rep + ou Dép -		Rep + ou Dép -	
$ E.-U. ..	6,0250	6,0300	— 105	— 60	— 225	— 145	— 510	— 365
$ can. ..	4,9735	4,9790	— 70	— 5	— 150	— 60	— 375	— 200
Yen (100)	2,5370	2,5405	+ 140	+ 175	+ 295	+ 340	+ 930	+1010
DM	2,5350	2,5385	+ 70	+ 95	+ 150	+ 190	+ 510	+ 585
Florin ..	2,3110	2,3145	+ 60	+ 90	+ 135	+ 175	+ 480	+ 540
F B (100)	14,8760	14,9870	— 485	— 250	—1145	— 790	—3065	—2490
F. S.	3,1550	3,1605	+ 145	+ 185	+ 310	+ 370	+ 840	+ 960
L. (1000)	4,7500	4,7555	— 280	— 215	— 615	— 510	—1790	—1605
£	11,1080	11,1240	— 65	— 70	— 105	— 76	— 40	— 270

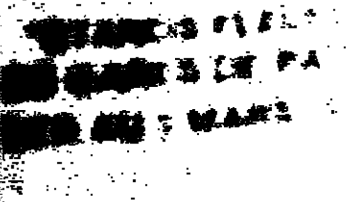
TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/4	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16
$ E.-U. ..	15 5/8	16 1/8	15 15/16	16 5/16	16	16 3/8	16 3/16	16 9/16
Florin ...	9 3/4	10 1/4	10	10 1/2	10	10 5/8	10	10 5/8
F. B (100)	15 1/2	16 1/2	16 7/8	18 1/4	18	18 15/16	18 1/2	19 1/2
F. S. ..	2 7/8	4 1/8	7 9/16	7 15/16	7 11/16	8 1/16	8 9/16	8 15/16
L. (1000)	18 1/2	20 1/2	20 1/2	22	21 1/4	22 1/2	22 1/4	23 1/4
£	14	14 3/4	14 1/4	14 15/16	14 1/4	14 7/8	14 3/8	15
F français	14 3/8	14 5/8	14 1/2	14 3/4	15	15 1/4	16 /14	16 1/2

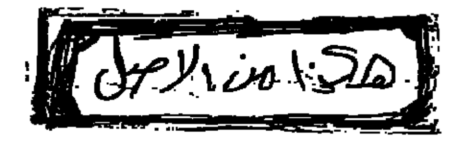
Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.











ÉNERGIE

La Chine précise les conditions des participations étrangères à l'exploitation de ses ressources pétrolières maritimes

De notre correspondant

Pékin. — Le gouvernement chinois a rendu publics, mercredi 10 février, deux documents qui témoignent de la continuité de sa politique en matière de coopération économique internationale. Le premier concerne la réglementation des activités des compagnies étrangères qui seront autorisées à participer à l'exploration et à l'exploitation des gisements pétroliers en mer de Chine du sud et probablement dans la mer Jaune.

Le second de ces textes élargit les compétences de la Corporation chinoise pour les investissements et les crédits internationaux (généralement appelée CITIC, d'après les initiales de sa dénomination en anglais). Celle-ci aura désormais, en matière d'échanges extérieurs et de choix des investissements, des droits comparables à ceux accordés aux zones économiques spéciales des provinces méridionales du Guangdong et du Fujian.

Le règlement relatif à la coopération avec les sociétés étrangères dans le domaine pétrolier définit les principes d'un tel travail en commun. Des dispositions plus détaillées seront publiées ultérieurement pour en préciser l'application.

Aux termes de cette réglementation-cadre, le gouvernement chinois s'engage à protéger les investissements des compagnies étrangères, ainsi que la part des profits qui leur reviendront légalement et *« leurs autres droits légitimes »*. L'interlocuteur juridique des sociétés sera la Corporation nationale pour le pétrole offshore de Chine (CNOOC), organisme travaillant sous l'autorité du ministère du pétrole. Selon *China Daily*, quotidien en anglais de Pékin, cette corporation serait créée dans un délai d'un ou deux jours. L'appel d'offres pour la participation aux zones d'exploration serait donc imminent. Il semble d'ailleurs que certaines compagnies étrangères en aient déjà été avisées. Dans la première phase de leurs activités, celle du forage exploratoire, les sociétés étrangères devront prendre en charge l'ensemble des investissements et en assumer, seules, les risques. Dans la seconde phase, celle de l'exploitation consécutive à la découverte de gisements, les compagnies procéderont à des investissements en commun avec la CNOOC, laquelle, est-il dit, *« a la pleine responsabilité du travail d'exploitation des ressources pétrolières offshore en République populaire de Chine. »*

La CNOOC, indique encore le document, est *« une corporation d'Etat ayant le caractère d'une personne juridique et elle a le droit exclusif de procéder à des explorations pétrolières dans les zones de coopération, de développement, de production et de commercialisation »*. Dans leurs activités, les compagnies étrangères devront favoriser l'embauche de personnel chinois qu'elles devront progressivement former. De même, priorité devra être donnée à des équipements chinois. Les matériels importés dans le cadre de l'exécution des contrats seront toutefois exempts, pour tout ou partie, de droits de douane ou de taxes.

Des structures prometteuses

Cette réglementation, retardée depuis plusieurs mois, était attendue avec impatience par les sociétés pétrolières. On compte que quarante-huit compagnies représentant treize pays ont participé depuis 1979 aux études sismiques engagées dans huit zones, sur une superficie d'environ 420 000 kilomètres carrés. Il est toutefois improbable qu'elles soient toutes associées à l'exploitation des gisements. Selon *China Daily*, quatre cent soixante-quatorze structures pétrolières, dont certaines très prometteuses, auraient été délimitées. La Chine espère beaucoup du développement de la production pétrolière offshore. Celle-ci sera indispensable au maintien d'une croissance économique annuelle de l'ordre de 5 % d'ici à 1990. Les gisements continentaux, en effet, s'épuisent et la production, actuellement d'environ 100 millions de tonnes, pourrait descendre jusqu'à 95 millions de tonnes ces prochaines années.

Selon certains experts, les réserves pétrolières de la Chine en mer se situeraient entre 15 et 25 milliards de barils. L'exploitation, toutefois, ne pourra pas démarrer, estime-t-on, avant 1985. D'ici là, la soudure entre l'offre et la demande intérieure sera difficile. Vers la fin du siècle, la production totale de la Chine pourrait atteindre 4 millions de barils par jour, soit un doublement par rapport à la situation actuelle. L'importance des investissements nécessaires à une telle entreprise — 20 milliards de dollars d'ici à 1990 — a amené Pékin à faire appel à des concours étrangers.

MANUEL LUCBERT.

En Argentine, un projet de privatisation du sous-sol provoque de vives polémiques

Correspondance

Buenos-Aires. — L'image de libéral pur et dur que le ministre de l'économie, M. Roberto Alemann, a lui-même contribué à forger suscite des réactions de plus en plus hostiles non seulement chez les principaux dirigeants politiques et syndicaux, mais aussi au sein des forces armées. L'un des thèmes les plus controversés est celui de la privatisation du sous-sol argentin.

Avant d'être ministre, M. Roberto Alemann avait émis l'idée que, pour stimuler l'exploitation des ressources minières et énergétiques du pays, il fallait que les propriétaires du sol soient également maîtres des richesses du sous-sol. Les minerais, le pétrole et le gaz n'appartiendraient donc plus à l'État, comme le stipule le code des mines, qui remonte à 1887, mais aux particuliers, selon les dispositions du code civil argentin. Ces derniers pourraient soit extraire et vendre eux-mêmes ces ressources, soit confier cette tâche à des tiers, à des conditions librement négociées.

Lorsque le ministre des travaux et des services publics, M. Sergio Martini, a annoncé la création d'une commission *ad hoc* chargée d'étudier ce projet, une véritable tempête de critiques s'est levée d'un extrême à l'autre de l'échiquier politique. La commission multipartite formée par les cinq principales organisations politiques a immédiatement saisi la balle au bond et diffusé, le 21 janvier, un document particulièrement dur, dans lequel elle affirme qu'une telle décision *« signifierait le transfert du patrimoine inaliénable de la nation aux entreprises transnationales »*.

Les représentants des partis s'engagent à procéder *« à la révision de cette mesure et au jugement des fonctionnaires qui l'autoriseront »*.

En fait, l'idée de M. Roberto Alemann est loin de faire l'unanimité au sein du gouvernement, comme nous l'a laissé entendre M. Sergio Martini. La formation d'une commission d'étude pourrait être une façon élégante d'enterrer ce projet sans froisser la susceptibilité du ministre de l'économie.

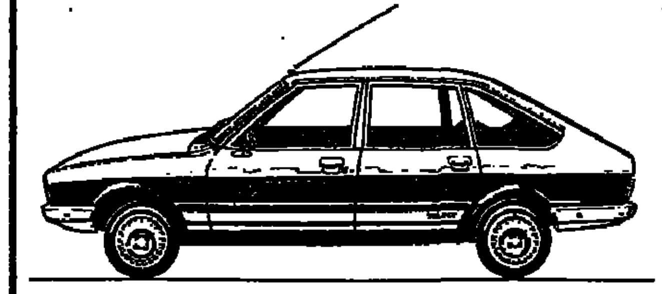
Au-delà du débat idéologique que soulève l'éventuelle privatisation du sous-sol, un problème bien concret se pose : comment exploiter les considérables richesses du sous-sol argentin, en particulier le gaz naturel ? Comment assurer rapidement l'indépendance energétique de l'Argentine et en faire, à moyen terme, un pays exportateur ? Questions d'autant plus actuelles que l'endettement extérieur du pays dépasse 30 milliards de dollars.

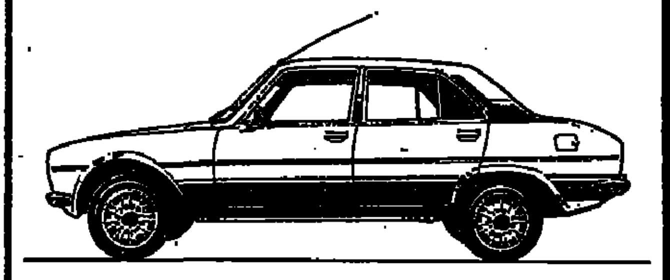
L'Argentine n'est ni le Mexique ni le Venezuela. Ses ressources en énergie sont néanmoins très importantes. Les réserves prouvées de pétrole s'élèvent à 391 millions de mètres cubes et représentent environ treize années d'utilisation au rythme actuel de consommation. Ces réserves pourraient être augmentées grâce aux gisements de la zone australe. En 1981, l'Argentine a pratiquement satisfait, il est vrai en période récessive, la totalité de ses besoins. Selon des estimations privées, elle pourrait exporter à partir de 1990 plus de 5 millions de mètres cubes de pétrole brut par an. Les perspectives sont encore plus favorables pour le gaz naturel.

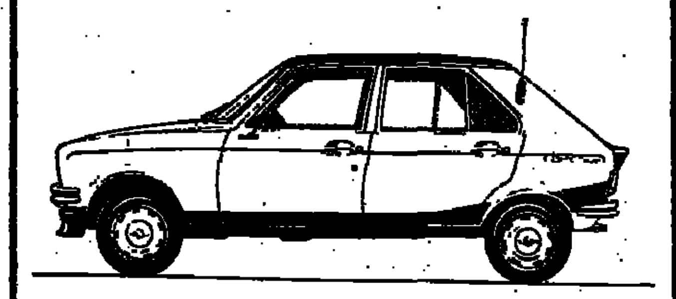
Les réserves prouvées représentent 641 milliards de mètres cubes et couvrent soixante-trois ans d'exploitation, sur la base de la consommation actuelle. Si l'on ajoute les réserves probables, on arrive au chiffre de 1 000 milliards de mètres cubes, soit 1 % des réserves mondiales. L'Argentine pourrait exporter par jour, selon des estimations officielles, 12 millions de mètres cubes de gaz naturel par gazoducs allant au Brésil, en Uruguay et au Chili, ainsi que de 16 à 20 millions de gaz de pétrole liquifié en Europe, aux Etats-Unis et au Japon, et plus de 2 millions de mètres cubes de dérivés liquides du gaz. Au total, les exportations d'énergie atteindraient en 1990 une valeur d'environ 4 milliards de dollars, soit près de 50 % du montant total des ventes à l'extérieur durant 1981.

Face à de telles perspectives, la querelle entre « libéraux » et « nationalistes » paraît à beaucoup quelque peu déplacée. D'autant que la participation du capital privé, national et international, à l'exploitation du pétrole s'est imposée comme une nécessité, en raison des médiocres résultats obtenus en soixante ans d'existence par l'entreprise nationale Y.P.F. (Yacimientos Petroliferos Fiscales). En 1981, pour 40 % la production de pétrole a été assurée par des groupes privés, contre 10 % il y a six ans. L'opinion des partis politiques les plus chatouilleux en matière de souveraineté économique, comme le parti radical et le parti péroniste, a sensiblement évolué au cours des dernières années. De nombreux dirigeants politiques considèrent que le système des concessions établi en 1967 et celui des contrats de risque institué en 1978 constituent, moyennant quelques retouches, des instruments juridiques adéquats.

JACQUES DESPRÉS.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 FEVRIER

La hausse s'accélère

Fidèle à son contrat de reprise du mercredi, la Bourse de Paris a également maintenu son abonnement à la hausse du jeudi. La progression des cours s'est en effet scrupuleusement poursuivie en s'accélérant comme d'habitude, et à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 1,73 %, ce qui porte ses gains à plus de 8 % depuis la dernière liquidation et à 20,3 % depuis le début de l'année.

La mécanique est décidément bien huilée, si bien même que la plupart des compartiments ont été cette fois concernés par le mouvement, y compris les pétroles avec Elf-Aquitaine (+ 3,3 %) et la C.F.P. (+ 2,9 %) oubliés ces derniers temps.

Cette progression n'a pas entièrement satisfait, cependant, les professionnels. « C'est un marché qui vaut 3 % de hausse », *affirmaient-ils avant l'ouverture, leurs carnets de commandes à la main regorgeant d'ordres d'achats.*

La Bourse aurait-elle été « coiffée » ? Il est en effet possible que, pour éviter un emballement, les grands investisseurs aient rendu un peu de papier. L'opération, en tout cas si elle a eu lieu, s'est faite en douceur.

En attendant l'« explosion monétaire » prédite par M. Raymond Barre, ancien premier ministre, le marché continue à jouer la politique de détente des taux du gouvernement et les mesures promises d'incitation aux placements boursiers.

La devise-titre s'est repliée plus que le dollar pour se traiter entre 7,28 F et 7,32 F (7,30 F-7,38 F la veille).

L'or a baissé à Londres (381,50 dollars l'once contre 382,15 dollars) mais a encore progressé à Paris avec le lingot à 73 485 F après 73 490 F contre 73 390 F. Nouvelle et vive avance du napoléon, qui a gagné 20,50 F à 625 F. Le 4 1/2 % 1973 a suivi (+ 3,2 %).

NEW-YORK

A nouveau déprimé

Rendu à nouveau très inquiet par l'évolution des taux d'intérêt, le New York Stock Exchange s'est, jeudi, derechef orienté à la baisse. Après une nouvelle avance initiale, les cours se sont remis à fléchir, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 834,66, soit à 2 points en dessous de son niveau de la journée.

Il reste que, autour du « Big Board », le sentiment n'était franchement pas bon. Le marché a essentiellement réagi à la mise en garde lancée par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, à propos du projet de déficit budgétaire présenté par M. Reagan et qui constitue, à ses yeux, une sérieuse menace pour les marchés financiers.

S'agissant de ce déficit, les spécialistes de la firme Salomon Brothers estiment que son montant pourrait être très supérieur aux prévisions. Beaucoup partagent leur avis, notamment le célèbre économiste Henry Kaufman, surnommé le « gourou » de Wall Street, qui se base sur l'improbabilité d'une rapide reprise de l'économie. Un fait est certain : le torchon brûle entre l'administration Reagan et les détracteurs de la politique menée par le chef de l'exécutif, nul ne voulant démordre du bien-fondé de ses démarches ni faire un pas qui détendrait l'atmosphère. Dans un tel climat de tension, il ne faut pas s'étonner du malaise grandissant qui règne à Wall Street.

L'activité a porté sur 46,73 millions de titres, contre 46,62 millions. Sur 1 854 valeurs traitées, 730 ont baissé, et 659 ont monté.

VALEURS	Cours du 10 fév.	Cours du 11 fév.
Alcoa	23	23
A.T.T.	57 5/8	58 1/8
Boeing	19 3/4	19 3/4
Chase Manhattan Bank	67 7/8	57 3/4
Du Pont de Nemours	36 3/4	37 1/4
Eastman Kodak	70 7/8	70 1/2
Exxon	29 1/8	28 7/8
Ford	17 5/8	17 7/8
General Electric	61 1/4	59 7/8
General Foods	29 3/4	29 7/8
General Motors	36 3/4	36 3/8
Goodyear	19 1/2	19 1/2
I.B.M.	62	61 1/4
I.T.T.	27 1/2	27
Mobil Oil	22 3/8	22 3/4
Pfizer	55 1/8	55 1/4
Schlumberger	48	47 7/8
Texaco	30 5/8	30 3/8
U.A.L. Inc.	16 3/4	17 1/8
Union Carbide	43 7/8	44
U.S. Steel	22 7/8	23 1/4
Westinghouse	24 5/8	24 1/2
Xerox Corp.	38 7/8	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER. — Nouveaux résultats records pour le groupe, dont le bénéfice net pour 1981 a, pour la première fois, franchi le cap de 1 milliard de dollars, pour atteindre 1,27 milliard de dollars (+ 27,8 %), pour un chiffre d'affaires accru de 19 %, à 5,98 milliards de dollars. L'augmentation des profits est plus forte encore (+ 37 %) si, dans la comparaison des résultats d'un exercice à l'autre, l'on fait abstraction des 69,7 millions de dollars provenant, en 1980, de la vente d'actions Rowan.

Le président Jean Riboud a indiqué que cette croissance des bénéfices est principalement due à l'activité accrue des services pétroliers et, dans un moindre mesure, à une baisse relative du taux moyen d'imposition.

FINANCIÈRE DE SUEZ. — Résultats provisoires pour 1981 : le bénéfice net provenant des opérations courantes est de l'ordre de 280 millions de francs (+ 25 % environ), et celui résultant des opérations en capital, de 160 millions de francs (+ 225,8 %). Globalement, le résultat net devrait dépasser 400 millions de francs (progression supérieure à 47 %). Ce sera le meilleur de toute l'histoire de la Compagnie.

SOLEX (GROUPE JAEGER MATRA). — M. Pierre Quetard a été nommé président de la société, en remplacement de M. Pierre Picard, qui a démissionné pour convenances personnelles, mais conserve ses fonctions de président de Jaeger. Solex, rappelons-le, est le premier fabricant mondial de carburateurs, avec neuf millions de pièces fabriquées et un chiffre d'affaires de 348 millions de francs. La société possède également une division aéronautique (Zenith Aviation) et une division mérologie. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe dépasse 650 millions de francs.

BIC PEN CORP. — *Erratum* : le chiffre d'affaires pour 1981 atteint 217,7 millions de dollars (+ 13,4 %) et non 48,34 millions de dollars, comme indiqué par erreur dans nos éditions datées du 12 février.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	10 fév.	11 fév.
Valeurs françaises	110,8	112,3
Valeurs étrangères	107,5	106,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98	99,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 fév. 14 13/32

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/2	12/2
1 dollar (en yens)	236,10	237,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 11 FEVRIER

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

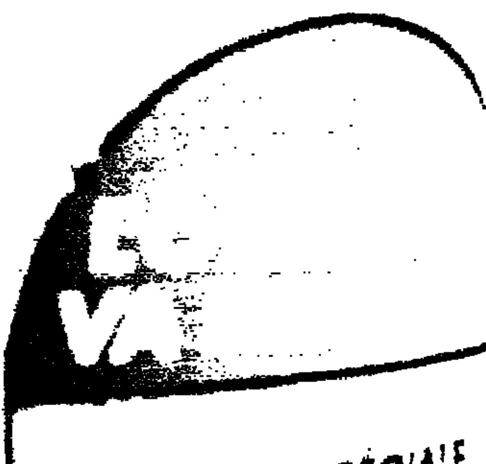
COTE DES CHANGES

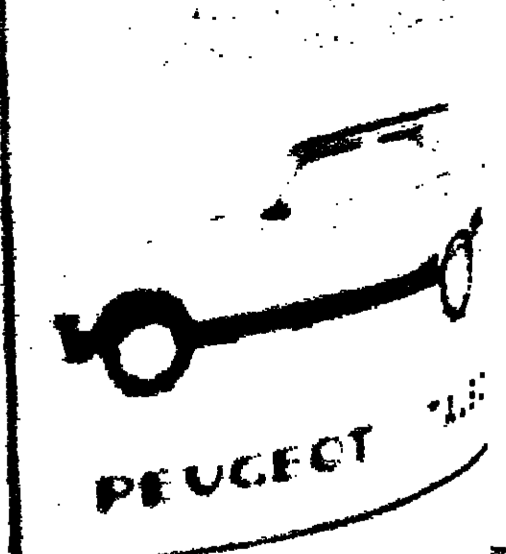
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 007	5 983	5 840	6 120
Allemagne (100 DM)	253 890	253 900	248	260
Belgique (100 F)	14 899	14 896	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 350	231 300	226	237
Danemark (100 krd)	77 500	77 540	75 500	80 500
Norvège (100 k)	100 770	100 630	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 124	11 093	10 850	11 460
Grèce (100 drachmes)	9 895	9 880	....	....
Italie (1 000 lires)	4 755	4 751	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	316 820	316 120	310	324
Suède (100 krs)	104 320	104 300	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 240	36 200	35	37
Espagne (100 pes.)	6 007	6 006	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 670	8 700	7 900	8 900
Canada ($ can 1)	4 961	4 947	4 840	5 060
Japon (100 yens)	2 554	2 544	2 450	2 580

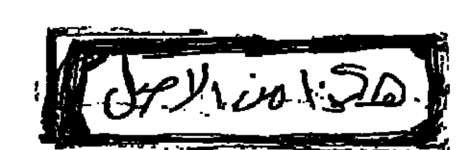
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/2
Or fin (kilo en barre)	73500	73000
Or fin (en lingot)	73390	73495
Pièce française (20 fr)	604 50	625
Pièce française (10 fr)	509	490
Pièce suisse (20 fr)	575 10	575 20
Pièce latine (20 fr)	525 10	530
Souverain	541 10	541 10
Pièce de 20 dollars	3000 40	3012
Pièce de 10 dollars	1550	1530
Pièce de 5 dollars	781	781
Pièce de 50 pesos	3222 50	3209
Pièce de 10 florins	549	540









Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 février 1982 a été tiré à 528 353 exemplaires.

A B C D E F G

Mme Cresson annonce de nouvelles aides au financement des investissements agricoles

Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, a annoncé, ce vendredi 12 février, une série de mesures nouvelles visant notamment à aider le financement des investissements agricoles. Destinées à calmer la grogne paysanne, ces décisions interviennent alors que les syndicats agricoles semblent faire machine arrière. Le Centre départemental des jeunes agriculteurs de l'Orne, dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, nie tout caractère politique à la manifestation organisée lors de la visite de Mme Cresson, le 2 février, à Airan (Calvados), qui avait dégénéré. De son côté, la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) dément, vendredi 12 février, dans un communiqué que son président, M. Guillaume, ait annoncé lors de l'assemblée générale de la fédération du Loiret son intention de « bouder » le Salon de l'agriculture (« le Monde » du 12 février), et dénonce « les présentations faites des manifestations agricoles ou des déclarations de (ses) dirigeants ». M. Guillaume avait, dans une interview publiée le 11 février par l'hebdomadaire « Paris-Match », taxé le ministre de l'agriculture d'« incompétence ».

Une série de mesures nouvelles ont été arrêtées en faveur des agriculteurs, qui, s'ajoutant aux décisions d'aide prises lors de la conférence annuelle, devraient contribuer à calmer la grogne paysanne. L'essentiel de ces décisions vise à maîtriser les coûts de fonctionnement des exploitations et a faciliter le financement de leurs investissements. Mme Cresson a en effet annoncé qu'une loi sera présentée dès la session de printemps de l'Assemblée prévoyant l'octroi d'une aide fiscale à l'investissement. Les exploitants soumis au régime du bénéfice réel et qui ne diminuent pas leurs effectifs de salariés pourront, aux termes de cette loi, déduire de leur revenu imposable, de 1982 à 1985, une somme diminuant durant cette période de 15 % à 5 % du montant net de leurs investissements de l'année.

Les investissements retenus concernent les biens et équipements amortissables. De plus, les jeunes agriculteurs créant entre le 1er janvier 1982 et le 31 décembre 1983 une exploitation assujettie au régime du bénéfice réel connaîtront un abattement de 50 % sur leurs bénéfices imposables pendant quatre ans.

Par ailleurs, les coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole (CUMA) bénéficieront d'un soutien accru : diminution de 17,60 % à 7 % du taux de la T.V.A. sur les travaux (notamment de préparation des sols) qu'elles réalisent, octroi de « prêts spéciaux bonifiés » du Crédit agricole d'une durée de quinze ans et d'un taux de 4,25 % ou 6 % (selon les zones), dans une limite de 700 000 francs par CUMA, pour financer leurs acquisitions de matériels agricoles.

Pour les éleveurs de bovins, la « prime au veau sous la mère » est Tcette année portée de 250 à 300 francs.

Pour surveiller l'évolution des prix des principaux produits nécessaires à l'agriculture (engrais, aliments pour le bétail, etc.), un « comité d'observation des coûts de production en agriculture » sera créé. Placé sous la responsabilité du ministère de l'agri*culture* » sera créé. Placé sous la responsabilité du ministère de l'agriculture, il sera composé de représentants des ministères de l'économie et des finances et de l'industrie, des organisations agricoles et des entreprises fournissant des produits à l'agriculture. « *Quand le besoin s'en fera sentir* », ce comité pourra « *solliciter les ministères concernés sur les mesures à prendre pour éventuellement limiter la hausse des coûts de production* » (+ 15,2 % en 1980, + 12,5 % en 1981).

Enfin, Mme Cresson a annoncé une amélioration de la couverture sociale des agriculteurs en cas de maternité, grâce à un assouplissement des conditions d'attribution de l'allocation de remplacement.

UN SUSPECT EN GARDE A VUE APRÈS LE DOUBLE CRIME D'OZOIR-LA-FERRIÈRE

Un homme âgé de quarante-six ans, soupçonné d'être l'assassin de Gérard et Monique Leverrier, tués le 28 janvier à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) (« le Monde » daté 31 janvier-1er février), est interrogé depuis jeudi 11 février par les policiers du S.R.P.J. de Versailles. Il a été arrêté dans la nuit de mercredi à jeudi dans un hôtel de Courbevoie (Hauts-de-Seine). Il était connu des services de police pour des agressions sexuelles.

Dès le début de leur enquête sur le crime d'Ozoir-la-Ferrière, les policiers ont eu la conviction qu'il était l'œuvre d'un maniaque sexuel. Ils ont envoyé une note à tous les services de la région parisienne pour recueillir des informations sur les agressions sexuelles. Or l'homme qui est actuellement entendu est soupçonné d'avoir attaqué un couple de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) le 24 janvier, itentant, sous la menace d'un pistolet 22 long rifle — arme utilisée à Ozoir-la-Ferrière, — de violenter la femme. Quelques jours plus tard, l'agresseur avait envoyé à ce couple des photos des sévices qu'il leur avait fait subir, prises avec un appareil Polaroïd. Les policiers enquêtant sur la mort de M. et Mme Leverrier ont, eux aussi, reçu des photos Polaroïd du crime.

Dans la chambre d'hôtel de Courbevoie, les policiers ont trouvé un appareil Polaroïd et un pistolet 22 long rifle qui va être examiné par le laboratoire de balistique. Le suspect a été confronté avec Sophie Leverrier, douze ans, qui affirme avoir aperçu l'assassin de ses parents. Elle l'aurait reconnu. Il continue cependant de nier tout rapport avec le crime d'Ozoir. Sa garde à vue a été prolongée jusqu'à ce vendredi soir 12 février.

LE DOLLAR DE NOUVEAU AU-DESSUS DE 6 F

Calmée durant vingt-quatre heures, la spéculation sur le dollar a un peu repris vendredi matin 12 février sur toutes les places financières internationales. Mais en liaison avec le long chômage du marché new-yorkais fermé vendredi pour le Lincoln's Birthday (il le sera aussi lundi 15 février pour le Washington's Birthday), les transactions n'ont pas revêtu une très grande ampleur.

Néanmoins, la devise américaine est repassée au-dessus de 6 F à Paris (6,03 F contre 5,9935 F) pour atteindre 237,55 yens à Tokyo, son niveau le plus élevé depuis six mois.

Elle a valu 2,3775 DM (contre 2,3620 DM) à Francfort et 1,9075 FS (contre 1,8985 FS) à Zurich.

Selon les cambistes, les tensions exercées sur les taux d'intérêt outre-Atlantique par la perspective d'un déficit budgétaire accru continuent de pousser le dollar vers le haut. A leur avis, aucune détente durable sur le dollar ne doit être escomptée pour le moment.

La radiation de trois cent soixante électeurs à Marseille

M. Defferre dénonce le « tapage » mené par certains représentants de l'opposition

Par deux jugements rendus le 11 février, le tribunal d'instance de Marseille, présidé par M. Jacques Bertrand, a ordonné la radiation de trois cent soixante électeurs inscrits irrégulièrement sur les listes électorales de la commune. Ces décisions font suite à des requêtes déposées par MM. Bernard Manovelli, Maurice Affre, candidats du R.P.R. respectivement dans le quatrième et le premier canton, aux cantonales de mars. Les personnes radiées étaient inscrites à des adresses correspondant à des immeubles aujourd'hui détruits, ou n'ont pas été trouvées aux adresses figurant sur les listes électorales, ou encore avaient changé de domicile sans faire procéder à leur radiation dans leur ancien bureau de vote. Pour M. Manovelli, le jugement prononcé à la suite de sa requête révèle une « fraude monumentale » *qui aurait été encouragée, selon lui, par son adversaire socialiste, M. Jean-Jacques Leonetti, conseiller général sortant du quatrième canton et député de la septième circonscription des Bouches-du-Rhône. Dans un communiqué, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et maire de Marseille, estime qu'il s'agit* d'« un grand tapage monté de toutes pièces ».

D'autre part, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, député des Bouches-du-Rhône, et M. Bernard Jacquier, porte-parole de la fédération départementale du P.R., ont demandé la constitution d'une commission d'enquête chargée d'examiner les listes électorales de Marseille. M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a indiqué qu'il se rendra sur place pour recueillir des informations sur cette affaire.

De notre correspondant régional

Marseille. — La requête déposée par M. Manovelli concernait cent quatre-vingt-six électeurs inscrits dans les douze bureaux de vote du quatrième canton. Sur ce nombre, le tribunal a décidé la radiation de cent quarante-neuf personnes dont soixante-douze censées habiter dans divers immeubles détruits depuis deux ans. Sur ces soixante-douze électeurs, seize ont voté à l'élection présidentielle et treize aux législatives du printemps dernier. M. Manovelli prétendait, au contraire, qu'il s'agissait de nouvelles inscriptions. Le tribunal ne s'est pas prononcé sur ce point.

Le tribunal a également radié dans ce canton un certain nombre de personnes dont les noms figuraient sur les boîtes aux lettres de certains immeubles, sans que l'huissier chargé d'effectuer des vérifications ait pu retrouver la trace de ces personnes, ou qui étaient purement et simplement inconnues aux adresses mentionnées sur les listes électorales.

La requête déposée par M. Affre dans le premier canton, visant deux cent cinquante-quatre électeurs a abouti à deux cent onze radiations. Sur ce nombre, seize électeurs s'étaient fait inscrire au cours des opérations de révision effectuées pendant l'année 1981. A l'appui de leur contestation, les deux candidats R.P.R. avaient fourni au tribunal des lettres envoyées aux électeurs et revenues avec la mention « *N'habite pas à l'adresse indiquée* ». Me Lucienne Calazoni, avocate de M. Affre, avait précisé à l'audience du 2 février que les demandes présentées par son client n'étaient que « *fragmentaires et ponctuelles* » en raison du délai imparti de dix jours après la publication (le 11 janvier 1982) des tableaux d'additions et de retranchements dressés par les commissions administratives.

M. Manovelli affirme qu'il a pu établir, postérieurement au dépôt de sa requête, que près de huit cents électeurs du quatrième canton étaient irrégulièrement inscrits. « *Je ne mets pas en cause les services des listes électorales de la ville*, a-t-il déclaré, *mais il est incontestable que nous nous trouvons en présence d'une fraude monumentale, organisée et méthodique.* » Il a ajouté : « *Je note que parmi les personnes radiées par le tribunal figurent trois parents directs de M. Leonetti et une dizaine de ses alliés* (1). *Je pense que, d'une manière ou d'une autre, M. Leonetti a dû encourager certaines personnes à procéder à des inscriptions frauduleuses.* »

M. Gaston Defferre a dénoncé, jeudi soir, « *le grand tapage mené par certains journaux et certains hommes politiques de l'opposition autour des soi-disant fraudes électorales de Marseille* ». Pour le maire de Marseille, ce « tapage » « *a été monté de toutes pièces par les deux candidats du R.P.R. aux élections cantonales* ». Il a ajouté : « *Il est reproché à la mairie de Marseille d'avoir procédé à des inscriptions frauduleuses. Or, vérifications faites, les électeurs qui sont en cause étaient inscrits sur les listes électorales à l'adresse incriminée depuis de nombreuses années (entre 1945 et 1975). Aucune inscription nouvelle n'a été déposée au cours de ces dernières années. Quand ils ont déménagé, ils n'ont pas fait connaître (...) leur changement d'adresse, au moment où les immeubles en cause ont été démolis. Il y aurait eu fraude si les électeurs avaient été inscrits volontairement à des adresses qui n'existent pas ou à l'adresse d'un immeuble déjà démoli ou en voie de démolition.* »

Le ministre de l'intérieur a rappelé : « *Aucun changement de domicile n'est effectué d'office. Ce sont les électeurs qui doivent en faire la demande. Cela explique que ces électeurs figurent toujours sur la liste du bureau mis en cause.* »

GUY PORTE.

(1) M. Leonetti, que nous avons interrogé, s'est borné à constater que trois personnes portent le même patronyme que lui. « *Elles sont majeures et elles saisiront la justice si elles le jugent nécessaire* », a-t-il estimé.

La conférence de Madrid

M. CHEYSSON PRONONCE LE DISCOURS QU'IL AVAIT ÉTÉ EMPÊCHÉ DE PRÉSENTER MARDI DERNIER

La Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui avait été interrompue mardi 7 février à la demande des pays de l'Est, a repris ses travaux ce vendredi 12 en fin de matinée.

Premier inscrit sur la liste des orateurs, M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, devait prononcer le discours qu'il avait préparé pour mardi. Il devait notamment rappeler tous les passages de l'Acte final de la conférence d'Helsinki (première étape de la C.S.C.E.) autorisant à parler des événements de Pologne « *écrasés sous une chape de plomb* ». « *Nous ne pouvons rester silencieux* », estime le ministre, quand les divisions des militaires polonais portent un « *coup fatal* » au renouveau polonais et « *sonnent le glas de l'espoir* » qu'il fait naître. Citant l'Acte d'Helsinki, il devait souligner que le respect des droits de homme est « *un facteur essentiel de la paix* ».

Le ministre avait aussi l'intention de dénoncer nommément les « *pressions* » que n'a cessé d'exercer sur la Pologne « *une grande puissance, l'U.R.S.S.* », par ses campagnes de presse, ses exigences politiques et ses manœuvres militaires. Le ministre devait aussi rappeler l'intervention soviétique en Afghanistan.

Le ministre suisse des affaires étrangères, M. Pierre Aubert, qui, en raison du climat de tension à la conférence de Madrid, avait envisagé de proposer son ajournement, y a renoncé jeudi. Selon des sources occidentales, l'U.R.S.S. et ses alliés auraient fait savoir à leurs partenaires qu'ils souhaitaient que les travaux se poursuivent au moins un mois.

M. Chirac demande le retrait de la France

Après la réunion conjointe du bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale et de la commission exécutive du mouvement, M. Chirac a déclaré, jeudi 11 février : « *La France serait bien inspirée de ne pas poursuivre sa participation à la conférence de Madrid tant que l'Union soviétique ne respectera pas les engagements qu'elle a souscrits à Helsinki concernant le respect des droits de l'homme. Le moment est venu de se rendre compte que seule la fermeté peut limiter les dangers que l'Union soviétique fait courir à la paix dans le monde.* »

Le président du R.P.R. a poursuivi : « *La signature du contrat de fourniture de gaz soviétique n'est pas conforme à la dignité de la France. Nous souhaitons que le gouvernement français — dont l'action est rendue plus difficile en raison de la présence de ministres communistes — se montre plus attentif aux problèmes liés à la dignité et à la souveraineté de notre pays.* » M. Chirac a rappelé que le congrès du R.P.R., à Toulouse, avait déjà souhaité que la France ne participât point à la conférence de Madrid.

Le maire Paris a ajouté : « *La fermeté ne doit pas se trouver seulement dans les discours. Le gouvernement français a eu un comportement qui était le contraire de son langage. Le ministre français des relations extérieures, qui s'est vu refuser la parole par le ministre polonais qui, quelques jours auparavant, était l'hôte du parti communiste français, a pu juger de la vanité et du manque de dignité d'une telle conférence.* »

UN « GROUPE BAKOUNINE » REVENDIQUE TROIS ATTENTATS COMMIS A PARIS

Une organisation se nommant « groupe Bakounine-Gdansk-Paris-Guatemala-Salvador » a revendiqué, tard dans la soirée du jeudi 11 février, trois attentats à l'explosif commis à Paris ce même jour à 20 h 30. Le premier visait les locaux de la compagnie nationale aérienne chilienne Lan Chile, rue des Pyramides (1er), le second les bureaux d'une société française, la Sansinena, spécialisée dans l'importation de viande de boucherie d'Argentine, domiciliée rue de Turbigo (1er), le dernier un magasin de matériels électroménagers Visseaux-Océanic, ru Lafayette (10e). Les trois explosions n'out causé que des dégâts matériels et n'ont blessé personne.

